

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DU DISCOURS MILITANT À LA RÉALITÉ DE MARCHÉ :
LA RÉPONSE DU COMMERCE ÉQUITABLE À LA CRISE DU COTON EN
INDE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

PAR
ALICE FRISER

SEPTEMBRE 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

L'élaboration de ce mémoire a été possible grâce au soutien et aux conseils de plusieurs personnes. J'aimerais tout d'abord remercier ma directrice de recherche, Mme Corinne Gendron pour sa confiance, ses encouragements et ses précieuses recommandations.

Je désire également exprimer ma gratitude à la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable pour m'avoir offert un encadrement et une formation d'une qualité exceptionnelle. Mon expérience à la Chaire m'a permis de repousser mes limites, d'aiguiser mon sens critique et de me découvrir de nombreux intérêts. La Chaire m'a également offert la chance de mener ma recherche de terrain en Inde, pays auquel j'ai depuis voué une passion, et je lui en suis pour cela particulièrement reconnaissante.

Je souhaite remercier mes collègues et amis Caroline Mailloux, Jérôme Guy et Julien Boucher pour leur soutien inconditionnel durant la rédaction de ce mémoire, leurs suggestions et leurs stimulantes discussions. Merci à Gisèle Bélem et Olga Navarro Flores pour leur modèle d'inspiration et leurs judicieux conseils, et à Alain Lapointe pour sa bonne humeur. Un grand merci à l'organisation Agrocel, à tous les membres de l'organisation *Agrocel Pure and Fair Cotton Grower's Association*, à Dilip, Aariff, Rangpura et M. Jeti pour m'avoir accueillie si chaleureusement et m'avoir fait vivre des moments extraordinaires. Merci à ma famille pour ses encouragements, sa confiance, mais aussi son impatience à me voir achever la rédaction de ce mémoire au plus tôt. Merci à Owen, mon conjoint, pour m'avoir suivi dans cette aventure, d'une part en m'accordant son appui et son réconfort, et d'autre part pour son aide précieuse en Inde lors de ma collecte de données. Merci enfin à Perrine et Caroline pour leur relativisme et leurs bons petits plats.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	xi
LISTE DES TABLEAUX.....	xiii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	xv
RÉSUMÉ	xvii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
LA PRODUCTION DE COTON EN INDE COMME MOYEN DE DEVELOPPEMENT	7
Introduction.....	7
Section I L'évolution du discours sur le développement	7
1.1 Les théories de la modernisation.....	8
1.2 Les théories de la dépendance.....	10
1.3 Les théories néo-institutionnelles.....	12
1.4 L'approche des besoins essentiels.....	15
1.5 Le développement durable	17
Section II La production de coton en Inde.....	20
1.1 Mise en contexte	20
1.1.1 L'Inde et l'industrie du coton.....	20
1.1.2 La révolution verte.....	22
1.2 La libéralisation de l'économie indienne	23
1.2.1 La promotion des exportations.....	23
1.2.2 La réforme économique	24
1.2.3 L'Inde dans le passage du GATT à l'OMC	25
1.3 L'essor de la production de coton en Inde	30
1.3.1 Le coton Bt et l'essor de la production de coton en Inde.....	31
1.3.2 Le signal d'une crise meurtrière.....	36
1.3.3 Quelles alternatives?	37
Conclusion	39

CHAPITRE II	
LE COMMERCE ÉQUITABLE COMME MOUVEMENT DE TRANSFORMATION	43
Introduction	43
2.1 Les origines théoriques et historiques du commerce équitable	45
2.1.1 Les bases conceptuelles du commerce équitable.....	45
2.1.2 Les origines historiques du commerce équitable.....	47
2.2 Le projet du commerce équitable	53
2.2.1 Les acteurs du mouvement équitable	53
2.2.2 La philosophie du commerce équitable.....	57
2.2.3 Le potentiel de transformation du commerce équitable	59
2.3 La réponse du commerce équitable à la crise du coton	62
2.3.1 Le label <i>Fairtrade</i>	63
2.3.2 Le coton équitable, une réponse à la crise du coton?	74
Conclusion et présentation de nos questions de recherche.....	77
CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE	81
Introduction	81
3.1 Notre stratégie générale de recherche.....	81
3.1.1 Rappel des questions de recherche	81
3.1.2 La recherche qualitative	83
3.1.3 L'étude de cas.....	84
3.1.4 Validité de notre stratégie de recherche	88
3.2 Notre stratégie de collecte de données	90
3.2.1 Grille de collecte de données.....	91
3.2.2 L'observation directe.....	92
3.2.3 Le concept de représentation sociale.....	97
3.2.4 Fiabilité de notre stratégie de recherche.....	102
3.3 Notre corpus de données et son analyse	104
3.3.1 Déroulement du séjour	104
3.3.2 L'élaboration d'une monographie de l'organisation	107
3.3.3 Notre corpus d'entrevues.....	107

3.3.4 Analyse des entrevues.....	111
3.3.5 Éthique de la recherche.....	113
Conclusion.....	114
CHAPITRE IV	
ÉTUDE DE CAS D'UNE ORGANISATION DE PRODUCTEURS DE COTON	
ÉQUITABLE SOUTENUE PAR UN GROUPE PORTEUR	
Introduction.....	115
4.1 Profil général de l'organisation.....	115
4.1.1 Agrocél.....	115
4.1.2 La branche coton d'Agrocél.....	119
4.1.3 Agrocél Pure and Fair cotton growers' association	122
4.2 Opérationnalisation des principes du commerce équitable.....	133
4.2.1 Agrocél.....	133
4.2.2 L'organisation de producteurs	138
4.3 Impacts du commerce équitable.....	139
4.3.1 Le rapport à l'environnement.....	140
4.3.2 La relation des producteurs à leur travail.....	142
4.3.3 L'unité des producteurs de coton membres de l'organisation	143
4.3.4 L'éducation et le rapport à la communauté.....	143
4.3.5 Le prix minimum équitable.....	145
Conclusion et pistes d'avenir.....	146
CHAPITRE V	
ANALYSE DES ENTREVUES	
Introduction.....	151
5.1 Présentation des familles de codes.....	152
5.2 Présentation de la famille « Acteurs immédiats ».....	156
5.2.1 Présentation du code « Agrocél »	157
5.2.2 Présentation du code « Producteurs »	162
5.2.3 Présentation du code « Comité ».....	165
5.2.4 Conclusion de la famille «Acteurs immédiats»	170
5.3 Présentation de la famille « Acteurs distants »	171
5.3.1 Présentation du code « Consommateurs »	172

5.3.2 Présentation du code «ONG»	176
5.3.3 Conclusion de la famille «Acteurs distants »	178
5.4 Présentation de la famille «Culture du coton»	179
5.4.1 Présentation du code «Culture du coton».....	180
5.4.2 Présentation du code «Agriculture conventionnelle».....	182
5.4.3 Présentation du code «Irrigation».....	186
5.4.4 Conclusion de la famille «Culture du coton»	190
5.5 Présentation de la famille «Certifications».....	191
5.5.1 Présentation du code «Commerce équitable».....	192
5.5.2 Présentation du code «Agriculture biologique»	198
5.5.3 Conclusion de la famille «Certifications»	204
5.6 Présentation de la famille «Enjeux économiques»	205
5.6.1 Présentation du code «Financement»	205
5.6.2 Présentation du code « Prix »	209
5.6.3 Présentation du code « Marché ».....	212
5.6.4 Conclusion de la famille « Enjeux économiques ».....	215
5.7 Présentation de la famille « Enjeux organisationnels »	215
5.7.1 Présentation du code « Gestion de l'organisation »	216
5.7.2 Présentation du code « Information/Communication »	219
5.7.3 Conclusion de la famille « Enjeux organisationnels »	222
Conclusion.....	223

CHAPITRE VI

LE COMMERCE ÉQUITABLE COMME RÉPONSE À LA CRISE DU COTON

EN INDE?	227
6.1. L'association comme alternative à la crise du coton en Inde	223
6.1.1 Agrocel comme réponse à la crise du coton en Inde	228
6.1.2 Le commerce équitable comme réponse à la crise du coton	232
6.2. Le commerce équitable comme outil du développement	238
6.2.1 Des impacts positifs dans une logique caritative.....	239
6.2.2 Le commerce équitable comme vecteur d'émancipation et de politisation.....	244
6.2.3 Le commerce équitable, vecteur de quel développement?	246

CONCLUSION.....	249
APPENDICE A LISTE DE CODES TRIÉS PAR FRÉQUENCE.....	257
RÉFÉRENCES	261

LISTE DES FIGURES

Figure 2. 1	Le fonctionnement du commerce équitable entre FLO et les producteurs, adapté de FLO.....	65
Figure 3.1	Schématisme du processus de prise de notes jusqu'à la rédaction du journal ethnographique, adapté de Bisailon (2008).	97
Figure 3. 2 :	Les différents types d'entrevue, selon De Walt et De Walt (2002).....	99
Figure 4. 1	Cartes de l'Inde et du Gujarat tirées et adaptées de Nirdesha	121
Figure 4. 2	Carte de Kutch, adaptée de Wikimedia	122
Figure 4. 3	Représentation cartographique approximative des villages membres de l'organisation <i>Agrocel Pure and Fair Cotton Growers' Association</i> , janvier 2007.....	123
Figure 4. 4	Le centre de service d'Agrocel à Rapar.....	125
Figure 4. 5	Des employées de Shrujan concentrées dans la broderie d'un sari fait en partie de coton provenant de l'organisation.	127
Figure 4. 6	Le logo d'Agrocel apposé sur un drap de coton biologique et équitable.....	139
Figure 4. 7	Un t-shirt de coton biologique et équitable présenté par Saleish Patel.....	139
Figure 4. 8	Champ de coton.....	142
Figure 4. 9	Coton	142
Figure 4. 10	Un producteur de coton vient s'abreuver à l'école de Padampar.	144
Figure 4. 11	Les logos d'Agrocel et du commerce équitable sont apposés au dessus d'une benne à compost.	145
Figure 4. 12	Outils offerts à chaque famille membre dans le cadre d'un versement de la prime équitable.	145
Figure 5. 1	Réseau du code «Agrocel»	158
Figure 5. 2	Réseau du code « Producteurs ».....	163

Figure 5. 3	Réseau du code « Comité ».....	167
Figure 5. 4	Réseau du code «Consommateurs»	174
Figure 5. 5	Réseau du code «ONG».....	177
Figure 5. 6	Réseau du code «Culture du coton».....	181
Figure 5. 7	Réseau du code «Agriculture conventionnelle».....	183
Figure 5. 8	Réseau du code «Irrigation»	187
Figure 5. 9	Réseau du code «Commerce équitable»	195
Figure 5. 10	Réseau du code «Agriculture biologique»	202
Figure 5. 11	Réseau du code « Financement ».....	207
Figure 5. 12	Réseau du code « Prix ».....	210
Figure 5. 13	Réseau du code « Marché »	213
Figure 5. 14	Réseau du code « Gestion de l'organisation »	218
Figure 5. 15	Réseau du code « Information/Communication ».....	220

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2. 1	Les acteurs du commerce équitable regroupés en réseaux.....	56
Tableau 2. 2	Les principes du CE définis par FLO comparés aux principes du CE définis par FINE.....	72
Tableau 3. 1	Aperçu de notre grille de collecte de données.....	92
Tableau 3. 2	Caractérisation socio-démographique des répondants.....	108
Tableau 3. 3	Données relatives aux entrevues.....	112
Tableau 4. 1	Les critères du commerce équitable destinés aux contrats de projet de production.....	130
Tableau 4. 2	Les critères du commerce équitable développés par Agrocl avant la parution des critères du commerce équitable par FLO.....	134
Tableau 5. 1	Les 15 codes retenus pour notre analyse et leur fréquence.....	153
Tableau 5. 2	Justification du choix des 15 codes retenus pour l'analyse.....	154
Tableau 5. 3	Fréquence des codes retenus pour chacun des producteurs interrogés.....	155
Tableau 5. 4	Familles de codes et leurs codes racines.....	156
Tableau 5. 5	Codes de la famille « Acteurs immédiats » et leur fréquence.....	157
Tableau 5. 6	Codes de la famille « Acteurs distants » et leur fréquence.....	171
Tableau 5. 7	Codes de la famille « Culture du coton » et leur fréquence.....	180
Tableau 5. 8	Codes de la famille « Certifications » et leur fréquence.....	191
Tableau 5. 9	Codes de la famille « Enjeux économiques » et leur fréquence.....	205
Tableau 5. 10	Codes de la famille « Enjeux organisationnels » et leur fréquence.....	216

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AsA	Accord sur l'agriculture
CE	Commerce équitable
CEPAL	<i>Comisión Económica para America Latina y el Caribe</i>
CICR	<i>Central Institute for Cotton Research</i>
CLAC	<i>Coordinadora Latinoamericana y el caribe de Pequeños Productores de Comercio Justo</i>
CMED	Commission mondiale sur l'environnement et le développement
CNUCED	Commission des Nations Unies pour le commerce et le développement
EFTA	<i>European Fair Trade Association</i>
EURO COOP	Communauté Européenne des Coopératives de Consommateurs
EXIM	<i>Export Import Policy</i>
FINE	FLO IFAT NEWS EFTA
FLO	<i>Fairtrade Labelling Organizations International</i>
FTF	<i>Fair Trade Foundation</i>
<i>FTF-I</i>	<i>Fair Trade Forum India</i>
FTO	<i>Fair Trade Original</i>
FMI	Fonds Monétaire International
GATT	<i>General Agreement on Tariffs and Trade</i>
GEAC	<i>Genetic Engineering Approval Committee</i>
ICM	<i>Integrated Crop Management</i>
IFAT	<i>International Federation for Alternative Trade</i>

IPM	<i>Integrated Pest Management</i>
MCC	<i>Mennonite Central Committee</i>
NAATO	<i>North American Alternative Trade Organization</i>
NAP	Network of Asian Producers
NEWS!	<i>Network of European Worldshops</i>
OCDE	Organisation du Commerce et du Développement Économique
OCP	<i>Open Collections Program</i>
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMC	Organisation Mondiale du commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PFCE	Plate-forme pour le commerce équitable
PNB	Produit National Brut
SERRV	<i>Sales Exchange for Refugee Rehabilitation and Vocation</i>
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature et des ressources
UNESCO	<i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</i>

RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur la capacité du commerce équitable à répondre à la crise du coton dans le contexte indien, et plus spécifiquement sur sa capacité à émanciper du commerce conventionnel les producteurs de coton qui en adoptent la certification.

L'évolution du discours sur le développement - du développement au développement durable - est difficilement mise en pratique dans les pays sous ajustement structurel, orientés essentiellement vers un objectif de croissance économique (Bélem, 2006). Pourtant, en tant que pays producteurs de matières premières, c'est en leur sein, plus particulièrement au niveau social et environnemental, que se font le plus ressentir les effets de la libéralisation des marchés. La marge de manœuvre des gouvernements au pouvoir est souvent trop mince pour y remédier. Mais quelques initiatives proposent une esquisse de solution. C'est ce que nous tentons d'illustrer dans le secteur de l'agriculture en brossant un portrait historique de la production de coton en Inde, production aujourd'hui en proie à une crise sans précédent, et en présentant le commerce équitable comme seule alternative se revendiquant du développement durable qui s'oppose spécifiquement à la crise du coton indienne.

Pour préciser notre recherche, nous avons choisi d'étudier une organisation de producteurs de coton équitable sous projet de contrat de production en Inde. Notre collecte de données repose sur la rédaction d'un journal ethnographique, fruit d'une observation participante au sein de l'organisation, et d'un corpus d'entrevues, menées pour la plupart avec des producteurs de coton de l'organisation.

Il ressort de nos résultats que le commerce équitable ne répond que partiellement à la crise du coton, même jumelé aux pratiques de l'agriculture biologique. Le commerce équitable innove cependant dans le regroupement qu'il impose aux producteurs en une association de type démocratique. Nous concluons que c'est en prenant conscience de cette unité nouvelle que les producteurs de l'association étudiée seront à même de s'émanciper du commerce conventionnel, voire de s'y opposer en développant de nouvelles revendications auprès de leur gouvernement.

MOTS-CLÉS : COMMERCE ÉQUITABLE, DÉVELOPPEMENT, COTON, INDE, PROJET DE CONTRAT DE PRODUCTION.

INTRODUCTION

Depuis sa popularisation à la fin de la seconde guerre mondiale, le concept de développement a été compris sous différentes perspectives pour revêtir aujourd'hui un objectif de durabilité et d'équité, aussi bien sur le plan social, économique, qu'environnemental. Le développement durable, comme on l'appelle désormais, apparaît ainsi, depuis une dizaine d'années, comme le fer de lance de nombreuses organisations internationales, de programmes d'État, d'ONG et d'entreprises du monde entier, et comme la promesse d'un avenir meilleur pour tous, au Nord comme au Sud.

Pourtant, dans sa conception initiale, le développement renvoie essentiellement à un objectif de croissance économique pour se concentrer et se définir à partir des trois moteurs considérés comme à l'origine de l'évolution des sociétés du Nord, soit l'urbanisation, l'industrialisation et l'économie de marché (Favreau, 2004). Au lendemain de la promotion du développement par le président Truman, les sociétés n'ayant pas satisfait à cet idéal, pour la plupart des pays du Sud, apparaissent aux yeux de tous comme des sociétés en retard sur les autres, par définition « sous-développées » et nécessitant le soutien moral et financier du Nord. C'est la raison pour laquelle tous les pays dits « sous-développés » s'empressèrent alors d'adopter une stratégie de développement censée les aider à intégrer l'économie mondiale et à prospérer. Mais, près de cinquante ans plus tard, on constate un renforcement des inégalités entre les pays du Nord et les pays du Sud, ainsi qu'au sein même de ces pays. Les programmes d'ajustement structurel préconisés par la Banque mondiale dans les années 1980, prétendue tentative ultime de développer les pays du Sud à la manière occidentale deviennent unanimement sujets à critiques. En parallèle, on assiste à la dégradation de l'environnement et à la perte de la biodiversité au niveau mondial.

Rapidement, le concept de développement compris en des termes strictement économiques est remis en question, et se voit remplacé par une notion plus inclusive, le développement durable. En pratique cependant, la plupart des pays du Sud sont encore sous ajustement structurel et cherchent avant tout à accroître leurs échanges dans l'idée de faire vivre leurs populations, de rembourser leurs emprunts auprès de la Banque Mondiale et du FMI, et

d'atteindre un seuil de croissance économique stable. Si l'idée d'un développement durable s'avère séduisante et paraît aujourd'hui essentielle à un rééquilibrage des besoins et des aspirations de l'homme au Nord comme au Sud, il semble que son opérationnalisation soit confrontée à plusieurs obstacles, et ce, particulièrement au Sud, dans les pays poursuivant un idéal de développement axé principalement sur une croissance économique (Bélem, 2006).

C'est dans le secteur de l'agriculture, activité essentielle à l'économie de nombreux pays du Sud que la transition du développement au développement durable semble la plus problématique : primordiale, mais aussi difficile à concevoir lorsque placée dans un contexte d'ajustement structurel et une recherche d'intégration à l'économie mondiale.

Le cas particulier du coton en est selon nous un bon exemple. La production de coton contribue indéniablement à la survie de l'économie de nombreux pays dont notamment plusieurs pays d'Afrique, la Chine, le Brésil, le Pérou, l'Inde et le Pakistan. Pourtant, cette activité s'avère problématique pour les milliers de producteurs qui en font leur source principale de revenu. En effet, la production de coton nécessite aujourd'hui une irrigation abondante et l'utilisation excessive d'intrants chimiques dispendieux et néfastes pour l'environnement et les hommes. Par ailleurs, la surproduction mondiale de coton est responsable de la chute du cours du coton et de la baisse des revenus pour les agriculteurs du Sud. En Inde, depuis le début des années 1990, on parle même du suicide de plusieurs milliers de producteurs de coton suite à cette conjoncture difficile. Mais le plus souvent, le gouvernement concerné ne dispose que d'une faible marge de manœuvre pour y remédier.

Il existe plusieurs solutions alternatives à la « crise du coton ». Cependant, bien souvent, ces alternatives ne s'attachent qu'à un aspect particulier de la dite crise, sans chercher à y faire face sur plusieurs fronts ou se limitent à un segment de la population concernée, c'est-à-dire à des agriculteurs disposant déjà de moyens financiers, opérationnels et/ou organisationnels, davantage qu'à des agriculteurs marginalisés. Nous pensons entre autres à la mise en place de banques à faible taux d'intérêt, telles que la *Grameen Bank*, ou encore à l'agriculture biologique, certification alternative qui promeut le respect de l'environnement à travers une série de pratiques agricoles durables. Mais des alternatives qui se revendiquent du développement durable et qui proposent de donner un visage humain au commerce, il n'y en a qu'une : le commerce équitable.

C'est justement au commerce équitable, mouvement phare de l'économie sociale et de la consommation responsable, que nous nous intéresserons dans le cadre de ce mémoire. Plus généralement, nous chercherons à savoir si le commerce équitable peut constituer une réponse durable à la crise du coton. Plus spécifiquement, nous chercherons à voir si le commerce équitable permet comme il le prétend d'émanciper les producteurs qui en adoptent la certification et s'il leur permet d'avoir une meilleure appréciation des règles commerciales qui les affectent pour formuler un discours politique leur permettant de porter leurs revendications auprès de leurs gouvernements. Afin de circonscrire ce vaste objet de recherche, nous avons choisi d'étudier le cas d'une organisation de coton équitable en Inde, pays sous ajustement structurel, second producteur de coton au monde, et témoin du suicide de plusieurs milliers de producteurs de coton et de l'essor du coton génétiquement modifié.

Dans le premier chapitre de ce mémoire, nous nous intéresserons tout d'abord à l'évolution du discours sur le développement, de sa popularisation lors du discours d'investiture du président Truman en 1949 à nos jours. Nous verrons que si le développement durable offre un potentiel de changement des pratiques actuelles vers davantage de durabilité, il doit avant tout être compris à travers le concept de développement. Toutefois, contrairement à celui-ci, il « favorise l'expression de propositions alternatives jusque là inaudibles » (Bélem, 2006, reprenant Godard, 1994).

Puis, dans un deuxième temps, nous nous attacherons à illustrer la façon dont opère aujourd'hui le développement dans les pays sous ajustement structurel. Pour ce faire, nous présenterons l'exemple de la production de coton en Inde. Nous verrons que la production de coton est considérée en Inde comme un moyen de développement depuis la mise en place d'un programme d'ajustement structurel vers la fin des années 1990, mais qu'elle pose plusieurs difficultés aux producteurs qui en font leur principale source de revenu. Après avoir défini le type de développement promu par la production de coton en Inde, nous présenterons la nécessité d'y intégrer des préoccupations d'ordre social et environnemental. Nous exposerons alors la possibilité d'en appeler à des solutions alternatives.

Dans notre second chapitre, nous proposerons le commerce équitable comme réponse à la crise du coton telle que vécue par les producteurs indiens. Après avoir retracé les origines plurielles du mouvement équitable, et présenté son potentiel de transformation à des fins de développement durable, nous présenterons la façon dont il prévoit juguler la crise du coton.

Nous nous intéresserons alors à son fonctionnement général et au système de garantie sur lequel il repose dans le cas de produits labellisés. Ce faisant, nous verrons qu'en théorie, si les principes du commerce équitable destinés aux organisations de petits producteurs apparaissent pertinents à la mise en place de pratiques durables et à l'amenuisement des effets de la crise du coton, ils semblent difficilement réalisables par les producteurs les plus marginalisés, disposant de peu de moyens financiers, opérationnels et organisationnels. Seule la catégorie intitulée « projet de contrat de production », ensemble de critères du commerce équitable destiné aux organisations de producteurs accompagnées moralement et financièrement d'une tierce partie, nous semble constituer une réponse intéressante à cette problématique. C'est dans le cadre de ce concept que nous entrevoyons d'explorer nos questions de recherche, c'est-à-dire le concept de projet de contrat de production permet-il aux producteurs de coton marginalisés d'intégrer le mouvement équitable et de bénéficier de ses retombées sociales, économiques et environnementales ? Le commerce équitable constitue-t-il une réponse à la crise du coton indienne ? Et finalement, permet-il aux producteurs de coton qui en adoptent la certification de s'émanciper du système commercial conventionnel pour éventuellement influencer les politiques commerciales et agricoles de leur gouvernement ?

Dans le troisième chapitre, nous présenterons notre démarche méthodologique. Privilégiant une approche de recherche qualitative, nous avons choisi d'utiliser l'étude de cas comme stratégie de recherche. Après avoir précisé la pertinence de l'étude de cas à nos questions de recherche ainsi que le choix du lieu du déroulement de celle-ci, nous discuterons des deux outils de collecte et d'analyse de données que nous avons utilisés : l'observation participante, dans le cadre de laquelle nous avons élaboré un journal ethnographique et une monographie de l'organisation à l'étude, puis de multiples entrevues qui ont donné lieu à la formation d'un corpus et à une analyse des représentations sociales de la population à l'étude. Enfin, nous discuterons de la validité de nos résultats.

Le quatrième chapitre de ce mémoire constitue la première partie de nos résultats de terrain : il s'agit de la monographie de l'organisation étudiée dans le cadre de notre recherche. Nous y relaterons le profil général de l'organisation *Agrocel Pure and Fair Cotton Grower's Association* et de son entreprise porteuse Agrocel, ainsi que la façon dont s'opérationnalisent sur le terrain les principes du commerce équitable, et la façon dont ils contribuent à

l'amélioration des conditions de vie des producteurs de l'organisation et de leurs communautés. Nous discutons finalement des impacts observés et des enjeux qui ressortent de cette présentation.

Dans le cinquième chapitre de ce mémoire qui constitue le second volet de nos résultats, nous présenterons le discours des producteurs de coton de l'organisation. Les impacts du commerce équitable et les enjeux soulevés lors du chapitre précédent seront explicités et nuancés en fonction de 15 codes regroupés en six familles de codes : il s'agit des familles « acteurs immédiats », « acteurs distants », « culture du coton », « certifications », enjeux économiques » et « enjeux organisationnels ».

Enfin, dans notre sixième et dernier chapitre, nous répondrons à nos questions de recherche. Dans l'organisation étudiée, si le commerce équitable participe à la diminution des effets de la crise du coton, il ne peut être considéré comme une alternative durable visant sa dissolution. Par ailleurs, afin d'être efficaces, les principes du commerce équitable doivent être accompagnés des pratiques de l'agriculture biologique et des conseils d'une entreprise soutenant les producteurs dans leurs efforts. Le commerce équitable ne permet pas encore aux producteurs de coton équitable de l'organisation de s'émanciper du système commercial conventionnel en ce qui a trait au coton ou de développer un discours politique susceptible d'influencer les politiques commerciales actuelles de leur gouvernement pour que celui-ci se préoccupe davantage de ses agriculteurs et de son environnement. Toutefois, le commerce équitable innove dans le premier principe qu'il met de l'avant, celui du regroupement des producteurs en une organisation démocratique. Lorsque l'association sera autonome et que les producteurs qui en font partie se considéreront comme des acteurs de changement davantage que comme des témoins de changement, nous pensons qu'ils seront en mesure de prendre leur avenir en main, peut-être en portant leurs revendications auprès de leur gouvernement. Alors, il sera possible de dire que le commerce équitable leur en aura donné les moyens.

CHAPITRE I

LA PRODUCTION DE COTON EN INDE COMME MOYEN DE DEVELOPPEMENT

Introduction

L'objectif de ce chapitre est de saisir la façon dont le changement de discours entourant le concept de développement s'effectue dans un contexte d'ajustement structurel et une recherche d'intégration à l'économie mondiale. Dans un premier temps, nous nous attacherons à retracer les principales théories du développement. Puis, afin de voir comment les théories du développement ont été appliquées dans le cas d'un pays dit « sous-développé », puis sous ajustement structurel, nous présenterons une esquisse du fonctionnement de l'industrie cotonnière en Inde depuis l'ouverture du pays aux exportations. Enfin, en guise de conclusion, nous discuterons de l'industrie cotonnière indienne selon les différentes acceptations du développement.

Section I L'évolution du discours sur le développement

Selon plusieurs auteurs, la popularisation du concept de développement remonte à la fin de la seconde guerre mondiale, lorsque le président américain Truman, en 1949, propose dans son discours d'investiture de faire partager les acquis scientifiques et industriels de l'Amérique avec les régions du monde « sous-développées ».

Bien que le développement soit envisagé sous un angle économique et social depuis la parution de *l'Origine des espèces* en 1859, c'est la première fois que le terme « sous-développé » est utilisé dans un texte destiné à une pareille diffusion comme synonyme de « régions économiquement arriérées » pour caractériser des sociétés humaines. Dès lors, « sur les scènes politiques importantes, surgissait une nouvelle conception du monde selon laquelle tous les peuples de la terre doivent suivre la même voie et aspirer à un but unique : le développement » (Sachs, 1996, in Tremblay, 1999, p. 8). En outre, c'est la première fois qu'on attribue au développement un sens transitif: « il ne s'agit plus seulement de constater

que les choses 'se développent', on pourra désormais 'développer' » (Rist, 2001, p.122). Ainsi fut mis de l'avant le modèle qu'avait suivi l'Europe aux XVIII^e et XIX^e siècles et qui renvoie à l'idée que « la modernité, résultat du progrès, c'est la promesse d'un monde meilleur » (Nahavandi, 2005, p.34). Cette conception du développement fut appuyée dans les années 1960 par les théories de la modernisation, lesquelles ont largement influencé les stratégies de développement qu'empruntèrent les pays émergents à l'issue des indépendances.

1.1 Les théories de la modernisation

D'après les tenants des théories de la modernisation, le « sous-développement » est le retard qui caractérise certaines sociétés par rapport à d'autres, considérées comme développées. Inspirées de la sociologie traditionnelle d'Auguste Comte et de la vision organiciste des évolutionnistes du XIX^e siècle, ces théories présentent le développement comme le fruit de la modernisation, c'est-à-dire, selon Moore « une transformation totale des sociétés traditionnelles ou pré-modernes, en des sociétés adoptant les types de technologies et l'organisation sociale caractérisant les nations avancées, économiquement prospères et politiquement stables du monde occidental » (Moore dans Nahavandi, 2005, p.75). Parmi les nombreuses théories promouvant la modernisation comme vecteur du développement, la vision de l'économiste Walt Whitman Rostow exprimée dans *The Stages of Economic Growth : A Non-Communist Manifesto* demeure la plus représentative. En soutenant que la croissance économique est un processus uniforme et universel, il définit cinq étapes que chaque société est amenée à suivre au cours de son développement, allant de la société traditionnelle à la société de consommation de masse.

En bref, souligne Favreau, pour Rostow « le développement se concentre et se définit à partir de trois moteurs soit l'urbanisation, l'industrialisation et l'économie de marché, trois moteurs qui seraient à l'origine du développement des sociétés du Nord à partir du XIX^e siècle » (2004, p. 5). Sur le plan de l'action, c'est autour de ces trois éléments qu'ont été élaborées dans les années 1960 les stratégies de développement de la plupart des pays nouvellement indépendants. Ceci s'est traduit au niveau interne par un fort interventionnisme étatique dans la gestion des infrastructures et des capitaux afin de permettre une meilleure allocation des ressources du fait de l'imperfection des lois du marché (Assidon, 2002).

Au niveau externe, selon la théorie des échanges de Ricardo,¹ furent préconisées des politiques de laisser-faire (Bélem, 2006).

Bien sûr, afin de promouvoir le processus d'industrialisation dans le monde en développement, les puissances occidentales s'engagèrent à offrir leur aide aux pays émergents. Si le discours du président Truman donna lieu au lancement la même année du « Programme élargi d'assistance technique » par les Nations Unies, l'adoption de l'*Act for international development* par le Congrès américain et la création du comité des territoires d'Outre-mer par l'Organisation européenne de coopération économique, le financement du développement² atteint toute son ampleur dans les années 1960, lorsque la lutte contre le communisme devint un enjeu décisif sur la scène internationale. « Le libre-échange [devint] [...] alors l'un des dogmes de la vie économique du monde libre. L'après-guerre est marqué par une volonté générale de liberté des échanges » (De Solages, 1992, p. 31). En 1947 est institué le GATT, l'ancêtre de l'OMC, alors ratifié par 88 pays.

Si les théories de la modernisation se sont penchées sur les moyens de faire rattraper leur retard aux pays émergents, la question de la redistribution du produit national entre les membres de la société fut rapidement écartée du fait de la consécration de l'hypothèse de la courbe en U inversé de Kuznets en 1955. Selon cette approche, une redistribution fortement inégale du produit national est nécessaire à l'épargne et à l'investissement des mieux lotis afin d'engendrer plus tard des retombées pour l'ensemble de la population. De même, selon cette théorie, certains secteurs sont privilégiés tels que l'extraction minérale, car selon Murphy, d'un point de vue économique, il s'agit d'un capital naturel à même de produire une richesse pouvant être consommée ou réinvestie dans d'autres domaines (Murphy et al, 1989 dans Bélem, 2006); « Plusieurs pays en développement adopteront ainsi le pari de l'industrialisation, laissant au mécanisme des retombées, le soin de redistribuer les bénéfices de la croissance aux pauvres » (Bélem, 2006, p.3).

¹ Selon la théorie des échanges de Ricardo, l'insertion des pays non industrialisés à l'économie mondiale permet d'assurer une transmission spontanée de la croissance à travers une répartition naturellement juste des ressources entre les États.

² Le financement du développement se fit en deux étapes : le transfert de technologies et l'avance de capitaux, par l'aide bilatérale publique et privée, et par l'aide multilatérale.

1.2 Les théories de la dépendance

Les théories de la dépendance, à travers les nombreuses perspectives qui les caractérisent cherchent en quelque sorte à répondre aux insuffisances des théories de la modernisation. Ici, il est inutile d'attendre que les sociétés du Tiers-monde passent par les mêmes stades de développement que les sociétés industrialisées, ou que le soutien de la bourgeoisie naissante favorise l'expansion capitaliste et la révolution démocratique bourgeoise (Frank, 1972). La capacité même du système international à bénéficier aux pays pauvres au même titre qu'aux pays du Nord est remise en question. Alors que les théoriciens de la modernisation célébraient l'essor du capitalisme, les tenants de l'approche radicale, même s'ils observent parfois une légère croissance des richesses et des forces productives des sociétés en voie de développement soutiennent qu'il est porteur d'inégalités et donc inopérant dans le cadre du développement des pays du Sud.

En s'inspirant des théories marxistes sur l'impérialisme, les radicaux proposent une réflexion et une réinterprétation des relations coloniales préexistantes en postulant que les pays du Sud se trouvent dans une situation de blocage et une relation de dépendance économique vis-à-vis des pays du Nord depuis la colonisation. Le « sous-développement » n'apparaît donc plus comme une étape dans l'évolution des sociétés, mais comme le résultat direct de l'expansion du capitalisme, c'est-à-dire comme un produit de l'histoire que les pays développés n'ont pas connu. Si la colonisation a permis l'instauration d'une relation inégale entre le centre et sa périphérie, ce sont principalement les échanges commerciaux, les institutions dominantes et la technologie qui entretiennent aujourd'hui cette relation. Ainsi, le changement de structures économique et technologique préconisé dans les théories de la modernisation ne fait qu'accroître les différences qui séparent les pays du Nord des pays du Sud.

C'est en ce sens que Samir Amin en vient à montrer que l'ordre international se brise non pas à partir de son centre, mais à partir de sa périphérie. Pour l'auteur en effet, la transition à l'économie capitaliste des périphéries, c'est-à-dire celle des pays en voie de développement est fondamentalement différente de celle de la transition au capitalisme central (Dussault, 1976). L'auteur montre que certains phénomènes issus de l'expansion du capitalisme dans les périphéries n'en permettent pas le fonctionnement comme dans le centre, et contribuent à accroître la dépendance technologique, commerciale et financière des pays du Sud envers les pays du Nord (Favreau, 2004; Navahandi, 2005). C'est en fait dans la notion d'échange

inégal élaborée par Emmanuel que Amin, tout comme de nombreux auteurs radicaux, ancre ces phénomènes. Pour le fondateur du concept, les échanges commerciaux sont l'un des éléments de l'exploitation des pays en voie de développement car ils sont inégaux³.

Comme Emmanuel, Favreau considère l'échange inégal comme l'un des éléments du blocage des pays en voie de développement. Parmi ces éléments, on dénonce le pillage du Tiers-monde et l'entretien de liens de dépendance économique après les indépendances politiques depuis la colonisation; l'échange inégal entre le Nord et le Sud, soit une détérioration des termes de l'échange de services et de marchandises; la crise de l'endettement des pays du Sud envers les institutions bancaires du Nord (la crise draine aussi vers le Nord les flux financiers car le paiement des intérêts et des charges de la dette extérieure remonte des pays du Sud vers le Nord); le renforcement de la position des nouvelles couches dirigeantes du Sud, c'est-à-dire que les élites locales s'enrichissent au détriment de leur société et placent leur capital dans les pays du Nord au lieu de l'investir au Sud (Favreau, 2004).

C'est dans ce contexte que les radicaux dénoncent l'aide préconisée par les libéraux ainsi que l'implantation de multinationales dans les pays du Tiers-monde. Celles-ci ne font qu'amplifier la dépendance des pays du Sud et ne profitent bien souvent qu'à renforcer la domination des classes au pouvoir à l'interne. Afin de sortir de la crise, Frank propose une révolution socialiste, car pour l'auteur, ce sont les masses populaires qui doivent prendre leur histoire en main : « Plutôt que de tailler un nouvel habit pour l'empereur, ces peuples devront le détrôner et penser à se vêtir eux-mêmes » (Frank, 1972, p.101). Mais pour Amin, la dépendance est telle que les bases nécessaires à un départ autonome ne sont pas encore suffisamment marquées dans les pays en voie de développement. Il conviendrait donc pour les sociétés du Tiers-monde de rompre avec l'ordre économique mondial, ce que l'auteur appelle la déconnexion, et de reconfigurer à leur avantage leurs structures internes. Amin soutient en effet l'idée que « la domination externe est relayée par une domination interne et que les classes (ou les alliances de classes) au pouvoir changent en fonction de la structure interne de l'économie » (Rist, 2001, p. 187-188). Il s'agirait dès lors de se retirer de la division internationale du travail pour accéder à l'autonomie nationale (Amin, 1988).

³ Il y a échange inégal lorsque le travail incorporé dans les biens échangés, à qualification égale, n'est pas rémunéré de la même façon (Nahavandi, 2005).

Celle-ci serait possible en misant sur l'accumulation de capital à partir d'un surplus agricole; l'utilisation de ce surplus pour l'industrialisation; la planification par l'État des activités économiques stratégiques pour coordonner l'ensemble des secteurs; le soutien moral d'une aide étrangère qui puisse laisser suffisamment de manœuvre, soit tabler sur la concurrence des deux blocs (Favreau, 2004).

On réalise aisément que ces théories n'aient pas trouvé écho chez les dirigeants occidentaux, mais qu'elles aient influencé nombre de partis politiques et de groupes de pression, notamment dans les pays du Sud. Toutefois, avec l'implosion du bloc socialiste, « le Sud n'a plus guère eu de possibilité de constituer une grande région de la planète pouvant participer d'un même combat universel parce qu'il a lui-même éclaté » (Favreau, 2004, p. 7). Par ailleurs, comme le souligne Nahavandi, « ces théories considèrent trop souvent la dépendance comme une structure internationale déterminante plutôt que comme un ensemble de contraintes parmi lesquelles il existe une marge de manœuvre et de choix » (2005, p. 95). Ainsi, ces théories n'offrent aucune alternative concrète à la situation qu'elles décrivent, si ce n'est la révolution socialiste. Enfin, en ce qui concerne la définition même du développement, So (1990) ajoute que l'approche radicale, en qualifiant la dépendance de phénomène global manque de prendre en compte les différences existant entre les nations périphériques, et reproduit la même erreur que les théories de la modernisation. Comme elles, poursuit Nahavandi, l'approche radicale ne remet pas en cause la croissance et l'industrialisation comme objectifs ultimes, seuls les moyens présentés diffèrent : le développement est considéré comme bloqué et il demeure davantage souhaitable que le sous-développement. C'est en empruntant à ces deux approches, sous un angle novateur, que les théories néo-institutionnelles évaluent la question du développement.

1.3 Les théories néo-institutionnelles

Les théories néo-institutionnelles sont le fruit de l'expérience pratique des tenants des théories de la dépendance, basée sur une observation critique du processus de développement à travers les organisations internationales. Ces théories présentent ainsi des propositions visant à guider les pays en voie de développement dans leur processus d'industrialisation. Tout en reconnaissant certaines améliorations sur les plans du niveau de vie, de l'éducation et de la santé dans les pays en voie de développement, ce courant de pensée rejette l'idée selon

laquelle la croissance économique et l'expansion capitaliste y ont réduit la pauvreté. Car pour les tenants de ce courant de pensée très diversifié, la pauvreté demeure l'enjeu le plus sérieux : « le développement signifie le processus grâce auquel on s'éloigne du sous-développement, on s'éloigne de la pauvreté » (Myrdal dans Nahavandi, 2005, p. 98-99). Ici, la prétendue neutralité de l'analyse néo-classique est remise en question car elle ne fait que servir les intérêts politiques de l'Occident en permettant de maintenir la dépendance des pays en voie de développement vis-à-vis des pays industrialisés (Nahavandi, 2005, p. 98). En rejetant la généralisation sur laquelle s'appuient les néoclassiques et les dépendantistes, l'approche néo-institutionnelle préconise ainsi une forte intervention de l'État et l'adoption de mesures particulières afin d'enrayer les problèmes spécifiques du monde en développement. L'objectif est désormais de réduire les inégalités, ce qui implique l'augmentation des salaires, de la demande et de la production, ainsi que la redistribution des richesses dans des projets agricoles et d'éducation. Les tenants de cette approche encouragent ainsi la croissance conditionnelle, les investissements dans l'agriculture et le capital humain, et la priorité à l'emploi (Idem, p. 100). Ici, les pays en voie de développement doivent nécessairement intégrer l'économie mondiale, mais pas n'importe comment : en orientant l'aide préconisée vers le secteur rural par l'entremise de la solidarité et de programmes de coopération. Enfin, on envisage pour la première fois un développement économique à visage humain. Plusieurs visions se traduisent alors en propositions : nous retenons celles de la CEPAL, Perroux et Myrdal.

Dans un premier temps, en se basant sur le cas de l'Amérique latine, la CEPAL, coordonnée par l'économiste Raúl Prebisch, montre que la concentration des avancées technologiques dans les pays industrialisés conduit à la détérioration des termes de l'échange touchant les produits primaires dans les pays de la périphérie. Amin évoquait déjà ce phénomène comme étant l'un des éléments du blocage et de la dépendance centre/périphérie :

La domination technologique permet d'accélérer le reflux de profits de la périphérie vers le centre et les pays non-développés deviennent les fournisseurs de capitaux, incitant les formations centrales à se spécialiser davantage dans des branches nouvelles. La périphérie [...] serait possiblement amenée à se spécialiser dans la production industrielle classique, ce qui favoriserait une nouvelle spécialisation inégale et donnerait un second souffle au développement inégal du système mondial (Dussault, 1976, p. 139).

Ces économistes concluent donc à la nécessité d'une politique d'industrialisation spécifique : il ne faut pas spécialiser la périphérie dans son rôle d'exportateur de matières premières, mais plutôt remplacer progressivement les importations par une production locale commençant par les industries les plus simples vers les industries les plus complexes (Nahavandi, 2005, p. 98 et p. 177). Il s'agit de la stratégie d'industrialisation par substitution aux importations, stratégie qui sera présentée dans les années 1970 comme la mesure à suivre pour sortir du sous-développement dans de nombreux pays.

Mais d'autres visions allaient nourrir les discussions à venir sur le développement en apportant un regard nouveau sur la place de l'humain au centre des débats sur le développement; tel est le cas de Perroux et Myrdal.

Pour Perroux, le développement est le fruit de changements à l'intérieur même des institutions. Le développement, pour l'auteur, devient « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global » (In Rist, 2001, p. 172). Les programmes de développement des gouvernements des pays du Tiers-monde et les grandes institutions internationales doivent prendre en compte l'inégalité des acteurs en misant sur la coopération et en plaçant l'être humain au centre de leurs priorités : « le développement suppose le déploiement de l'activité des hommes à l'égard des hommes par l'échange de biens et services, et par l'échange d'informations et de symboles » (Perroux in Nahavandi, 2005, p. 99).

Myrdal, pour sa part, considère les structures sociales et politiques des nations comme un potentiel frein à la réussite des stratégies de développement : « pour préparer la voie du développement économique, ces pays ont besoin de réformes initiales massives de leurs structures sociales, sans ces réformes, il n'y aura ni intégration nationale, ni développement économique » (Myrdal in Nahavandi, 2005, p. 100).

L'auteur rejoint Perroux dans sa vision du développement humain : en démontrant que le PNB d'un pays peut avoir doublé sans que la pauvreté ait été réduite, il soutient la nécessité de dissocier la croissance économique du développement. C'est pourquoi il prône la planification centralisée. Son argument sera repris dans les années 1970 par les critiques de la croissance par l'industrialisation. On établira alors qu'une stratégie de développement

industriel urbain qui néglige la majorité rurale ne peut avoir d'incidence sur le problème de la pauvreté (Lipton in Nahavandi, 2005, p. 100).

Dans l'ensemble, ces théories seront critiquées par les radicaux car elles préconisent une intégration des pays en voie de développement à l'économie mondiale et voient le développement en termes d'accumulation de capital et de progrès technique. Pourtant, ces théories intègrent pour la première fois des facteurs sociaux au développement et prennent en compte la dépendance existant entre le centre et les différents pays de la périphérie. Après leur affiliation aux organisations officielles de développement, c'est cet apport novateur qui leur apportera une certaine légitimité auprès des pays en voie de développement lorsque ceux-ci seront amenés à définir ou redéfinir leur propre politique de développement.

1.4 L'approche des besoins essentiels

Si, dans les années 1960, le développement n'était considéré que sous un angle économique, il fut l'objet, dans les années 1970, de nouvelles représentations : graduellement, le développement devint à la fois économique et social (Esteva, 1992). « Le fait que le développement laisse derrière lui, ou en un sens crée des zones importantes de pauvreté, de stagnation, de marginalité et une exclusion du progrès social et économique [...] [était devenu] trop évident et trop urgent pour être négligé » (Rapport des Nations Unies, 1971, in Sachs, 1992, p. 13). D'après Zaccaï, c'est dans le Rapport *U Thant* que l'on remarque au niveau institutionnel la première évolution conceptuelle du développement depuis le discours du président Truman. Il y est stipulé que le développement « n'est pas simplement synonyme de croissance économique. C'est une croissance économique accompagnée de transformations » (Rapport U Thant, Décennie des Nations Unies pour le développement (ONU), 1962, in Zaccaï, 2002, p. 76). Comme le constate Esteva, ces préoccupations sont ensuite illustrées dans la création en 1963 de l'Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social. Mais ce n'est qu'en 1974, dans la Déclaration de Cocoyoc, que l'on donne un sens aux « transformations » évoquées plus haut. Il y transparait en effet que le but du développement ne devrait pas être de développer des choses, mais des hommes. « Un processus de croissance, s'il ne permet pas d'assouvir les besoins d'une population, ou pire,

s'il va à leur rencontre, est un travestissement de l'idée de développement⁴ ». La déclaration ajoute que le développement nécessite des changements économiques, sociaux et politiques fondamentaux, et reconnaît le besoin des peuples à préserver leur diversité culturelle et à choisir le chemin qui les y conduira. Mais pour la première fois, il est aussi question dans cette déclaration de la notion de « besoins fondamentaux », et de la finitude des ressources. Les signataires de la déclaration reconnaissent en effet « les menaces qui pèsent sur les limites internes (*inner limits*) constituées par les besoins de l'homme et les limites externes (*outer limits*) des ressources physiques de la planète. Les besoins dont il est question incluent aussi les « droits fondamentaux de l'homme » (In Zaccai, 2002, p. 105).

En juin 1976, lors de la Conférence mondiale de l'emploi organisée par l'OIT, fut adoptée l'approche des besoins fondamentaux dont l'objectif était d'atteindre un minimum standard des conditions de vie avant la fin du siècle. Deux éléments sont ici considérés : le minimum de ce qui est nécessaire à une famille au titre de consommation individuelle, et les services de base fournis et utilisés par la collectivité dans son ensemble. La Banque mondiale, pour sa part, en vient à conclure que les couches les plus pauvres de la population doivent recevoir une attention spécifique, car les avantages de la croissance économique, suite à des ingérences politiques, les atteignent difficilement dans les pays en développement. Zaccai souligne que c'est à partir de cet instant que l'on attribue aux professionnels des ONG de plus en plus de missions à cet égard et les apports financiers consécutifs, plutôt qu'aux gouvernements - les ONG étant perçues comme plus aptes à la mobilisation locale que les bureaucrates de fauteuil (2002, p. 106).

En parallèle, l'UNESCO fit la promotion du concept de « développement endogène » qui, pendant plusieurs années, fit l'unanimité auprès des organisations de développement. Pourtant, comme l'écrit Esteva, le concept entrainait en contradiction avec l'idée même de développement, car la création d'un développement particulier à chaque État rendait impossible l'imposition d'un modèle de développement unique sur le monde (in Sachs, 1992, p. 16). Rahnema tient un discours similaire à propos du concept de participation. Si l'idée de faire intervenir les populations dans leurs processus de développement était alors incontournable au sein des ONG autant que dans les discours issus des organisations internationales de développement, sur le plan des résultats, aucune corrélation n'avait été

⁴Traduction libre.

relevée entre la participation des populations à leur développement et leur renforcement des capacités. Au contraire, en insinuant que les populations visées n'avaient aucun pouvoir, aucune autonomie ou du moins pas à la manière occidentale, les actions entreprises dans le cadre de projets de renforcement des capacités ont souvent entraîné une dévaluation de la part de ces populations pour leurs valeurs traditionnelles et suscité davantage de dépendance pour les agents de changement qu'une véritable autonomie des populations. Pour Rahnema, la promotion de la participation servait avant tout à apporter une légitimité nouvelle au concept de développement (In Sachs, 1992, p. 122).

Pourtant, malgré la redéfinition graduelle du développement, l'attention jusqu'ici portée aux problèmes de pauvreté et à la question des besoins essentiels fut bientôt détournée en faveur de la résolution de problèmes de stabilisation macro-économique (Bélem, 2006, p. 4). Comme le montre Zaccai, le choc pétrolier de 1973, la chute des prix des matières premières et l'incapacité des pays en développement à rembourser leurs dettes entraîna la mise en place par le FMI dans les années 1980-90 de plans d'ajustement structurels qui se traduit par une compression des budgets des États, en portant atteinte à la réalisation des objectifs de développement humain précédemment cités. Ainsi le développement entraîna dans une impasse, qui valu aux années 1980 l'attribut de « décennie perdue ». Mais pour les critiques du développement, notamment le mouvement écologiste, le débat s'intensifia.

1.5 Le développement durable

La question de la finitude des ressources naturelles avait été mise de l'avant, dès 1972, dans le rapport du Club de Rome intitulé *Les limites de la croissance*, puis reprise dans la déclaration de Cocoyoc en 1974 afin d'introduire la notion de besoins fondamentaux. Rapidement, l'impact de l'activité industrielle sur l'environnement devient une préoccupation importante des ONG et des organisations internationales de développement, d'autant plus que la population, au niveau mondial, connaît une croissance sans précédent.

Ainsi, à partir des années 1980, le modèle de développement industriel prôné par les tenants de la modernisation commença à faire l'objet de critiques non seulement sur le plan économique et social, mais aussi sur le plan environnemental. Au Nord comme au Sud, il s'agit alors d'envisager les contours d'une autre mondialisation, plus respectueuse des

hommes et de la nature. C'est dans ce contexte qu'apparaît le concept de développement durable (Gendron, 2006).

C'est au Rapport Brundtland que l'on doit la définition la plus citée du développement durable. Il s'agit d'un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures de répondre aux leurs » (Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement, 1987, p. 51). Dans le texte, cette définition se poursuit ainsi :

Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de 'besoins' et, plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale font peser sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir (Idem).

Puis, plus loin, le Rapport propose une définition intégrée du concept. Le développement durable est envisagé comme :

Un processus de transformation dans lequel l'exploitation des ressources, la direction des investissements, l'orientation des techniques et les changements institutionnels se font de manière harmonieuse et renforcent le potentiel présent et à venir permettant de mieux répondre aux besoins et aspirations de l'humanité (CMED, 1987, p. 55).

Selon cet ensemble de définitions, on peut concéder au développement durable plusieurs caractéristiques : dans un premier temps, le concept reconnaît la finitude des ressources naturelles et promeut la protection de l'environnement. C'est la raison pour laquelle le développement durable se présente comme un projet mondial qui réunit aussi bien les pays en voie de développement, critiqués pour leurs taux démographiques importants, que les pays industrialisés, dont le taux de consommation est surélevé. En outre, le concept cherche à intégrer les différentes composantes du développement en privilégiant une approche centrée sur l'humain, c'est-à-dire en visant la satisfaction des besoins essentiels de tous. Comme le souligne Bélem, le Rapport insinue que la pauvreté cause la dégradation environnementale⁵, et que son élimination, à travers le maintien de la croissance, pourrait permettre une prise en compte plus systématique des problématiques environnementales, au Nord comme au Sud (2006). Ainsi le rapport indique que « sur le plan démographique ou celui de l'exploitation

⁵De nombreux auteurs ont cependant montré que ce n'est pas la pauvreté qui entraîne la dégradation environnementale mais l'inégale répartition des ressources au sein de la population qui conduit à leur usage inadéquat ou excessif (Bélem, 2006, p. 4).

des ressources, il n'existe pas de limite fixe dont le dépassement signifierait la catastrophe écologique » (CMED, 1987, p. 55).

Face à la crise environnementale actuelle, le Rapport ne remet donc pas vraiment en cause le modèle de croissance industrielle pourtant violemment critiqué depuis *Les limites de la croissance* (1972). Ainsi, le développement durable ne répond pas directement aux critiques qui ont suscité son émergence en tant que concept. Par contre, comme le montre Mormont dans la préface de l'ouvrage d'Edwin Zaccai, le concept de développement durable peut constituer une ressource pour l'action : « Ce qui peut changer avec le développement durable, [par rapport à la dimension linéaire du sous-développement vers le développement] c'est en effet notre relation au temps et à l'espace, notre manière de paramétrer le monde dans lequel nous vivons » (In Zaccai, 2002, p. 14).

Pour Zaccai, le concept de développement durable tel qu'inscrit dans le Rapport Brundtland doit être envisagé dans le sens d'une recherche de compromis entre les pays industrialisés et ceux en voie de le devenir. Bien sur, indique Bélem, si l'idée du développement durable est acceptée par tous, ce qui est dû d'après plusieurs auteurs au fait qu'il s'agisse d'un concept extrêmement vague, elle entraîne également différentes interprétations selon les acteurs qui s'en emparent. Ainsi, ce compromis peut faire l'objet de nombreuses dissensions, dépendamment des intérêts et des points de vue mis de l'avant (Bélem, 2006, p. 4). Selon Gendron et Revéret (2000), il existe trois interprétations du développement durable: la croissance durable (la croissance est nécessaire pour résoudre les problèmes environnementaux), l'intégration de l'économie et de l'environnement (pour une efficacité économique tout en protégeant l'environnement), et l'intégration de l'économie, de l'environnement et de la société (à travers l'équité sociale). Cette dernière perspective, initiée par l'UICN et reprise par les institutions internationales est qualifiée de progressiste. Pourtant, même si elle s'avère plus intégrative que les précédentes, elle couve elle aussi de potentielles dissensions selon la façon dont sont hiérarchisés les trois pôles. Comme le montrent Gendron et Revéret, l'harmonisation des aspects économique, social et environnemental peut être confrontée à la valorisation de l'un d'entre eux au détriment des deux autres. Ainsi, pour les auteurs, afin de dépasser son statut de slogan, le développement durable doit être compris comme un agencement hiérarchisé des pôles économique, environnemental et social où le développement social est envisagé comme un objectif,

l'économie comme un moyen et l'intégrité écologique comme une condition, l'équité étant à la fois un moyen, une condition et une fin du développement durable (2000).

L'intégration des trois pôles du développement durable au niveau de la conception et de l'action dépend de la participation des acteurs qui les défendent. Ainsi, l'indétermination qui caractérise la hiérarchisation de ces pôles ouvre un espace de négociation visant à définir, continuellement, la signification et l'opérationnalisation du développement durable.

En d'autres termes, « la situation d'équilibre » entre les trois pôles et donc le contenu opérationnel du développement durable dépend des rapports de force entre acteurs (Bélem, 2006, p. 5). De telle sorte que le développement durable n'est plus une fin en soi, il devient un construit favorisant l'expression de nouvelles alternatives jusque là inaudibles (Idem, reprenant Godard, 1994).

Comme le suggère Bélem, cette ouverture est tout à fait à propos dans le contexte des pays en développement dont les modalités de développement ont été définies par les programmes d'ajustements structurels, selon un modèle qui favorise la libéralisation des économies et leur intégration à l'économie mondiale, parallèlement à une redéfinition du rôle de l'État (2006). Plus particulièrement dans le cas de modèles de croissance basés sur l'exploitation de ressources minérales dont les impacts sociaux et environnementaux sont immenses, la poursuite d'un développement durable y représente un défi de taille (Idem, p.6). C'est ce que nous tenterons d'illustrer dans la prochaine section de ce chapitre à travers l'exemple de la production de coton en Inde.

Section II La production de coton en Inde

1.1 Mise en contexte

1.1.1 L'Inde et l'industrie du coton

L'Inde, qui cultive du coton depuis plus de cinq mille ans, voit naître son industrie textile au courant du XIX^{ème} siècle, au moment où entrent au pays les métiers à tisser automatiques. Avec la guerre de Sécession, l'Inde devient le premier fournisseur de coton brut de l'empire britannique. Puis, à l'initiative d'entrepreneurs locaux, des usines textiles sont créées dans le Nord du pays pour constituer, jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, l'un des quatre

secteurs modernes les plus solides de l'Inde. Le coton est alors produit en grandes quantités, afin de répondre à la demande locale et européenne. Mais, comme le montre Pouchepadas, « dès la fin de 1920, l'expansion se ralentit fortement, car la concurrence européenne reparait dans toute sa vigueur » (1975, in Lévy, 1991, p. 99). Peu à peu, le marché anglais envahit l'Inde de ses produits en appliquant des droits de douane prohibitifs sur les produits importés. L'industrie textile apparut dès lors comme une entrave au développement et au désir d'indépendance de l'Inde : c'est ainsi que le Mahatma Gandhi, en reprenant la doctrine *Swadeshi* (mon propre pays) dans sa campagne de désobéissance civile de 1920 invita au boycott des produits étrangers, au retour aux méthodes de filage traditionnelles, et à l'intervention de l'État dans le développement de l'industrie. Si le rouet devint à ce moment précis le symbole de la lutte contre le monopole des grandes usines de Manchester et plus tard celui de la nation indienne, la seconde guerre mondiale vint relancer l'industrie textile indienne: les importations de produits étrangers chutèrent, ce qui permit aux industries indiennes de contrôler le marché interne. Aussi, ne faisant plus l'objet de la concurrence du Japon et du Lancashire dont les usines furent détruites, la production cotonnière indienne augmenta de 30% entre 1939 et 1942-43. Néanmoins, la Partition⁶ allait porter un coup fatal à l'industrie textile indienne : alors que 98% des filatures de coton et la totalité des filatures de jute étaient situées en Inde, 81% des fibres de jute et 40% des fibres de coton provenaient avant l'indépendance des territoires qui constituent aujourd'hui le Pakistan (Boquérat, 1997, p. 18).

Lorsque l'indépendance de l'Inde fut prononcée en 1947, le gouvernement opta pour une stratégie de développement socialiste basée sur une économie mixte et un fort interventionnisme étatique. En vertu du principe d'autonomie prioritaire, le pays souhaitait accéder à une industrialisation rapide en développant une industrie de base de substitution des importations. Pour ce faire, le pays délaisse le secteur agricole, pour se lancer dans le stalinisme industriel et accroître la part du secteur public. Ainsi, l'industrie textile est mise de

⁶ Le terme « Partition » fait référence à la division de l'Inde en janvier 1947, au moment de son indépendance, en trois unités (l'Inde, le Pakistan occidental (le Pakistan actuel) et le Pakistan oriental (le Bangladesh). Le partage de l'Inde se fit dans l'objectif d'octroyer une patrie à la communauté musulmane de l'Inde, et une autre à la communauté hindoue. Il se fit de façon arbitraire, sans lien avec la géographie ou les attaches culturelles des communautés depuis des générations, ce qui provoqua de violents affrontements entre les communautés religieuses, et la migration forcée de milliers de familles.

côté, et la production de coton limitée à servir les usines rescapées de la planification gouvernementale.

1.1.2 La révolution verte

Dès 1967, en vue de regagner sa souveraineté alimentaire, l'Inde adopte les solutions proposées dans un rapport de la Fondation Ford où sont présentés les résultats d'une étude sur des variétés de graines de blé et de riz à haut rendement provenant du Mexique et des Philippines (McHattie, 2000, p. 64). L'Inde entre alors dans une série de réformes agraires drastiques qui s'étendra jusqu'en 1975 : la révolution verte.

Si l'agriculture traditionnelle reposait depuis plusieurs millénaires sur des valeurs familiales et des méthodes simples telles que la récolte manuelle des semences, l'utilisation d'outils faits à la main, la fabrication d'engrais naturels, l'irrigation par l'eau de pluie ou l'emploi de buffles pour le labour des terres, la révolution verte vint tout bouleverser. Dorénavant, les producteurs devaient produire plus, employer du personnel, et compter sur l'utilisation de semences à haut rendement, d'engrais chimiques, de pesticides, d'un système d'irrigation moderne, d'un calendrier des cultures, d'une machinerie lourde. Par conséquent, ils devaient s'attendre à des coûts de production élevés, aux emprunts consécutifs qu'ils allaient devoir obtenir au prix de taux d'intérêts dépassant toute logique, à l'absence de moyens d'entreposage dans les villages, et à des problèmes environnementaux tels que la perte de fertilité du sol et l'utilisation à outrance de pompes d'irrigation qui allaient résulter dans la diminution de la nappe phréatique et des réserves d'eau potable (Dasgupta, 1977, in McHattie, 2000, p. 64)⁷.

Alors que l'on pouvait s'attendre à des résultats concluants, les taux de production furent inégaux d'un État à un autre de l'Inde et ne permirent pas au pays de réduire totalement ses importations de céréales provenant de l'étranger⁸. Si la révolution verte n'avait donc rien de révolutionnaire en termes de taux de production, elle eut, et a encore aujourd'hui, des conséquences plus que subversives sur les plans socio-économique et environnemental. Ainsi, Dasgupta en vient à la conclusion que la révolution verte n'a fait que renforcer l'élite rurale, «now entrenching power in the Indian countryside» (1997, p. 259, in McHattie, p. 66) car elle ne permit qu'aux producteurs relativement aisés d'acquérir des tracteurs, d'améliorer

⁷Traduction libre.

⁸Lorsque, après la révolution verte, l'Inde exporte une partie de sa production, Del Pozo explique qu'il s'agit d'un signe de pauvreté plus que de richesse: « ses surplus naissent du pouvoir d'achat misérable d'une partie de sa population » (1996).

leurs systèmes d'irrigation par l'entremise de subventions de l'État et d'obtenir de la nourriture à prix élevé. Ainsi, les producteurs les plus marginalisés eurent des difficultés à s'adapter au nouveau mode de production instauré: les semences « miracle » de la révolution verte étaient désormais payantes et s'accompagnaient pour la première fois de fertilisants et pesticides chimiques dont les dosages devaient être réajustés à la hausse à chaque nouvelle récolte.

Ainsi, sur le plan environnemental, mis à part les conséquences dramatiques que les monocultures ou les cultures duales ont eu sur le sol (baisse de fertilité) et les nappes phréatiques (l'irrigation à outrance a appauvri les réserves naturelles et la perméabilité du sol), la révolution verte entraîna les agriculteurs dans une dépendance nouvelle vis-à-vis des produits qu'ils commençaient à utiliser. Aujourd'hui, les pesticides ne permettent plus de combattre les insectes ravageurs et les maladies qui affectent, chaque saison, les cultures de milliers d'agriculteurs. Selon l'analyse de McHattie, même si l'épandage de pesticides a augmenté ces dernières années (les doses recommandées étant souvent multipliées par trois, ou quatre), leur efficacité a diminué à cause d'une résistance accrue et la mort instantanée des prédateurs naturels (2000, p. 68).

Au vu de ces constats, la révolution verte semble avoir renforcé le contexte de précarité qui touchait alors les plus démunis, c'est-à-dire les agriculteurs disposant de petites exploitations, soit plus de la moitié de la population rurale.

Mais le pays allait connaître de nouveaux bouleversements avec l'imposition par le FMI d'un plan d'ajustement structurel, puis avec la création de l'OMC.

1.2 La libéralisation de l'économie indienne

1.2.1 La promotion des exportations

C'est seulement dans le courant des années 1980, lorsque l'Inde opte pour une stratégie de promotion des exportations en vue de répondre aux problèmes de chômage qui frappent sa population que l'industrie textile est relancée (Lévy, 1991, p. 235), et avec elle la production de coton (Lévy, 1991, p.77). La promotion des exportations a favorisé l'émergence d'un secteur exportateur moderne qui fonctionne grâce à l'importation de machines standardisées. Selon Jean-Joseph Boillot, on note à ce moment là « une amélioration notable des performances du textile indien qui remonte progressivement vers les segments aval plus

intensifs en facteur travail, comme l'habillement ou les tapis. L'Inde a multiplié par quatre en dix ans (1974-1984), sa part de marché dans ces secteurs » (Lévy, 1991, 235). Ainsi,

Il semble [...] que la politique de promotion des exportations traditionnelles, associée à des importations de machines modernes, ou de biens de consommation intermédiaires (de qualité et bon marché), améliore la qualité des produits et valorise les avantages comparatifs de l'Inde, en termes de faibles coûts salariaux (Idem, p. 235).

Par ailleurs, la relance du secteur manufacturier semble avoir engagé une augmentation de la production agricole notamment en céréales, oléagineux, coton, sucre, jute et thé, ce qui donnera suite, en 1988-89, au décollage du secteur agricole indien (Lévy, 1991, p. 77).

Ces produits sont cultivés selon les nouvelles méthodes en vigueur, à savoir l'emploi accru d'intrants chimiques et l'utilisation de graines à haut rendement.

En termes de relations sectorielles, le groupe dominant, 70% de la production manufacturière, est formé par les industries agro-alimentaires, textiles et chimiques. On observe le rôle encore prépondérant des intrants agricoles et l'importance croissante des activités chimiques. L'agriculture fournit encore près de 40% des intrants du secteur textile (Lévy, 1991, p. 235).

Ainsi, la production de coton est encore essentiellement tournée vers la demande de l'industrie textile locale, cette dernière déterminant la nature des quotas d'exportations de coton brut que le gouvernement met en place chaque année.

1.2.2 La réforme économique

C'est en 1991, suite à l'imposition par le FMI d'un plan d'ajustement structurel⁹ (connu en Inde sous le nom de « réforme économique ») que l'on parle de la libéralisation de l'économie indienne, organisée autour de quatre axes : la déréglementation industrielle, l'ouverture des entreprises nationales, l'aménagement du système fiscal et l'assainissement des finances publiques (Chaudhury, 2001). Étant donné l'accumulation des emprunts non remboursés dans les campagnes suite à la révolution verte et la consécutive détérioration de la viabilité financière des banques émettrices, cette réforme visait en partie à restructurer le système financier de manière à redorer son image et attirer les investissements étrangers.

⁹ Pour répondre à la crise macroéconomique qui a eu lieu du fait de l'épuisement des réserves de devises étrangères et d'un important déficit budgétaire (FAO).

Parmi les mesures entreprises en son nom, on compte l'abolition des contrôles de taux d'intérêt, le renforcement de la supervision des banques, et la création de tribunaux spéciaux de recouvrement de dettes (Varghese, 2005). Si certains auteurs approuvent cette réforme, d'autres la déplorent, en arguant qu'elle a eu pour effet de limiter l'accès au crédit dans le secteur rural, et va donc à l'encontre de toute tentative de développement rural. En effet, alors que le nombre d'institutions financières rurales a diminué, les taux d'intérêt et les coûts de transaction demandés se sont accrus, pour dépasser ceux réclamés par les institutions financières urbaines, empêchant 70% de la population rurale considérée comme pauvre d'accéder au crédit (Acharya, 2006, p. 14). En parallèle, les prêteurs locaux ont gagné en importance dans les milieux paysans (Idem).

Concrètement, si cette réforme économique n'a pas engendré de véritable rupture dans la politique économique menée jusque là (Landy, 2001), il semble qu'elle ait participé à la formation d'un nouveau modèle de fédéralisme en termes de régionalisation et de décentralisation (Chaudhury, 2001): le réseau des institutions financières rurales est très faible dans les États du Nord-Est, alors que les institutions de micro-finance sont concentrées dans quelques États seulement (Acharya, 2006, p. 15). De ce fait, seuls les agriculteurs disposant déjà de ressources conséquentes sont aujourd'hui en mesure d'emprunter. Comme le souligne Heuze, en plus d'aggraver l'agression des milieux naturels sous prétexte de vouloir maintenir des taux de production élevés, la réforme de 1991 cache l'émergence de nouvelles couches dominantes (2001).

Avec l'ajustement structurel appliqué depuis 1991, tout se passe comme si New Delhi avait sacrifié partiellement ses petits agriculteurs: non pas tant pour limiter le déficit budgétaire (la hausse des prix d'intervention l'a aggravé), mais pour améliorer la balance des paiements. Les objectifs sont clairs: retourner à un certain productivisme, tel qu'il avait pu prévaloir aux premiers temps de la révolution verte, et faire porter l'accent sur la production - si possible exportable aux dépens de l'équité entre producteurs et régions. Pour augmenter la productivité on essaie d'inverser le mouvement de fragmentation des exploitations pour attirer des capitaux nationaux et étrangers afin de grossir le poids de l'agriculture d'entreprise (del Pozo, 1996).

1.2.3 L'Inde dans le passage du GATT à l'OMC

En 1995, alors que le GATT devient l'OMC, l'Inde s'engage à accroître ses échanges commerciaux sur le plan mondial. Si cette décision devrait enfin permettre au pays d'acquérir

un statut d'acteur reconnu sur la scène internationale, elle suscite bien des craintes au sein de sa population, notamment dans le secteur agricole.

1.2.3.1 L'Accord sur l'Agriculture (AsA)

Orienté vers la libéralisation des échanges, l'OMC a pour ambition d'établir un système commercial plus juste pour ses membres. Ainsi, l'Accord sur l'Agriculture (l'AsA) qui en découle prévoit d'atteindre cet objectif à travers la réduction graduelle et substantielle des effets distorsifs des politiques agricoles de soutien de nombreux pays (Naik et Chaturvedi, 2002, p. 193). Cet accord est basé principalement sur trois piliers: le soutien interne, l'accès aux marchés, et les subventions à l'exportation.

L'OMC identifie trois types de mesures de soutien interne allant des moins au plus distorsives au niveau de leur influence globale sur les échanges. L'organisation internationale les classe en trois « boîtes » de couleur différente : vert, bleu et orange. Ici, ce sont les subventions de la boîte orange qui nous intéressent particulièrement. Ces subventions, dites « couplées », sont des aides liées aux quantités produites, ou aux prix de l'année en cours. L'OMC considère que ces subventions entraînent une distorsion des échanges et de la production dans la mesure où elles stimulent la production, favorisant ainsi une surproduction et ont alors pour conséquence de subventionner une production exportée.

Ces subventions sont tolérées jusqu'à hauteur de 5% de la valeur de la production agricole pour les pays développés, et à hauteur de 10% pour les pays en développement. En 1994, les États-membres de l'OMC se sont engagés à réduire leurs soutiens internes couplés : 20% de 1995 à 2000 pour les pays développés, afin de revenir aux niveaux des années 1986-88, et 13,3% de 1995 à 2004 pour les pays en développement (Parmentier et Bailly, 2005, p. 26-27; Naik et Chaturvedi, 2002, p. 197).

En termes d'accès aux marchés, tous les pays signataires de l'AsA doivent dorénavant convertir leurs restrictions quantitatives et autres mesures non tarifaires en droits de douane ordinaires. Finalement, les pays membres de l'OMC doivent arrêter graduellement de subventionner leurs exportations, ces subventions étant considérées par l'OMC comme les plus distorsives (Shiva et al., 2000; Parmentier et Bailly, 2005), et ouvrir minimalement leurs marchés aux importations.

1.2.3.2 Les implications de l'AsA en Inde

Étant données la relative nouveauté du secteur d'exportation indien et la persistance d'une asymétrie dans les opportunités commerciales entre les pays développés et les pays en développement, l'AsA suscite en Inde de nombreuses craintes quant au bien-être de la population.

1.2.3.2.1 L'ouverture du pays aux importations

L'ouverture du pays aux importations et l'exportation de cultures de rente sont source d'inquiétude car elles pourraient menacer la sécurité alimentaire de la population et l'emploi rural. Pour Shiva (1994, in McHattie, 2000, p.73), « l'article final du GATT élimine la gestion de l'offre à travers des restrictions à l'importation et à l'exportation et oblige les nations à importer un certain pourcentage de denrées alimentaires même si l'offre locale est en surplus¹⁰ ». Ainsi, comme le montrent Naik et Chaturvedi (2002):

La croissance de la population et des revenus devrait faire augmenter la demande en denrées alimentaires et produits agricoles dans les années à venir. [...]. C'est pourquoi l'accroissement de la production agricole doit s'ajuster à ce taux de croissance afin de prévenir des importations à grande échelle. Si l'Inde fait partie des trois producteurs mondiaux en riz, coton, noix, tabac, thé, sucre et lait, sa productivité en termes de rendement par unité de terre pour de nombreuses commodités reste l'une des plus faibles au monde. Les taux de croissance pour la décennie 1990 montrent un déclin drastique pour les cultures alimentaires et non alimentaires, mais plus sérieusement dans le cas des cultures alimentaires. Ainsi, la sécurité alimentaire du pays et l'accès de la population à suffisamment de nourriture suscitent de fortes inquiétudes (2002, p. 194)¹¹.

D'après Chakrabarti et Datta (non référencé, in McHattie, 2000, p. 75), l'Inde doit produire 200 millions de tonnes de céréales pour maintenir la sécurité alimentaire d'une population qui atteint le milliard d'individus. Les auteurs suggèrent que ceci devra induire une augmentation des terres consacrées à la production de céréales, ou un rendement accru, soit un autre 5,8% de croissance dans les vingt prochaines années.

Pourtant, on constate depuis quelques temps un abandon des cultures céréalières au profit des cultures de rente telles que le coton, les huiles et le sucre de canne (2000, in McHattie, 2000,

¹⁰ Traduction libre.

¹¹ Traduction libre.

p. 75), ce qui résulte, on s'en doute, en un accroissement des importations de céréales, dont notamment le blé (idem, p. 76).

1.2.3.2.2 Les subventions à l'exportation

Si les subventions à l'exportation ne concernent pas l'Inde, (la seule subvention à l'exportation pratiquée en Inde ne figurant pas sur la liste de l'AsA), les subventions à l'exportation utilisées par d'autres pays pèsent visiblement sur les avantages comparatifs dont le pays pourrait bénéficier sur de nombreux produits. « Pressés par l'OMC de réduire les aides, les subventions et les barrières tarifaires, les Indiens constatent amèrement que celles des pays industrialisés n'en finissent plus d'augmenter, alors que l'accès à leurs marchés reste souvent difficile » (Paringaux, 2002, p. 4). En 1999, les pays membres de l'OCDE ont subventionné leur agriculture à hauteur de 283 milliards de dollars, dont 114 pour l'Union européenne, 54 pour les États-Unis et 58 pour le Japon contre seulement 7 milliards pour l'Inde (OCDE, in Paringaux, 2002, p. 4). Selon Shiva, chaque année, les États-Unis accordent quatre milliards de dollars à leurs 25.000 producteurs de coton, leur permettant ainsi d'avoir une main mise sur le marché international. Si ces subventions permettent à ces producteurs de produire du coton dans des circonstances favorables, elles influencent le prix international du coton à la baisse, en créant artificiellement une surproduction, et empêchent les pays producteurs d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie de demeurer compétitifs. De 98.3\$/tonne en 1995, le prix du coton est passé à 49.1\$/tonne en 2001. Shiva explique ainsi que du fait des subventions à l'exportation des pays industrialisés, les producteurs de coton en Afrique perdent 250 millions\$ par an et que les agriculteurs indiens, tous produits confondus, perdent entre 26 milliards\$ et 1.2 billion\$ par an (Shiva, 2004b).

2.3.2.3 L'emploi rural

On comprend ainsi en quoi l'emploi rural peut être affecté par les changements induits de la libéralisation indienne : les agriculteurs n'ont plus les moyens de persévérer. Pour Chakrabarti et Datta (in McHattie, 2000), les tracteurs remplacent graduellement les employés des champs, les petites fermes cèdent leur place à des grandes propriétés

« indiquant une substitution du capital évidente par le travail¹² » (2000, p. 38). Ainsi, après huit ans de réformes économiques et six ans d'expérience avec l'OMC, « 87% de la population rurale dépense moins par habitant, que 560 roupies (soit la moitié du seuil international de pauvreté¹³) » (Idem, p. 34). Par ailleurs, comme le souligne Khabra : « pendant les années 1998-99, des résultats provisoires montraient une baisse du taux de salaire pour la main d'œuvre des champs non qualifiée de 2.12%. Durant la libéralisation, le taux de croissance de l'emploi [...] est inférieur à celui des années 1980 » (Khabra, 2000, p. 13).

Pour Rajesh Aggarwal (1999), la stratégie de l'Inde aux réunions de l'OMC consiste à essayer autant que possible de ralentir les réductions de douane et les importations forcées, et de protéger ses agriculteurs (In McHattie, 2000, p. 70). Le Dr. Ombeer Singh Tyagi de l'Institut social indien (1999) explique que cette manœuvre est cruciale à la survie de ces derniers, aujourd'hui aux prises avec des coûts de production souvent plus élevés que le prix reçu en échange des produits cultivés (In McHattie, 2000, p. 72). Toutefois, Si l'on s'attend à ce que l'Inde développe des politiques agricoles internes suite aux réformes déployées sous l'AsA, il n'en est rien (Chakrabarti et Datta, in McHattie, 2000). Au contraire, les dépenses du gouvernement attribuées à l'agriculture et au secteur électrique ont diminué. En outre, la totalité des subventions indirectes à l'agriculture, c'est-à-dire le financement de puits, de pompes, de semences et d'engrais n'atteint pas les 10% de la valeur de la production agricole autorisée par l'AsA. Même la politique de prix minimal de soutien est amenée à disparaître.

1.2.3.2.4 La diminution du soutien à la production

Depuis 1972, en effet, le gouvernement indien applique une politique de prix minimal de soutien pour 23 produits dont le coton graine. Tous les ans, le gouvernement indien et le ministère des textiles établissent dans chaque État¹⁴ un prix plancher que la *Cotton Corporation of India* s'engage à payer aux producteurs en échange de leur récolte si le prix du marché ne permet plus au producteur de couvrir au minimum ses frais de production¹⁵.

¹²Traduction libre.

¹³Traduction libre.

¹⁴Sauf pour l'État du Maharashtra qui dispose jusqu'en 2003 de sa propre politique de fixation des prix.

¹⁵Si le prix du marché devient inférieur au prix minimal de soutien.

Mais depuis l'ouverture du marché à la fin des années 1990, le gouvernement a été incapable d'augmenter ce prix minimal pour l'aligner sur les prix internationaux. Par ailleurs, le gouvernement n'a plus les moyens d'acheter toutes les récoltes touchées par la mévente. Il en va de même pour l'ensemble des produits disposant d'un prix minimal de soutien (Hoda, 2001, in Hoda, 2002). Ainsi, de nombreux agriculteurs doivent vendre leur production à un prix bien en dessous des coûts de production. Seuls les États où il y a avantage à produire certaines commodités en termes de coûts de production ont pu bénéficier du prix minimal.

En règle générale, ces mesures de soutien sont très en dessous de ce qui est autorisé par l'OMC. En effet, « L'Inde n'est pas en mesure de donner plus de 1% de son PNB en soutien [à ses agriculteurs] alors que l'accord OMC autorise jusqu'à 10% » (Jain, in Paringaux, 2002, p. 4).

Par conséquent, si l'on assiste pendant la révolution verte à un endettement croissant des agriculteurs, et au renforcement de l'élite rurale, il semble que la libéralisation de l'économie indienne, au lieu de contrer ces phénomènes, les renforce. De façon plus générale, on observe une application inégale des règles de l'Asa par ses membres, ce qui se traduit, en Inde, par une volonté d'accroître la productivité et de développer l'infrastructure nécessaire à l'exportation afin de rester compétitive face aux critères élevés (en termes de qualité) de nombreux pays développés (Idem, 2002. p. 195).

1.3 L'essor de la production de coton en Inde

Ce n'est qu'en 2001, dans le cadre de la politique d'import/export EXIM¹⁶, que le gouvernement annonce la fin de toutes les restrictions à l'exportation de coton brut¹⁷. La production de coton devait donc croître, à la fois en vue d'être exportée pour générer les revenus nécessaires à la réalisation de projets de développement, mais aussi pour satisfaire la demande croissante de l'industrie textile en vue du démantèlement de l'accord multifibres.

Pourtant, le rendement annuel de l'Inde en termes de kg de coton par hectare n'avait jamais été aussi faible. Il était même, à ce moment précis, le plus faible au monde. Certains auteurs mettent en cause les pesticides et engrais chimiques qui, utilisés depuis la révolution verte,

¹⁶L'objectif de cette politique est d'accroître le secteur d'exportations indien afin de financer des projets de développement.

¹⁷Et de quatre autres commodités (Indian Export Import Portal, S.d).

ont un impact négatif sur la fertilité des sols et la qualité du coton, sans toutefois protéger les plants des parasites néfastes, ces derniers ayant accru leur résistance aux intrants chimiques. D'autres expliquent ce phénomène par la dépendance à la mousson des $\frac{3}{4}$ de la surface consacrée à la production de coton en Inde et les mauvaises conditions climatiques de ces dernières années (Grandhi et Crawford, 2007). D'autres encore évoquent plutôt l'augmentation des prix des fertilisants, des semences et des pesticides, et en général des conditions économiques défavorables qui ne permettent pas aux producteurs de cultiver du coton comme ils le voudraient (Carpio et Ramirez, 2002). Afin de remédier à ces contraintes et d'améliorer les rendements, tout en évitant de subventionner ses agriculteurs conformément aux recommandations de l'OMC, le gouvernement indien mise sur le développement de nouvelles technologies. En 2000, il adopte ainsi le programme *Mission Technology on Cotton*¹⁸, qui donnera lieu deux ans plus tard à la mise sur le marché de trois variétés de coton hybride Bt, développées par la joint-venture Monsanto-Mahyco.

1.3.1 Le coton Bt et l'essor de la production de coton en Inde

Les initiales « Bt » renvoient à la *Bacillus thuringiensis*, une bactérie que l'on trouve naturellement dans les sols, et qui produit des toxines nocives pour des insectes de l'ordre des lépidoptères (papillons). Suite à plusieurs manipulations, certains des gènes de cette bactérie ont pu être isolés pour être insérés dans les semences de coton. On parle d'hybridation génétique. Ainsi, plusieurs bactéries ont été étudiées pour mettre au point plusieurs variétés de semences résistant à différents insectes. Secréant ses propres agents toxiques, le coton Bt est donc censé aider le cultivateur en lui permettant de réduire ses coûts en réduisant les quantités de pesticides utilisées, tout en lui évitant de nuire à sa santé et à l'environnement. De même, en diminuant les dégâts causés par les infestations d'insectes nuisibles, le coton Bt

¹⁸Dès 2000, à l'initiative du Ministère des textiles, est lancée la *Mission technology on cotton*, un programme visant à soutenir la politique nationale des textiles en accroissant de 50% la production annuelle et en améliorant la qualité du coton cultivé. Quatre volets y sont consacrés : la recherche génétique, le service aux producteurs, l'amélioration de l'infrastructure du marché et la modernisation des usines de filature. Au niveau des résultats, la MTC a été fructueuse : en plus d'avoir permis le développement de marchés pour la fabrication de tissus et la modernisation de plus de 700 usines de filature, le rendement a augmenté : si pendant 10 ans, il stagnait aux alentours de 330kg/hectare, pour constituer le rendement le plus faible au monde, il atteint 470 kg/ha durant la saison 2004-05 et 553 kg/ha en 2007-2008 (Cotcorp).

permet en principe d'améliorer les rendements et ainsi les revenus des producteurs (Parmentier et Bailly, 2005, p. 63).

La commercialisation du coton Bt fut approuvée parce que la plante avait été testée en Inde, ne demandait aucun sinon peu de pesticides et offrait aux producteurs des rendements plus importants, et des revenus conséquents. Tout ceci impliquait que le coton Bt serait respectueux de l'environnement, aboutirait à une réduction des coûts de production, due à l'absence de pesticides, à un accroissement des rendements de coton et permettrait au pays d'être très compétitif sur le marché mondial¹⁹ (GRAIN, 2007).

Avec une production record de 3,94 millions de tonnes de coton brut pour la saison 2007-2008, l'Inde est aujourd'hui le second producteur de coton au monde, après la Chine et devant les États-Unis. D'après la littérature consultée, plusieurs facteurs se trouvent être à l'origine de l'amélioration des rendements de coton ces dernières années. Parmi eux, on compte l'adoption de semences à haut rendement plus perfectionnées, un transfert de technologies approprié, l'adoption de meilleures techniques agricoles et l'augmentation des surfaces employées à la production de coton Bt. D'après *the Economic Times* (2007), la surface totale employée à la production de coton Bt est passée de 6,2% en 2004-05 à 39% en 2006-07. Face à cette augmentation des terres consacrées à la production de coton transgénique (sur les 91.32 millions d'hectares dédiés à la production de coton en Inde, près de 35.61 millions d'hectares sont consacrés à la production de coton Bt), de nombreux observateurs saluent le coton Bt comme étant la cause principale de l'augmentation de la production de ces dernières années. Cependant, certains résultats montrent au contraire que l'adoption du coton Bt en Inde s'est soldée par de nombreux échecs.

1.3.1.1 Des bénéfices discutables

Selon Parmentier et Bailly, les résultats générés par l'adoption du coton Bt varient grandement selon les pays et les organismes à l'origine des rapports. En Inde, les ministères gouvernementaux et les media attribuent les hausses de production de coton à l'utilisation de coton Bt et en vantent les mérites auprès des producteurs. Toutefois, comme le souligne R. Akhileshwari (2005, in GAIA Conceptions, S.d) les rapports cités pour justifier leurs propos ont été préparés par des chercheurs de la branche marketing de l'entreprise Monsanto Mahyco, plutôt que par des scientifiques externes à l'entreprise.

¹⁹Traduction libre.

Aussi, selon la littérature consultée, il semble que l'adoption du coton Bt ait entraîné des bénéfices dans les États disposant de moyens financiers conséquents, alors que dans d'autres, il aurait généré de lourdes pertes. C'est pourquoi en Andhra Pradesh, le GEAC a refusé dernièrement de renouveler les licences qu'il avait accordées en 2002 à Monsanto Mahyco pour la vente de trois variétés de coton Bt. Dans cet État du Sud de l'Inde, l'adoption du coton Bt a entraîné des pertes de rendement : entre 2002 et 2005, les rendements des champs de coton non transgénique étaient supérieurs de 9% (Qayum et Sakkhari, 2005, p. 11). Par ailleurs, le coton Bt n'a pas été capable de réduire les invasions de parasites, et les producteurs ont du avoir recours à des doses massives de pesticides alors qu'ils n'étaient pas censés en avoir besoin (Idem).

Selon les auteurs, la capacité du coton Bt à réduire l'utilisation de pesticides est relative. Dans un premier temps, les toxines Bt ne sont actives que pour certains insectes, pour les autres, l'usage de pesticides demeure nécessaire. De plus, lorsque des insecticides «à large spectre» sont réduits au profit du coton Bt, certains insectes secondaires deviennent un problème majeur. Deuxièmement, les parasites deviennent plus résistants chaque année, ce qui oblige l'agriculteur à augmenter les doses de pesticides. Troisièmement, la technologie même du coton Bt est parfois défaillante : selon une étude du CICR, «la protéine cryIA, introduite dans le cotonnier, ne s'y trouverait pas toujours en quantité suffisante pour parvenir à éliminer les vers de la capsule, élimination qui est pourtant la raison d'être de l'introduction dans la plante de cette protéine » (In Parmentier et Bailly, 2005, p. 66). D'après Sakkhari dans « Le monde selon Monsanto », une nouvelle maladie aurait commencé à se développer dans les champs de coton - la rhizoctonia - suite à l'adoption du coton Bt. Selon l'agronome, il existe une mauvaise interaction entre la plante réceptrice et le gène qui y a été introduit. « Cela a provoqué une faiblesse dans la plante, qui ne résiste plus à la rhizoctonia. D'une manière générale, le coton Bt ne résiste pas à des situations de stress comme la sécheresse ou, au contraire, de fortes précipitations » (In Robin, 2008, p. 355).

En outre, il y a controverse quant à la capacité du coton Bt à réduire les coûts de production de l'agriculteur. Selon une étude menée par Qayum et Sakkhari entre 2002 et 2005, dans les plantations de coton non-Bt de l'Andhra Pradesh, le coût total des pesticides utilisés représentait 7% de plus que dans les champs de coton Bt. Mais cette différence représente

seulement 2% de l'ensemble des coûts de production des cultures conventionnelles : «alors que le prix des semences transgéniques, lui, est plus de trois fois supérieur au prix des semences conventionnelles. Au final, une fois vendues les récoltes, les revenus nets provenant des cultures non-transgéniques sont en moyenne bien plus importants : 4787 roupies au lieu de 2032, soit nettement plus du double...» (Qayum et Sakkhari, 2005, p. 11).

1.3.1.2 Le monopole des semences

Dans le cas du coton, on compte aujourd'hui en Inde deux types de semences: les variétés indigènes, et les variétés à haut rendement. Les premières ont été développées au cours des siècles par les agriculteurs pour satisfaire leurs besoins et leur environnement. Elles peuvent se reproduire chaque année et peuvent donc être conservées et replantées. C'est ce que Shiva considère comme étant le seul type de semences viables. Les secondes, les semences à haut rendement, sont en fait des semences hautement réactives à certains intrants; elles n'induisent pas d'elles mêmes un haut rendement, mais sont amenées à le faire si elles sont accompagnées de certains fertilisants et d'une irrigation conséquente. Introduites lors de la Révolution verte, elles sont extrêmement susceptibles aux invasions de parasites et doivent être accompagnées de doses importantes de pesticides et remplacées après une ou deux saisons pour permettre un rendement continu. Ainsi, ces semences obligent le producteur à en acheter de nouvelles auprès du secteur public tous les deux ans, ou chaque année, au nom du droit de propriété intellectuelle, auprès des compagnies privées. Ces deux types de semences sont des semences hybrides. Mais tandis que les premières sont obtenues par croisement naturel, la pollinisation, les secondes sont issues de croisements en laboratoire dont la « recette » est détenue par l'industrie semencière, aujourd'hui dominée par le secteur privé (Shiva et al., 2000).

Les semences à haut rendement constituent aujourd'hui le type de semence le plus souvent utilisé en Inde. Dans le cas du coton, leur efficacité réside dans l'emploi massif de pesticides: 55% des pesticides utilisés dans le secteur agricole sont attribués à la production de coton, alors que la surface attribuée aux champs de coton en Inde ne dépasse pas les 5% (Combat Monsanto, 2008b). Ainsi, en 2002, considérant le rendement insuffisant généré par la production de coton en Inde, et la demande croissante de l'industrie textile, le GEAC autorisa

la distribution dans le commerce des trois variétés de coton hybride Bt développées par la joint-venture Monsanto-Mahyco.

Lors de leur introduction sur le marché, le brevetage des semences était interdit en Inde, ce qui empêcha Monsanto-Mahyco, la compagnie détenant le monopole des semences Bt en Inde, de faire appliquer le même système de droit propriété intellectuelle qu'en Amérique du Nord, c'est-à-dire exiger que les agriculteurs rachètent chaque année leurs semences sous peine de poursuite. Pour compenser cette perte, la compagnie quadrupla le prix des semences OGM (Combat Monsanto, S.d, 2008a). Se développa alors un marché de semences Bt piratées auquel Monsanto répondit par la création de la semence Terminator, dont le germe est incapable de se reproduire après une année, obligeant l'agriculteur qui la sème à racheter de nouvelles chaque année. Après avoir été testée en Inde, cette semence n'est pas autorisée. Unique consolation : puisque le prix des semences OGM demeurait quatre fois supérieur au prix des semences conventionnelles, le Gujarat, le Maharashtra et l'Andhra Pradesh, les trois États principaux de la *Cotton Belt* indienne sont récemment parvenus à imposer un prix maximum relatif à la vente de semences de coton Bt. Toutefois, si le prix des semences OGM s'est stabilisé dans ces États, celui des semences non OGM n'a pas diminué; il en va de même pour les intrants chimiques commercialisés aujourd'hui, les compagnies engagées dans leur vente durant la révolution verte étant les mêmes qui promeuvent aujourd'hui le coton Bt (McHattie, 2000), et qui règnent à hauteur de 60% en monopole sur l'industrie semencière indienne.

Par ailleurs, comme le montrent Shiva et al., du fait de la privatisation de l'industrie semencière, on constate depuis quelques années une baisse de qualité et de quantité des semences, ce qui a provoqué une hausse de leur coût. On observe alors une incompatibilité entre les semences demandées par les agriculteurs et ce que leur proposent les compagnies semencières. En d'autres termes, les agriculteurs ne sont plus libres de planter ce qu'ils veulent. Parfois même, il arrive que les agriculteurs doivent planter des semences qui ne correspondent pas au climat et au type de sol de leur région : les conséquences, du point de vue de la productivité sont alors dramatiques (2000, p. 80).

Ainsi, souligne Sahai (2006), si la première révolution verte était la révolution des agriculteurs, la révolution génétique est celle des compagnies privées, de la destitution des

agriculteurs et de la perte de l'héritage génétique des semences traditionnelles. C'est dans cette différence majeure que la révolution des OGM peut être considérée comme le signal d'une crise sans précédent. Pour Shiva, "la conservation des semences offre la vie aux agriculteurs. Les monopoles des semences la leur volent"²⁰ (2004a, p. 1). L'auteur parle de féodalisme corporatif:

Il s'agit de la convergence la plus inhumaine, la plus exploitante et la plus brutale entre le capitalisme corporatif et le féodalisme local, en face de laquelle l'agriculteur, en tant que victime isolée, est impuissant. Les systèmes bureaucratiques et technocratiques de l'État appuient évidemment les intérêts économiques dominants en blâmant la victime (2004a, p. 3).

1.3.2 Le signal d'une crise meurtrière

Autrement dit, si le coton Bt ne permet pas de réduire les quantités de pesticides utilisées dans les campagnes, et n'entraîne une hausse des rendements qu'au prix d'une augmentation des coûts de production, il ne peut s'adresser qu'aux producteurs ayant des moyens financiers conséquents, au détriment des plus marginalisés.

L'endettement et le non rendement des cultures dont parlait Shiva sont les deux éléments d'un cycle infernal dans lequel les petits agriculteurs une fois engagés sortent rarement indemnes : depuis la révolution verte, les agriculteurs doivent non seulement acheter des semences, mais aussi des engrais et des pesticides. Puisque leur prix augmente chaque année, et que la somme obtenue par les agriculteurs pour leur production ne leur permet même plus de couvrir leurs frais de production, ils n'ont bien souvent pas les moyens de payer immédiatement et doivent emprunter. Aux suites de la dérégulation du système fiscal, il leur est souvent impossible de s'adresser à des banques conventionnelles et doivent se tourner vers les prêteurs locaux, qui, tout en acceptant de leur accorder un prêt, appliquent des taux d'intérêts élevés. Enfin, à cause de la surproduction mondiale, le prix reçu pour leur production est minime et les oblige à nouveau à emprunter l'année suivante. Dans le cas où les producteurs auraient utilisé des semences inappropriées pour leur type de sol, ou si les conditions climatiques ont été défavorables, les producteurs perdent leur production et ne peuvent rembourser leurs dettes. Si les producteurs cultivent du coton en monocultures, ce

²⁰Traduction libre.

qui est très fréquent dans le cas du coton Bt, on observe à long terme un appauvrissement des sols conduisant à leur stérilité. Par ailleurs, l'accroissement du nombre de monocultures de coton va de pair avec la diminution du nombre de cultures vivrières, l'augmentation du prix des céréales et la crise alimentaire. Ainsi, seuls les producteurs relativement aisés peuvent aujourd'hui se permettre de produire du coton selon les conditions actuelles : ils peuvent emprunter, utiliser la technologie et la biotechnologie, accroître leurs rendements et rembourser leurs dettes. Les autres, c'est-à-dire 80% de la population agricole indienne considérés comme petits producteurs (avec moins de 5 hectares), sont dans une situation précaire (McHattie, 2000, p. 58). S'ils ne résistent pas encore quelques années, ils sont contraints de vendre leurs terres et d'aller en ville chercher du travail. Dans un rapport récent de la Banque Mondiale, il est estimé que la population rurale qui migrerait en ville représenterait deux fois les populations combinées du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de la France en 2010 (Ramos, 2004). Ou pire, ils absorbent les pesticides qui ont causé leur perte. Le suicide des agriculteurs fait depuis quelques années la une des journaux. Partout en Inde, des producteurs se donnent la mort, particulièrement les producteurs de coton. Pour Shiva :

L'épidémie de suicides chez les agriculteurs constitue un baromètre exact de la pression sous laquelle l'agriculture indienne et les agriculteurs indiens ont été placés par la mondialisation de l'agriculture. L'endettement et le non rendement croissants des cultures sont les raisons pour lesquelles les agriculteurs se sont donnés la mort partout à travers l'Inde (2000, p. 71).

1.3.3 Quelles alternatives?

De nombreux observateurs accusent l'OMC d'être responsable de la situation, notamment en regard du dumping à l'exportation exercé par l'Europe et les États-Unis malgré sa désapprobation. Pourtant, comme le montrent Parmentier et Bailly, même s'il faut mettre un terme à ces subventions, il est loin d'être acquis que leur suppression par quelques États permette de faire remonter le prix du coton. En plus d'être contradictoires, les études qui ont cherché à estimer de quel ordre serait le cours mondial du coton si les États-Unis et l'Union européenne ne subventionnaient pas leurs agriculteurs sont statiques, dans le sens où elles ne s'intéressent pas à la façon dont le cours mondial évoluerait à l'avenir si on procédait aujourd'hui à la suppression de ces aides. Selon les auteurs, les parts de marché détenues actuellement par les producteurs massivement subventionnés passeraient entre les mains des

producteurs disposant naturellement d'un avantage compétitif : l'offre mondiale ne diminuerait pas, mais serait répartie différemment. De plus, les mesures de soutien aux producteurs sont en soi positives, car elles permettent aux agriculteurs qui les perçoivent de vivre dignement de leur travail. Aussi, il reste à souligner que ce n'est pas la totalité des producteurs de coton des États-Unis qui reçoivent des subventions : seulement 10% des entreprises cotonnières américaines reçoivent 79% des subventions. Ainsi, les supprimer ne ferait que résoudre une partie du problème. En outre, si le dumping contribue à la surproduction de matières premières telles que le coton, il n'est qu'un facteur parmi d'autres : dans le cas du coton, on peut nommer par exemple la surproduction poussée par l'utilisation d'OGM, et ici, c'est l'absence de régulation de l'offre qui influence à la baisse le prix du coton. On peut penser également à la hausse des prix de production entraînés par la privatisation des compagnies semencières, ou encore à l'impact environnemental suscité par l'utilisation de pesticides à des fins de productivité.

Il devient clair ici que l'AsA ne permet pas de répondre à toutes les données du problème de la chute du prix du coton. De ce fait, si un terme doit être mis aux pratiques de dumping, il conviendrait de mettre en place un ensemble de mesures permettant d'assurer des revenus décents aux producteurs du Sud et du Nord (2005, p. 35-36). Car dans de nombreux pays en développement tels que l'Inde²¹, mais aussi dans plusieurs pays dits développés tels que les États-Unis, il en va de la survie des producteurs. Par exemple en instituant davantage de souplesse, ou encore en établissant un traitement différencié dans les termes de l'AsA, en statuant que les sommes dépensées dans le soutien aux agriculteurs ne soient pas incluses dans les mesures de soutien cumulées (*Aggregate Measures of Support*) dont la somme ne doit pas dépasser 5 % pour les pays industrialisés, et 10% pour les pays en développement (Paringaux, 2002, p. 5). Mais comme nous l'avons vu plus tôt dans le cas spécifique de l'Inde, ces derniers ne parviennent pas à atteindre le seuil des 5% autorisé pour les pays industrialisés, alors la question du financement du soutien aux agriculteurs dans les pays du Sud n'est pas résolue pour autant.

Aussi, au niveau national, il conviendrait d'instituer un ensemble de mesures politiques et économiques efficaces qui permettraient aux agriculteurs de vivre dans des conditions décentes. En reconnaissant la corrélation entre le suicide des agriculteurs et la hausse des

²¹ Et le Pakistan, le Brésil, le Mali, le Sénégal, le Burkina Faso, le Pérou pour ne citer que ceux-là.

coûts de production, et plus généralement l'endettement²², le gouvernement indien a récemment annoncé la mise en place d'un programme d'assistance financière destiné aux veuves de la crise du coton. Aussi, il a été établi que les institutions financières devaient s'engager à accorder davantage de prêts aux agriculteurs démunis (Shiva, 2004b, p.1). Toutefois, comme le montre Shiva, cette aide demeure insuffisante et inconsistante à long terme, car elle ne permet pas de répondre à la crise des semences et à la sécurisation des revenus pour les agriculteurs.

Pour l'auteure, dans une lettre adressée au ministre des finances le 2 juillet 2004, certaines mesures devraient être prises par le gouvernement: assurer aux agriculteurs la souveraineté des semences à travers la création de banques de semences publiques communautaires, réguler le prix des semences, prévenir le bio piratage et encourager l'agriculture biologique ; assurer aux agriculteurs un revenu minimum en remettant en place les restrictions quantitatives pour protéger les agriculteurs du dumping et un prix minimum de soutien efficace et juste ; libérer les agriculteurs de la dette en augmentant l'accès au crédit rural à travers la mise en place accrue de coopératives et de banques publiques, la régulation des taux d'intérêt demandés par les prêteurs, en obligeant les compagnies semencières à rembourser les agriculteurs en cas de non rendement provoqué par la mauvaise qualité des semences (Idem).

Enfin, un grand nombre d'observateurs voient aujourd'hui un potentiel de mobilisation pour les agriculteurs et les réseaux de coopération. Qu'il s'agisse de mouvements sociaux ou d'initiatives d'économie sociale ou solidaire, nombreux sont ceux qui envisagent une agriculture plus respectueuse des hommes et de l'environnement.

Conclusion

En Inde, plus de 60 millions de personnes vivent de l'industrie du coton, de sa production à sa transformation. Si l'on considère que l'agriculture et l'industrie textile constituent les deux premiers piliers de l'économie indienne, l'industrie cotonnière joue un rôle incontestable dans

²²Selon la NSSO dans Sainath (*Manière de Voir*, août-septembre 2007, n°94), le pourcentage de foyers paysans endettés est passé de 26% en 1993 à 48% en 2003. En Andhra Pradesh, en 2003, 84% des foyers paysans étaient endettés.

le développement du pays. Toutefois, selon le portrait que nous en avons dressé dans la section précédente, il apparaît que la production de coton en Inde poursuit un modèle de modernisation qui favorise un accroissement continu des rendements au détriment des agriculteurs et de leur environnement. Ainsi, il semble que les avantages de la production de coton en Inde soient répartis de manière déséquilibrée entre les riches propriétaires terriens et les agriculteurs marginalisés, et plus généralement entre les agriculteurs indiens et les agriculteurs occidentaux. La thèse dépendantiste semble donc se concrétiser dans le secteur de la production de coton en Inde, à travers la reproduction d'inégalités entre le centre et la périphérie.

La thèse néo institutionnelle préconise un développement qui tienne compte de la majorité rurale pour réduire le problème de la pauvreté (Lipton dans Nahavandi, 2005, p. 100). Pourtant, nous avons vu qu'avec la libéralisation des marchés et le passage d'une économie de substitution aux importations à une économie de promotion des exportations, la population rurale marginalisée est négligée. D'une part le coton indien se destine de plus en plus à l'exportation internationale, au détriment de l'industrie textile locale qui voit s'élever le prix du coton, d'autre part, le coton se cultive désormais à grande échelle au détriment des petits agriculteurs, alors que la crise alimentaire menace et que la plantation de céréales devrait être encouragée.

Aussi, l'argument proposé par Murphy (1989) posant l'exploitation de ressources minérales comme un générateur de richesses pouvant être consommées ou réinvesties dans la production d'autres types de capital ne trouve, dans un contexte d'ajustement structurel et de désengagement de l'État, aucune application. Seuls les agriculteurs disposant de moyens financiers conséquents ou vivant dans les régions les plus favorables d'un point de vue climatique peuvent espérer échapper à la crise du coton. La satisfaction des besoins essentiels devient alors un objectif difficile à atteindre pour les plus démunis. Finalement, en prenant en compte les conséquences néfastes que la surproduction de coton et l'emploi massif de pesticides peuvent avoir sur l'environnement, et l'emphase mise sur les objectifs de croissance, il devient évident que le cas présent ne peut être présenté comme modèle de développement viable. Comme l'explique Bélem en discutant des implications du développement durable pour l'industrie minière malienne,

Le développement durable impliquerait une redéfinition du développement qui doit non seulement se distinguer de la croissance mais ne doit plus pouvoir être 'transmis' du Nord vers le Sud. Ce changement de perspective impliquerait la possibilité pour chaque pays d'élaborer en toute liberté sa stratégie de développement selon les besoins de sa population. Or, l'enfermement des pays dans des options industrielles déterminées limite fortement le champ de ces choix (Bélem, 2006, p. 13).

Néanmoins, nous l'avons vu dans notre première section, le développement durable ne se résume pas à la seule recherche d'intégration équilibrée entre les pôles économique, social et environnemental. De même, contrairement au développement, cette intégration n'est plus simplement dépendante des politiques nationales et de la conjoncture économique établie par les programmes d'ajustement structurel. Si les théories dépendantistes « considèrent trop souvent la dépendance comme une structure internationale déterminante plutôt que comme un ensemble de contraintes parmi lesquelles il existe une marge de manœuvre et de choix » (Nahavandi, p. 95), le concept de développement durable amène une nouvelle façon de penser l'économie, en remplaçant l'humain au centre du développement. Et surtout, dans la lignée des visions de solidarité et de coopération qui caractérisaient les théories néo-institutionnelles des années 1970, « il favorise l'expression de propositions alternatives jusqu'ici socialement inaudibles » (Bélem, 2006, p. 6, reprenant Godard, 1994). C'est à ce type d'alternatives que nous nous intéresserons dans le chapitre qui suit.

CHAPITRE II

LE COMMERCE ÉQUITABLE COMME MOUVEMENT DE TRANSFORMATION

Introduction

Au Nord comme au Sud, à la fin de la seconde guerre mondiale, la popularisation de la notion de développement s'est cristallisée en une ambition commune, la croissance économique. L'expansion des échanges marchands et des services à travers le monde, aujourd'hui comprise sous la vaste notion de mondialisation a dès lors été considérée comme la clé à l'avènement d'un monde juste pour tous. Pourtant, après plusieurs cycles de libéralisation économique consécutifs à la création du GATT et aux recommandations de la Banque Mondiale et du FMI, on constate que le libre échange peine à se profiler dans certains secteurs de l'économie, et on assiste à un accroissement des inégalités entre les classes, aussi bien entre les pays industrialisés et ceux en voie de le devenir, qu'au sein même de ces pays. Pour de nombreux observateurs, les agriculteurs des pays les plus pauvres sont les premières victimes de cette économie à deux vitesses. La division internationale du travail actuelle reflète la spécialisation de nombreux pays du Sud dans les produits d'exportation, sans que les bénéfices d'une telle spécialisation soient démontrés (Johnson, 2003, p. 30). En parallèle, la plupart des pays en voie de développement sont sous ajustement structurel et en proie à de lourdes dettes, ce qui nuit inévitablement à une redistribution équilibrée des dividendes des activités commerciales au sein de leurs populations. Par ailleurs, les accords commerciaux internationaux, tels que décrits dans le précédent chapitre, imposent des règles qui ne sont bien souvent appliquées que par les pays en développement : c'est le cas des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation que l'OMC autorise jusqu'à un certain niveau, mais qui sont trop largement appliquées par certains pays d'Europe et par les États-Unis. Par conséquent, certains produits agricoles dont notamment le coton connaissent une surproduction et une dépréciation des prix, au détriment des petits agriculteurs qui dépendent de leur culture pour leur survie, et qui sont déjà en proie à une augmentation des coûts de

production et à la baisse des revenus. Selon la FTF, 100 millions de familles vivent aujourd'hui de la production de coton à travers le monde; pourtant, les prix n'ont jamais été aussi bas en trente ans (2005).

Plusieurs pays du Sud en appellent, depuis plusieurs années, à un système commercial plus juste, mais à l'OMC, des mesures progressives tardent à voir le jour. Sous cet angle, les nouveaux mouvements sociaux économiques, en proposant d'amener un changement social et politique par l'économie, semblent offrir une alternative à cette conjoncture difficile:

Non contents de s'insérer, puis de transformer les processus politiques institutionnels, ces mouvements s'approprient un champ qui leur était autrefois étranger, l'économie, pour l'instrumentaliser et le redéfinir en fonction de leurs valeurs, de leur éthique et de leurs objectifs de transformation sociale (Gendron, 2001, p. 179).

Leur figure de proue, le commerce équitable, est aux dires de ses promoteurs l'alternative logique à l'exclusion des agriculteurs du système commercial conventionnel: non seulement le commerce équitable est un commerce à visage humain, mais il se pose comme un outil de développement durable. C'est ce que nous nous proposons d'investiguer dans le présent chapitre, afin de déterminer en quoi le commerce équitable pourrait répondre à la crise du coton telle que vécue par les producteurs indiens.

Dans un premier temps, afin de saisir les bases conceptuelles du mouvement, nous retracerons ses diverses origines du coopérativisme du XIX^{ème} siècle au commerce alternatif parallèle qu'il prétend être dès la fin des années 1980. Ensuite, nous présenterons les acteurs du mouvement équitable et le projet qu'ils mettent de l'avant afin de déterminer le potentiel de transformation dont le commerce équitable dispose pour permettre aux petits producteurs du Sud d'améliorer leurs conditions de vie. Enfin, dans un troisième temps, nous verrons comment le mouvement équitable envisage la problématique de la crise du coton en Inde et propose d'y remédier. Nous nous consacrerons alors essentiellement à présenter l'initiative coton équitable, lancée en 2004 par l'organisation FLO, ainsi que le système de garantie établi par le mouvement équitable dans le cas de la filière labellisée. Nous discuterons alors des conditions nécessaires à la mise en place d'un commerce équitable s'inscrivant dans une perspective de développement durable, susceptible de constituer une solution face à la crise du coton en Inde. Finalement, en guise de conclusion, nous présenterons notre question et sous questions de recherche.

2.1 Les origines théoriques et historiques du commerce équitable

Retracer les origines du commerce équitable au début de ce chapitre nous semble incontournable afin de saisir d'une part ses bases conceptuelles, et d'une autre la façon dont le mouvement s'articule aujourd'hui dans une conception du rapport Nord/Sud qui n'a cessé d'évoluer depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Cette vue d'ensemble nous permettra ensuite de comprendre que le mouvement, animé par un nombre important d'acteurs de tous les continents autour d'une philosophie commune porte un véritable potentiel de transformation des conditions de vie des petits producteurs.

2.1.1 Les bases conceptuelles du commerce équitable

2.1.1.1 Le mouvement coopératif

Comme le montrent certains auteurs (Bisaillon, 2008; Malvervisi et Faubert-Mailloux, 2000; IFAT, 2003), les bases conceptuelles du commerce équitable renvoient au projet de société mis de l'avant par les premiers coopérateurs au Royaume Uni et en Italie, au XIX^{ème} siècle. La coopérative de Rochdale constitue à ce sujet l'exemple le plus souvent cité. Cette coopérative de détail, alors unique en son genre, fut instituée en 1844 par un groupe de tisserands du Lancashire en réponse aux conditions économiques difficiles qui caractérisaient l'époque de la Révolution industrielle. Sa spécificité était de vouloir offrir aux ouvriers de la région des aliments de qualité à prix raisonnable ainsi que des facilités éducationnelles et sociales. Si plusieurs initiatives de nature politique, morale ou économique avaient déjà à la même époque été entreprises, rares sont celles qui parvinrent à entraîner un changement à long terme. On attribue ainsi la possible fondation et le succès de la coopérative de Rochdale à l'adoption par ses membres de cinq principes clés, inspirés des écrits sur les coopératives du Dr. William King et du réformateur Robert Owen. Il s'agit de l'adhésion libre et volontaire, du contrôle démocratique, du paiement d'intérêts limités sur le capital, des surplus répartis en proportion des achats des membres, et de l'accès à l'éducation pour les membres et les travailleurs (Euro Coop, s.d.). La coopérative avait ainsi pour objectif de développer une économie intégrée de la production à la distribution, formulant pour la première fois le principe de commerce direct par élimination des intermédiaires. Autrement dit, il s'agissait de « transformer la nature des relations commerciales de manière à ce qu'elles deviennent un

moyen permettant à la société civile de s'organiser en faisant du citoyen-consommateur un acteur de changement social » (Malvervisi et Faubert-Mailloux, 2000, p. 2). Dans cette perspective, les principes du commerce équitable et sa vocation à améliorer le rapport marchand entre le producteur et le consommateur renvoient également, et de manière même plus évidente au mouvement de la consommation responsable.

1.1.2 Le mouvement de la consommation responsable

Les origines du commerce équitable sont liées à celles de la consommation responsable qui serait née aux États-Unis au début du XIX^{ème} siècle, avec l'apparition de boutiques militant contre l'esclavage et offrant des produits fabriqués dans des conditions définies pour l'époque comme étant socialement responsables (Canfin, 2006). Puis, en 1899, dans le but de promouvoir un marché juste pour les travailleurs comme pour les consommateurs, la *National Consumers League* commença à labelliser les produits qu'elle jugeait avoir été fabriqués dans des conditions relevant d'un minimum de justice et de sécurité. Dans sa constitution, la ligue se disait "concerned that goods be produced and distributed at reasonable prices and in adequate quantity, but under fair, safe, and healthy working conditions that foster quality products for consumers and a decent standard of living for workers" (OCP, 2005). La ligue encourageait même les consommateurs à boycotter les produits qui manquaient de satisfaire aux exigences de son label. Et au début du XX^{ème} siècle, sous le slogan "To live means to buy, to buy means to have power, to have power means to have duties", elle amorça une campagne pour que les travailleurs puissent percevoir un salaire minimum afin de vivre dans des conditions décentes. Cette campagne se concrétisa en 1938 avec l'élaboration du *Fair Labor Standards Act* qui officialisait pour la première fois aux États-Unis un salaire minimum (OCP, 2005).

Cependant, malgré ces rapprochements conceptuels entre le commerce équitable, le mouvement coopératif et la consommation responsable du XIX^{ème} siècle, on situe plus généralement les premières expériences du commerce équitable en Europe et aux États-Unis dans les années 1940.

2.1.2 Les origines historiques du commerce équitable

2.1.2.1 Le commerce de charité

Pour de nombreux auteurs, les premières expériences concrètes du commerce équitable ont tout d'abord été initiées par des missionnaires, puis par des organismes religieux et certains mouvements de solidarité de l'après guerre, au milieu du siècle dernier.

Cette première vague d'initiatives de type alternatif renvoie à ce qui est aujourd'hui défini comme un commerce de charité (*charity trade*, Kocken, 2003), soit un commerce reposant sur la vente de produits fabriqués par des populations défavorisées du Sud dont notamment des réfugiés, à des fins caritatives ou humanitaires (Low and Davenport, 2005). Comme le précisent Littrell et Dickson (1999), ce type de commerce est alors peu élaboré, se limitant à la vente de porte à porte et à la sortie des églises. En fait, les premières initiatives de commerce équitable agissent alors à titre individuel pour financer leurs activités sans s'appuyer sur des principes fondateurs communs (Low and Davenport, 2005). Pourtant, rapidement, ces dernières allaient converger vers le même idéal pour bâtir les fondements du commerce équitable. Quatre organisations du Nord peuvent être identifiées comme étant à l'origine de cette évolution : le *Mennonite Central Committee* (MCC), *Sales Exchange for Refugee Rehabilitation and Vocation* (SERRV), Oxfam et S.O.S.

C'est avec Edna Ruth Byler, une volontaire américaine du *Mennonite Central Committee* que le commerce de charité est lancé. En 1940, Edna rend visite à des bénévoles mennonites enseignant la couture à des femmes marginalisées de Porto Rico. Les articles de broderie qu'elle ramena de son voyage devinrent si populaires qu'en 1946, elle décida de les vendre, ainsi que des travaux d'aiguille en point de croix fabriqués par des réfugiés de Palestine et des articles en bois sculptés à la main par des artisans haïtiens (*Ten Thousand Villages*, s.d.). En 1958, elle aménage le sous-sol de sa maison en Pennsylvanie pour en faire une boutique consacrée à la vente de ces produits. Puis, en 1968, ce projet devient un programme officiel du MCC baptisé "SELFHELP: Crafts of the world" et donne naissance au premier magasin du monde américain en Ohio en 1972. En 1996, l'organisation pionnière est auto-suffisante et prend le nom de *Ten Thousand Villages* (*Fair Trade Hub*, s.d.).

En 1949, durant la période d'après guerre, l'église américaine de Brethren lance le programme SERRV afin d'apporter une aide économique et sociale aux réfugiés européens. Au début, elle importe des horloges coucou en bois en provenance d'Allemagne pour les vendre aux États-Unis. En 1960, les produits importés par SERRV sont vendus dans plusieurs églises américaines grâce à la création d'un réseau inter-églises. En 1981, l'organisation se spécialise dans la vente de produits fabriqués par des artisans à faible revenu de 35 pays en développement. Enfin, en 1999, elle acquiert un statut international et devient une ONG reconnue (SERRV, s.d.).

En Europe, le commerce de charité est initié par OXFAM Royaume-Uni dans la période d'après guerre. Au départ, l'organisation s'intéresse aux populations civiles qui souffrent de la famine. Mais rapidement, elle étend son champ d'action aux populations défavorisées de pays en développement, et vend des coussins à aiguille fabriqués par des réfugiés chinois dans ses magasins. En 1964, elle consacre un programme (*Le Bridge Programme*) à travers duquel elle commercialise des produits fabriqués par des petits producteurs du Sud auxquels elle attribue un juste prix, de l'assistance technique et du financement (OXFAM, s.d.). Ceci correspond à la première organisation de commerce alternatif en Europe, pour devenir par la suite la branche commerce équitable d'OXFAM (*Fair Trade Hub*, s.d., *Artisans du monde*, s.d.).

En parallèle, on assiste en 1959 à la création de l'organisation S.O.S par de jeunes catholiques aux Pays-Bas. À ses débuts, l'association fournissait du lait en poudre à des enfants siciliens souffrant de malnutrition. Puis, en 1967, elle commença à importer des produits de l'artisanat provenant d'Haiti. Quelques années plus tard, cinq succursales de l'association ouvraient leurs portes aux Pays-Bas, puis en Autriche, en Allemagne et en Suisse, afin d'offrir une gamme de produits plus élaborée. En 1980, elle est rebaptisée *S.O.S Wereldhandel* ('SOS World Trade') pour devenir en 1994 l'organisation d'importation de produits équitables *Fair Trade Organisatie* (Fair Trade Original, s.d.).

2.1.2.2 Le commerce solidaire

A partir des années 1960-70, on assiste au développement d'un nouveau type de commerce reposant non plus sur la recherche directe de l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs, mais sur l'instauration de liens de solidarité avec les pays du Sud

économiquement et politiquement marginalisés (Bisaillon, 2008). De manière générale, ces pratiques s'inscrivent dans le mouvement plus large du tiers-mondisme (Lecomte, 2004). Initié par des mouvements politiques de solidarité, ce type de commerce, qualifié de « solidaire » (*solidarity trade*, Kocken, 2003) repose cette fois sur la recherche de débouchés pour les produits de ces pays exclus (Malservisi et Faubert-Mailloux, 2000). Un exemple souvent cité est celui des groupes tiers-mondistes hollandais qui se consacrèrent dans les années 1960 à la vente de sucre de canne en promouvant le message : *by buying cane sugar you give people in poor countries a place in the sun of prosperity* (Kocken, 2003) (en achetant du sucre de canne, vous permettez aux populations des pays pauvres de prospérer).

De la même façon, soutient Bisaillon, certaines organisations de commerce alternatif au Nord ont émergé pour appuyer des causes politiques, telles que la libération de prisonniers politiques (2008). Ainsi, c'est la convergence des pratiques de commerce de charité et de commerce solidaire qui a permis l'émergence des magasins du monde, pour donner lieu de manière plus générale à la mise en place d'un réseau de distribution alternatif, basé sur la sensibilité des consommateurs, la vente de produits artisanaux, et le travail de bénévoles (Idem). Tout d'abord en 1958 aux États-Unis dans le sous-sol de la maison d'Edna Ruth Byler (Kocken, 2003), puis dans la première boutique de commerce alternatif d'OXFAM Royaume-Uni en 1964 dans le cadre du Bridge programm, et enfin dans le premier magasin du monde aux Pays-Bas en 1969. En 1971, on recensait déjà 120 magasins du monde, et en 1997, plus de 3000 (Veit, 1999, dans Malservisi et Faubert-Mailloux, 2005) et ce modèle fut imité dans plusieurs pays d'Europe.

2.1.2.3 Le commerce développemental

En parallèle au commerce solidaire se développe vers la fin des années 1960 le commerce développemental (*development trade*, Kocken, 2003). Initié par des organisations religieuses et de grandes institutions de développement, ce nouveau type de commerce alternatif se présente comme un moyen d'atteindre des objectifs du développement dont la lutte contre la pauvreté et l'aide aux populations victimes de catastrophes naturelles (Idem). Inspirées par les théories de développement de l'époque prônant notamment une plus grande participation des populations impliquées, les ONG du Nord, alliées de leurs émissaires au Sud cherchent alors à établir des organisations de commerce alternatif au Sud qui puissent assister les

artisans désavantagés dans la production, leur offrir des conseils, de l'assistance et des services sociaux, et assurer l'exportation au Nord des produits fabriqués (Kocken, 2003). Les relations entre les organisations du Nord et celles du Sud reposent dès lors sur le partenariat, le dialogue, la transparence et le respect (Idem). Toutefois, les revenus réalisés grâce à la vente de produits d'artisanat issus de ce partenariat aux consommateurs du Nord sont utilisés pour financer les projets de développement des organisations au Nord telles que OXFAM ou Caritas et ne reviennent pas spécifiquement dans les communautés à l'origine des produits commercialisés (Malvervisi et Faubert-Mailloux, 2005).

C'est dans cette perspective que les pays du Sud présents à la première conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) en 1964 réclament « du commerce, pas de l'aide » (*trade not aid*), c'est-à-dire des règles commerciales plus justes qui leur permettraient de participer au commerce international au même titre que les pays industrialisés et qui rendraient inutile l'aide que ces derniers leur apportent. Cependant, les revendications des pays du Sud sont ignorées par les instances onusiennes, et aucune mesure concrète n'est adoptée. Seul le commerce alternatif, de par le développement de son réseau de distribution, permet alors d'envisager une esquisse de réponse à l'appel des pays du Sud²³.

1.2.4 Le commerce alternatif de bienveillance

Dans les années 1970 et 1980, le volume des ventes de produits alternatifs connaît en effet un essor sans précédent grâce à la mise en place des Magasins du monde (Low and Davenport, 2005, p. 146). Toutefois, dans une perspective globale, ce type de commerce ne participe alors que très peu à l'ordre marchand (Le Velly, 2006, p. 10). D'une part, il ne repose que sur la vente de produits de l'artisanat à la sortie des églises, lors de manifestations tiers-mondistes et dans des boutiques « mal situées, peu accueillantes et aménagées de bric et de broc ». D'autre part, il demeure un commerce de niche qui s'appuie essentiellement sur la bienveillance de consommateurs déjà convaincus, sans chercher à attirer une clientèle nouvelle (Idem). Aussi, le prix d'un produit alternatif était alors très supérieur à sa contrepartie conventionnelle, faisant de l'achat de tels produits un acte de charité visant à

²³ Pourtant, comme le soulignent Gendron et al., si de nombreux acteurs du commerce équitable voient aujourd'hui le message *Trade not aid* comme l'identité même du mouvement, aucune organisation de commerce alternatif ne s'en réclamait alors; c'est donc à posteriori que s'est faite cette association, le mouvement équitable étant alors très embryonnaire (Gendron et al., 2009).

contribuer à l'amélioration de vie des producteurs ou à soutenir une cause politique (Bisaillon, 2008, p. 17). De fait, « Un café 'dégueulasse' mais sandiniste pouvait être vendu bien plus cher que du café de bonne qualité mais capitaliste. Et peu importait si une vannerie n'était pas solide tant que c'était un groupe d'aveugles qui l'avait fabriquée pour survivre » (Le Velly, 2006, p. 10).

Ainsi, lorsque le système commercial international fut remanié vers la fin des années 1980 - à la suite du choc pétrolier de 1973 - de façon à accroître les échanges au niveau mondial, ce type de commerce allait faire face à d'importantes difficultés. Dans un premier temps, la diminution des barrières tarifaires sur un bon nombre de produits de l'artisanat allait faire apparaître de nouveaux joueurs commerciaux tels Pier import et la Bombay Trading Company, et du même coup faire perdre aux Magasins du Monde l'exclusivité de ces produits (Low et Davenport, 2005). Du côté de la demande, dans un deuxième temps, la récession entraîna chez les consommateurs un plus grand souci du rapport « qualité/prix », et chez les consommateurs de produits alternatifs une remise en question des garanties qui leur étaient jusqu'alors proposées (Low et Davenport, 2005). Dès lors, le seul fait qu'un produit soit issu d'une boutique alternative ne suffit plus (EFTA, 2001). Les organisations alternatives du Nord devaient s'intéresser aux demandes du marché pour commercialiser des produits recherchés, et les organisations de producteurs du Sud devaient améliorer la qualité des produits fabriqués (Low et Davenport, 2005).

2.1.2.5 Du commerce alternatif au commerce « équitable »

C'est ainsi que malgré certaines réticences à adopter une approche plus commerciale, (Le Velly, 2004), les Boutiques Tiers-Monde se professionnalisent pour accorder aux activités de commercialisation des produits autant d'importance que celles reliées à la diffusion de l'information au consommateur (Veit, 1997). Les boutiques Tiers-Monde cherchent de cette façon à attirer de nouveaux clients pour accroître leurs ventes. Ainsi, on note non seulement une amélioration sensible de la qualité des produits distribués, mais aussi un élargissement conséquent de la gamme proposée, du secteur artisanal au secteur alimentaire. Car, si du café alternatif en provenance du Guatemala avait fait une percée en 1973 grâce à l'organisation

Fair Trade Organisatie (Veit, 1997; Kocken, 2003), ce n'est que vers la fin des années 1980 que l'on parle du *virage alimentaire*²⁴ du commerce équitable.

En 1988 plus précisément, en réponse à l'appel lancé par une communauté de producteurs en proie à la crise du café est créée l'association néerlandaise à but non lucratif Max Havelaar et le label du même nom. En plus d'instaurer des conditions d'échange plus justes par l'imposition de valeurs telles la transparence, le respect et le dialogue, le commerce équitable tel qu'envisagé par Max Havelaar repose désormais sur l'élimination d'un maximum d'intermédiaires sur la chaîne de distribution du produit, assurant ainsi une économie significative pouvant être redistribuée au producteur et à sa communauté.

À l'initiative de Nico Roozen de l'ONG néerlandaise Solidaridad, et du prêtre Francisco van der Hoff, le label Max Havelaar permet la vente de café *équitable* dans les moyennes et grandes surfaces, le faisant ainsi connaître à un plus grand nombre de consommateurs. C'est donc à partir de la création du label Max Havelaar que le commerce alternatif devient le *commerce équitable*. Comme l'explique Gendron, avec le commerce équitable, « Il ne s'agit plus d'aider les pays à se développer, mais bien de leur donner les moyens de le faire, en leur offrant notamment des conditions d'échange plus justes » (Gendron, 2004, p. 7). De plus, par rapport au commerce alternatif de bienveillance, le commerce équitable peut servir la cause d'un plus grand nombre de producteurs marginalisés, tout en leur garantissant, ainsi qu'au consommateur final le respect de certaines normes éthiques (Diaz Pedregal, 2006).

« Ainsi, aux côtés de la filière intégrée du commerce équitable dont les produits sont distribués dans les réseaux alternatifs (magasins du monde, commandes par catalogues), apparaît une nouvelle filière : la filière labellisée dont les produits sont écoulés dans la grande distribution » (Bisaillon, 2008, p. 20). On assiste en parallèle au développement d'un discours nouveau : si la filière intégrée en visant la *transformation* du système commercial conventionnel (Jonhson, 2003) propose un *commerce - outil* (Le Velly, 2004), soit un commerce utilisé à des fins de sensibilisation, la filière labellisée, en visant la *régulation* (Johnson, 2003) se pose dorénavant comme un *commerce - soutien* (Le Velly, 2004), c'est-à-dire un commerce porté par la recherche de nouveaux débouchés pour les produits de producteurs marginalisés et l'augmentation du volume des ventes.

²⁴ L'expression est de Bisaillon (2008, p. 19).

Comme nous le verrons par la suite, c'est dans le cadre de la filière labellisée que les producteurs de coton peuvent adhérer au mouvement équitable. Ce sont ces deux filières, ou types de commerce, qui font du commerce équitable le mouvement qu'on lui connaît aujourd'hui, c'est-à-dire des acteurs, mais avant tout un projet.

2.2 Le projet du commerce équitable

Depuis ses premiers balbutiements dans le commerce de charité, le commerce équitable a su élaborer un projet qui rassemble aujourd'hui des acteurs de tous les continents. Ainsi, davantage qu'un succès ponctuel des années 1990, le commerce équitable représente un véritable potentiel de transformation. C'est ce que nous souhaitons montrer ici en présentant les acteurs qui animent le mouvement équitable, et la philosophie qui les unit.

2.2.1 Les acteurs du mouvement équitable

L'institutionnalisation du mouvement équitable s'est amorcée vers la fin des années 1980 avec la structuration des magasins du monde en réseaux et organisations fédératives reliées à des centrales d'achat (les *Alternative trading associations*) qui collaborent directement avec les producteurs du Sud, et se portent garantes du respect des critères du commerce équitable des produits qu'elles importent (Gendron, 2004, p.9).

Dans un premier temps est créée La *European Fair Trade Association* (EFTA) en 1987 pour regrouper plus d'une douzaine des principales centrales d'achat en Europe.

Puis, en 1989 est fondée l'IFAT, l'*International Federation for Alternative Trade*, un réseau international regroupant aujourd'hui les centrales d'achat d'Europe, d'Amérique du Nord et de la région pacifique, ainsi que plus de 150 organisations de producteurs en Asie, en Afrique et en Amérique latine et 34 membres individuels [associations, compagnies d'export et d'études de marché, d'import, des détaillants, des réseaux nationaux et régionaux du commerce équitable et des institutions financières dédiées au commerce équitable (IFAT, 2008)] ; l'IFAT coordonne ainsi L'EFTA. Le principal objectif de l'IFAT est d'améliorer les conditions de vie et le bien-être des producteurs désavantagés grâce au commerce. L'association se donne pour mission la promotion du commerce équitable, l'échange d'idées et d'information entre les organisations qui la composent, et la certification d'organisations sous le label FTO (IFAT, 2005 ; Kocken, 2003). Puis c'est au tour du *Network of European*

Worldshops (le réseau NEWS !) officialisé en 1994 pour regrouper une quinzaine de fédérations nationales de Magasins du Monde dans le but de coordonner les campagnes de sensibilisation européennes et de stimuler l'échange d'information sur le développement des ventes de produits équitables. NEWS, comme EFTA, est coordonné par l'IFAT (Kocken, 2003). La même année est créée la *North American Alternative Trade Organization* (NAATO) qui prend le nom un an plus tard de *Fair Trade Foundation* (FTF) (FTF, s.d.). Cette association représente les centrales d'achat aux États-Unis et au Canada, ainsi que des organisations de producteurs en Asie (Raynolds et Long, 2007).

Enfin, même si l'essentiel des organisations de commerce équitable est regroupé au Nord, on compte aujourd'hui bon nombre de réseaux d'organisations de producteurs du commerce équitable dans les pays du Sud, et ce, aussi bien sur le plan continental (par exemple le *Network of Asian Producers* -NAP- créé en 2005 et qui regroupe des organisations de producteurs, leur *joint bodies* - FLO ou IFAT- et si c'est le cas, leur *promoting bodies*²⁵, ou encore le réseau africain COFTA créé en 2004 et qui regroupe 60 membres provenant de 18 pays africains); sur le plan régional (par exemple la table de coordination des petits producteurs de commerce équitable d'Amérique Latine et des Caraïbes -CLAC- créée en 2004); que sur le plan national (FTF-I, l'unique Forum de commerce équitable destiné aux organisations de producteurs en Inde qui compte 45 organisations de producteurs, dont huit produisent des produits alimentaires et 33 de l'artisanat).

Suite à la création de l'association Max Havelaar, du côté de la filière labellisée, on assista bientôt à la naissance d'initiatives similaires en Europe et en Amérique du Nord qui nécessiterent rapidement une coordination internationale, comme cela l'avait été fait pour la filière intégrée. Ainsi fut créée la *Fairtrade Labelling Organizations International* (FLO) en 1997. FLO est une organisation multipartite à but non lucratif composée actuellement de 23 organisations membres (20 initiatives de labellisation et trois réseaux de producteurs), de commerçants²⁶ et d'experts externes (FLO, s.d.).

D'une part, l'organisation est responsable de mettre en commun les ressources des organismes de labellisation qui la composent (les initiatives nationales de Max Havelaar,

²⁵ Voir section 2.3 pour la définition d'un *promoting body*.

²⁶ Comme Bisailon (2008), nous incluons sous le terme « commerçant » les importateurs, les grossistes et les détaillants.

Transfair et Fair Trade Mark en sont des exemples) afin d'établir un partage de zones de compétences et d'unifier les critères du commerce équitable (Buccolo, 2000). À leur tour, ces organismes de labellisation se chargeront de contrôler l'utilisation de licences par les détenteurs de licences dans leurs pays. Enfin, ils auront pour mission de promouvoir le commerce équitable sur leur territoire de juridiction.

D'autre part, FLO certifie les organisations de producteurs, les importateurs et exportateurs (par l'intermédiaire de FLO Cert), et s'engage à soutenir les producteurs désireux d'acquérir la certification équitable ou de la conserver en les éclairant sur les nouvelles opportunités d'intégration au marché (FLO, s.d.).

Comme en atteste le nombre croissant de réseaux d'organisations de commerce équitable à travers le monde, aussi bien dans la filière intégrée que dans la filière labellisée, le réseautage est aujourd'hui conditionnel au succès du commerce équitable (Kocken, 2003). C'est la raison pour laquelle a été créé le réseau informel FINE (aussi connu sous le nom de *Fair Trade Advocacy Office*) en 1998 afin de regrouper les principales institutions des deux filières, soit FLO, IFAT, NEWS! et EFTA, et leur permettre de se coordonner sur trois points majeurs : les campagnes de sensibilisation, les critères, et le fonctionnement du mouvement équitable (Kocken, 2003). En 2006, l'organisation s'est dotée d'un site Internet (FINE, s.d.). L'une des avancées majeures du réseau FINE a été d'élaborer une définition commune aux acteurs du mouvement, définition sur laquelle repose la philosophie du commerce équitable.

Le tableau 2.1 résume le rôle de chaque acteur du mouvement, dans la filière intégrée et dans la filière labellisée, au Nord et au Sud.

Tableau 2. 1 Les acteurs du commerce équitable regroupés en réseaux

	Nom du réseau	Année de création	Objectifs
Au Nord	EFTA	1987	Regroupe les centrales d'achat européennes.
	IFAT	1989	Regroupe les centrales d'achat d'Europe, d'Amérique du Nord et de la région Pacifique ; plus de 150 organisations de producteurs en Asie, Afrique et Amérique latine ; 34 membres individuels ; Promotion du commerce équitable ; Amélioration des conditions de vie des producteurs par le commerce ; Echange d'idées et d'information. Certification des organisations de producteurs avec le label FTO.
	NEWS	1994	Regroupe 15 fédérations nationales de magasins du monde ; Coordonne les campagnes de sensibilisation ; Echange d'information.
	FTF	1994	Représente les centrales d'achat des Etats-Unis et du Canada et des organisations de producteurs en Asie.
	FLO	1997	Regroupe 20 initiatives nationales de labellisation et 3 réseaux de producteurs, des commerçants et des experts externes ; Certifie producteurs, importateurs, exportateurs avec le label <i>Fair Trade</i> ; Appuie les producteurs dans le processus de certification.
	FINE	1998	Regroupe FLO, IFAT, NEWS! et EFTA, pour leur permettre de se coordonner sur les campagnes de sensibilisation, les critères et le fonctionnement du mouvement équitable.
Au Sud	Au niveau continental : NAP, COFTA, etc...	2004 et 2005	Regroupe les organisations de producteurs du commerce équitable au Sud ; Échange d'idées et d'information.
	Au niveau régional : CLAC, etc...	2004	
	Au niveau national : FTF-I, etc...	2000	

2.2.2 La philosophie du commerce équitable

En 2001, en effet, le réseau FINE s'accorde sur la définition suivante :

Le Commerce équitable est un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud.

Les organisations du Commerce Équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel (FINE, 2001).

Celle-ci se poursuit par une présentation de l'objectif stratégique du commerce équitable :

Travailler délibérément avec des producteurs et des travailleurs marginalisés afin de les aider à passer d'une position de vulnérabilité à la sécurité et à l'autosuffisance économique ; donner plus de poids aux producteurs et aux travailleurs en tant que parties prenantes de leurs organisations ; jouer activement un plus grand rôle dans l'arène mondiale pour parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial (FINE, 2001).

D'après cette définition, qui reprend les points essentiels de la philosophie de l'IFAT et de l'organisation Max Havelaar à ses débuts, le commerce équitable se présente avant tout comme une alternative au marché conventionnel qu'il dénonce comme étant à l'origine des inégalités Nord/Sud. Le mouvement se donne ainsi deux objectifs : d'une part améliorer les conditions de vie des producteurs marginalisés du Sud, et d'autre part militer en faveur de changements au sein des règles et pratiques commerciales conventionnelles.

C'est à travers la réalisation de ces deux objectifs que le commerce équitable, selon Transfair Canada, prétend répondre à la problématique des prix bas et volatils, à l'injustice des accords commerciaux internationaux, au manque d'accès des producteurs au marché, au crédit et à la technologie, aux conditions de travail difficiles dont peuvent être victimes les producteurs et les travailleurs du système conventionnel, et aux impacts négatifs sur l'environnement et la santé entraînés par le développement de monocultures et l'utilisation de pesticides (2008). Mais surtout, de par sa définition, le commerce équitable prétend contribuer à la mise en place d'un développement durable.

Pour ce faire, le commerce équitable propose d'envisager le commerce au-delà de la recherche exclusive du profit (Le Velly, 2004). Le commerce pourrait ainsi avoir un « visage

humain » (EFTA, 2001) en prônant un rééquilibrage des relations de pouvoir à la base des relations commerciales conventionnelles (Le Velly, 2004), et en diminuant le nombre d'intermédiaires présents sur la chaîne commerciale du producteur au consommateur: dès lors, « ce ne sont plus deux agents économiques recherchant leur utilité marginale qui transigent, mais bien des personnes ancrées dans des sociétés particulières, qui, à travers une transaction commerciale, sont appelées à établir une véritable relation de solidarité » (Gendron, 2004, p. 7). Afin d'engager cette relation de solidarité, le commerce équitable avance une série de principes et un cadre institutionnel inédits.

Ces principes, à la base de l'activité du mouvement équitable, sont les suivants : dans un premier temps, les organisations de commerce équitable doivent accorder aux producteurs un soutien financier, technique et organisationnel. Dans un deuxième temps, elles doivent sensibiliser la population au Nord et au Sud et mener campagne pour un changement du commerce conventionnel. Par conséquent, le commerce équitable doit être vu comme un partenariat bénéfique pour toutes les parties concernées. Pour ce faire, il doit reposer sur le dialogue et le respect de chaque partenaire. À leur tour, ces partenaires devront faire preuve de transparence au niveau financier et organisationnel et favoriser une communication constructive. Le commerce équitable doit également proposer aux producteurs et aux travailleurs un prix juste qui ne couvre pas seulement les coûts de production, mais qui inclut aussi les coûts sociaux et environnementaux et qui leur permette de vivre convenablement, ainsi qu'un préfinancement afin de leur éviter l'endettement. Ces conditions doivent être envisagées à long terme. Aussi, le commerce équitable doit offrir un milieu de travail socialement responsable, sécuritaire et propre et s'assurer du respect des règles de l'OIT, des droits de l'homme et des lois nationales. Enfin, le commerce équitable s'engage à améliorer les opportunités sociales et économiques des petits producteurs et des salariés, et des pratiques environnementales de leurs organisations en renforçant leur participation à la prise de décision, en offrant un soutien à l'éducation, au renforcement des capacités et à l'équité des genres (FINE, 2001).

Si la filière intégrée et la filière labellisée s'accordent en théorie sur ses objectifs, on remarque, pour certains auteurs, que la filière labellisée tend à s'en éloigner pour privilégier la croissance de ses parts de marché au détriment de son engagement politique en tant qu'alternative et critique du marché conventionnel. Selon Reynolds et Long, en effet, « la

nature bureaucratique et industrielle du système de certification équitable de la filière labellisée a été soulignée ces dernières années» (2007, p. 19). Pour les auteurs, une conséquence de cette institutionnalisation accrue est de dénaturer la relation producteur/consommateur à la base de l'idéologie équitable. Aujourd'hui dictée par une lourde série de règles, de standards et de procédures (Idem, 2007, p. 18), cette relation se résumerait en pratique à la diminution des partenaires commerciaux présents sur la chaîne de production d'un produit équitable, et à l'apposition d'un logo autocollant sur un produit (Idem, 2007, p. 19).

2.2.3 Le potentiel de transformation du commerce équitable

2.2.3.1 La leçon tirée des initiatives antérieures au commerce équitable

Les principes fondateurs du commerce équitable se retrouvent dans les fondements du coopérativisme du XIX^{ème} siècle. Si peu d'auteurs font ce rapprochement, sans doute parce que le commerce équitable ne se réclame par directement du mouvement coopératif, nous avons trouvé pertinent de le mettre en lumière car il montre qu'au Nord comme au Sud, le regroupement d'individus sous le principe de la démocratie dans le but de s'instruire et d'améliorer leurs conditions de vie pouvait permettre, conjugué à la commercialisation d'un produit de qualité avec un minimum d'intermédiaires et un maximum de transparence, de faire front à une crise économique. Dans le cas des premiers coopérateurs, il s'agissait de la crise économique consécutive à la Révolution industrielle au Royaume-Uni, alors que dans le cas des premiers producteurs certifiés équitable, il s'agit de la crise du café. Dans les deux cas, ce sont des acteurs en difficulté – les coopérateurs et les producteurs – qui choisirent de prendre leur destin en main à partir d'une connaissance du contexte de crise dans lequel ils évoluaient, et des alternatives existantes: les premiers en fondant une coopérative, les seconds en faisant appel à l'ONG Solidaridad.

Dans le cas du coopérativisme, comme dans le cas du commerce équitable, on assiste également à l'apparition d'une relation nouvelle entre le producteur et le consommateur. C'est sur cette relation que repose aujourd'hui le commerce équitable. Le mouvement en effet, s'appuie sur la demande des consommateurs pour accroître le volume des ventes de ses produits, et incidemment influencer sur les conditions de vie des producteurs démunis du Sud. Si

le fait que le commerce équitable dépende de la demande des consommateurs peut s'avérer périlleux pour la survie des organisations de producteurs, aussi bien au niveau de l'écoulement des produits que dans l'acceptation de nouveaux membres, notons cependant que le commerce équitable fait aujourd'hui partie d'un mouvement plus large, le mouvement de consommation responsable.

Le commerce équitable a joué un rôle important dans le développement de la notion de consommation responsable. Si le commerce équitable tel que défini aujourd'hui par ses promoteurs se rapproche tout d'abord du mouvement de consommation responsable amorcé aux États-Unis au XIX^{ème} siècle, il a permis au mouvement général de consommation responsable de progresser et celui-ci l'influence à son tour. Cette influence est visible dans le discours du commerce équitable, par exemple lorsque les règles de l'OIT et les principes de l'agriculture biologique y sont promues. Aujourd'hui, de par un échange entre les promoteurs du commerce équitable, les ONG altermondialistes, les organismes internationaux de régulation et les entreprises textiles, on assiste au développement de normes et de codes de conduite qui cherchent à mettre en place une chaîne de production responsable, de la production de coton à la fabrication de draps ou de vêtements. Non seulement ce genre d'initiatives démontre l'influence réciproque du commerce équitable et du mouvement de consommation responsable, mais il témoigne de la présence d'une forte demande de la part des consommateurs pour des produits fabriqués ou cultivés dans la justice et l'équité. Aussi, entre le lancement du coton équitable en Europe au début de l'année 2005, et la fin de la même année, la demande en coton équitable a été multipliée par douze (FTF, 2005).

Dans cette perspective, il apparaît que l'apport majeur du commerce équitable a été de réévaluer la notion de justice dans le rapport consommateur/producteur et de réinventer ce rapport jusqu'à en faire son leitmotiv: avec le commerce équitable, de charitable, le consommateur est tour à tour devenu solidaire, développeur, bienveillant pour finalement devenir, avec l'apparition du label Max Havelaar, « équitable », c'est-à-dire que le commerce équitable axe son discours actuel sur le fait que le producteur et le consommateur entretiennent une relation commerciale non plus sur la base de la charité ou de la solidarité mais sur la base de l'équité et de la qualité des produits commercialisés. Dans cette évolution, toujours selon les promoteurs du commerce équitable, le producteur a toujours joué un rôle de récipiendaire, dépendant de cette relation d'aide. Avec le commerce équitable, il n'est plus

dans une position d'infériorité par rapport au consommateur, car au lieu de lui offrir de l'aide, ce dernier lui donne accès à de meilleures conditions commerciales, en échange d'un produit de qualité, et donc les moyens d'améliorer ses conditions de vie. Du commerce de charité, on passe à un commerce plus juste grâce auquel les producteurs ont dorénavant la capacité de décider de la nature de leur développement.

Toutefois, si l'on considère le commerce équitable dans la continuité du discours sur le développement, on s'aperçoit qu'il perpétue l'idée selon laquelle le Nord doit apporter son soutien au Sud, car celui-ci se trouve dans une situation de précarité. Aussi, il encourage les pays du Sud dans leur rôle d'exportateurs de matières premières, alors que comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent en présentant les théories de la dépendance, ce rôle conduit généralement les pays du Sud à développer une relation de dépendance avec les pays du Nord. De même, si le discours du commerce équitable invoque l'équité et la liberté dont disposent désormais les producteurs équitables, il n'en reste pas moins que ces derniers passent d'une situation de dépendance à l'aide charitable du Nord à une situation de dépendance à la demande des consommateurs sensibilisés. Par ailleurs, comme l'indique le tableau 2.1, c'est au Nord que se regroupe la plupart des organisations de commerce équitable et surtout celles qui composent le réseau FINE, responsable de la définition du mouvement. Ainsi, comme le concept de développement durable, le commerce équitable s'inscrit avant tout dans une logique de développement à travers laquelle le Nord initie l'amélioration des conditions de vie des populations du Sud. La mise en place d'un commerce plus équitable représente donc un défi avant de constituer une alternative.

2.2.3.2 Le commerce équitable comme potentiel outil de développement durable

Dans sa position d'alternative néanmoins, d'après les principes qu'il met de l'avant, le commerce équitable repose avant tout sur une dimension politique, en proposant de militer et d'agir en faveur de meilleures pratiques commerciales et de production en incluant toutes les parties prenantes d'un système réduit au minimum d'intermédiaires dans un maximum de dialogue, de respect et de transparence. C'est avec un changement économique qu'il entend une transformation politique des conditions commerciales offertes aux producteurs marginalisés au système commercial conventionnel, et qu'il propose de transformer à la fois notre rapport à la consommation, mais aussi les modes de production des agriculteurs en

difficulté économique. En ce sens, le commerce équitable porte le potentiel de changement propre au concept de développement durable. Ce potentiel se traduit plus précisément dans les moyens que le mouvement prétend mettre de l'avant, et passe nécessairement par le dialogue entre les producteurs et l'ensemble de leurs partenaires commerciaux. Ainsi, l'aspect social du développement durable est abordé dans le renforcement de la participation des producteurs à la prise de décision, dans l'idée d'encourager leur renforcement des capacités à travers l'éducation et l'équité des genres. L'aspect économique du développement durable est abordé dans la notion de juste prix, de préfinancement, d'amélioration de l'accès des producteurs aux marchés et dans la relation à long terme qui les lie à leurs partenaires commerciaux. La dimension environnementale est également abordée dans l'idée d'améliorer les pratiques environnementales des producteurs de manière continue. Enfin, la notion d'équité est soulignée dans le sens où les producteurs ne sont plus perçus comme de simples fournisseurs de matière première, mais comme des partenaires qui méritent autant que les autres d'avoir accès à des conditions de vie décentes.

Les principes et le discours du commerce équitable traduisent la volonté du mouvement de s'inscrire dans une perspective de développement durable. Pourtant, lorsqu'on l'inscrit dans le discours sur le développement, la mise en place d'un commerce équitable représente un défi avant de constituer une alternative. Alors comment ce potentiel de changement se traduit-il en pratique et comment s'applique-t-il à la crise du coton? Et surtout, le commerce équitable pourrait-il constituer une alternative durable à la crise du coton? C'est ce que nous souhaitons investiguer dans la troisième section de ce chapitre.

2.3 La réponse du commerce équitable à la crise du coton

Comme nous l'avons vu, le potentiel de transformation du commerce équitable se traduit tout d'abord par la possibilité de faire participer pour la première fois les producteurs marginalisés du Sud à leur développement, en faisant de la relation commerciale qui les lie à d'autres partenaires commerciaux une relation d'équité. Pour ce faire, le commerce équitable propose une série de principes qui reflètent une dimension politique - militer pour un changement des règles du système commercial conventionnel - et une dimension pratique - améliorer les conditions de vie des producteurs marginalisés - dans une visée de développement durable,

c'est-à-dire en amenant un changement de pratiques à long terme au niveau social, économique et environnemental.

Dans cette troisième section, nous souhaitons explorer la façon dont ce potentiel est utilisé afin de répondre à la crise du coton. Plus précisément, nous souhaitons exposer les moyens mis de l'avant par le mouvement pour répondre à cette crise en comparant les principes et les pratiques du mouvement équitable. Pour ce faire, nous présenterons dans un premier temps le label *Fairtrade*, pour ensuite nous intéresser à l'initiative du coton équitable lancée par FLO en 2004, et enfin nous pencher sur le système de certification de l'organisation.

2.3.1 Le label *Fairtrade*

Selon le collectif Artisans du monde, « une garantie est une assurance délivrée au terme d'un processus de vérification, d'adéquation entre des pratiques et des principes » (Artisans du Monde, s.d.). Comme l'indique la PFCE (la Plateforme française du commerce équitable), en l'absence de définition légale et de mode de certification uniformisé du commerce équitable par les pouvoirs publics, il existe aujourd'hui divers systèmes de garanties privés au travers de labellisations, de marques et de mécanismes de reconnaissances, que ce soit au niveau international, tels FTO (garantie internationale de la filière intégrée) et *Fairtrade* (garantie internationale de la filière labellisée), ou au niveau national, telle la garantie PFCE, ou encore au niveau des produits (*Fairtrade*) ou des organisations (FTO, garantie PFCE, garanties de la filière Artisans du Monde), (PFCE, s.d). Ici, nous aborderons uniquement la garantie internationale *Fairtrade*, puisque c'est dans le cadre de celle-ci que les producteurs de coton sont amenés à intégrer le réseau du commerce équitable.

Dans les années 1980, la professionnalisation des magasins du monde et la création du label Max Havelaar témoignent pour la première fois de la nécessité pour le mouvement équitable de maintenir la confiance des consommateurs. Avec la mise en place de la garantie *Fairtrade* en 1997, les produits équitables de la filière labellisée allaient enfin être reconnus internationalement dans les réseaux de la grande distribution à l'aide d'un logo facilement reconnaissable. À cette période, le système de certification équitable de la filière labellisée concernait essentiellement les produits agricoles, tels que le café, le sucre ou encore le cacao. Étant donné le haut degré de standardisation de ces produits, un prix fixe, dit « équitable » a été établi pour rétribuer les producteurs du Sud pour chacun de ces produits en contrepartie

du respect de certains critères attestant de la garantie équitable. FLO assumait alors la définition des critères du commerce équitable de la filière labellisée, et procédait à l'accompagnement des producteurs dans le processus de certification et à la dite certification. Se sont ajoutées à ces produits, des denrées alimentaires transformées, telles que les jus de fruits, le chocolat, les biscuits. Ainsi, en regard de la complexification de la chaîne de production de ces produits, FLO a décidé de se restructurer.

Depuis 2004, afin d'accroître sa légitimité auprès des agences de normalisation internationales et ultimement satisfaire aux standards d'ISO 65, FLO s'est scindée en deux entités : FLO e.V. qui définit les critères à respecter par les organisations de producteurs et leurs partenaires commerciaux en vue d'acquérir la garantie équitable, et qui les appuie tout au long du processus, et FLO Cert, une société de droit privé indépendante qui s'assure de l'application de ces critères par les organisations de producteurs, les importateurs et les exportateurs, et de la perception du prix minimum fixe et de la prime de développement par les producteurs (FLO, Artisans du Monde).

Finalement, il revient aux initiatives nationales de FLO de contrôler la chaîne d'approvisionnement dans leurs pays respectifs. De plus, elles se chargent d'attribuer des licences aux entreprises désireuses de transformer, emballer, fabriquer des produits certifiés équitables. Ces entreprises devront alors acheter des produits ou des ingrédients provenant de distributeurs agréés par celles-ci, ou par FLO. Si ces entreprises détiennent une licence comme dans le cas des importateurs, elles doivent assurer la traçabilité des produits certifiés équitables achetés, transformés et vendus, fournir des rapports trimestriels de leurs activités, se soumettre à des vérifications comptables et acquérir un droit de licence (Bisailon, 2008). Conformément à la définition de FINE, FLO, à travers ses 21 initiatives nationales mène des campagnes de sensibilisation et d'information auprès des consommateurs et dans les écoles. Elle s'engage à fournir du financement, une assistance technique et une formation aux producteurs. La figure 2.1 présente le fonctionnement général du commerce équitable entre FLO et les producteurs.

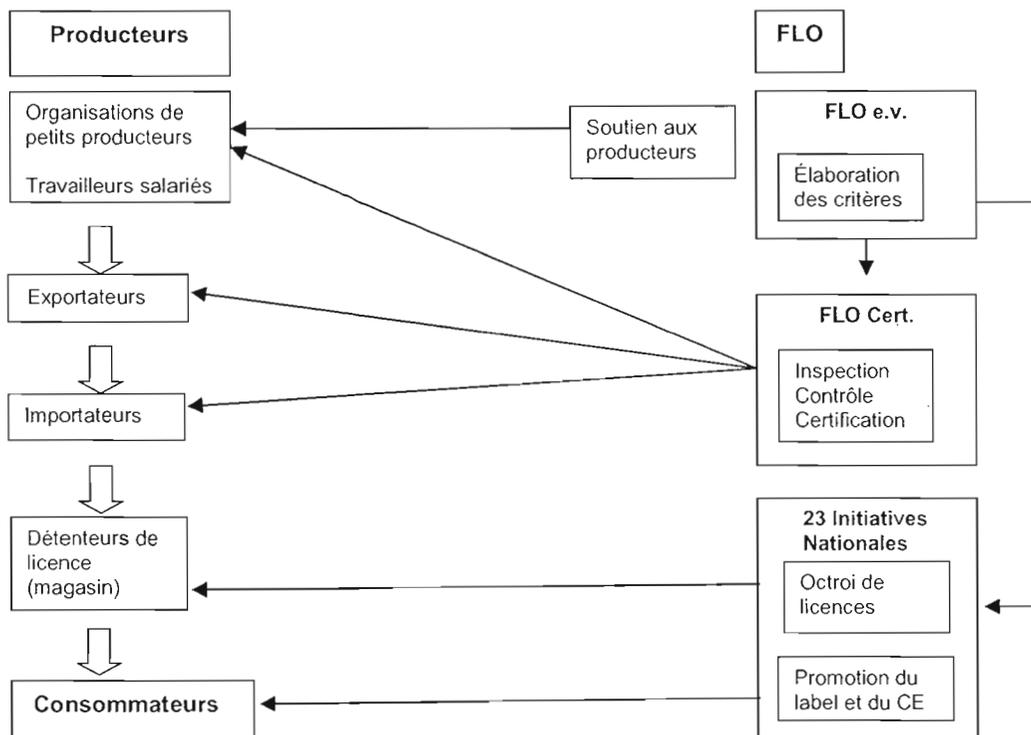


Figure 2. 1 Le fonctionnement du commerce équitable entre FLO et les producteurs, adapté de FLO.

2.3.1.1 Le coton équitable

En 2004, La FTF et FLO ont décidé d'inclure le coton dans leur gamme de produits et ont développé, puis adopté un standard destiné aux organisations de petits producteurs de coton afin que ceux-ci puissent bénéficier de la garantie *Fairtrade*. En 2005, 50 organisations de producteurs de coton étaient certifiées en Inde, au Mali, au Pérou, au Sénégal et au Cameroun (FTF, 2005). Selon FLO, la certification *Fairtrade* est un outil de développement qui répond de manière précise aux difficultés rencontrées par les producteurs de commodities agricoles dans les pays en développement (idem).

Dans le cas du coton, le mouvement équitable reconnaît les subventions à l'exportation pratiquées par les pays du Nord malgré les limitations de l'OMC comme la première cause de la chute du cours mondial du coton, puisqu'elle entraîne une surproduction de coton à l'échelle mondiale. Selon la FTF, les prix du coton seraient 15% supérieurs à ce qu'ils sont

actuellement si toutes les subventions à l'exportation étaient supprimées (2005). La popularité des fibres synthétiques et la baisse de la demande des consommateurs pour des produits faits de coton sont reconnues par le mouvement comme étant une seconde cause de cette chute du cours du coton. Selon la FTF, la part du coton dans la consommation totale de fibres textiles aurait diminué de moitié depuis 1940, chutant de 88% à 40% (2005). Le mouvement envisage cette baisse comme étant à l'origine des difficultés économiques rencontrées par les producteurs dans les pays du Sud, car le coton représente pour la plupart d'entre eux la seule source de revenu et pour des pays comme le Bénin, le Tchad, le Mali ou encore le Burkina Faso, entre 4% et 7% du PNB. Le mouvement équitable reconnaît également l'incapacité des producteurs à cultiver d'autres produits ou à développer d'autres sources de revenu à cause du manque d'accès garanti aux marchés, aux intrants, au crédit et à la formation technique. Enfin, FLO reconnaît la nécessité d'encourager une production de coton plus respectueuse de l'environnement, le coton étant très gourmand en eau et en pesticides depuis le début de l'agriculture intensive, ce qui engendre des conséquences négatives sur la santé des producteurs et sur l'environnement, ainsi que des coûts de production élevés. En ce sens, FLO encourage vivement les producteurs à implémenter un système de gestion intégrée des cultures (ICM : *Integrated crop management*). La gestion intégrée des cultures entraîne une gestion durable des cultures et permet aux agriculteurs qui en adoptent les pratiques de regagner un certain contrôle sur leur production et de retrouver leur enthousiasme vis-à-vis de l'agriculture (Pawar, s.d, in FTF, 2005). Ces pratiques incluent la rotation des cultures, des techniques de production durables, l'utilisation de semences appropriées, une utilisation minimale d'intrants chimiques, un entretien du paysage et la préservation des habitats naturels (Röling, N.G & Wagemakers, 1998 in ECIFM, s.d). Aussi, afin de permettre aux producteurs la réalisation d'économies, l'octroi d'une prime financière supplémentaire et une indépendance totale vis-à-vis des intrants chimiques, le commerce équitable encourage autant que possible les producteurs équitables à adopter des pratiques de production biologiques qui n'induisent pour leur part, aucune utilisation d'intrants chimiques. On constate aujourd'hui que la plupart des organisations de producteurs certifiées équitable ont d'ailleurs souvent, dans le cas du coton, été dans un premier temps certifiées biologique : en novembre 2005, déjà, 17 organisations de producteurs de coton équitables étaient également certifiées biologiques (FTF, 2005).

En réponse à ce que nous appelons la crise du coton, FLO propose ainsi la certification équitable *Fairtrade*. Celle-ci, selon l'organisation, garantit que les producteurs reçoivent un prix juste et stable pour leurs produits; que les producteurs et les travailleurs dans les plantations aient la possibilité d'améliorer leurs conditions de vie; un plus grand respect de l'environnement; un lien plus étroit entre les consommateurs et les producteurs; et enfin, que l'inclusion des petits producteurs dans les marchés mondiaux soit plus importante (FTF, 2005).

Cette certification s'adresse donc essentiellement aux producteurs, en les plaçant au centre des préoccupations du mouvement équitable, mais elle s'adresse également aux consommateurs, en les sensibilisant et en leur permettant de faire des choix éclairés lors de leurs achats, et finalement aux compagnies, en les influençant dans le développement de meilleures relations commerciales avec leurs fournisseurs au Sud et en accroissant la gamme et la disponibilité des produits équitables (FTF, 2005).

En pratique toutefois, les producteurs et organisations de producteurs équitables détiennent davantage de responsabilités que n'importe quel autre partenaire de la chaîne de distribution de produits équitables. C'est ce que nous nous proposons de montrer dans la prochaine section, à travers une brève présentation du système de garantie de la filière labellisée.

2.3.1.2 Le système de garantie de la filière labellisée

Les organisations de producteurs désireuses d'acquérir la certification équitable de FLO doivent dans un premier temps soumettre leur candidature, laquelle fera l'objet d'une première évaluation (une inspection des lieux et une évaluation administrative) et d'une seconde évaluation selon un intervalle de un à trois ans. Une fois la certification accordée, sous condition du respect des critères de FLO, l'organisation devra verser une redevance pour la financer. Les commerçants qui souhaitent vendre des produits équitables, c'est-à-dire les importateurs, les transformateurs, les grossistes et les détaillants (Bisailon, 2008) doivent pour leur part acquérir non pas une certification, mais une licence. À cet effet, ils doivent également respecter certains principes du commerce équitable et acquitter des frais à l'organisation FLO. Les critères de FLO peuvent être divisés en deux catégories : ceux qui s'appliquent aux organisations de producteurs et aux travailleurs dans les usines et les plantations, et ceux qui s'appliquent aux commerçants.

2.3.1.2.1 Les critères du CE destinés aux organisations de producteurs

Dans le premier cas, les producteurs doivent être regroupés en organisation démocratique (coopérative, association ou autres formes d'organisation), laquelle doit pouvoir contribuer au développement social et économique de ses membres et de leurs communautés (FLO, s.d.). Les travailleurs, pour leur part, doivent être organisés, le plus souvent en syndicats, et l'entreprise qui les emploie doit s'engager à promouvoir leur développement en leur payant un salaire décent, et à respecter l'environnement ainsi que les normes internationales du travail, de la santé et de la sécurité. Dans les deux cas, le travail des enfants est interdit (FLO, s.d.). La certification de coton équitable ne s'adresse cependant qu'aux organisations de producteurs et pas aux travailleurs de plantations (FTF, 2005).

Ces critères génériques sont à leur tour divisés en deux niveaux : les exigences minimales que toutes les organisations de producteurs doivent respecter afin d'acquiescer la certification et la conserver, et les exigences de progrès qui les encouragent à constamment améliorer leurs pratiques et la qualité du produit cultivé (FLO, s.d.).

Les critères génériques de FLO sont divisés en quatre sections : le développement social, le développement économique, le développement environnemental et les standards sur les conditions de travail. Nous nous en tiendrons ici à la présentation des exigences minimales des critères génériques destinés aux organisations de petits producteurs.

En ce qui a trait au développement social, le commerce équitable doit permettre de promouvoir le développement social et économique des petits producteurs. Ces derniers doivent constituer la majorité des membres de l'organisation. Ainsi, « pour chaque produit certifié Commerce Équitable vendu par l'organisation, plus de 50% du volume doit être produit par des petits producteurs » (FLO, s.d.). Les producteurs doivent être regroupés en organisations démocratiques et transparentes qui permettent la participation des membres à leur gestion. Enfin, aucune discrimination relative à l'entrée de nouveaux membres dans l'organisation n'est permise.

En matière de développement économique, l'organisation s'engage à administrer la prime du commerce équitable de façon transparente, tant pour les producteurs que pour FLO. Les producteurs doivent aussi avoir accès à un équipement technique et logistique afin de prendre connaissance de la demande mondiale en termes de qualité.

En ce qui concerne le développement environnemental, les producteurs doivent s'engager à protéger l'environnement naturel et à s'assurer que la gestion de l'environnement fasse partie intégrante de la gestion de leurs fermes. Pour ce faire, FLO a développé toute une série de recommandations incluant des catégories telles que l'évaluation d'impact, la planification et le suivi, l'utilisation de produits agrochimiques, la gestion des déchets, la gestion du sol et de l'eau, l'utilisation du feu et la prohibition des OGM. Dans cette série de recommandations, certains produits agrochimiques ainsi que les semences de type OGM sont prohibés. Afin de rendre ces améliorations plus systématiques, comme nous l'avons dit plus tôt, le commerce équitable recommande la certification biologique.

Enfin, en ce qui a trait aux standards sur les conditions de travail, les critères de FLO mettent l'accent sur l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé, la liberté syndicale et de négociation collective, les conditions d'emploi, et la santé et la sécurité au travail (FLO, s.d.).

À ces critères génériques peuvent finalement s'ajouter des critères spécifiques en fonction des distributeurs, des produits ou des lieux de production. De tels critères peuvent porter sur la qualité du produit, le processus de production, le prix, le maintien de la sécurité alimentaire par la diversification des cultures, le respect de l'environnement, l'équilibre entre le marché local et le marché d'exportation ou encore le fait de privilégier la transformation sur place (Bowen, 2001, p. 29-30.).

Dans le cas du coton, on note que la prime équitable doit atteindre en Inde de 0,05 à 0,06 US\$/kg ; le prix minimum équitable, pour sa part, s'élève à 0,487 US\$/kg (FTF, 2005). Par ailleurs, dans la liste des critères du commerce équitable à respecter par les petits producteurs de coton datée du 1^{er} juillet 2008, on retrouve deux nouvelles exigences : premièrement, en matière de développement social, dans les exigences de progrès, il est mentionné que des mesures appropriées doivent être prises afin d'assurer une représentation et une adhésion égales des femmes productrices au sein de l'organisation. L'organisation doit ainsi garantir que les paiements soient faits directement aux femmes plutôt qu'à leurs époux.

Aussi, en regard du développement économique, dans la section 2.3 concernant la consolidation de la situation économique de l'Organisation, niveau « exigences de progrès » il est stipulé que les producteurs doivent promouvoir la production d'autres cultures que le coton, tant destinées à la production familiale qu'à la vente (sur le marché local mais aussi à l'exportation). La diversification des cultures est envisagée comme un moyen d'augmenter la

durabilité du sol, d'améliorer la gestion de l'eau, les moyens d'existence des producteurs, et de diminuer leur dépendance à la culture du coton.

2.3.1.2.2 Les critères du CE destinés aux commerçants

De leur côté, les commerçants qui s'approvisionnent directement auprès des organisations de producteurs équitables doivent accorder aux producteurs un prix qui couvre minimalement une production durable : le prix minimum équitable ; une prime que les producteurs pourront investir dans des projets de développement : la prime équitable; un préfinancement, si demandé par les producteurs, afin d'éviter à ceux-ci de s'endetter ; et enfin des contrats signés qui les engagent auprès des producteurs dans un partenariat commercial à long terme (FLO, s.d).

Comme le montre le tableau 2.2, c'est dans l'attribution de responsabilités spécifiques à chaque partenaire de la chaîne de distribution de produits équitables que FLO envisage la relation de partenariat évoquée dans la définition du commerce équitable de FINE. La contribution de la filière labellisée du commerce équitable au développement durable est visible dans la hiérarchisation tripolaire des critères du commerce équitable destinés aux organisations de producteurs, ainsi que dans le principe destiné aux commerçants visant le développement de relations commerciales à long terme entre ceux-ci et les producteurs. Dans le cas du coton, le critère de progrès visant à encourager les producteurs à cultiver d'autres produits pour réduire leur dépendance vis-à-vis du coton nous semble essentiel. Le fait que le commerce équitable encourage les producteurs de coton équitable à adopter les pratiques de la gestion intégrée des cultures, voire celles de l'agriculture biologique nous paraît également très pertinente, notamment en regard des quantités importantes d'intrants chimiques utilisées par les agriculteurs indiens depuis la révolution verte et les difficultés économiques qui touchent nombre d'entre eux.

Les producteurs et les commerçants apparaissent donc comme les partenaires détenant le maximum de responsabilité dans la mise en place du développement durable promu par le mouvement équitable. Le système de garantie de la filière labellisée s'avère toutefois complexe et très exigeant pour le producteur, qui doit satisfaire à des critères difficilement atteignables (telle la capacité à exporter), et financer sa certification équitable. Il nous semble également que la mise en pratique de l'ICM et des techniques de l'agriculture biologique

puisse poser certaines difficultés opérationnelles aux producteurs aspirant à la certification équitable.

Aussi, en regard des tableaux 2.2 et 2.3, on constate que le soutien financier, technique et organisationnel que FLO doit accorder aux producteurs n'apparaît que dans le discours de l'organisation. Il apparaît donc qu'afin d'intégrer le réseau du commerce équitable, les producteurs doivent soit déjà connaître l'existence du mouvement et de la certification équitable, soit en apprendre l'existence par des commerçants affiliés au mouvement équitable ou par l'organisation FLO. Ils doivent également disposer de moyens financiers suffisants afin de pouvoir régler leur certification auprès de FLO. Dans ce cas seulement, apparemment, cette dernière apportera son soutien aux organisations.

Mais comment les producteurs les plus marginalisés, qui n'ont bien souvent accès à aucune information sur de nouvelles opportunités commerciales et qui ne disposent que de très faibles moyens peuvent-ils prendre connaissance de l'existence de la certification équitable, mettre en pratique les principes du mouvement et entretenir une relation de partenariat avec des organisations de commerce équitable?

Il semble que l'organisation FLO ait commencé à réaliser que l'accès des producteurs les plus marginalisés au réseau du commerce équitable ne soit pas aussi évident que ce qu'elle le laissait penser jusqu'à présent. Ainsi, depuis 2005, les critères du commerce équitable de FLO destinés aux organisations de petits producteurs, de travailleurs dans les usines ou plantations, et les critères destinés aux commerçants, donc en bref, les critères génériques du commerce équitable sont appelés à changer dans un cas particulier.

Tableau 2. 2 Les principes du CE définis par FLO comparés aux principes du CE définis par FINE

Principes du CE définis par FINE	Principes du CE définis par FLO	Destinés aux :
Accorder un soutien financier, technique et organisationnel aux producteurs.	FLO prétend apporter son soutien aux producteurs dans son discours.	Organisations de CE
Partenariat basé sur la transparence, le dialogue et le respect.	Transparence au niveau économique.	Organisations de producteurs Commerçants
	FLO envisage le partenariat sur toute la chaîne dans son discours.	Organisations de CE
Renforcement des capacités des producteurs.	Prime équitable.	Commerçants
	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres sont des petits producteurs; • Capacité à exporter. 	Organisations de producteurs
Mener des campagnes de sensibilisation au Nord et au Sud; Militer pour des changements au sein des règles du commerce conventionnel.	Promotion du commerce équitable.	Initiatives nationales de FLO
Prix juste.	Prix juste.	Commerçants
Préfinancement.	Préfinancement.	Commerçants
Encourager le développement des ressources humaines, surtout chez les femmes.	Non discrimination.	Organisations de producteurs
Accorder aux producteurs et travailleurs un milieu de travail propre et sécuritaire.	Santé et sécurité au travail.	Organisations de producteurs
Respect des lois nationales, des droits de l'homme et des standards de l'OIT.	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction du travail des enfants et du travail forcé; • Liberté syndicale et de négociations collectives; • Respect des normes de l'OIT. 	Organisations de producteurs
Amélioration des pratiques environnementales.	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des pratiques environnementales; • Certains intrants chimiques sont interdits; • ICM encouragé; • Agriculture biologique encouragée. 	Organisations de producteurs
Conditions commerciales envisagées à long terme.	Consolidation de la situation économique de l'organisation.	Organisations de producteurs
	Contrats de planification à long terme.	Commerçants

2.3.1.3.1 Les critères du CE dans le cas de projets de contrat de production

Dans le cas des organisations de petits producteurs de la filière labellisée, l'obtention de la certification équitable requiert avant tout le regroupement de producteurs en une organisation démocratique susceptible de contribuer au développement économique et social de ses membres et de leurs communautés. Si la plupart des organisations de producteurs équitables sont dans cette position, de nombreux producteurs ne sont pas organisés ainsi, pour des raisons historiques et culturelles (FLO, s.d.) et ne peuvent par conséquent bénéficier du système équitable.

C'est la raison pour laquelle FLO a initié un projet pilote particulier qui s'adresse actuellement aux producteurs qui se trouvent dans cette situation dans le cas du coton en Inde et au Pakistan, et du riz Basmati en Inde.

Ce projet, que l'on appelle « projet de contrat de production » vise à la fois les organisations de petits producteurs et les travailleurs dans les plantations ou usines. Dans le cas des organisations de petits producteurs, ce projet stipule que le groupe de producteurs doit établir une relation de partenariat avec une organisation intermédiaire légale qui procède à des activités commerciales (le *Promoting Body*, ou groupe porteur) qui puisse et veuille soutenir leur développement social et économique jusqu'à ce que le groupe de producteurs devienne autonome (FLO, s.d.). Ce projet a donc pour objectif d'aider les producteurs sans attache organisationnelle à se regrouper en organisations autonomes là où elles n'existent pas pour faciliter leur entrée dans le système de labellisation équitable (idcm).

En attendant de se voir appliquer les critères destinés aux organisations de petits producteurs, les producteurs inorganisés, les groupes porteurs et les commerçants partenaires doivent respecter les critères destinés aux projets de contrat de production. Ces critères reprennent les critères génériques du commerce équitable destinés aux organisations de petits producteurs, mais se basent directement sur la relation de partenariat existant entre le groupe porteur et les producteurs désireux d'intégrer le système équitable. Ainsi, la gestion de l'organisation de producteurs en voie d'autonomisation se fait entre les membres élus de l'organisation, c'est-à-dire le groupe exécutif et le groupe porteur, ce dernier ayant pour tâche supplémentaire de s'assurer que l'organisation perçoive la prime équitable et l'utilise à des fins de développement. Les critères relatifs au développement environnemental et aux standards sur les conditions de travail sont identiques dans les deux listes.

Ici, l'organisation de producteurs soutenue par un groupe porteur pourra obtenir la certification équitable si toutes les exigences minimales comprises sur la liste des critères à respecter dans le cadre de projets de contrat de production sont respectées. L'organisation de producteurs pourra conserver sa certification si une amélioration continue des compétences, du niveau d'organisation et de la portée des projets sociaux a été constatée après une certaine échéance. Les étapes de développement sont définies à chaque inspection par le groupe porteur et le groupe exécutif (le comité décisionnel) de l'organisation de producteurs en accord avec les inspecteurs. Les exigences de progrès sont spécifiques à chaque organisation potentielle selon son développement. Enfin, comme dans le cas des critères génériques adressés aux organisations de petits producteurs, le non respect de ces critères peut entraîner l'annulation de la certification de l'organisation (FLO, s.d.).

Il semble ainsi que le concept de projet de contrat de production garantisse un soutien et un accompagnement des producteurs dans le processus de certification équitable, et dans le respect des critères du commerce équitable. En ce sens, si l'organisation FLO semble n'apporter son soutien aux producteurs qu'à partir du moment où ces derniers ont acquis la certification équitable, et de fait ne permet pas aux plus marginalisés d'intégrer le réseau équitable, le groupe porteur, en tant qu'intermédiaire de FLO semble en mesure de pallier à cette situation. Toutefois, les conditions d'élaboration d'une relation entre un groupe de producteurs et son groupe porteur, nous paraissent ambiguës. En effet, de quelle manière des producteurs marginalisés, qui n'ont dès le départ que peu de moyens de prendre connaissance de l'existence de nouveaux marchés tels que le marché équitable seraient en mesure de connaître le projet de contrat de production mis en place par FLO? L'efficacité de ce nouveau concept réside ainsi essentiellement sur la volonté d'une organisation de devenir le groupe porteur, d'un groupe de producteurs.

2.3.2 Le coton équitable, une réponse à la crise du coton?

Si la définition du commerce équitable retenue par FINE en 2001 nous amenait à envisager le commerce équitable dans une dimension à la fois politique et pratique, ainsi que dans sa capacité à permettre aux producteurs marginalisés de décider pour la première fois de leur développement, les critères du commerce équitable destinés aux organisations de producteurs élaborés par l'organisation FLO nous semblent limités à ces égards, de par

l'institutionnalisation de la filière labellisée. En effet, dans la conception du commerce équitable de FLO, si les producteurs sont effectivement envisagés comme des acteurs essentiels au bon fonctionnement de la chaîne de commercialisation du commerce équitable et qu'ils sont considérés comme ses principaux bénéficiaires, ils semblent confrontés à plusieurs difficultés allant de la prise de connaissance de la certification équitable, au financement de celle-ci et au respect des critères nécessaires à son maintien. Certains des critères leur étant destinés nous semblent essentiels dans une perspective de résolution de la crise du coton, tels que la diversification des cultures et la protection de l'environnement. D'autres cependant, tels que la capacité à exporter nous semblent difficiles à réaliser. Ainsi, le commerce équitable semble s'adresser davantage à des producteurs disposant déjà de moyens financiers, organisationnels et opérationnels davantage qu'à des producteurs marginalisés. Toutefois, comme en atteste le lancement des projets de contrat de production, il apparaît que l'organisation FLO cherche désormais à faire participer un plus grand nombre de producteurs à la production de nouveaux produits, tels le coton, non pas sur la base d'une nouvelle institutionnalisation des critères du commerce équitable destinés aux producteurs, mais sur la base d'un plus grand soutien des producteurs dans leur insertion au mouvement équitable.

La définition du commerce équitable proposée par FINE nous laissait entrevoir le mouvement comme une réponse sociale, économique et environnementale aux difficultés éprouvées par les producteurs marginalisés du Sud, et comme un outil politique susceptible d'influencer les règles du commerce conventionnel. Toutefois, lorsqu'il s'agit de discuter de l'impact du commerce équitable dans le cas particulier du coton, les promoteurs du mouvement mettent essentiellement de l'avant ses impacts économiques et écologiques sans appréhender de manière spécifique la façon dont il pourrait employer sa dimension politique : selon la FTF, le commerce équitable permet aux producteurs de coton de recevoir un prix juste et stable pour leurs produits; d'améliorer leurs conditions de vie; un plus grand respect de l'environnement; un lien plus étroit entre les consommateurs et les producteurs; et enfin que l'inclusion des petits producteurs dans les marchés mondiaux soit plus importante (FTF, 2005).

La concrétisation des impacts économiques et écologiques du commerce équitable dans les pratiques des producteurs équitables représenterait une avancée de taille dans l'amélioration

de leurs conditions de vie. Il demeure néanmoins que la réalisation de ces objectifs soit dépendante de la demande des consommateurs en coton équitable, qui bien qu'en nette progression, ne soit pas assurée à long terme. Il semble ainsi que la vision de la filière labellisée du commerce équitable, dans le cas du coton, se détache de celle de FINE en proposant un soutien économique ponctuel aux producteurs du Sud, sans mettre de l'avant les objectifs politiques du mouvement et sans réellement constituer une alternative durable à la crise du coton.

Cela signifie-t-il pour autant, comme le soutient Johnson, que le commerce équitable se limite à répondre à des situations de crise pour ensuite s'avérer inopérant ?

[...] les initiatives de commerce équitable constituent un appui utile aux organisations de petits producteurs ruraux, surtout lorsqu'elles sont au début de leur existence ou lorsqu'elles doivent faire face à un marché mondial déprimé. Mais elles rencontrent actuellement certaines limites à cause de la difficulté de changer le rapport de forces au sein de ce commerce. Elles prétendent donner une réponse à la situation marginale des petits producteurs au sein du commerce international, mais n'ont pas réussi à dépasser une action dans un segment étroit du marché (1998, § 31).

Nous avons vu plus tôt qu'en tant que mouvement de transformation qui se réclame du développement durable, le commerce équitable pouvait entraîner un changement à long terme dans les pratiques, mais aussi dans les esprits. C'est d'ailleurs ce que les promoteurs du mouvement équitable cherchent à mettre de l'avant en expliquant que le commerce équitable est un moyen pour une fin, et non une fin en soi. Par conséquent, pour que le système commercial puisse bénéficier aux producteurs à long terme, les gouvernements impliqués doivent envisager le commerce dans son rapport à la société et à l'environnement :

Fairtrade is a voluntary intervention in the marketplace in response to such failures of the global free market. The Fairtrade Foundation believes that trade is only a 'means to an end', rather than an 'end in itself'. If the global trading system is to benefit all on a long-term basis, governments have to manage trade effectively, taking into account its social and environmental impacts. Unlike free trade, Fairtrade is focussed on achieving sustainable livelihoods as a pre-requisite for success (FTF, 2005).

Dans cette perspective, c'est bien la dimension politique du commerce équitable qui est invoquée dans le changement des mentalités des gouvernements à l'origine des pratiques commerciales actuelles. Toutefois, dans quelle mesure les organisations de commerce équitable peuvent-elles influencer les décisions des gouvernements du Sud, sachant qu'elles

sont pour la plupart regroupées, tout comme les consommateurs de produits équitables, au Nord ? Reviendrait-il alors aux producteurs du Sud de faire avancer leurs revendications, voire le discours du commerce équitable, auprès de leurs gouvernements, de manière à ce que ces derniers se préoccupent davantage de leurs agriculteurs et de leur environnement ?

Les organisations de commerce équitable situées au Sud et qui sont constituées pour la plupart d'organisations de producteurs, telles la CLAC, rassemblent des producteurs conscientisés vis-à-vis des distorsions du commerce conventionnel et des initiatives alternatives qui s'y opposent. C'est d'ailleurs suite à l'appel d'une organisation aujourd'hui membre de la CLAC que le label Max Havelaar a été créé. Ces organisations parviennent aujourd'hui à adresser leurs revendications à leurs gouvernements respectifs et surtout à en retirer des avantages, tels que la création de l'organisation *Comercio Justo* au Mexique, qui permet aux petits producteurs mexicains de commercialiser leurs produits équitables sur le marché national.

Mais qu'en est-il des organisations de producteurs qui entrent dans le réseau du commerce équitable portées par des entreprises externes au commerce équitable (les *promoting bodies*) et qui n'étaient au départ aucunement politisées vis-à-vis du fonctionnement du système commercial conventionnel et des alternatives qui existent pour y pallier ? Le commerce équitable permet-il aux producteurs équitables membres de ces nouvelles organisations de s'émanciper du système commercial conventionnel, voire de développer des revendications vis-à-vis de ce système et de les porter auprès de leurs gouvernements pour ultimement faire des changements qu'il promet dans son discours des changements durables ? En ce sens, le commerce équitable constitue-t-il à la fois un soutien et un outil pour les producteurs du Sud, conformément à ce que ses promoteurs le prétendent auprès des consommateurs ? Ou ne constitue-t-il qu'un marché parmi d'autres, offrant des solutions ponctuelles aux producteurs victimes de la crise du coton ?

Conclusion et présentation de nos questions de recherche

Dans le chapitre précédent, nous nous interrogeons sur les conditions d'émergence d'un développement durable dans un contexte d'ajustement structurel. Nous avons dans un premier temps discuté de l'évolution du concept de développement pour définir le

développement durable non seulement dans une recherche d'intégration équilibrée des pôles économique, social et environnemental, mais aussi dans son potentiel de transformation sociale. Afin de préciser cette problématique, nous nous sommes intéressée à la production de coton en Inde, pays sous ajustement structurel, ou « réforme économique ». Après avoir présenté les conséquences plurielles de la libéralisation des marchés en Inde, nous avons pu établir que la production de coton, bien que nécessaire au développement du pays, s'avère extrêmement dommageable pour l'environnement et peu rentable pour les nombreux agriculteurs dont la survie dépend. Nous avons alors établi que la mise en œuvre d'un développement durable dans le secteur du coton en Inde devait passer par le déploiement de propositions alternatives jusqu'ici inaudibles.

Dans le présent chapitre, nous avons présenté le commerce équitable comme mouvement de transformation des rapports commerciaux Nord/Sud, susceptible de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des producteurs marginalisés du Sud. En nous intéressant à l'historique du commerce équitable et en replaçant le mouvement dans la dynamique de développement durable à laquelle il aspire dans son discours, nous avons défini sa capacité à permettre aux producteurs du Sud de décider pour la première fois de leur développement. Afin de saisir la façon dont ce potentiel se traduisait en pratique, nous avons ensuite examiné le système de garantie de la filière labellisée, système auquel les producteurs de coton sont appelés à adhérer pour obtenir et maintenir la certification équitable. Si les critères du commerce équitable destinés aux organisations de producteurs nous paraissent pouvoir permettre la mise en place d'une meilleure coordination des pôles social, économique et écologique dans la production de coton en Inde, il nous a semblé que le commerce équitable ne pouvait que difficilement atteindre et encore moins améliorer les conditions de vie des producteurs les plus marginalisés, disposant de peu de moyens financiers, organisationnels et opérationnels. Pour que ces derniers puissent accéder et bénéficier pleinement du potentiel promu par le commerce équitable, il est essentiel selon nous que le mouvement accompagne les producteurs dans leur insertion au mouvement équitable. Le concept de projet de contrat de production mis de l'avant par l'organisation FLO nous semble pouvoir répondre à ces besoins.

Nous avons posé le commerce équitable comme un mouvement de transformation susceptible de provoquer un changement durable des pratiques agricoles des producteurs de coton

équitable, grâce à la mise en application des critères du commerce équitable. Nous avons également établi le potentiel du commerce équitable à entraîner un changement des pratiques commerciales des gouvernements des pays du Sud, afin que ceux-ci incluent davantage de préoccupations sociales et environnementales dans leurs politiques. Pourtant, en présentant les acteurs du mouvement du commerce équitable, nous avons vu que la dimension politique du mouvement n'était pas particulièrement portée au Sud, et encore moins en Inde. Ayant posé le changement des pratiques commerciales des gouvernements du Sud vers davantage de durabilité comme un prérequis à l'amélioration des conditions de vie des producteurs marginalisés à long terme, nous avons présenté la possibilité de faire des producteurs équitables les acteurs de ce changement. Nous nous sommes alors demandée si le commerce équitable pouvait permettre aux producteurs marginalisés de s'émanciper du système commercial conventionnel, et éventuellement de porter des revendications en faveur du commerce équitable auprès de leur gouvernement. Si tel est le cas, en plus d'adresser adéquatement les maux qui touchent les producteurs de coton indiens, nous pensons que le commerce équitable pourrait permettre aux producteurs du Sud de prendre effectivement part à leur développement, et constituer une réponse durable à la crise du coton indienne. Dans un autre ordre d'idées, cela signifierait que le commerce équitable, en plus d'offrir un soutien aux producteurs du Sud, constituerait un véritable outil politique susceptible de faire évoluer les règles du commerce conventionnel, conformément à ce que ses promoteurs mettent de l'avant.

Trois questions émergent donc de notre raisonnement pour nous guider dans la suite de ce mémoire :

Question principale : Le commerce équitable constitue-t-il une solution à la crise du coton en Inde ?

Première sous question : Le concept de projet de contrat de production permet-il aux producteurs marginalisés d'intégrer le mouvement équitable et de respecter ses critères ?

Seconde sous question : Dans le cadre de projets de contrat de production, le commerce équitable permet-il d'émanciper du commerce conventionnel les producteurs qui en adoptent la certification, voire de s'y opposer en développant des revendications en faveur d'un commerce plus juste auprès de leur gouvernement ?

Dans le chapitre qui suit, nous présentons la méthodologie que nous avons employée dans le but de répondre à ces questions. Puis, dans le chapitre IV et V, nous présenterons nos résultats de recherche, pour finalement discuter de leurs implications dans le chapitre VI de ce mémoire.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Introduction

Dans le présent chapitre, nous présentons la méthodologie suivie dans le cadre de notre recherche. Dans un premier temps, après avoir rappelé nos questions de recherche, nous présentons notre stratégie générale de recherche, à savoir l'étude de cas. Ensuite, nous ferons état de notre stratégie de collecte et d'analyse de données en présentant deux méthodes spécifiques : l'observation participante et la tenue d'entrevues semi-dirigées. Enfin, dans une troisième partie, nous présenterons notre corpus de données et la manière dont nous l'avons analysé. Si nous avons dans ce chapitre consulté plusieurs ouvrages de référence afin de préciser notre stratégie de recherche et en garantir la validité scientifique, la méthodologie suivie dans le cadre du mémoire de Bisailon (2008), de par sa précision et sa clarté, nous a le plus largement inspirée. Sans vouloir entrer dans une quête similaire d'exhaustivité, nous en reprendrons toutefois les éléments essentiels pour les adapter à notre étude.

3.1 Notre stratégie générale de recherche

3.1.1 Rappel de nos questions de recherche

Dans notre premier chapitre, nous cherchions à comprendre comment le concept de développement durable, qui inclut des préoccupations diverses allant de l'efficacité économique, à la protection de l'environnement en passant par l'équité sociale, pouvait être mis en pratique dans un cadre destiné à la seule croissance économique et pourtant en proie à de profondes iniquités. À travers l'exemple de la production de coton en Inde, pays sous ajustement structurel, nous avons montré que la libéralisation économique promue par les organisations de développement, la Banque mondiale et le FMI avait pour effet de reproduire une relation de pouvoir inégale entre les pays du Nord et les pays du Sud tout en

limitant la mise en place d'un développement durable. Dans notre second chapitre, nous proposons le commerce équitable comme alternative à cette incompatibilité. Le commerce équitable, de par ses objectifs sociaux, économiques et environnementaux, propose en effet de faire du commerce une relation d'échange juste et équilibrée entre les pays du Nord et les pays du Sud, bref, de faire un commerce à visage humain. Pourtant, depuis son institutionnalisation économique récente, le mouvement semble faire de ses aspirations économiques une priorité, au détriment de ses aspirations politiques. Ainsi, le commerce équitable ne semble pas s'adresser aux producteurs les plus marginalisés, mais aux producteurs disposant déjà de moyens financiers, opérationnels et organisationnels. Récemment, FLO et la FTF ont développé une version des critères du commerce équitable destinés aux organisations de petits producteurs sous projet de contrat de production. Nous pensons que cette initiative pourrait permettre aux producteurs les plus marginalisés d'accéder à la certification équitable. Toutefois, nous avons mis de l'avant que le commerce équitable se présentait comme un moyen vers une fin et non comme une fin en soi, et que pour être opérationnels à long terme, les impacts du commerce équitable devaient s'accompagner d'un changement de politiques des gouvernements du Sud. Nous avons alors envisagé la possibilité de faire des producteurs de coton indiens des acteurs de changement auprès de leurs gouvernements, comme il l'a été fait au Mexique dans le cas de producteurs de café. Cependant, si les producteurs mexicains étaient politisés avant d'intégrer le mouvement équitable, les producteurs membres d'organisations sous projet de contrat de production n'ont pas choisi d'eux-mêmes d'intégrer le mouvement et y ont été aidé. Nous nous sommes alors demandée si les producteurs de coton sous projet de contrat de production, c'est-à-dire des producteurs qui n'ont pas choisi délibérément d'entrer dans le réseau du commerce équitable, sont parvenus à s'émanciper du système commercial conventionnel et s'ils ont développé ou aiguisé des revendications sur les règles d'échange qui les affectent depuis leur insertion dans le réseau équitable. Ce qui sous-entend : le commerce équitable parvient-il à conserver sa dimension politique à travers son institutionnalisation économique, et ainsi peut-il constituer un outil de développement durable dans le cas du coton en Inde en venant en aide aux plus démunis, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas les moyens de rejoindre le réseau équitable? Et : le commerce équitable peut-il constituer une alternative durable à la crise du coton en Inde ? Ou les mêmes producteurs

sont-ils équitables seulement parce qu'ils ont obtenu une certification qui leur permet d'accéder à un nouveau marché, et n'ont développé aucune connaissance par rapport à la façon dont le commerce équitable s'oppose au commerce conventionnel? Dans ce cas de figure, la dimension politique du commerce équitable se serait-elle estompée sous le poids de ses nouvelles prétentions économiques? Ces questions nous renvoient à un plus grand questionnement, à quel point la participation des producteurs doit-elle être envisagée dans l'amélioration de leurs conditions de vie? Ce qui implique : comment sortir de la relation paternaliste typique du développement tout en leur bénéficiant?

3.1.2 La recherche qualitative

Répondre à une question de recherche implique la poursuite d'une triple adéquation entre une finalité (la question de recherche), une approche (qualitative ou quantitative) et des données (Ibert et Baumard, 1999). Selon les auteurs, une donnée est à la fois une « découverte » et une « invention », c'est-à-dire qu'elle est à la fois sujette à la subjectivité et à l'objectivité du chercheur. La construction des données s'inscrit donc dans un aller-retour incessant entre la théorie et ses fondements empiriques, entre ce qui constitue et ce qui ne constitue pas une donnée (Idem). D'où la nécessité d'adopter une approche qui permette l'élaboration d'une stratégie de recherche précise et rigoureuse, adaptée à nos questions de recherche. Ainsi, dans le cadre de notre étude, nous privilégions une approche qualitative.

L'approche qualitative est souvent présentée comme l'approche la plus à même de décrire des situations d'étude de l'intérieur, du point de vue des personnes qui les vivent. L'approche quantitative au contraire, s'intéresse davantage à la fréquence des phénomènes étudiés qu'à leur signification. L'approche qualitative ne se limite pas seulement à la description d'une réalité, elle cherche à l'interpréter en prenant en compte les différentes dimensions qui la composent (Flick et al. 2004). Ce faisant, cette approche contribue à la compréhension de réalités sociales en mettant une emphase particulière sur les procédés, les liens et les structures. Ainsi, les méthodes qualitatives sont les seules à permettre une vision holistique d'une situation sociale à l'étude, parce qu'elles permettent l'élaboration de descriptions détaillées et l'acquisition d'une connaissance approfondie du comportement des acteurs étudiés (Gagnon, 2005, p. 1). De cette façon, l'approche qualitative est naturellement

ouverte à la description d'objets complexes tels les organisations, et à la découverte de « cas négatifs» (Pires, 1997, p. 51-52), ou selon Weber, de « faits inconvenients » (Bisaillon, 2008).

Compte tenu des caractéristiques de notre problématique, c'est dans cet ordre d'idées que nous privilégions une approche de recherche qualitative davantage qu'une approche de recherche quantitative.

Dans le cadre de notre étude, nous souscrivons à une perspective constructiviste selon laquelle la société n'est pas donnée, mais construite par les relations que les individus établissent entre eux et le milieu dans lequel ils évoluent (Hagedorn, 1983, in Gagnon, 2005, p. 13). Nous nous intéressons à la manière dont le discours des producteurs de coton a évolué depuis leur insertion dans une organisation de commerce équitable. Il nous paraît donc essentiel de recueillir les points de vue et les expériences des producteurs et personnes-clés impliqués dans la mise en place d'une organisation de commerce équitable. Par souci d'objectivité, notre objet d'intérêt doit donc être saisi de la manière la plus holistique possible. Ainsi, au-delà du choix d'une approche, ici l'approche qualitative, il convient d'adopter une stratégie de recherche fiable qui permette l'utilisation de plusieurs méthodes de collecte et d'analyse de données. C'est dans cette perspective que nous retenons l'étude de cas, en tant que stratégie de recherche compréhensive (Yin, 2003, p. 13-14).

3.1.3 L'étude de cas

L'étude de cas est particulièrement appropriée dans une perspective constructiviste pour la description, l'explication, la prédiction et le contrôle de processus inhérents à divers phénomènes, qu'ils soient individuels, de groupe ou d'une organisation (Woodside et Wilson, 2003 in Gagnon, 2005). Elle l'est aussi lorsque l'expérience des acteurs et le contexte de cette expérience sont essentielles à la compréhension du phénomène à l'étude (Gagnon, 2005, Yin, 2003). Pour Yin, l'étude de cas est pertinente dans l'étude d'une situation qui peut-être expliquée à travers l'interaction de plusieurs variables car elle permet une triangulation des données et bénéficie des avancées de propositions théoriques établies pour guider la collecte et l'analyse de données (Yin, 2003, p. 13-14).

3.1.3.1 La pertinence de l'étude de cas dans notre recherche

Pour Benbasat et al., repris par Gagnon dans son analyse systématique des étapes de l'étude de cas, les caractéristiques de la problématique à l'étude sont compatibles avec celles de la méthode de l'étude de cas si le chercheur peut répondre à l'affirmative aux quatre questions suivantes :

1. Le phénomène qui est l'objet d'intérêt doit-il être étudié dans son contexte naturel pour être vraiment compris?
2. Faut-il mettre l'accent sur les événements contemporains dans l'étude de cette problématique?
3. La connaissance du phénomène peut-elle être acquise sans avoir à contrôler ou à manipuler les sujets ou les événements en cause?
4. La base théorique qui existe au sujet de la problématique sous étude comporte-elle des éléments non expliqués? (Benbasat et al., 1983, p.372, in Gagnon, 2005, p. 16).

Dans le cadre de notre recherche sur l'influence du commerce équitable sur le discours politique de producteurs de coton indiens, les réponses à chacun de ces quatre questions établissent la pertinence de l'étude de cas comme méthode de recherche appropriée. En effet, pour la première question, nous nous intéressons au rapport d'un groupe de producteurs de coton indiens au commerce équitable, d'un point de vue pratique et théorique. Il est donc essentiel d'étudier le phénomène à l'étude dans son contexte naturel pour être vraiment compris.

Pour la seconde question, nous rappelons que c'est au changement de discours de producteurs de coton depuis leur insertion dans une organisation de commerce équitable que nous nous intéressons. Nous souhaitons étudier la façon dont le commerce équitable est perçu et adopté par les producteurs, dans les premières années de leur regroupement en organisation. Étant donné que les critères du commerce équitable spécifiques au coton ont été lancés en 2004, et que la création des toutes premières organisations de producteurs de coton équitable remonte à la même année, nous considérons mettre l'accent sur des événements contemporains dans l'étude de notre problématique.

Nous répondons également à l'affirmative à la troisième question, car le contrôle ou la manipulation des sujets à l'étude est inutile et aurait pour effet de modifier le phénomène étudié. La spontanéité des producteurs interrogés demeure la condition essentielle à la fiabilité de nos données et donc de nos résultats.

Enfin, nous répondons à l'affirmative à la quatrième question, car le sujet qui nous intéresse n'a pas encore été documenté en profondeur, aussi bien à ce qui a trait à l'apolitisation du commerce équitable, qu'à l'étude d'organisations de commerce équitable supportées par des groupes porteurs. La pertinence de l'étude de cas pour notre recherche démontrée, il convient dès à présent de préciser à quelle étude de cas nous envisageons d'avoir recours.

3.1.3.2 L'étude de cas unique

Comme le souligne Bisailon (2008), l'étude de cas concerne par définition une unité. Toutefois, on parle d'étude de cas unique et de cas multiples. Le premier type d'étude de cas est souvent utilisé pour vérifier une théorie, ou dans le cadre d'un phénomène jusque là inexploré. Il permet une riche description du contexte dans lequel se déroule le phénomène à l'étude, mais ne permet aucune généralisation (Gagnon, 2005). Le second s'intéresse davantage à tirer des conclusions d'un ensemble de cas et s'utilise généralement lorsqu'un phénomène est susceptible de se produire dans diverses situations (Idem). Il permet également une riche description des phénomènes à l'étude à condition que ceux-ci soient observés et analysés dans les mêmes structures temporelles avec la même rigueur et précision. En effet, « il importe de retenir que le nombre de cas doit permettre de faire, suivant les ressources disponibles, un examen suffisamment approfondi de chacun des cas pour que la réponse à la question de la recherche soit valide » (Dyer et Wikins, 1991, in Gagnon, 2005, p. 44).

Notre recherche s'inscrit dans la première catégorie, tout d'abord parce que l'objet de notre étude a été jusque là peu exploré et nécessite selon nous une riche description, les organisations de producteurs de coton équitable sous projet de contrat de production étant très peu nombreuses, mais aussi parce que notre mémoire doit être élaboré dans certaines limites temporelles et budgétaires.

Dans ce cas de figure, le choix du cas devient alors crucial. Pour Pires (1997, p. 142), celui-ci doit être fonction de certains critères, notamment la pertinence théorique du cas par rapport à la finalité de la recherche; les caractéristiques et la qualité intrinsèque du cas; la typicité ou l'exemplarité; la possibilité d'apprendre avec le cas choisi; son intérêt social; et son accessibilité à l'enquête. Pour Gagnon, comme nous allons bientôt le voir, ces critères permettent d'assurer la validité externe de la recherche (2005).

3.1.3.2 Sélection du cas

Notre étude de cas porte sur une organisation inscrite dans la filière équitable labellisée. Le design de recherche du projet *Commerce équitable et développement durable* dans lequel notre recherche s'inscrit a orienté le choix du cadre général de notre terrain. En effet, dans le cadre de ce projet interuniversitaire, réunissant des chercheurs de l'UQAM, de l'Université de Montréal et de l'UQO, l'équipe de recherche a sélectionné la filière de coton équitable comme objet de recherche. Six études de cas, dont trois en Inde et trois en Afrique ont été prévues pour réaliser la collecte de données nécessaire à la réalisation du projet. Le choix de ces deux « terrains » n'a pas été fait au hasard : l'Afrique et l'Inde cultivent toutes deux du coton depuis des millénaires, l'Afrique à des fins d'exportation, l'Inde en vue de le transformer en textiles et de l'exporter ou de le commercialiser sur place, et toutes deux sont entrées récemment dans le réseau du commerce équitable.

Les études de cas devant se dérouler en Inde ont été attribuées aux chercheurs de l'UQAM, et trois États de l'Inde ont été ciblés : le Gujarat, parce qu'il est depuis plusieurs années le principal producteur de coton du pays, le Maharashtra, mis à l'index pour le suicide des producteurs de coton dans le pays, et l'Andra Pradesh, reconnu dans la presse internationale pour l'impact néfaste des semences de coton transgénique sur les hommes et leur environnement. Étant donné le faible nombre d'organisations de producteurs de coton équitable ayant vu le jour en Inde au début du projet, soit en septembre 2005, trois organisations de producteurs ont été ciblées dès le départ: *Agrocel Pure and Fair Growers' Association*, *Mahima*, et *Rajlakshmi*.

Nous avons opté pour la première, car en plus de représenter la filière de coton équitable indienne dans le rapport annuel de FLO et la fiche coton de son site Internet, elle avait également pour attrait le fait d'être en contrat de projet de production avec l'entreprise Agrocel. Six mois avant notre entrée sur le terrain, nous avons contacté par courriel les deux responsables de la branche coton de l'entreprise Agrocel afin de leur faire part de notre désir d'effectuer une recherche auprès de l'organisation qu'elle soutient. Sans réponse après trois semaines, nous avons, toutes les deux semaines, réitéré notre demande par fax, courrier, courriel, téléphone, sans succès. Nous n'avons jamais reçu de réponse, sauf pour nous avertir que la personne concernée n'était pas en état de nous répondre.

Nous avons donc pris certaines mesures afin d'assurer la faisabilité de notre étude de terrain et contacté d'autres organisations, mais sans résultat définitif. Une fois en Inde, nous avons à nouveau contacté la branche coton d'Agrocel, et réussi à nous entretenir avec son responsable. Ce dernier a consenti à nous recevoir dès que nous le souhaitons. Plus tard, nous apprenions que les membres de la branche coton d'Agrocel ne répondaient plus à aucune demande de la part de chercheurs ou d'étudiants, car ces demandes étaient trop nombreuses, et les chargés de projet au sein de l'organisation étaient surchargés de travail. Pourtant, à notre connaissance, seulement quatre études théoriques et une étude de marché ont été menées de l'année 2004 à aujourd'hui.

3.1.4 Validité de notre stratégie de recherche

Comme le souligne Gagnon (2005), la valeur d'une recherche scientifique repose essentiellement sur la capacité du chercheur à démontrer la véracité de ses résultats, et ce, à toutes les étapes de la recherche, particulièrement dans le cas des méthodes qualitatives, reconnues pour leur souplesse.

Selon l'auteur, le chercheur doit non seulement démontrer que ses résultats sont conformes à la réalité étudiée (la validité), mais aussi qu'ils ont été obtenus de manière rigoureuse (la fiabilité). On parle de validité interne et externe, et de fiabilité interne et externe. La description qu'en fait Gagnon, ainsi que les conseils qu'il donne au lecteur pour accroître chacune d'elle tout au long de l'élaboration de la recherche, nous semblent très complets. Dans cette section, nous nous intéresserons à la validité de la recherche, car celle-ci porte principalement sur le choix de l'étude de cas et des méthodes de collecte de données utilisées. Nous discuterons de la fiabilité de notre recherche dans la seconde section de ce chapitre, lorsque nous aurons présenté nos méthodes de collecte et d'analyse de données.

Selon Gagnon, la validité externe est liée à la généralisation des résultats et constitue en ce sens la plus grande faiblesse de l'étude de cas. Bien sûr, la généralisation n'est pas l'objectif avoué de l'étude de cas comme méthode de recherche, mais il convient malgré tout de parvenir à une certaine comparabilité et un contraste des résultats. C'est la raison pour laquelle il importe, selon Gagnon de contrôler la particularité des sites d'étude en vérifiant que le contexte choisi ne présente pas de particularités telles que les résultats soient de fait

idiosyncrasiques; d'éviter de choisir un site sursaturé d'études; de choisir des cas reproductibles dans le temps en gardant trace des données avec leur signification à tout moment de l'étude.

Pour accroître la validité externe de notre étude, nous avons choisi un site particulier mais non unique; bien que plusieurs études se soient déroulées sur notre site de recherche, celui-ci s'est ouvert à la recherche relativement récemment. De fait, les producteurs visités n'ont rencontré que très peu de chercheurs et demeurent très curieux vis-à-vis de nouveaux arrivants dans leurs villages. Finalement, comme nous allons en discuter dans la prochaine sous-section, la tenue d'un journal ethnographique relatant la signification des données au fur et à mesure de leur collecte nous permet d'affirmer que nous avons tout mis en œuvre pour accroître la validité externe de notre étude.

Pour Gagnon, il y a validité interne lorsque le chercheur observe et mesure bien ce qu'il veut et prétend observer et mesurer, et que les descriptions des explications du phénomène à l'étude sont conformes à la réalité observée. La validité interne constitue la principale force de l'étude de cas, car l'observation prolongée qu'elle met de l'avant permet de raffiner en continu les construits auxquels aboutit le chercheur, et de s'assurer qu'ils soient bien conformes à la réalité. Selon l'auteur, quatre activités peuvent renforcer ce type de validité : contrôler les effets de la présence de l'observateur en utilisant plusieurs sources pour recueillir les données; choisir un échantillon représentatif de la population étudiée et justifier le choix effectué; faire un compte rendu des rencontres autant que possible, afin d'éviter l'oubli de certains détails; relever et écarter les explications rivales pour assurer la véracité des conclusions de l'étude.

Afin d'accroître la validité interne de notre recherche, nous avons utilisé plusieurs sources pour recueillir nos données : dans un premier temps l'observation participante, dans un second temps, la tenue d'entrevues semi-dirigées. Nous avons aussi déterminé la composition de notre échantillon avant la collecte de données. Bien que nous ayons dû l'adapter sur le terrain en fonction des disponibilités des personnes interrogées et de la réalité de terrain, il demeure représentatif de la population à l'étude : nous discuterons de ce point dans la troisième section de ce chapitre; nous avons tenu un compte rendu de chaque entrevue afin d'éviter la perte de détails relatifs à celles-ci; finalement, nous avons monté un

système de collecte, de vérification et de tri des données efficace, l'ensemble de ces activités nous permettant d'assurer la validité des conclusions à l'étude.

Finalement, selon Gagnon, démontrer la validité des résultats d'une recherche passe par la validité du construit de l'étude, c'est-à-dire montrer la constance et la comparabilité des résultats. Pour l'auteur, il convient ainsi de sélectionner un, voire des cas pertinents aux objectifs de la recherche; choisir ou élaborer des indices de mesure appropriés; recourir si possible à une triangulation des données et expliquer le protocole de recherche. Ces différentes étapes ont été entreprises dans l'intégralité de notre étude, comme nous l'avons évoqué et comme nous allons le préciser dans la prochaine section.

3.2 Notre stratégie de collecte de données

Après avoir établi notre approche de recherche et la nécessité d'assurer la validité de nos résultats, nous avons entrepris de préparer notre collecte de données en élaborant un cadre de recherche précis permettant d'assurer une collecte de données rigoureuse.

En sciences sociales, la notion de « triangulation » fait référence à l'observation de l'objet d'étude d'au moins deux angles de vue, qu'il s'agisse de méthodes de collecte de données, d'investigateurs, de théories (Flick, 2004, p. 178). Le plus souvent, il est question de triangulation des données, soit la mise en commun de données provenant de différentes sources, incluant des données verbales (entrevues) et visuelles (enregistrements vidéo, photographies, documents écrits et sources Internet). Pour Flick, la triangulation des données peut être envisagée de trois façons : comme une stratégie de validation, comme une approche à la généralisation de découvertes et comme un moyen d'obtenir des connaissances supplémentaires sur un objet d'étude (2004).

C'est dans cette triple perspective que nous avons conçu notre stratégie de collecte de données. Afin d'obtenir un corpus de données cohérent et exhaustif, et pour minimiser l'influence de notre biais personnel sur leur nature et leur agencement, nous avons utilisé deux différentes méthodes de collecte de données autour d'une même grille de collecte de données: l'observation directe et la tenue d'entrevues semi dirigées. La présente grille ainsi que les méthodes qui y sont rattachées font l'objet de cette section.

3.2.1 Grille de collecte de données

Notre recherche s'inscrit dans un projet plus large intitulé *Commerce équitable et développement durable*, dont la stratégie de collecte de données se base sur deux grilles de collecte de données visant une certaine homogénéité entre les données obtenues par les membres du projet. La première porte sur le caractère durable de la production de coton équitable. La seconde, conçue dans le cadre du projet *Commerce équitable comme innovation sociale et économique* est destinée à l'élaboration de monographies sur les organisations. En empruntant à ces deux grilles de collecte de données, et en nous inspirant de l'adaptation qu'en a faite Bisailon (2008), nous avons défini notre propre grille qui intègre deux dimensions: le commerce équitable comme innovation socio-économique, et le commerce équitable comme outil de développement durable. Les rubriques de cette grille sont présentées dans le tableau 3.1.

Tableau 3.1 Aperçu de notre grille de collecte de données

Sections	Description du contenu des sections
1	Profil du groupe porteur et des principaux acteurs Profil de l'organisation et des principaux acteurs Mission et objectifs de l'organisation Activités Profil économique de l'organisation
2	Le commerce équitable comme innovation Histoire et émergence de l'organisation Évolution de l'organisation Conditions d'émergence et origine de l'innovation
3	Organisation interne Relations avec le groupe porteur Gouvernance et gestion de l'organisation Relations de travail
4	Insertion dans les réseaux externes Relations avec le réseau financier, les ONG, le gouvernement, le milieu, le réseau du commerce équitable, etc.
5	Rapport à l'environnement Importance de la protection de l'environnement Certification biologique ou environnementale Pour le groupe porteur Pour les producteurs
6	Opérationnalisation des principes du commerce équitable Insertion de l'organisation au sein du réseau du commerce équitable
7	Résultats et impacts du commerce équitable sur la communauté sur l'organisation sur les familles
8	Pistes d'avenir et défis de l'organisation du groupe porteur des producteurs

3.2.2 L'observation directe

Historiquement, la méthode de l'observation directe a été développée par l'anthropologie afin de permettre de déchiffrer les routines sociales de populations éloignées à propos desquelles on ne disposait que de peu de connaissances systématiques et ultimement, de comprendre leur culture. Dans les années 1920, l'école de Chicago reprenait cette approche pour l'appliquer à l'observation des modes de vie et d'organisation sociale qui avaient accompagné la période du fordisme aux États-Unis (Laperrière, 1992, p. 251). Aujourd'hui,

l'observation directe est largement utilisée en sciences sociales dans le cadre de recherches qualitatives, et de certaines recherches quantitatives. L'observation directe se décline en deux approches : l'observation objective, et l'observation participante. Dans la première approche, objective, l'observation directe est utilisée par le chercheur dans le seul but de décrire de façon exhaustive les composantes objectives d'une situation sociale donnée pour ensuite en extraire des typologies (Laperrière, 1992, p. 254). Le chercheur choisit donc la distance par rapport aux données qu'il observe, afin de rester objectif.

Dans la seconde approche, participante, l'observation directe est utilisée de manière beaucoup plus large. Le chercheur doit non seulement décrire une situation donnée, mais il doit également en faire ressortir les aspects tacites (De Walt et De Walt, 2002, p. 1) afin d'en repérer le sens, l'orientation et la dynamique (Laperrière, 1992). Pour ce faire, le chercheur participe plus ou moins activement aux activités courantes de la population afin de se rapprocher de celle-ci et d'obtenir des informations générales, sensibles ou peu accessibles qu'il mettra en contexte avec les données récoltées grâce à d'autres méthodes, telles que l'entrevue dirigée ou semi dirigée, ou la collecte et l'analyse documentaire (De Walt et De Walt, 2002). C'est dans cette perspective que nous souhaitons effectuer nos observations de terrain. Il est néanmoins à noter que si cette méthode de collecte de données peut convenir à plusieurs types de recherche et permettre l'obtention d'un corpus de données exhaustif, elle peut s'avérer plus ou moins difficile à effectuer, selon le rôle et la position que le chercheur occupe vis-à-vis de la population à l'étude.

Le rôle du chercheur, c'est-à-dire son degré de participation au sein de la population étudiée, de la simple observation à son implication totale, dépend de plusieurs facteurs. Le genre, l'âge, la classe sociale, la langue, l'ethnicité ou encore le budget du chercheur peuvent constituer un frein à son entrée sur le terrain et à son intégration au sein de la population à l'étude. Dans le cadre de notre étude de terrain, nous étions accompagnés de notre conjoint, qui a grandement facilité notre entrée sur le terrain, le voyage à l'étranger de femmes seules étant peu courant dans la société indienne.

Comme l'explique Laperrière, dans certaines situations fermées, intimes ou délicates, le chercheur devra même dissimuler son identité de chercheur afin de procéder à sa collecte de données. Ainsi, avant son entrée sur le terrain, le chercheur doit mettre au point une stratégie de recherche précise et faisable, permettant un juste équilibre entre la fiabilité, l'éthique et

l'exhaustivité de sa collecte de données (Laperrière, 1992). N'ayant rien à cacher et tout à apprendre de la population à l'étude, nous nous sommes présentée à elle comme étudiante chercheuse et demandions en fin d'entrevue à chaque personne interrogée de nous transmettre le message qu'elle aimerait porter en direction des consommateurs canadiens, en plus de nous résumer la façon dont le commerce équitable pourrait être plus équitable afin de mieux répondre à leurs besoins. De cette façon, nous avons cherché à faire participer la population à l'étude afin de ne pas la confiner à un rôle passif d'observée. Toutefois, la région où se situe l'organisation à l'étude ne peut être visitée sans avoir reçu l'autorisation de la police locale et un permis de séjour précisant les motifs de la visite. Étant donné que nous n'avions pas de visa de recherche, procédure que nous avons jugée trop laborieuse avant notre départ, nous nous sommes déclarés touristes intéressés par la culture du coton et les broderies locales. De cette façon, nous avons pu obtenir trois différents permis. Puisque la population à l'étude connaissait notre véritable statut, nous ne considérons pas avoir enfreint l'éthique de la recherche. Nous reviendrons sur ce point en dernière section de ce chapitre pour davantage de précisions.

La position du chercheur, entre observateur et participant, peut également s'avérer délicate : le chercheur doit utiliser non seulement la distanciation propre à l'observation directe, mais aussi l'intersubjectivité issue de sa participation aux activités au sein de la population étudiée. En pratique, cela signifie que le chercheur doit rester maître de ses émotions pour pouvoir d'une part s'intégrer à la population étudiée et de l'autre être capable de se retirer régulièrement pour mettre en perspective ses observations et ses expériences. Afin de faire face aux difficultés issues de ce paradoxe, et demeurer le plus objectif possible, le chercheur doit faire preuve de rigueur et constamment évaluer son influence sur le déroulement de la recherche en prenant conscience de l'influence du terrain sur sa propre personne (Bisaillon, 2008). Sur le terrain, le chercheur doit donc faire preuve de certaines qualités telles que la mémoire, l'ouverture d'esprit, la rapidité de réaction, la suspension de jugement, la naïveté, parfois l'expertise, la curiosité lorsque approprié, la perspicacité, les qualités rédactionnelles (Laperrière, 1992, De Walt et De Walt, 2002). La maîtrise de la langue utilisée par la population à l'étude constitue également un atout de taille (Bernard, 2002). Dans le cadre de notre recherche, certains de nos interlocuteurs parlaient anglais en seconde langue, ce qui nous a permis d'être sur un pied d'égalité avec eux. Toutefois, les producteurs interrogés

parlaient Gujarati, ce qui a nécessité l'emploi de différents traducteurs vers l'Anglais et sans aucun doute entraîné une perte d'exactitude des réponses générées.

Aussi, un bon contact entre le chercheur et au moins une personne clé au niveau institutionnel, politique et affectif ainsi qu'une compréhension claire et une adhésion de celle-ci aux objectifs de la recherche constituent un moyen efficace de contrer les biais dans les conduites et les discours des acteurs sociaux observés (Laperrière, 1992, p. 259). Pour ce faire, lorsque nous menions des entrevues avec des producteurs, nous étions accompagnée d'un traducteur et d'un membre de l'organisation Agrocel. Si cela nous a sans aucun doute permis d'attirer la confiance des producteurs que nous souhaitions interroger, nous pensons néanmoins que la réponse des dits-producteurs a peut-être été influencée par la présence des employés d'Agrocel.

Mais cet exercice de réflexivité demande principalement au chercheur de consigner par écrit à la fois ce qu'il voit, ce qu'il interprète, mais aussi ce qu'il ressent afin d'aboutir à la réalisation d'un journal ethnographique valide en tant que donnée.

3.2.2.1 Prise de notes et journal ethnographique

Dans le cadre de notre recherche, nous avons suivi la méthode de prise de notes de Bernard (2002) dans laquelle il existe quatre principaux types de notes : les notes brèves, les notes personnelles, les notes de planification et les notes de terrain qui incluent à leur tour des notes à caractère méthodologique, descriptif et analytique.

Les notes brèves sont les notes que le chercheur prend à tout moment de la journée lorsqu'une idée ou un détail important lui vient en tête. Constituées principalement de mots-clés, elles lui permettent de se rappeler des détails relatifs à certaines occasions et d'en faciliter la reconstruction une fois terminées. La tenue de ce type de notes se fait généralement dans un petit carnet que le chercheur garde toujours en sa possession afin de lui garantir un accès rapide et facile en cas de besoin.

Les notes personnelles font référence à des notes relatant les sentiments, les impressions, l'humeur du chercheur et servent d'une part à accompagner le chercheur tout au long de son étude de terrain en lui permettant de mettre à l'écrit ses états d'âme et de l'apaiser, mais aussi, la journée terminée, de lui faire prendre conscience de ses biais personnels sur la tenue

et la teneur de ses autres notes. Les notes personnelles sont consignées chaque soir dans un journal personnel séparé qui ne sera pas révélé en tant que tel dans le journal ethnographique.

Les notes de planification permettent au chercheur de faire le point sur ce qui a été fait et ce qui reste à faire et assure un caractère systématique à la collecte de données en permettant la progression du chercheur sur le terrain. Ces notes comprennent toutes les informations concernant la planification, le déroulement et les problèmes à résoudre par le chercheur lors de l'observation participante. Elles sont consignées dans un journal de bord que le chercheur doit également toujours avoir en sa possession. Le nôtre était un cahier rouge de 200 pages mesurant environ 19 cm par 24 cm. Comme Bisailon (2008), nous avons choisi de bonifier la version de Bernard en le divisant en sections: la première présentait nos objectifs de recherche. La seconde regroupait les notes de planification relatives à notre séjour. La troisième regroupait à la fois la description des personnes rencontrées, leurs adresses et numéros de téléphone ainsi que les références bibliographiques suggérées tout au long de notre séjour.

Ces trois types de notes permettent au chercheur, idéalement le soir même, de rédiger ses notes de terrain. Le chercheur les écrit de façon chronologique le plus rapidement possible, afin de conserver les détails de l'instant vécu. Dans le cadre de notre recherche, nous disposions d'un ordinateur portable qui nous permettait cette prise de notes avant l'heure du coucher ou au plus tard le matin même. Les notes de terrain sont à leur tour divisées en trois types : les notes méthodologiques, descriptives et analytiques.

Les notes méthodologiques permettent au chercheur d'améliorer ses techniques de collecte de données : le chercheur note ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné dans ses manières de faire avec la population à l'étude.

Les notes descriptives sont les notes les plus nombreuses : elles relatent le déroulement de l'observation du chercheur, donc les lieux, l'atmosphère, les personnes rencontrées et interrogées.

Les notes analytiques sont les notes que le chercheur écrit le moins souvent, mais demeurent essentielles car elles sont le fruit de la réflexion du chercheur sur la situation à l'étude et l'agencement de plusieurs variables et idées.

Enfin, les notes de terrain seront à leur tour organisées de façon chronologique en un journal ethnographique qui constituera le produit final de l'observation participante. Le processus de prises de notes jusqu'à la rédaction du journal ethnographique est schématisé ci-contre.

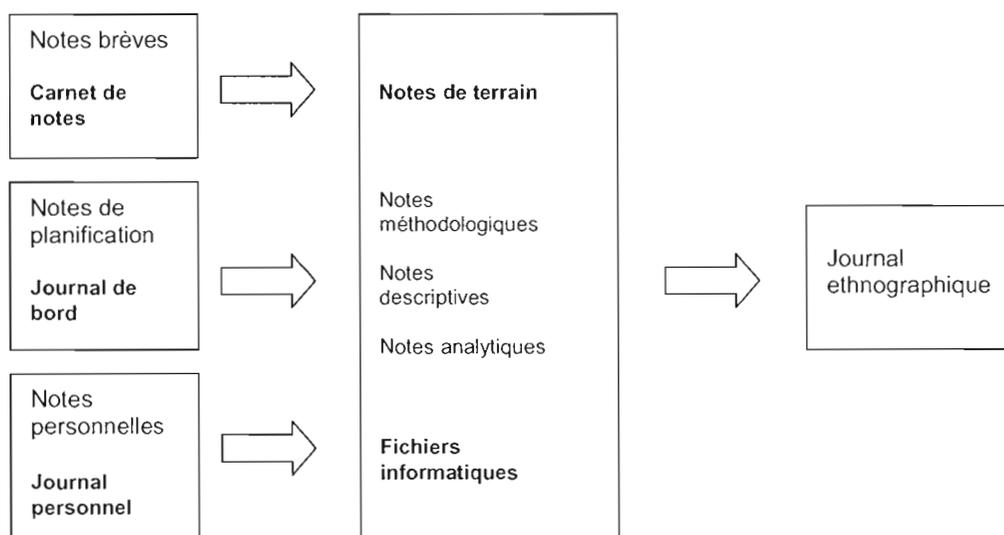


Figure 3. 1 : Schématisation du processus de prise de notes jusqu'à la rédaction du journal ethnographique, adapté de Bisaillon (2008).

3.2.3 Le concept de représentation sociale

Dans le cadre de cette recherche, nous pensons que saisir la perception que les producteurs de coton équitable se font du commerce équitable nous permettra de comprendre la façon dont celui-ci peut à son tour influencer leur mode de pensée par rapport au système commercial conventionnel. Cette approche peut être articulée à travers le concept de représentation sociale. Comme l'indique Audebrand, une représentation sociale est l'élaboration d'un objet social (le commerce équitable) par une certaine communauté (les producteurs) à des fins d'interaction et de communication (2004). Selon le fondateur de ce concept, Serge Moscovici (1973 in Audebrand, 2004), les représentations sociales sont des systèmes de valeurs, d'idées et de pratiques qui servent deux fonctions : établir un ordre qui permette aux individus de s'orienter dans leur univers matériel et social et de le maîtriser, et permettre la communication entre les membres d'une communauté en leur offrant un code

d'échange social et un code leur servant à nommer et à classer les différents éléments de leur univers et de leur histoire en tant qu'individus et en tant que groupe. Ainsi, le but de la théorie de la représentation sociale est de cibler la façon dont est élaboré ce phénomène et de quelle manière le consensus, le conflit et la tension dans une communauté y contribue. Selon Duveen (2001, p. 15), la théorie des représentations sociales offre un cadre d'interprétation pour rendre les représentations visibles et pour les rendre intelligibles en tant que pratiques sociales. La communication étant au cœur du processus de formation des représentations sociales (Moscovici, 1976, in Audebrand, 2004), nous avons choisi l'entrevue en tant que méthode de collecte de données pour en repérer la dynamique.

3.2.3.1 Les entretiens semi-dirigés

L'entrevue est une technique de collecte de données souvent utilisée en sciences sociales, notamment dans les recherches qualitatives de type ethnographique centrées sur l'observation participante. On peut la définir ainsi : l'entrevue est « une interaction verbale entre des personnes qui s'engagent volontairement dans pareille relation afin de partager un savoir d'expertise, et ce, pour mieux dégager conjointement une compréhension d'un phénomène d'intérêt pour les personnes en présence » (Savoie-Zajc, 2003, p. 295).

Il existe plusieurs types d'entrevue, du plus formel, tel que le questionnaire, au moins formel, tel que la conversation. Comme le montre Savoie-Zajc, la thématique, l'objet et les finalités de l'étude sont les facteurs essentiels à prendre en compte dans le choix d'un type d'entrevue comme méthode de collecte de données. Ainsi, le chercheur qui s'inscrit dans une perspective constructiviste interprétative de la recherche tend à préférer l'entrevue de type semi dirigé (Bailey, 2007, p. 101). Ce type d'entrevue est en effet tout indiqué dans le cadre de recherches portant sur des sujets délicats, centrées sur le sens que les individus donnent à une expérience particulière, ou encore si le chercheur souhaite dégager une connaissance approfondie d'un phénomène (Savoie-Zajc, 2003, p. 298). Le chercheur privilégiera également ce type d'entrevue parce qu'il permet, de par son emphase sur le discours oral, d'acquérir l'expertise de personnes dont le rapport à l'écriture est problématique, ce qui est le cas des producteurs de coton visés par la présente recherche (Idem).

Mais l'entrevue semi-dirigée permet aussi au chercheur d'accroître la viabilité de son étude, car celle-ci offre à la fois un certain contrôle sur son répondant, en lui permettant de maintenir une structure sur les paramètres de l'entrevue, tout en lui conférant une certaine homogénéité dans ses résultats. Les différents types d'entrevue, classés selon leur position sur ces deux continua, sont présentés dans la figure 3.2.

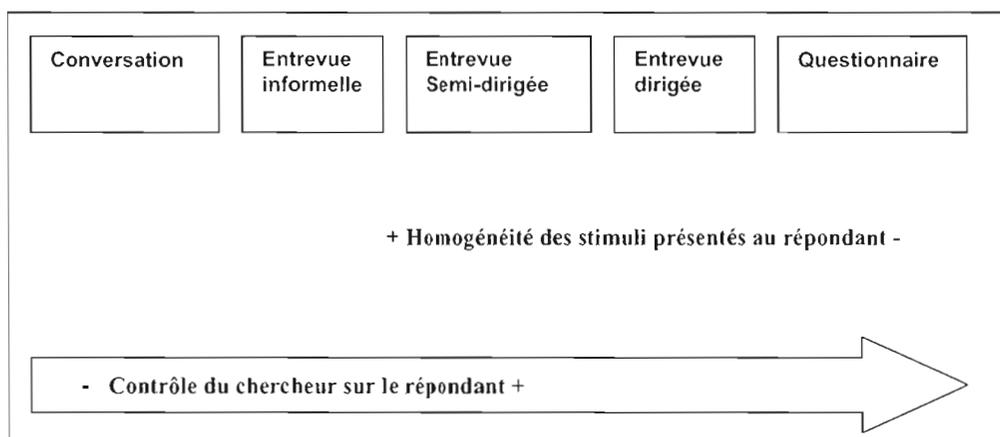


Figure 3. 2 : Les différents types d'entrevue, selon De Walt et De Walt, 2002, p.121.

L'entrevue semi-dirigée peut-être définie ainsi :

L'entrevue semi-dirigée consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé (Savoie-Zajc, 2003, p. 296).

Pour Savoie-Zajc, trois postulats sont sous-jacents au choix de l'entrevue semi dirigée comme méthode de collecte de données (2003, p. 297): dans un premier temps, le chercheur doit envisager l'entrevue comme une narration, une unité de sens dont les différentes sections doivent être considérées les unes avec les autres pour constituer un tout unique et cohérent. Dans un deuxième temps, le chercheur doit considérer que la perspective de l'autre, donc de son interlocuteur a du sens, qu'il est possible de la connaître et de la rendre explicite. Troisièmement, le chercheur accepte le fait que l'entrevue reflète la réalité du moment dans lequel elle s'est déroulée, et que l'interaction verbale et sociale de l'entrevue

est situationnelle et conditionnelle, « toujours singulière et jamais reproductible » (Blanchet, in Savoie-Zajc, 2003, p. 297).

En partant de ces postulats, Savoie-Zajc identifie quatre objectifs à l'entrevue semi-dirigée : l'explicitation de l'univers du répondant, la compréhension de cet univers, son apprentissage à travers une co-construction entre le chercheur et le répondant, et l'émancipation du chercheur et du répondant, c'est-à-dire la réflexion des acteurs aux suites de l'entrevue sur leur ancrage et leur compréhension de la question de recherche (Idem, p. 298-300).

En d'autres termes, si l'entrevue de type semi-dirigé vise l'explicitation de l'univers du répondant pour permettre une compréhension riche du phénomène à l'étude, elle se base avant tout sur l'interaction du chercheur avec son répondant. En pratique, dans l'entrevue semi-dirigée, le chercheur utilise une grille d'entrevue composée de questions spécifiques regroupées par thèmes, mais ces questions ne sont pas posées nécessairement dans un ordre défini, le chercheur décidant du moment approprié pour le faire. Ainsi, comme l'explique Bisaillon, bien plus qu'une méthode de collecte de données, l'entrevue de type semi dirigé est un art (2008). Pour Hermanns, « chaque entrevue est un drame interpersonnel à scénario en développement [...] ce drame impromptu étant le fruit des participants de l'entrevue, même si le chercheur doit aussi lui donner forme²⁷» (de Sola Pool, 1957, p. 193, in Hermanns, 2004, p. 209 : Flick et al, 2004). De ce fait, dans la conduite d'une entrevue de ce type, le chercheur peut se heurter à certains obstacles, tels que la singularité de l'entrevue en tant que telle, mais aussi et surtout la réactivité du répondant selon le rôle et la position du chercheur à son égard, et selon ses différences. Nous avons évoqué ce problème dans la section précédente. De cette façon, l'entrevue de type semi-dirigé demeure la plus adaptée à notre recherche, à condition de l'inscrire en corollaire à l'observation participante.

Nos premières entrevues révèlent également quelques limites principalement à cause du fait que certaines des questions impliquaient un type de réponse plutôt qu'un autre. Après avoir remarqué cette limite, soit après deux entrevues, nous avons fait de nombreux efforts pour éviter de la reproduire. Aujourd'hui, nous gardons à l'esprit que la formulation des questions à poser en entrevue est une tâche plus difficile qu'il n'y paraît à premier abord, et que dans

²⁷ Traduction libre.

l'éventualité d'une nouvelle recherche, nous accorderions davantage de temps à leur préparation.

3.2.3.2 L'analyse de contenu

Afin de rendre le contenu de nos entretiens intelligible, nous avons eu recours à l'analyse de contenu. La description qu'en font Allard-Poesi et al. nous semble pertinente afin d'en saisir les éléments essentiels :

L'analyse de contenu repose sur le postulat que la répétition d'unités d'analyse de discours (mots, expressions ou significations similaires, phrases, paragraphes) révèle les centres d'intérêt, les préoccupations des auteurs du discours. Le texte (document écrit ou retranscription de discours ou d'entretien) est découpé et ordonné en fonction des unités d'analyse que le chercheur a choisi d'étudier, selon une méthodologie très précise de codage. Les différentes unités d'analyse sont ensuite classées dans un nombre restreint de catégories liées aux objectifs de recherche et sur lesquelles porteront les analyses. Ces analyses passent le plus souvent par des comptages, des analyses statistiques, ou encore des analyses plus qualitatives du contexte dans lequel les mots apparaissent dans le discours (Allard-Poesi, F. et al. 1999).

Pour de nombreux auteurs, procéder à l'analyse de contenu relève d'avantage d'un art que de la mise en application de prescriptions. Toutefois, il est possible d'en résumer les grands traits. Après avoir réuni un corpus de données exhaustif, le chercheur entreprend de les coder en suivant trois étapes : la codification ouverte, axiale et transversale. La codification consiste à définir des unités d'analyse (le plus souvent un mot, le sens d'un mot ou d'un groupe de mots, une phrase entière) et de les intégrer au sein de catégories sélectionnées (le plus souvent des concepts, thèmes, caractéristiques que l'on définit et auxquels on attribue des relations). Au fur et à mesure de l'analyse, le chercheur raffine cette liste de manière à préciser ses définitions, à réduire le nombre de codes en fonction de leur importance et de leur pertinence, à les classer en catégories et à construire un réseau de relations entre celles-ci pour déterminer le phénomène dominant l'analyse et l'expliquer (Böhm, 2004, in Flick et al., p. 270-275). En fait, un bon système de codification doit être inclusif, adaptatif et doit correspondre à plusieurs niveaux d'abstraction (Pfaffenberger, 1988, in Contandriopoulos et al., p. 83).

La méthode de l'analyse de contenu repose sur une comparaison continue des données entre elles, et des données avec la théorie émergente. Il s'agit donc d'un processus itératif qui

gagne en fiabilité au fur et à mesure de son élaboration. La saturation, soit la diminution puis l'absence de nouveaux concepts et idées, marque la fin de celui-ci. Néanmoins, l'analyse de contenu ne capture que le contenu manifeste d'une communication (Allard-Poesi, F. et al. 1999, p. 459). Par ailleurs, lors de l'analyse de contenu, le chercheur doit faire preuve d'objectivité et de subjectivité en même temps, à la fois en attribuant un sens au discours, mais en choisissant le nom des codes et des catégories qui y seront rattachées. Pour Bardin,

Ce qui, au positif, est source de créativité, devient, au négatif, risque de biais scientifique par projection du propre cadre de référence de l'observateur. Autrement dit, les inférences finales, seront, aussi, tributaires des choix de la catégorisation. D'où la nécessité d'être parfaitement attentif à ce niveau : en ayant conscience du mode de raisonnement; en explicitant la motivation personnelle à travailler sur un matériel donné ou choisi; en travaillant à plusieurs (fidélité des codeurs); en prévoyant plusieurs grilles catégorielles à appliquer (Bardin, 2003, p. 253).

Afin de pallier à ces inconvénients, nous avons pris soin, dans un premier temps, d'attribuer un sens à nos entrevues en tenant compte de leur globalité, en nous référant aux notes de terrain prises lors des entrevues. De cette façon, nous pensons avoir évité une mauvaise interprétation du contenu à l'étude. Dans un deuxième temps, nous avons eu recours au logiciel Atlas-ti afin de pouvoir conserver l'intégralité de notre corpus de données. Dans un troisième temps, nous avons procédé à un *Constant validity check* (Bernard, 1995, dans Dewalt et Dewalt, 2002), c'est-à-dire que nous avons fait en sorte de réévaluer sans cesse nos acquis en cherchant les incohérences, en examinant les évidences qui ne soutiennent aucune conclusion et celles qui le font, en développant des explications alternatives pour les éléments provenant d'autres points de vue, en prenant soin de ne pas rejeter les cas contraires automatiquement.... Finalement, nous avons fait vérifier nos résultats par notre directrice. De cette façon, nous pensons avoir effectué notre analyse de façon rigoureuse.

3.2.4 Fiabilité de notre stratégie de recherche

Pour Gagnon, une recherche démontre une fiabilité interne si d'autres chercheurs, en traitant nos données peuvent parvenir sensiblement aux mêmes conclusions (2000). Pour accroître la fiabilité de sa recherche, le chercheur doit autant que possible avoir recours à des descripteurs concrets et précis, soit des descriptions narratives et mot à mot des entrevues; toujours garder une copie originale de ses données; recourir à de multiples chercheurs;

confirmer les données recueillies avec des informateurs clés et faire réviser l'interprétation des données par des pairs pour être certain d'arriver à des conclusions similaires.

Dans notre recherche, nous avons eu recours à toutes ces mesures à un moment ou à un autre de son élaboration. Nous avons enregistré toutes nos entrevues et décrit le contexte dans lequel elles s'inséraient, de manière narrative, photographique, et parfois audiovisuelle. Toutes ces entrevues ont été transcrites en verbatim et une photographie ainsi que les notes de terrain assorties ont été apposées dans un fichier informatique précis; nous avons conservé une copie originale de chaque type de donnée; nous avons mené cette recherche du début à la fin en tant que chercheur principal, mais durant notre collecte de données nous avons pu compter sur la collaboration de notre conjoint, étudiant à la maîtrise en anthropologie, à des fins de consultation méthodologique et analytique; ayant recours à un traducteur et à la présence d'un représentant du groupe porteur pour chaque entrevue, nous nous assurons de rapporter correctement les données recueillies et d'en confirmer le sens auprès d'eux; finalement, notre directrice a révisé notre interprétation des données.

Toujours selon Gagnon, il y a fiabilité externe si un chercheur indépendant adopte la même démarche dans un milieu similaire et obtient les mêmes construits et les mêmes résultats. Afin d'accroître cette fiabilité, l'auteur recommande autant que possible d'établir le degré auquel le chercheur devient partie prenante du phénomène qu'il étudie, et de cerner la position qu'il doit occuper dès le départ; le chercheur doit également décrire le processus de sélection des informateurs, la qualité de l'information recueillie dépendant en partie de ces derniers; donner les caractéristiques de chaque site d'étude, soit les conditions dans lesquelles les données ont été recueillies: par exemple, un participant ne donnera pas la même information s'il est seul ou en groupe; définir les concepts et unités d'analyse de l'étude; préciser la stratégie de collecte de données.

Comme nous l'avons évoqué, nous avons eu recours à toutes ces activités. Nous avons tenu un journal ethnographique, à partir de notes personnelles et de terrain, ce qui nous a permis de tenir compte de notre biais personnel sur le déroulement de la collecte et de l'interprétation des données recueillies. Bien que nous n'ayons pas choisi nos informateurs, ceux-ci ayant été plutôt imposés par l'organisation étudiée, nous considérons qu'ils étaient les personnes les plus aptes à nous venir en aide dans la collecte de données pour des raisons de logistique, de langue, d'ouverture et en raison des liens de confiance que ces informateurs

entretiennent avec les producteurs interrogés. Nous avons noté sur un petit carnet les circonstances dans lesquelles chaque entrevue était menée, et comme expliqué précédemment, nous sommes parvenus à prendre une photographie de chaque producteur interrogé. Aussi, nous avons une idée précise, dès le début de la collecte de données, des concepts à utiliser durant notre recherche, et avons basé nos entrevues sur une grille élaborée à cet effet. Finalement, comme nous l'avons mentionné, nous avons opté pour une triangulation des données à partir d'un corpus d'entrevues et d'une monographie d'organisation réalisée à partir d'une observation participante.

3.3 Notre corpus de données et son analyse

3.3.1 Déroulement du séjour

Notre séjour dans le Gujarat s'est déroulé du 20 novembre 2006 au 20 janvier 2007. Après avoir trouvé un logement sommaire à Bhuj, ville située entre Mandvi (où se trouve le siège social d'Agrocel) et Rapar (village autour duquel sont rattachés les villages membres de l'organisation), nous nous sommes dirigée vers Mandvi afin de rencontrer un responsable de la branche coton d'Agrocel. M. Saleish Patel nous a reçue et a accepté que nous visitions l'organisation de coton équitable *Agrocel Pure and Fair cotton growers'Association*. Toutefois, il nous a prévenue que dans le cadre de nos visites, nous devons nécessairement être accompagnée par une personne parlant le Gujarati et connaissant les villages participant au projet. Il nous a immédiatement présentée à l'un des consultants biologiques travaillant pour Agrocel et suggéré d'accompagner ce dernier dès le lendemain pour l'une de ses visites aux producteurs. Cette première visite aux producteurs a duré cinq jours et nous a permis de rencontrer les chargés de projet, d'effectuer quatre entrevues individuelles, une entrevue de groupe et une entrevue avec le directeur de l'école d'un des villages visités. Cette première visite terminée, nous avons loué un petit appartement à Bhuj, afin d'avoir une base où nous pouvions transcrire nos entrevues, peaufiner notre questionnaire d'entrevues et nous reposer. C'est également à Bhuj que la plupart des ONG de développement de la région ont établi leur siège social, et ceci nous a paru crucial afin d'en savoir davantage sur le contexte général de la région. La personne à qui appartenait l'appartement était notre personne ressource privilégiée. Il s'agit d'un homme respecté à Bhuj, directeur d'hôtel et ancien

commerçant dans la région de Rapar. Ce monsieur nous a mis en contact avec les deux traducteurs que nous avons engagés pour les deux visites aux producteurs suivantes. Ces visites étaient plus longues que la première, d'une durée de six et sept jours, et nous ont permis de rencontrer le chef de la communauté Jain de Rapar et d'assister à la construction de projets communautaires. La date et le déroulement de ces visites étaient planifiés avec M. Patel, puis avec M. Gordanbhai, le chargé de projet d'Agrocel. Nos venues coïncidaient ainsi avec une période de temps durant laquelle notre présence ne constituait pas un trop grand poids pour les chargés de projet. Comme pour la visite précédente, Agrocel avait mis à notre disposition une voiture avec chauffeur afin de faciliter nos déplacements. Nous avons tenu à rembourser les chargés de projet d'Agrocel pour les frais occasionnés lors de nos déplacements. À chaque visite, nous devions nous munir d'une autorisation de la police de Bhuj pour visiter et dormir à Rapar, et un permis permet à la personne qui le détient de rester un maximum de 7 jours dans le lieu souhaité. Nous avons appris que la région, de par sa proximité avec le Pakistan, était sujette à des passages d'armes et de drogues et que les étrangers qui s'y rendaient étaient souvent liés à ces activités. Pour obtenir cette autorisation, notre conjoint et nous-même déclarions à chaque fois que nous étions des touristes intéressés à la culture du coton et aux broderies de la région. Sans visa de recherche, nous ne pouvions prétendre faire une recherche dans la région. À la fin de notre troisième visite, la police locale a décidé qu'il s'agissait de notre dernière visite à Rapar. Pour notre sécurité à tous, et parce que nous ne détenions pas le visa de recherche qui nous aurait permis d'allonger notre séjour, nous avons été priés de quitter les lieux.

Notre observation participante a donc été limitée à trois séjours au sein des villages membres de l'organisation. Si nous avons été invitée plusieurs fois à loger dans des familles de producteurs, les chargés de projet et nos traducteurs nous en ont dissuadée. De ce fait, nous logions dans une petite chambre dans un foyer Jain de la ville de Rapar, non loin du magasin d'Agrocel. Nous rencontrions les producteurs chez eux, sur leurs champs et souvent nous restions pour dîner ou souper. En pratique, notre observation participante s'est traduite en l'observation des activités des producteurs et de leurs familles, à la visite de membres de la communauté, et à une interaction avec ceux-ci en ce qui concerne le Canada, les thèmes du commerce équitable, de l'organisation, et de l'agriculture biologique. Notre ethnicité et notre genre ont constitué à la fois une barrière avec la population locale, mais également un moyen

de susciter son attention et son intérêt. Si nous communiquions avec les producteurs par gestes, mimes et grâce à l'emploi de quelques mots de base, le fait de ne pas parler couramment le Gujarati et d'avoir eu recours à un traducteur dans nos interactions a constitué, selon nous, une barrière au déroulement d'une véritable participation au sein de la communauté.

Nous pensons toutefois avoir effectué une observation participante dans la mesure où les producteurs rencontrés nous acceptaient et répondaient à nos questions sincèrement : ils avaient entendu parler de nous par d'autres producteurs, et lorsqu'il nous est arrivée de croiser certains d'entre eux dans la ville de Rapar, ils venaient à notre rencontre pour nous saluer et prendre de nos nouvelles. Aussi, le fait d'être constamment accompagnée par le chargé de projet d'Agrocel nous a permis de gagner la confiance des producteurs, ces derniers lui vouant une grande reconnaissance pour les avoir guidé dans la filière biologique puis équitable. Ainsi, nous pensons que le fait de n'être restée que peu de temps dans les villages n'a pas nuit au bon déroulement de notre recherche.

Lorsque nous ne nous trouvions pas sur le terrain, nous visitons la région et tentions de rencontrer toutes les personnes susceptibles de nous en apprendre davantage sur l'entreprise Agrocel, le contexte culturel local et sur l'émergence du commerce équitable dans la région. Nous avons ainsi rencontré quatre personnes responsables d'ONG locales travaillant pour renforcer les capacités des femmes de la région par la broderie. Il s'agit de KMVS, Kalaraksha, Shrujan et Sewa. Ces entretiens informels nous ont permis d'en savoir davantage sur les problèmes d'environnement, d'endettement, d'alcoolisme de la population de la région, en plus d'en apprendre davantage sur les alternatives existantes et sur la compétition entre les ONG locales. Nous avons d'ailleurs collecté plusieurs documents qui nous ont permis d'avoir une compréhension de base du contexte socioculturel régional. Toutefois, nous n'avons rapporté de notre séjour aucune copie de document institutionnel de l'organisation, car tous étaient écrits ou imprimés en Gujarati. Par ailleurs, nous avons estimé qu'ils n'auraient rien apporté de plus à notre recherche, si ce n'est des chiffres déjà donnés par l'organisation.

Enfin, nous avons pris part à une petite fête organisée par l'ONG Shrujan dans le cadre de laquelle les 2000 employées de l'organisation présentaient leurs réalisations; cet événement nous a permis de rencontrer plusieurs personnes travaillant dans le milieu du commerce équitable de la filière intégrée et d'échanger des informations sur Agrocel.

3.3.2 L'élaboration d'une monographie de l'organisation

Durant toute la durée de notre séjour, nous avons tenu un journal ethnographique et un journal personnel, conformément aux recommandations de Bernard. Compte tenu de la difficulté de séparer nos notes de terrain de nos notes personnelles, et étant donné que nous disposions de très peu de temps pour nous retrouver seule et mettre à l'écrit nos activités de la journée, nous combinions les deux, chaque soir, à travers un récit journalier, puis, lorsque nous rentrions à Bhuj, nous prenions soin de séparer ce récit des informations, notes méthodologiques, analytiques et de planification sur un autre fichier. Nous y ajoutions des photographies autant que possible afin de nous remémorer plus facilement les faits vécus et les personnes rencontrées. Nous considérons que la combinaison des notes de terrain et des notes personnelles dans le même fichier s'est avérée bénéfique à la production de notre journal ethnographique. Tout d'abord parce que notre récit a gagné en fluidité, mais aussi parce qu'au moment de l'analyser, notre biais personnel, visible dans les notes de caractère personnel était immédiatement apparent aux côtés de notes plus formelles. À la fin de notre séjour, nous disposions d'un journal ethnographique. Comme l'explique Bernard, le processus d'analyse des observations consiste en un processus d'écriture, de lecture et de réécriture, faisant donc appel au chercheur en tant qu'instrument de mesure (in Bisailon, 2008). Pour en faire une monographie précise de l'organisation, nous y avons ajouté nos réflexions issues des entretiens effectués, ainsi que des points pertinents recueillis dans les documents collectés lors de notre séjour. Cette monographie fait l'objet du chapitre suivant.

3.3.3 Notre corpus d'entretiens

Durant notre séjour dans le Gujarat, nous avons mené 18 entretiens auprès de producteurs de coton biologique et équitable, une entrevue de groupe avec 16 producteurs biologiques et équitables, une entrevue avec le responsable du projet à Agrocel, une entrevue avec le

chargé de projet de l'organisation, une entrevue avec un officier de terrain, une entrevue avec un consultant biologique, une entrevue informelle avec le chef de la communauté Jain de Rapar et une entrevue avec le directeur de l'école du village de Padampar. Nous avons également mené des entrevues informelles auprès de quatre personnes responsables d'ONG visant le renforcement des capacités des femmes de la région à travers la broderie. Les entrevues que nous avons menées auprès des producteurs se déroulaient en général chez eux, au sein de leur famille. Ainsi, pour chaque entrevue, nous étions entourés d'au moins une dizaine de personnes.

Notre premier traducteur est guide de profession et nous a renseignés sur la région, les communautés y résidant, leur mode de vie et les difficultés auxquelles ils font face. Le second guide que nous avons engagé (le premier étant indisponible pour notre dernière visite) dirige une petite entreprise de teinture naturelle. Il nous a appris beaucoup sur l'industrie textile du Gujarat. Les deux ignoraient tout du commerce équitable et de l'agriculture biologique et se sont montrés très enthousiastes à l'idée d'en apprendre davantage. Ainsi, pour leur expliquer la nature de notre projet, nous avons dû utiliser des termes clairs et être concise. Ceci s'est répercuté sur la traduction, ce qui a facilité la tenue de nos entrevues.

Tableau 3.2 Caractérisation socio-démographique des répondants

Groupe	N° de l'entrevue	Statut des répondants	Sexe	Groupe d'âge			Rattaché à				
				21 à 35 ans	36 à 50 ans	51 ans et +	Producteur équitable	Producteur bio-équitable	Membre du comité décisionnel	Employé d'Agrocel	Employé d'une organisation
Producteurs	2	Producteur élu	M		X			X	X		
	3	Producteur élu	M		X			X	X		
	4	Producteur élu, époux d'une productrice élue	M			X		X			
	5	Producteur	M		X		X	X	X		
	7	Producteur	M		X			X			
	11	Producteur	M		X			X			
	13	Épouse de Producteur	F			X		X			
	14	Producteur	F			X		X			
	15	Producteur	M			X		X			
	16	Producteur	M		X			X	X		
	17	Producteur	M		X		X				
	18	Productrice	F		X			X			
	19	Producteur	M		X			X			
	20	Épouse de producteur	F		X		X				
	21	Fils de producteur	M	X				X			
22	Producteur	M			X		X				
23	Producteur	M		X			X				
24	Producteur	M		X			X				
25	Fils de producteur	M		X			X				
Communauté (membres)	6	Directeur d'école	M		X						
	26	Chef spirituel	M		X						
Employés	1	Consultant	M		X					X	
	8	Employé	M	X							X
	9	Employé	M		X						X
	10	Chargé de projet	M		X					X	
	12	Chargé de projet	M		X					X	
	27	Officier de terrain	M	X						X	
	28	Employé	F		X						X
29	Employé	M		X						X	

Vis-à-vis de tous nos répondants, nous nous présentions en tant que chercheure et étudiante en environnement venant du Canada, intéressée à savoir si le commerce équitable pouvait aider les producteurs de coton d'un point de vue social, économique et environnemental et à la façon dont les producteurs comprennent, utilisent et interprètent le commerce équitable.

Une fois présentée, nous demandions au producteur visité s'il acceptait de répondre à quelques questions et d'être enregistré. Puis, nous amorcions l'entrevue en abordant dans un premier temps des questions générales ayant trait à leur situation familiale et à leur travail de producteurs. Ensuite, nous abordions des questions ayant trait à l'évolution de leurs pratiques depuis leur partenariat avec Agrocél, depuis leur entrée dans l'agriculture biologique et depuis la création de leur organisation de producteurs équitables. Nous demandions aux producteurs de nous expliquer ce que chaque thème leur évoquait et la façon dont ils pouvaient le définir. Pour chaque thème abordé, nous demandions quels changements cela avait entraîné dans leur vie, et leur positionnement par rapport à ces initiatives. Enfin, nous posions des questions ayant trait aux possibles améliorations espérées et à venir. Nous clôturons l'entrevue en expliquant aux producteurs que les consommateurs du Canada s'intéressaient à leur situation, et nous leur demandions s'ils avaient un message à leur transmettre.

Compte tenu du fait que notre recherche porte sur le changement de discours des producteurs de coton équitable, nous tenions, et ce, avant notre arrivée sur le terrain, à ce que nos répondants soient principalement des producteurs. Nous souhaitions interroger une vingtaine de producteurs, aussi bien des hommes que des femmes, et appartenant ou non au comité décisionnel de l'organisation. Nous souhaitions également nous entretenir avec le responsable de l'organisation au sein d'Agrocél, et avec les représentants d'Agrocél sur le terrain, afin de connaître leur point de vue sur cette évolution.

Une fois sur le terrain, nous avons présenté nos souhaits au chargé de projet principal et celui-ci a tout d'abord organisé quatre entrevues individuelles avec des producteurs de coton équitable et une entrevue de groupe de seize producteurs de coton biologique et équitable afin de nous faciliter la tâche et nous permettre d'interroger plusieurs producteurs en même temps. Après la tenue de ces premières entrevues, nous l'avons remercié, mais avons précisé notre volonté d'effectuer davantage d'entrevues individuelles auprès de producteurs. De cette manière, il nous a dirigé vers les producteurs qu'il pensait le mieux correspondre à nos

critères. Nous avons alors réalisé que les producteurs membres de l'organisation étaient dispersés dans 7 villages. Nous avons choisi de nous concentrer sur trois d'entre eux. Ainsi, sur 18 producteurs de coton biologique et équitable interrogés appartenant à trois différents villages, 3 femmes ont été interrogées, et nous nous sommes rendus chez la vice-présidente du comité afin de nous entretenir avec son époux, producteur référent en matière d'agriculture biologique. Durant ces différentes entrevues, en dehors du cadre plus formel de l'enregistrement, nous avons pu nous entretenir de manière plus libre avec d'autres membres des familles visitées, incluant des femmes et des membres plus âgés de la communauté. En moyenne, l'enregistrement de chaque entrevue avec un producteur atteignait une durée allant de 30 min à 65 min, alors que celui des entrevues effectuées avec des membres d'Agrocel atteignait une durée de deux heures ou plus. Au moment où la police locale nous a demandé de quitter la ville de Rapar, bien que nous aurions aimé réaliser d'autres entrevues avec les producteurs, nous avons atteint une saturation des données, dans le sens où de nouvelles entrevues ne nous auraient rien apporté de plus.

3.3.4 Analyse des entrevues

Toutes nos entrevues ont été transcrites et ensuite analysées à l'aide du logiciel Atlas-ti. Étant donné que nos entrevues ont été enregistrées en anglais et qu'elles avaient été traduites du gujarati, nous avons préféré ne pas les traduire en français et conserver la traduction anglaise afin de réduire la perte de sens déjà occasionnée. Puis, nous avons procédé à l'analyse du contenu issu de ces transcriptions, en nous limitant à la codification ouverte et axiale des entrevues : le phénomène à l'étude étant depuis le début de notre recherche le commerce équitable, nous avons trouvé inutile d'entrer dans la codification transversale. Notre analyse dépeint pourtant le commerce équitable comme un phénomène animé par différentes inter-relations.

Dans une première étape, la codification ouverte, les données ont été déconstruites, c'est-à-dire que nous avons attribué à chaque unité de sens un ou plusieurs concepts. Afin d'éviter la simple paraphrase, nous nous sommes alors posé les questions suivantes : quoi, quand, comment, pourquoi, par quels moyens?

Tableau 3.3 Données relatives aux entrevues

N°	Date de l'entretien	Type d'entretien	Durée (min)	Enregistrement	Nombre de pages de transcription
1	27/11/07	Entrevue semi dirigée	120 (environ)	non	/
2	28/11/07	Entrevue semi dirigée	60	oui	9
3	28/11/07	Entrevue semi dirigée	53	oui	7
4	29/11/07	Entrevue semi dirigée	64	oui	9
5	29/11/07	Entrevue semi dirigée	52	oui	4
6	29/11/07	Entrevue semi dirigée	51	oui	5
7	29/11/07	Entrevue de groupe	92	oui	12
8	03/12/07	Entrevue informelle	50 (environ)	non	/
9	05/12/07	Entrevue informelle	50 (environ)	non	/
10	16/12/07	Entrevue semi dirigée	122	oui	12
11	19/12/07	Entrevue semi dirigée	65	oui	7
12	20/12/07	Entrevue semi dirigée	130	oui	11
13	21/12/07	Entrevue semi dirigée	35	oui	4
14	21/12/07	Entrevue semi dirigée	32	oui	3
15	22/12/07	Entrevue semi dirigée	42	oui	4
16	13/01/08	Entrevue semi dirigée	46	oui	5
17	13/01/08	Entrevue semi dirigée	43	oui	4
18	14/01/08	Entrevue semi dirigée	55	oui	6
19	14/01/08	Entrevue semi dirigée	55	oui	6
20	14/01/08	Entrevue semi dirigée	60	oui	6
21	15/01/08	Entrevue semi dirigée	60	oui	6
22	15/01/08	Entrevue semi dirigée	55	oui	6
23	15/01/08	Entrevue semi dirigée	61	oui	7
24	16/01/08	Entrevue semi dirigée	46	oui	5
25	16/01/08	Entrevue semi dirigée	64	oui	7
26	16/01/08	Entrevue informelle	60 (environ)	non	/
27	16/01/08	Entrevue semi dirigée	66	oui	7
28	20/01/08	Entrevue informelle	40 (environ)	non	/
29	22/01/08	Entrevue informelle	70 (environ)	non	/

Les codes que nous avons attribués au contenu de nos données sont à ce stade le plus souvent empruntés directement du langage utilisé sur le terrain. Les codes attribués au texte analysé renvoient donc à l'interprétation du texte en fonction des connaissances du

chercheur sur le sujet d'étude, et parfois en fonction de nouveaux questionnements. La codification ouverte génère d'importantes quantités de texte interprétatif, c'est la raison pour laquelle nous avons autant que possible utilisé des mémos, soit des notes qui nous ont guidés au fur et à mesure de l'analyse sur des idées nouvelles, et l'importance de certains codes par rapport à d'autres.

La deuxième étape, la codification axiale, renvoie au raffinement des concepts, et à leur classification selon leur signification ou leur nature dans des catégories axiales, c'est-à-dire des concepts clés qui dénotent un fait ou une action importante et qui peuvent être expliqués par les actions et les interactions des individus. Comme pour la codification ouverte, la codification axiale s'applique à des segments de texte, voire à des textes entiers. Le développement de liens entre les catégories axiales et les concepts qui y sont reliés en termes de contenu est de grande importance dans l'explication du phénomène à l'étude, car il permet de le comprendre dans l'espace et dans le temps, dans des liens de cause à effet en termes d'argumentation et de motivation (Böhm, 2004, in Flick et al.). Ici, nous nous sommes posé les questions suivantes: à quoi nos données réfèrent-elles? À quoi réfèrent les actions et interactions visibles dans les données? Finalement, nous avons élaboré des réseaux de liens entre nos principales catégories, en réponse aux questions suivantes : quelles sont les causes, les contextes, les contingences, les conséquences et les conditions qui animent ces catégories?

3.3.5 Éthique de la recherche

Afin d'assurer la rigueur de son étude, tout chercheur doit viser à en accroître la validité. Si celle-ci inclut des sujets humains, il doit également être capable de démontrer que son intervention sur le terrain s'est déroulée dans le respect, en tenant compte de certaines préoccupations d'ordre éthique, notamment la compétence du chercheur à entrer sur le terrain, le consentement éclairé, et l'anonymat (De Walt et De Walt, 2002).

Dans le cadre de cette recherche, nous avons tout d'abord suivi les procédures institutionnelles en matière de recherche impliquant des sujets humains. Nous avons ainsi obtenu un certificat de conformité à l'éthique en matière de recherche impliquant la participation de sujets humains en septembre 2006. Puis, nous avons élaboré des formulaires

de consentement que nous prévoyions utiliser dans le cadre des entretiens semi dirigés. À notre arrivée sur le terrain, les responsables de l'organisation ont donné leur consentement à ce que nous nous rendions dans les villages membres de l'organisation pour visiter les familles et les membres de l'organisation. Avant chaque entretien, nous expliquions à nos répondants les objectifs de notre recherche²⁸. Lorsqu'ils en faisaient la demande et que nos connaissances le permettaient, nous leur donnions des informations supplémentaires sur le commerce équitable et l'agriculture biologique. Puis, s'ils consentaient à participer à la recherche, c'est-à-dire s'ils acceptaient de répondre à nos questions, nous demandions leur autorisation afin d'enregistrer la conversation et de prendre des photographies. Nous évoquions le fait qu'ils pouvaient en tout temps, sans avoir à s'expliquer, interrompre leur participation, et que nous garantissons leur anonymat dans la publication de nos résultats. Durant notre collecte de données, nous avons obtenu le consentement oral de tous nos répondants, et nous avons jugé inapproprié d'utiliser les formulaires de consentement, du fait que la plupart de nos répondants ne savent ni lire ni écrire. Au niveau de la compétence du chercheur, nous avons fait approuver notre projet de recherche avant notre arrivée sur le terrain, pris toutes les mesures nécessaires pour ne pas imposer notre présence sur les membres de l'organisation, et témoigné d'un grand respect envers ceux-ci.

Conclusion

Au fil de ce chapitre, nous avons rappelé nos questions de recherche, présenté notre stratégie générale de recherche, puis notre stratégie de collecte et d'analyse de données, et enfin la façon dont nous avons analysé notre corpus de données. Cette présentation a été ponctuée de précisions ayant trait à la validité, à la fiabilité, et enfin à l'éthique de la recherche. Ainsi, nous pensons avoir pris les mesures nécessaires afin d'assurer la rigueur de notre recherche. Dans les chapitres suivants, nous présenterons nos résultats. Dans un premier temps à travers une monographie de l'organisation, réalisée à partir de notre journal ethnographique, de nos entretiens et de sources Internet, puis, dans un second temps à travers l'analyse de contenu des entretiens effectués sur le terrain.

²⁸ Par l'intermédiaire de notre traducteur.

CHAPITRE IV

ÉTUDE DE CAS D'UNE ORGANISATION DE PRODUCTEURS DE COTON ÉQUITABLE SOUTENUE PAR UN GROUPE PORTEUR²⁹

Introduction

Ce chapitre constitue la première partie de nos résultats. À partir des données collectées sur le terrain, nous présentons ici l'organisation visitée pour notre étude de cas, *Agrocel Pure and Fair cotton grower's association*. Puisque l'organisation a été initiée par les responsables de la branche coton de l'entreprise Agrocel, il nous apparaît logique de présenter dans un premier temps cette entreprise, avant de présenter l'organisation en tant que telle. Puis, nous aborderons la manière dont les principes du commerce équitable sont opérationnalisés par l'entreprise et l'organisation, pour finalement discuter des impacts du commerce équitable sur l'organisation et la communauté.

4.1 Profil général de l'organisation

4.1.1 Agrocel

L'entreprise gujaratie Agrocel est issue d'un projet de société articulé dans les années 1960 par Shri C.C, fondateur des industries Excell Ltd, et son épouse Shri K.C Shroff. Dans l'idée de contribuer au développement économique et à l'amélioration des conditions de vie de la population rurale indienne, Mr. et Mme. Shroff avaient un rêve commun : permettre aux agriculteurs du pays, en tout temps et à coût moindre, un accès facile aux intrants agraires, un soutien marketing, technique et conseil. Mme Shroff a d'abord créé Shrujan, la première ONG du Gujarat à employer des femmes pour développer une collection d'articles brodés traditionnels et leur permettre de contribuer au revenu familial. Puis, en 1975, le couple fait

²⁹ Nous traduisons le terme *promoting body* par celui de « groupe porteur ».

appel au VRTI (*Vivekanand Research and Training Institute*) afin d'amorcer le développement d'activités rurales et d'apporter un support technique aux agriculteurs de la région de Kutch, dans le Nord du Gujarat. Le premier centre de service Agrocel est né en 1988, à Mandvi, pour être progressivement dupliqué dans toutes les régions de l'Inde. Finalement, le groupe Shroff décide de créer une industrie capable de manufacturer sur place en produits de qualité les matériaux bruts de la région, tels que le brome, la potasse et des composés de magnésium. Grâce à l'appui de la CSMCRI (*Central Salt and Marine Research Institute*), et plusieurs années d'effort, l'usine a pu voir le jour en 1996 pour offrir des solutions chimiques, des produits cosmétiques, pharmaceutiques et des engrais, chimiques et biologiques.

Aujourd'hui, Agrocel est une compagnie détenue à 89% par la famille Shroff et à 11% par les industries publiques du Gujarat (*Gujarat Government Enterprise*). Le groupe Shroff inclut Excel Industries Ltd., Excel Crop Care Ltd., Transpek Industries Ltd., Trans Metal Industries, Hyderabad Chemicals Ltd., Punjab Chemicals Ltd., Parul Industries et Shroff Engineering; il collabore avec les universités de la région, l'institut de recherche sur le coton, l'institut international de recherche sur les climats tropicaux semi-arides (ICRISAT), l'institut national de gestion en extension agricole, la fondation nationale de coopératives de reboisement (NTGCF), le *National Dairy Development Board* et le *National Research Center for Groundnut*. L'entreprise Agrocel fait appel à la certification SGS pour le développement de techniques de production de riz basmati, de noix de cajou et de noix de Grenoble, à la certification Geochem pour la fabrication de pains de neem, à la certification SKAL pour l'agriculture biologique et à l'IRFT (*International Resources for Fairer Trade*), une ONG indienne partenaire, pour l'audit social et les conseils en agriculture de nature équitable.

L'entreprise Agrocel est reconnue pour la manufacture de produits chimiques, ses idées innovantes, sa recherche et développements, divisés en deux branches : la division « service à l'agriculture » et la division « produits chimiques marins ». Notre étude de cas, bien entendu, se situe dans l'étude de la première. Toutefois, les mêmes principes sous-tendent l'essence des deux divisions.

Les voici:

Tirer avantage d'une situation difficile, privilégier les emplois locaux, aider les districts frontaliers indiens, exceller avec des ressources humaines locales, être créatif, miser sur la simplicité et la réduction des coûts intermédiaires pour former une direction dynamique, dépasser la logique avec bon sens, maintenir une structure organisationnelle horizontale, toujours penser responsabilité sociale parce que l'environnement, la santé et la sécurité sont primordiaux, et voir la bonne volonté comme la clé du succès³⁰. Finalement, "Agrocel, ce sont des gens ordinaires qui travaillent pour des résultats extraordinaires, à travers la confiance, la concentration et le respect" (site Internet d'Agrocel).

Au niveau des ressources humaines, le principe majeur est le suivant : « en utilisant les dynamiques de groupe avec une clarté, une direction et un but commun, notre équipe composée de 250 membres pourra faire face à tous les défis ». Aussi, l'organisation mise beaucoup sur l'éducation de ses employés, chacun ayant un potentiel à ne pas négliger ; dans cet esprit, elle offre des formations à ceux qui le désirent et qui n'ont jamais pu y avoir accès, afin d'aiguiser leur expertise. En partant du principe que chaque travail a son importance, l'organisation se veut horizontale pour permettre au groupe d'être homogène et à chacun de s'épanouir; Agrocel s'engage d'ailleurs à améliorer la qualité de vie de ses employés et de la population locale où elle a implanté un centre de service, et à satisfaire ses parties prenantes à travers une croissance durable. Enfin, des pratiques équitables pour les producteurs sont fortement encouragées [socialement, économiquement et environnementalement]³¹.

La mission de la division service à l'agriculture est d'offrir aux agriculteurs des régions dans lesquelles elle opère tous les intrants et le support marketing possible, au bon moment et à coût raisonnable, avec toute l'assistance technique nécessaire sous un seul nom afin de permettre l'accroissement de la production locale et nationale, d'améliorer la qualité des cultures et de réduire les coûts de production des producteurs. Tout ceci dans des conditions que l'entreprise qualifie d'équitables : la division s'engage à travailler pour une agriculture progressive, régénérative et durable, avec comme slogan : « un service à visage humain » (*Service with a human face*). Aussi, en plus des 19 centres de service bénéficiant aux fermiers du pays, la division service à l'agriculture a développé toute une gamme de produits biologiques et respectueux de l'environnement tels que des intrants biologiques faits à partir

³⁰ Traduction libre, d'après le site Internet d'Agrocel.

³¹ Idem.

de plantes locales, encouragé la production de produits équitables, et élaboré un programme de ICM (*Integrated crop management*), c'est-à-dire une technique d'agriculture durable basée sur un apport équilibré d'intrants chimiques et biologiques, souvent utilisée dans un but de conversion à l'agriculture biologique, et un programme de IPM (*Integrated Pest management*), c'est-à-dire un ensemble de techniques d'agriculture biologique visant la disparition des insectes nuisibles. Une équipe d'agronomes et de techniciens travaille dans chaque centre de service afin de sensibiliser les agriculteurs à l'agriculture biologique, et équitable lorsque les produits cultivés peuvent répondre à une demande dans le marché équitable. Les centres de service Agrocel (ASC) travaillent avec les producteurs depuis la semence jusqu'à après la récolte en mettant tout en œuvre pour permettre de préserver l'équilibre des sols. Ils offrent également des conseils gratuits quant aux produits à utiliser dans plusieurs cas de figure, et assistent les fermiers au niveau du marketing de leurs produits.

Les centres permettent aussi aux producteurs de se documenter et de s'informer sur l'agriculture biologique et équitable, d'échanger avec d'autres fermiers lors de rencontres annuelles, d'obtenir des prêts pour des investissements de nature agraire. La production de coton, de riz et de fruits secs certifiés équitable sont des spécialités d'Agrocel, mais l'organisation offre également du coton (fibre, égrenage, fabrique, couture), du riz, des graines de moutarde et des noix équitables et biologiques ; en fait, Agrocel est capable d'offrir presque n'importe quel produit biologique et équitable sur demande (Agrocel, S.d).

Actually we started this company for the true sustainability of the farmers. Because we've seen every years when we go into the farmers community we see that proper scientific agriculture is not there. And so our approach is how we can sustain the farmers. For that we started one service center here 15 years ago. Agrocel has mainly three activities, total input supply, whatever the requirement of the farmers, at reasonable price, under one roof. Farmers get all inputs from Agrocel. Second we provide free service, technical assistance to the farmers, free. Farmers are producing many crops and many things, so whatever possible, we are providing marketing support – through various ways like fair trade, organic, and things like that. So this is the main three activities. And so we started a service center, and farmers see that they are getting very good benefit, so other areas are demanding this service center. So we have made 18 service centers over India. So with different types of crops, like cotton, sasame, rice, cashews... (Saleish Patel, le 16/12/07).

4.1.2 La branche coton d'Agrocel

Le centre de service Agrocel de Kodai, près de la ville maritime de Mandvi, est le centre de service à l'agriculture qui chapeaute tous les autres centres du pays (voir figure 4.1). Il est ainsi responsable de la branche coton d'Agrocel. Ce centre chapeau est entouré de plans de coton nés de nouvelles variétés de graines créées par Agrocel et de plantes locales destinées à la fabrication d'intrants biologiques en pain, en poudre ou liquides. Un bâtiment de trois étages a été aménagé en bureaux pour les chargés de projets, dirigeants et employés de la division service à l'agriculture, un entrepôt est utilisé pour stocker les produits alimentaires et le coton récolté jusqu'à leur transport prochain et gérer les comptes de l'entreprise au niveau des ventes, et un autre entrepôt, plus petit, sert à la fabrication d'intrants biologiques. À Kodai, le chargé de projet responsable de la branche coton d'Agrocel est Mr. Saleish Patel, et le directeur général Mr. Hasmul Patel. Le premier s'occupe des relations avec les médias et de la coordination des centres de service d'Agrocel, le second est à la recherche de nouveaux marchés et l'initiateur de la branche coton d'Agrocel.

Dans les années 2000, Hasmul Patel réalise que le service aux producteurs ne suffit pas : convaincu de l'importance de l'agriculture locale dans l'émergence du pays, il conclut que pour améliorer les conditions de vie des petits producteurs de coton, il faut non seulement placer l'humain, mais aussi l'environnement au cœur de l'action d'Agrocel. Ainsi, il fait appel à Vericott Ltd (VERTical Integration in COTTon) pour en apprendre davantage sur l'agriculture biologique et à Traidcraft Exchange (une organisation de commerce équitable en Angleterre) pour améliorer ses pratiques sociales auprès des producteurs.

Ensemble, les trois organisations définissent et brevètent une fibre cotonnière *Agrocel® Pure & Fair Indian Organic Cotton*. L'objectif est de l'utiliser pour produire du coton biologique cultivé dans des conditions de travail éthiques, selon des critères adaptés de ceux du commerce équitable³². C'est à Rangpura Gordanbhai, chargé de projet dans le centre de service Agrocel à Rapar (voir figure 1.2) que Hasmul Patel confie le projet. Les techniciens d'Agrocel déploraient en effet les faibles moyens technologiques mis en œuvre pour aider les producteurs. M. Gordanbhai, qui travaillait pour Agrocel à Rapar depuis plusieurs années, a

³² Les critères du commerce équitable pour le coton-graine ne sont à cette date pas encore lancés. Agrocel fait donc preuve d'une grande innovation. Nous présentons ces critères dans la section 4.2 de ce chapitre.

souhaité relever le défi et, avec l'aide de techniciens spécialisés venus de Kodai, a commencé à informer les producteurs sur les méfaits des produits chimiques et le potentiel des méthodes de production naturelles. Rangpura Gordanbhai organisa des réunions qui furent tout d'abord improductives, les producteurs ne pouvant s'imaginer renoncer à ce qu'ils avaient toujours cru être la meilleure façon de cultiver du coton. Mais avec le temps, il réussit à rallier à sa cause quelques producteurs qui ont pu observer rapidement des résultats inattendus. Lorsque les résultats se sont confirmés, et le processus de certification amorcé par les bureaux de Kodai, ces producteurs en ont parlé autour d'eux et ont organisé des réunions informelles qui leur permettaient d'échanger sur des techniques d'agriculture biologique. Rangpura Gordanbhai, pendant ce temps, organisait d'autres réunions, des séances d'information, des formations; il se rendait directement dans les familles et a pu trouver d'autres producteurs en qui la foi avait refait surface. Depuis 2002, plus d'une cinquantaine de producteurs de la région de Kutch cultivent ainsi du coton biologique dans des conditions de travail correctes, selon une liste de critères adaptée des critères du commerce équitable. Bientôt, ces producteurs perçoivent les premiers bénéfices de cette conversion. La prime biologique, associée à une production et une qualité de coton plus importante suscite un fort engouement.

Peu de temps après ses débuts dans le coton biologique, Agrocel passe une entente avec l'organisation Oxfam dans le cadre de la campagne « vêtements propres ». Agrocel, qui avait fait parler d'elle pour ses standards à la fois sociaux et environnementaux élevés, s'engage alors à réaliser une commande de t-shirts faits de coton biologique et fabriqués dans des conditions de travail respectueuses des normes de l'OIT dans toutes les étapes de la production. L'expérience est un succès et Agrocel s'organise afin de réaliser davantage de commandes. Peu de temps après, Saleish Patel se rend au Pakistan pour un court séjour. Il visite alors une organisation de producteurs soutenue par une entreprise pakistanaise afin d'acquérir la certification équitable. Dès son retour, il en parle à son responsable, Hasmul Patel qui décide d'en faire autant dans leur région, avec les petits producteurs de coton biologique et en conversion biologique de la région de Kutch. Compte tenu du succès rencontré avec l'agriculture biologique, Rangpura Gordanbhai n'a alors aucun mal à convaincre les producteurs du bien fondé d'une telle initiative. De plus, ces producteurs respectaient déjà les critères équitables d'Agrocel, ce qui n'a posé aucun problème

d'adaptation. En 2005, étant donné le succès de l'initiative au Pakistan et des débuts prometteurs à Kutch, FLO lance ses standards du commerce équitable destinés aux projets de contrat de production. C'est dans cette perspective qu'Agrocel amorce les démarches nécessaires à l'obtention de la certification équitable pour les producteurs de coton biologique avec qui elle travaille. La même année, 50 producteurs de coton, dont plus du tiers en conversion biologique se regroupent avec le soutien d'Agrocel sous l'organisation *Agrocel Pure and Fair cotton grower's Association*.

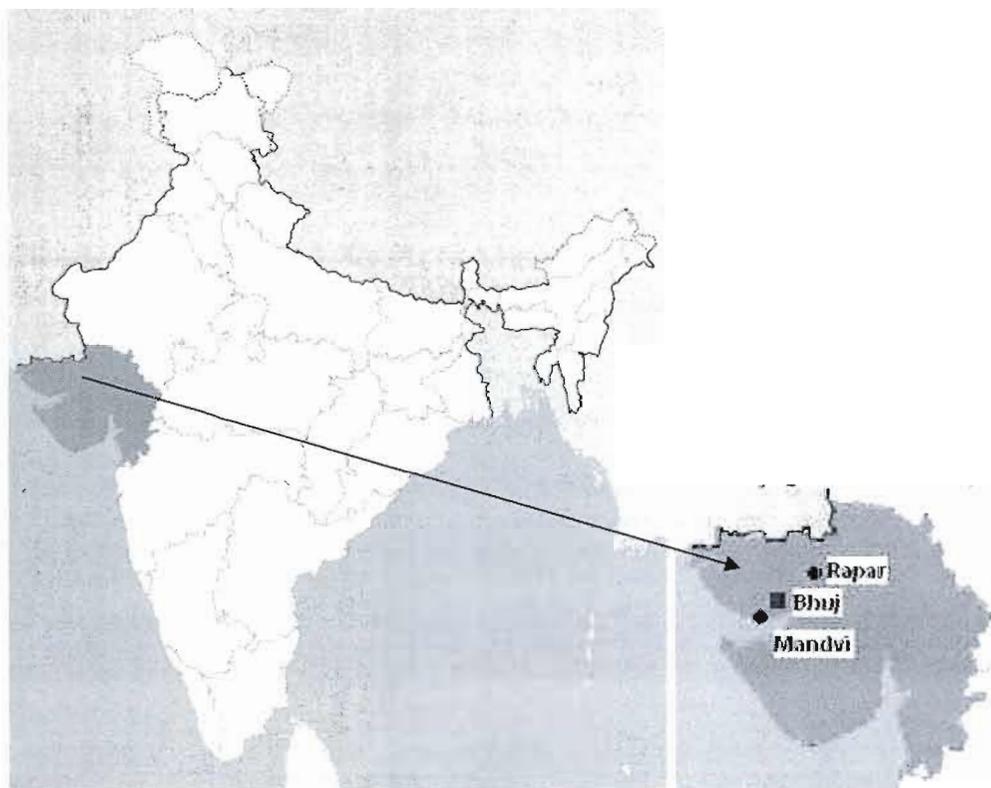


Figure 4. 1 Cartes de l'Inde et du Gujarat tirées et adaptées de Nirdesha, octobre 2007³³.

³³ http://www.nirdesha.com/english/images/nirdesha_writeup_gujarat.png

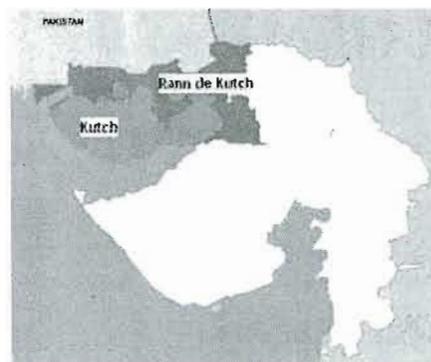


Figure 4. 2 Carte de Kutch, adaptée de Wikimedia³⁴

4.1.3 Agrocel Pure and Fair cotton growers' association

4.1.3.1 Constitution et organisation

En janvier 2007, l'organisation compte plus de 450 familles membres réparties sur sept villages classés selon leur degré d'appartenance au réseau équitable (voir figure 4.3). Elle regroupe des petits producteurs dont la taille des fermes ne dépasse pas 17.5 acres. Au Gujarat, ces producteurs sont considérés comme des petits producteurs. Une famille comprend en moyenne sept membres, et il est fréquent que plusieurs familles se partagent des terres. En plus du coton est généralement cultivé moutarde, cumin, arachides, lentilles, fruits et légumes, destinés à la vente sur le marché, mais plus souvent à la consommation familiale. D'après nos entretiens, il semble que le tiers des familles membres de l'organisation ne produise du coton que depuis une dizaine d'années, soit après qu'Agrocel ait ouvert un centre de conseil dans la région. Certains producteurs de moutarde ont ainsi commencé à produire du coton parce que sa culture était devenue rentable. Les membres sont aujourd'hui certifiés biologiques pour la plupart, et tous sont certifiés équitables depuis 2005, 2006, ou 2007. Les membres en conversion pourront faire partie de l'organisation lorsque leurs pratiques se seront améliorées au point de satisfaire aux critères du commerce équitable.

³⁴Voir http://commons.wikimedia.org/wiki/Image:Map_GujDist_Kuchchh.png

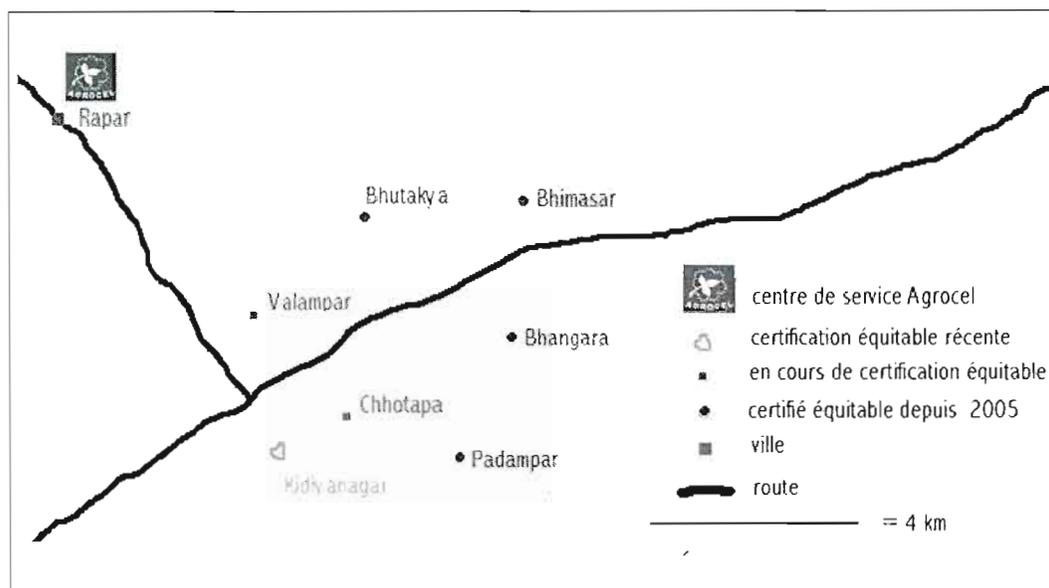


Figure 4.3 Représentation cartographique approximative des villages membres de l'organisation *Agrocel Pure and Fair cotton growers' association*, janvier 2007.

Agrocel Pure and Fair cotton growers' association n'est pas une organisation autonome. C'est une organisation de producteurs de coton prise en charge par Agrocel, son porteur de projet, guide, et source de conseils et financements. À long terme, Agrocel envisage la prise en charge totale de l'organisation par ses membres, ce qui ne signifie pas le retrait d'Agrocel de la région. Toutefois, cette prise en charge n'est pas encore effective, car les membres ne sont pas tous conscients de leur position en tant que membres au sein d'une organisation fédérative. Rangpura Gordanbhai et Saleish Patel se fixent ainsi des objectifs de progrès tous les deux ans afin d'amener graduellement un changement dans cette direction. Dans un premier temps, il a été question de sensibiliser les membres à l'agriculture biologique, puis d'obtenir la certification biologique. Aujourd'hui, ils travaillent à mettre en place une structure démocratique solide au sein de l'organisation.

L'organisation dispose d'un comité de producteurs composé de 13 membres, élus démocratiquement chaque année. Elle emploie deux membres du personnel d'Agrocel pour la prise de notes et les bilans financiers. Il n'existe pas de locaux d'entreposage ou de salle de réunion prédéterminée qui soient la propriété de l'association. Ainsi, les réunions annuelles du comité ont lieu à l'extérieur, car elles permettent de regrouper plus de 450 producteurs; les réunions bimensuelles des sous-comités se déroulent dans chacun des villages, ou à

l'intersection de deux villages chez les producteurs qui possèdent les plus grandes fermes, ou sous les préaux des écoles. Chaque village est représenté par deux personnes du comité principal et une réunion est tenue chaque mois, ou tous les deux mois avec ces deux personnes et les membres des villages adhérents. Chaque village dispose d'un budget à dépenser à des fins de développement, proportionnel au nombre de producteurs adhérents au commerce équitable ; les réunions sont destinées à l'allocation des dépenses de la prime équitable en fonction des besoins les plus urgents.

Le centre de service Agrocel de la région de Kutch se situe à Rapar, la plus grosse agglomération du district se situant à une dizaine de km des villages (voir figure 1.3.1.2). Ce centre est un petit magasin où l'on peut trouver toutes sortes de produits destinés à l'agriculture biologique ou conventionnelle, de toutes marques. Au moins deux des huit employés d'Agrocel y sont présents pendant ses heures d'ouverture afin d'offrir des conseils, de vendre des produits, de donner de l'information sur l'agriculture biologique, le commerce équitable, les formations données à la semaine et les prochaines rencontres de l'association, et enregistrer les demandes de prêts des producteurs. Les autres employés sont alors partis rendre visite aux producteurs et suivre la production.

Agrocel emploie dix personnes pour gérer le centre de service de Rapar et superviser l'organisation : quatre personnes sont dévouées à la visite et à l'assistance aux producteurs, deux aux projets de développement, deux à la maintenance des registres, deux au commerce équitable et deux, dont M. Gordanbhai et M. Patel au projet en général et aux relations avec l'extérieur. Les membres du service à l'agriculture de Kodai prennent en charge les modalités touchant la certification et le transport du coton.

M. Gordanbhai, le chargé de projet principal du centre de service Agrocel à Rapar, est la personne clé en qui ont confiance tous les membres de l'organisation. M. Gordanbhai est au courant de tout et met tout en œuvre pour être à l'écoute des membres de l'organisation et les orienter en fonction de leurs besoins lorsqu'il le peut. C'est lui qui a organisé les premières réunions en comités et qui organise les réunions pour les nouveaux membres. C'est aussi lui qui a tenu des réunions spéciales avec les producteurs pour leur parler de l'agriculture biologique, puis du commerce équitable pour la première fois. Enfin, c'est M. Gordanbhai qui détient, dans son bureau, un registre de tous les mouvements de l'association depuis ses débuts.

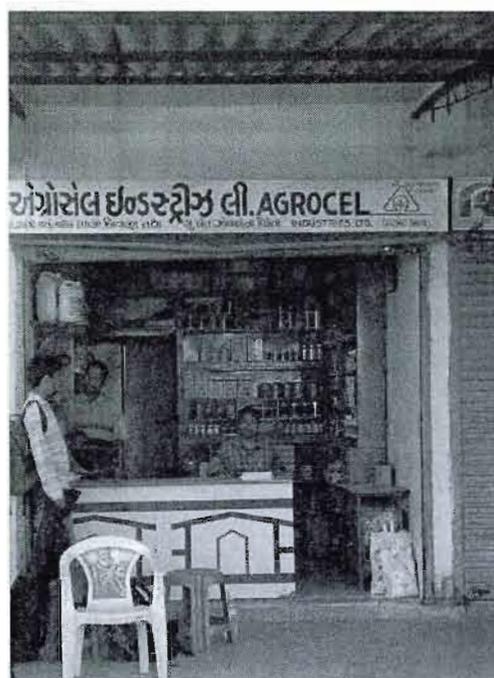


Figure 4. 4 Le centre de service d'Agrocel à Rapar

4.1.3.2 Activités

Les producteurs de coton membres de l'organisation participent en général à quatre sortes d'activités : la production de coton, le suivi de formations, le suivi des réunions du comité, et la mise en place de projets de développement. La production de coton et de produits alimentaires demeure l'activité qui demande le plus de temps de la part des producteurs : la semence, l'entretien des terres, la construction de réseaux d'irrigation, le désherbage, l'application d'engrais naturels et la récolte les occupent toute l'année. En général, tous les membres des familles de producteurs connaissent toutes les étapes à suivre de la production à la récolte. L'assistance, les conseils techniques et les formations donnés par Agrocel sont gratuits, ce qui incite les producteurs à vouloir en apprendre davantage afin de continuellement accroître leur rendement, la qualité de leurs produits et diminuer leurs coûts de production.

Durant les formations³⁵, les producteurs apprennent de nouvelles façons de contrôler les invasions d'insectes, d'irriguer leurs champs en économisant leurs réserves d'eau et d'enrichir la terre. Il arrive régulièrement que des membres d'Agrocel viennent sur place pour leur enseigner comment fabriquer de nouveaux intrants biologiques à base de plantes locales. Une fois le coton récolté, il est entreposé dans les fermes et le producteur se charge d'appeler Gordanbhai pour qu'il lui envoie un camion afin de prendre le coton et le transporter à Kodai. Ce dernier, avant de charger le coton dans le camion, s'occupe du contrôle de qualité du coton, du pesage et du paiement au producteur. Le camion est ensuite dirigé dans une usine d'égrenage, principalement dans le Gujarat, où il sera préparé pour son expédition à l'étranger ou travaillé pour être confectionné dans le pays. Régulièrement, les chefs de famille des producteurs membres de l'organisation assistent aux réunions de leur comité de village, et annuellement, à celle du comité de l'organisation.

Lorsque les producteurs disposent de temps libre, notamment à la fin de la saison cotonnière, ils déploient leur énergie dans la réalisation de projets de développement tels que le creusement de bassins d'irrigation, la réparation de bâtiments, l'installation de réservoirs d'eau potable, l'organisation de classes de lecture pour adultes, d'ateliers de couture et de broderie pour les filles des producteurs membres de l'organisation. Les producteurs de l'association sont parfois invités au centre de Kodai, pour des réunions avec d'autres producteurs ou pour des formations. Ce genre de réunions est alors très bénéfique parce qu'il permet aux producteurs équitables de réaliser le changement qu'ils ont vécu avec la certification, et d'échanger toutes sortes de conseils et d'expériences avec des producteurs non certifiés.

4.1.3.3 Insertion dans les réseaux externes

• Relations avec les autres entreprises locales

L'association n'entretient pas de lien avec les autres entreprises locales en ce qui concerne la production. Agrocel, quant à elle, entretient des liens avec les usines d'égrenage de la région puisqu'elle y envoie son coton. Ce dernier sera alors envoyé, une fois la fibre travaillée en Angleterre, à des compagnies comme People Tree, Gossypium ou Satya, qui vendent des

³⁵ Après la production de coton, la tenue de formations constitue la seconde activité à laquelle les membres de l'organisation prennent part.

vêtements biologiques et équitables, ou dans des ONG locales comme Shrujan pour être tissé et vendu dans le pays et sur place. L'industrie profite alors à des milliers de femmes de la région qui, en brodant et cousant ce coton, touchent 30% au moins du prix auquel il sera vendu en produit fini, et contribuent ainsi au revenu familial et à la transmission de leurs savoirs (voir figure 4.5).



Figure 4.5 Des employées de Shrujan concentrées dans la broderie d'un sari fait en partie de coton provenant de l'organisation.

• Relations avec le réseau financier

Agrocel offre un service de prêts sans intérêts aux producteurs. Toutefois, ces prêts sont limités en nombre et en nature car les producteurs ne peuvent souvent pas les rembourser avant un certain temps, et parce qu'Agrocel ne dispose pas de fonds suffisants. Il est arrivé dans le passé qu'Agrocel prête des sommes importantes, mais ceci a mené les producteurs concernés à la ruine. Agrocel travaille toutefois avec les comités pour mettre en place un fonds qui serait utilisé pour augmenter la somme prêtée sans intérêt. Si la saison a été mauvaise et qu'un producteur a vraiment besoin d'emprunter davantage, Agrocel sert d'intermédiaire entre les producteurs dans le besoin et la banque de Baroda, une banque du Gujarat. M. Gordanbhai recommande alors en priorité les producteurs de l'organisation, et les producteurs de coton biologique. Agrocel a également mis en place un système de confiance à travers lequel 10 producteurs se portent garants pour un producteur. Ainsi, le producteur

emprunteur a tendance à rembourser la banque beaucoup plus vite pour ne pas mettre ses amis dans l'embarras et éviter une pression de leur part. Agrocel tient aussi des rencontres d'information pour sensibiliser les producteurs au prêt et les encourager à ne pas emprunter d'argent aux prêteurs locaux, qui chargent des taux d'intérêt faramineux. La banque offre des prêts à 0,75% d'intérêt, alors que ces prêteurs chargent des taux de plus de 2%.

• Relations avec le réseau du commerce équitable et modalités d'insertion

De nombreux visiteurs, acheteurs et inspecteurs de FLO viennent passer du temps à Rapar pour saluer l'initiative, voir les progrès effectués ou discuter avec les producteurs. Il s'agit de faire des visites dans les écoles, participer à des démonstrations de projets d'irrigation ou autres, de montrer et distribuer des t-shirts faits à partir du coton de l'association. Depuis la certification équitable, les producteurs réalisent que le coton va être tissé d'une part, et envoyé dans différents endroits pour devenir un t-shirt, un drap, un sac. Ils se sentent aussi exister en tant que groupe participant à une activité positive.

Tout producteur intéressé par la certification biologique ou équitable peut se rendre au centre de service de Rapar, discuter avec les techniciens et prendre rendez-vous avec M. Gordanbhai. S'il ne peut pas se déplacer, M. Gordanbhai viendra à lui. À ce moment là, si le producteur souhaite adhérer au mouvement, M. Gordanbhai l'invitera à prendre le thé chez lui pour signer un contrat. Après signature, le producteur devra suivre une formation offerte par Agrocel qui lui garantira selon le cas, de solides connaissances sur les méthodes d'agriculture biologique ou sur les critères à respecter lorsque l'on devient un producteur équitable. Il est ici nécessaire de préciser que les producteurs de la région sont en règle générale certifiés biologique avant d'être certifiés équitable. Il sera alors suivi de près par les techniciens et chargés de projet d'Agrocel pendant sa première année, et toutes les deux semaines au moins pour les années suivantes. Il arrive parfois que certains agriculteurs deviennent chargés de projet pour Agrocel lorsqu'ils disposent de connaissances assez solides pour conseiller d'autres personnes sur les pratiques d'agriculture écologique, biologique ou/et équitable.

Le producteur devra également participer aux réunions du comité, mais pourra toujours, s'il le souhaite, acheter ses intrants et vendre sa production ailleurs. Toutefois, ceci n'est pas à

envisager dans le cas des producteurs bio-équitables car aucun autre vendeur qu'Agrocel n'offre d'intrants biologiques.

Ci-contre sont présentés les critères du commerce équitable destinés aux producteurs et aux groupes porteurs dans le cas d'un projet de contrat de production. Comme nous le mentionnions dans le chapitre II, ces critères sont adaptés des critères génériques du commerce équitable destinés aux petits producteurs et en suivent chacun des points essentiels.

Tableau 4.1 Les critères du commerce équitable destinés aux contrats de projet de production

Critères	Responsabilités du groupe porteur	Responsabilités des producteurs et du groupe exécutif
DEVELOPPEMENT SOCIAL		
1.1. Le CE ajoute un potentiel de développement	<ul style="list-style-type: none"> •Démontrer que les revenus issus du commerce équitable promeuvent le développement des producteurs. •Soutenir les producteurs dans la mise en place d'une organisation autonome. 	<ul style="list-style-type: none"> •Décider de la structure décisionnelle de l'organisation. •Coopérer avec le groupe porteur dans la mise en place de l'organisation.
1.2. Les membres sont des petits producteurs	<ul style="list-style-type: none"> •Démontrer que les produits équitables proviennent de petits producteurs, à hauteur d'au moins 50%. 	
1.3. Démocratie, participation et transparence	<ul style="list-style-type: none"> •Fournir à FLO la liste des producteurs désireux de mettre en place une organisation autonome avec lesquels il entretient un partenariat depuis au moins un an. •Signer un contrat écrit avec chaque producteur enregistré. Signer un contrat avec FLO au nom des producteurs. Le contrat écrit n'empêche pas les producteurs de vendre leur production ailleurs. •S'assurer que les producteurs connaissent et comprennent les conditions, contrat et prix équitable. •S'assurer avec les producteurs enregistrés de la mise en place d'une structure décisionnelle qui leur permette de gérer démocratiquement la prime équitable. •S'assurer que les organisations de producteurs soutenues soient gérées démocratiquement, de façon transparente, et en faire part à FLO régulièrement. •Un plan de développement de l'organisation dans le temps est établi avec le groupe exécutif de manière à mettre en place une organisation formelle, si ce n'est légale. 	
1.4. Non-discrimination	<ul style="list-style-type: none"> •Ne pas contribuer à la discrimination de groupes sociaux particuliers en refusant l'accès de l'organisation à de nouveaux membres. 	

Critères	Responsabilités du groupe porteur	Responsabilités des producteurs et du groupe exécutif
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		
2.1. Prix équitable	<ul style="list-style-type: none"> •S'assurer que les producteurs connaissent la façon dont est fixé le prix minimum équitable. •S'assurer que les achats de produits équitables se font au moins à ce prix. •S'assurer que les termes de la vente sont clairs entre acheteurs et producteurs dès le début de la saison. •Si le groupe porteur vend des intrants aux producteurs, il doit démontrer que leur prix ne soit pas supérieur à ceux du marché et qu'ils soient déclarés de façon transparente. 	
2.2. Prime équitable	<ul style="list-style-type: none"> •Gérer la prime équitable au nom des producteurs jusqu'à leur indépendance en tant qu'organisation: ouverture d'un compte en banque à cet effet, distribution aux producteurs dès que le groupe exécutif est en place, informer les producteurs de sa disponibilité, de son but. •La prime ne peut être utilisée pour faciliter la création de l'organisation, sauf avec permission écrite de la majorité des membres. •S'engager à respecter la décision du groupe exécutif quant à l'utilisation de la prime. •S'assurer que le groupe exécutif puisse gérer la prime de façon transparente pour ses membres et FLO. •S'assurer que le groupe exécutif soit vérifié à l'externe chaque année et que le rapport soit disponible sur demande pour les producteurs et FLO. 	<p>Chaque groupe de producteurs enregistrés propose ses idées au groupe exécutif relativement à l'utilisation de la prime. Ce dernier les approuve en accord avec l'ensemble des producteurs enregistrés.</p> <p>Le groupe exécutif répartit la prime proportionnellement aux différents groupes de producteurs selon les ventes.</p> <p>Si les producteurs emploient une main d'œuvre extérieure, une partie de la prime doit leur être attribuée, ainsi qu'à leurs communautés.</p>
2.3. Capacité d'exportation	<ul style="list-style-type: none"> •Un équipement de communication et une logistique sont en place. •S'assurer que la (les) organisation(s) respectent les critères de qualité du marché. •La demande pour les produits de cette origine et la qualité doit être démontrée. •Avoir de l'expérience ou des collaborateurs qui ont de l'expérience avec la commercialisation du produit. 	
2.4. Consolidation de la situation économique de l'Organisation	<ul style="list-style-type: none"> •Permettre l'accès au préfinancement et aux services appropriés aux producteurs. 	Prendre en continu davantage de responsabilités dans le processus de commercialisation. Faire en sorte de renforcer ses capacités d'entreprise.

Responsabilités du groupe porteur
DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL
<ul style="list-style-type: none"> •S'assurer que les producteurs enregistrés aient pris connaissance de leurs responsabilités vis-à-vis de l'environnement et gardent des rapports relatant les applications conséquentes. •S'assurer que les membres respectent la législation nationale et internationale relativement à l'emploi de pesticides, à la conservation de pesticides, à la protection des cours d'eau, de la forêt vierge et de tout autre écosystème à haute valeur écologique, à l'érosion et à la gestion de l'eau. Les pesticides interdits sur la liste des critères génériques destinée aux organisations de petits producteurs le sont également ici.

• Relations avec les ONG

L'organisation a pu être fondée grâce à la fondation Shell qui a versé une somme d'argent importante à Agrocel pour permettre la réalisation du projet avec une emphase sur l'éducation et les nouvelles technologies de production comme celles de l'agriculture biologique. L'organisation travaille aussi avec l'UNICEF, Yura, Cohesion, Setu, Marag et d'autres organisations locales en ce qui a trait à l'éducation. Agrocel, en tant qu'ONG travaille avec d'autres organisations locales comme la fondation Shroff, le *CC Shroffs self help center*, Shrujan, Vivekanand Research and Training Institute et VGS pour l'aide à l'emploi, le soutien à l'artisanat local et à l'agriculture, l'élevage, la santé, l'irrigation.

Ces ONG ont commencé à intervenir de manière soutenue dans la région depuis le tremblement de terre de 2002 et n'ont cessé d'apporter leur soutien à l'organisation depuis. Elles travaillent avec l'organisation, mais aussi dans d'autres villages de la région.

• Relations avec le milieu

Les producteurs sont davantage impliqués dans la vie communautaire et n'hésitent pas à parler des bénéfices du commerce équitable et surtout de l'agriculture biologique autour d'eux. L'organisation entretient de très bonnes relations avec le milieu, car elle permet à l'ensemble des villages et des villageois, qu'ils soient membres ou non, d'avoir accès à la plupart de leurs projets de développement tels que l'accès à l'eau potable et au bassin d'irrigation, et des écoles mieux équipées.

En ce qui concerne la relation entre les employés d'Agrocel et les producteurs, on peut parler d'un partenariat durable de longue date, particulièrement avec Mr. Gordanbhai. Agrocel

entretient de très bonnes relations avec le milieu, aussi bien dans les conseils que dans l'assistance technique et la recherche de marchés. Le centre de conseil d'Agrocel à Rapar est reconnu pour ses membres dévoués aux producteurs : ces derniers qualifient ses pratiques de « meilleure façon de faire du coton ».

4.2 Opérationnalisation des principes du commerce équitable

4.2.1 Agrocel

Saleish Patel, Rangpura Gordhanbhai et les huit personnes travaillant dans le centre de service d'Agrocel à Rapar, en plus des techniciens et inspecteurs biologiques, connaissent les principes du commerce équitable et ses implications pour les producteurs. Ils sont conscients des impacts d'un tel projet au niveau social, économique et environnemental, et partagent les vues du mouvement. En fait, ces principes s'accordent avec la philosophie d'Agrocel et entrent dans les activités que l'entreprise a développées depuis ses débuts. L'implantation des critères du commerce équitable au sein de l'organisation en a donc été facilitée, ceux-ci complétant en quelque sorte les critères sociaux et environnementaux qu'Agrocel avait développés avec Vericott et Traidcraft Exchange avant la parution des critères du commerce équitable pour le coton-graine.

A: Why do small farmers need more protection, or help?

G: Because small farmer means small land, small land means not more production, not more income, not more animal, not more facility. Less income, means less facility, and problems like small farmers want irrigation facility, but they don't have money or animals, or any budget power. So the small farmer has limits, and risk. Which we help, like today they get more money, and help with materials... Today farmer is getting total from Agrocel, in premium. Today main problems are quality of seeds, and timey supply. But today all kinds of seeds supplied by Agrocel (Entretien avec Rangpura Gordhanbhai, le 20/12/07).

Voici, sous la forme d'un tableau, les présents critères :

Tableau 4. 2 Les critères du commerce équitable développés par Agrocel avant la parution des critères du commerce équitable par FLO.

Développement social	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la culture locale • Faciliter la participation et la transparence • Encourager la non-discrimination
Développement économique	<ul style="list-style-type: none"> • Offre de formations • Faciliter la transparence du marché • Offre d'une prime équitable par Agrocel
Développement environnemental	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiques biologiques • IPM et ICM • Offrir un support marketing
Standards sur les conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction du travail forcé et du travail des enfants • Liberté d'association et prêts collectifs • Conditions d'emploi • Santé et sécurité au travail

Les membres d'Agrocel que nous avons interrogés ont insisté durant nos entretiens, sur la pertinence de certains critères, leur présence dans le discours de la mission d'Agrocel ou sur leurs limites dans la pratique. Il s'agit de la notion de commerce direct, de préfinancement, de l'engagement des organisations de commerce équitable, du juste prix, de la protection de l'environnement, de la gestion démocratique et de l'information au public.

• Le commerce direct

Agrocel, dans son entrée au sein du réseau équitable, se démarque de ses activités courantes dans l'achat direct aux producteurs et la vente directe aux parties prenantes.

Les membres d'Agrocel sont conscients des défauts de la chaîne de production conventionnelle et cherchent à éviter le surplus d'intermédiaires en travaillant sur la durée et le partenariat. Ceci simplifie grandement le travail des producteurs qui n'ont plus à se rendre dans les marchés locaux au prix de déplacements dispendieux et au risque de ne pas toucher un prix convenable dans les temps. Aujourd'hui, Agrocel se rend directement chez les

producteurs pour leur éviter des dépenses et une perte de temps inutile, et surtout pour leur permettre de recevoir leur paie directement.

• Le préfinancement

En pratique, le préfinancement n'est pas proposé aux producteurs malgré qu'il soit prévu dans les critères du commerce équitable. Toutefois, les producteurs ont aujourd'hui davantage accès au crédit, comme nous l'avons mentionné dans la section précédente : sans intérêt avec Agrocél, et à un taux d'intérêt de 0.75% auprès de la banque de Baroda. Toutefois, le préfinancement demeure limité auprès d'Agrocél et de la banque de Baroda. Agrocél, pour sa part, ne dispose pas d'un fonds suffisant pour venir en aide à chaque producteur. La banque de Baroda, quant à elle, ne veut traiter qu'avec des producteurs de confiance en vue d'assurer un remboursement dans les temps.

Because of some farmer who haven't returned payment, so that is why they are strict with the farmers. Even today Bhimasar, is big village, lot of farmer, but even today not any bank will give loan to any one farmer, because in past a lot of farmer was never repaid in that area. So they say, the bank manager, please, Gordenbhai, lot of money we are lost, this is your personal responsibility then I give you. Then I say this is a good farmer, and good relation, then yeah okay, but sometimes not this farmer (Rangpura Gordanbhai, le 20/12/07).

G: We also bring farmer to bank. A lot of farmer get this type of loan with our recommendation. Don't forget the bank is ready, but we are not... because this is our personal responsibility. The farmer is poor, farmer say I have no money, so the bank manager asks us, and this creates some problem also (Rangpura Gordanbhai, le 20/12/07).

Avant Agrocél, les producteurs empruntaient tous aux prêteurs de la région à des taux d'intérêts de plus de 2%, et ne parvenaient que rarement à les rembourser, entraînés dans un cycle de dettes sans retour. Ceci était dû en partie au fait que les acheteurs de coton ne leur versaient pas un prix correct qui pouvait leur permettre de couvrir leurs frais de production. Aujourd'hui, de nombreux producteurs souhaiteraient obtenir davantage de prêts, alors que d'autres ne veulent même pas y penser. Agrocél est consciente de cette réalité, et même si elle considère que les producteurs devraient éviter de s'endetter, travaille à améliorer l'accessibilité du système financier pour les petits producteurs.

• L'engagement des organisations du commerce équitable

Aux dires des chargés de projet du centre Agrocel à Rapar, les organisations de commerce équitable sont très présentes dans l'évolution de l'association, qu'il s'agisse de contrôles de qualité ou de respect des standards, de démonstrations de nouvelles technologies, de conseils en développement, de visites amicales ou publicitaires, ou de venir offrir aux producteurs des vêtements faits de leur coton. Ces visites sont très appréciées des producteurs et permettent une certaine imputabilité à l'association et à Agrocel, tout en renforçant la crédibilité du commerce équitable. Aussi, les producteurs découvrent pour la première fois ce qui est fait de leur coton.

G: Lots of visitors, inspectors come here... some purchaser come here and they give small piece of cotton, they say also say this is your cottons, they are happy. Because without fair trade they dont know, local trader take this cotton but give after... what is the cotton? But even today there is lot of barrier from here and from this and this cottons and pure. They are aware. They are also happy with this in part, because you are come here, because of this fair trade. There is a lot of relation.

A: Do the inspectors that come just inspect or do they give a lot of ideas?

G: A lot of ideas. The inspectors also give lots of ideas, like this and this... (Entretien avec Rangpura Gordanbhai, le 20/12/07).

• Le juste prix

Aujourd'hui, pour 100kg de coton, Agrocel offre aux producteurs de l'organisation une moyenne de 2230 roupies, alors que le gouvernement fixe un taux de 1900 roupies pour 100 kg et que les acheteurs des marchés n'offrent bien souvent que 1500 roupies. En plus de payer 1900 roupies aux producteurs pour 100kg de coton pour respecter la loi gouvernementale, Agrocel ajoute une prime équitable de 300 roupies aux 100kg, prime qui doit être utilisée dans le développement de la communauté, et une prime biologique de 4% pour les producteurs en conversion, et de 8% pour les producteurs certifiés équitable et biologique. Ceci n'est pas encore suffisant pour les producteurs qui, si l'on calcule le nombre d'heures qu'ils consacrent à la production de coton, devraient toucher beaucoup plus. Cependant, selon les producteurs et les chargés de projet, même si ces prix demeurent bas et ne permettent pas la réalisation d'économies substantielles, ils permettent aux producteurs de couvrir leurs coûts de production et de payer les frais de scolarité de leurs enfants.

• **La protection de l'environnement et le développement communautaire**

La protection de l'environnement est l'objectif premier des membres d'Agrocel pour qui les techniques d'agriculture biologique sont les technologies dont les producteurs ont besoin pour survivre économiquement. À cet effet, de nombreuses formations sont organisées, une ferme témoin a été mise en place pour que les producteurs conventionnels puissent en apprendre davantage sur l'agriculture biologique, et des techniciens viennent régulièrement contrôler les progrès de chacun. Agrocel produit et offre des intrants biologiques aux producteurs et a développé ses propres standards en matière d'environnement, en plus de ceux donnés par SKAL. Agrocel travaille avec de nombreux centres de recherche pour perfectionner ses connaissances et s'est spécialisée dans l'IPM et l'ICM. Ainsi, les critères équitables de protection de l'environnement sont largement atteints et même dépassés.

• **La gestion démocratique**

La gestion de l'association est fondée sur l'élection des membres du comité général et des comités villageois et sur la participation démocratique. Avant l'implantation des critères du commerce équitable, Agrocel n'encourageait pas particulièrement le regroupement de producteurs sous forme d'organisation. Toutefois, les chargés de projet interrogés saisissent les enjeux qui sont associés à la participation démocratique des producteurs et suivent de près les progrès de l'association à cet égard. Le comité principal comprend des membres masculins et féminins, et un sous-comité féminin va être mis sur pied pour faciliter la participation des femmes aux décisions, bien que ces dernières soient souvent à l'origine des plus gros changements en incitant leurs époux à faire valoir leurs points de vue. La gestion démocratique, en plus des développements communautaires, représente pour les producteurs la différence majeure entre l'agriculture biologique et le commerce équitable. Agrocel suit de près cette variante et l'intègre dans sa philosophie.

• **L'information du public**

Agrocel a créé un site Internet destiné aux consommateurs et aux acheteurs de coton biologique et équitable. Toutes les informations nécessaires y figurent, ce qui permet une certaine transparence et une traçabilité. Des liens vers les acheteurs sont intégrés, ainsi que

des statistiques et descriptions des variétés de coton cultivé, des données sur l'impact de l'activité sur les producteurs, ainsi qu'un jeu vidéo sur la production de coton. Sur le site Internet d'Agrocel, il existe aussi un descriptif des activités de la compagnie.

Les membres d'Agrocel sont conscients de la nécessité d'offrir au public des renseignements sur leurs activités, même si d'après notre expérience, ils sont difficilement joignables, et que les données du site, mises à jour pour la dernière fois en 2002, sont quelque peu obsolètes.

4.2.2 L'organisation de producteurs

Les producteurs entretiennent en général d'excellentes relations et apprécient le travail d'Agrocel. Le rôle d'Agrocel par rapport aux producteurs est clair et non conflictuel. Toutefois, les producteurs ne saisissent pas encore totalement la portée de leur insertion au sein du réseau équitable. Par exemple, ils ne saisissent pas toujours que la somme reçue en échange de leur production est proportionnelle à sa quantité :

Mostly the farmers in this area are uneducated. No knowledge, no education. So we give them some instruction, some guidance in this channel. But some farmers don't believe this. They don't believe it properly. So there are some problems there. Like one farmer has big quantity of cotton, and another has small quantity. Then when we give materials we give materials to the big quantity but they do not know and there are some problems there.

S: The premium is divided based on how much they produce. They dont understand why he is getting more than us. It depends on how much they produce (Entretien avec Rangpura Gordanbahi, le 20/12/07).

Ils savent qu'ils peuvent adhérer à un syndicat ou à une union, mais tous n'en éprouvent pas la nécessité. Ils savent également que le travail des enfants est interdit et respectent ce critère, et connaissent les modalités d'insertion au réseau. Cependant, ils ne reconnaissent pas le commerce équitable comme une entité insérée dans la philosophie d'Agrocel. Aussi, ils attribuent à l'agriculture biologique et aux chargés de projet d'Agrocel en particulier les bénéfices générés depuis la naissance des changements, qu'ils soient de nature économique, sociale ou environnementale. Toutefois, les producteurs sont conscients d'être devenus un groupe lorsqu'ils participent aux comités. Ils voient les résultats du commerce équitable dans l'apposition de logos, dans les projets de développement, dans la prime équitable, et également dans le prix minimum fixe qu'Agrocel leur accorde depuis 2002. Les membres du comité général de l'association, semblent être les seuls à savoir exprimer la différence entre

agriculture biologique et commerce équitable. Ceci semble évoluer à cause de la visite régulière des membres de FLO et de chercheurs qui viennent montrer aux producteurs les résultats de leur travail.



Figure 4. 6 Le logo d'Agrocel apposé sur un drap fait de coton biologique et équitable.



Figure 4. 7 Un t-shirt de coton biologique et équitable présenté par Salcish Patel (Photo, Agrocel).

4.3 Impacts du commerce équitable

Après les répercussions de la sécheresse sur la production de coton conventionnel et le terrible tremblement de terre qui s'est abattu en 2002 à Kutch, les producteurs de la région se sont retrouvés dans une impasse économique. Ainsi, de nombreux jeunes adultes ont migré

dans les grandes villes du pays comme Mumbai ou Dehli afin de chercher du travail et contribuer au revenu familial. Entre temps, plusieurs projets de réhabilitation, des aides gouvernementales et l'intervention de certaines ONG (dont Shrujan, l'UNICEF et autres) ont permis la création d'emplois comme la couture et la création d'entrepôts de charbon, et la reconstruction des maisons et principaux bâtiments comme les hôpitaux et les écoles. À Rapar, la prime biologique et la prime équitable, en plus du prix minimum fixe équitable qu'Agrocel payait déjà aux producteurs avant la certification sont arrivés comme une bénédiction pour les plus démunis.

L'organisation détient la certification équitable depuis l'année 2005, mais n'est pas encore suffisamment autonome pour la conserver sans l'aide d'Agrocel. Ainsi, les impacts du commerce équitable sur les membres de l'organisation, leurs familles et leur communauté sont présents, mais encore limités.

La compréhension que les producteurs ont du commerce équitable va d'ailleurs en ce sens : pour la majorité des producteurs interrogés, le personnel d'Agrocel est responsable de l'amélioration de leurs conditions de vie, notamment en regard de l'emphase que l'entreprise place sur les pratiques d'agriculture biologique. Comme nous l'avons déjà mentionné, Agrocel encourage pourtant des pratiques équitables et respectueuses de l'environnement depuis une dizaine d'années auprès des producteurs de l'organisation. Ainsi, d'une certaine manière, les producteurs sont engagés dans le mouvement équitable depuis qu'ils ont commencé à travailler avec Agrocel. Une présentation des impacts du commerce équitable sur l'organisation nécessite donc selon nous une présentation des changements suscités par l'intervention d'Agrocel depuis que l'entreprise a choisi de s'investir dans l'agriculture biologique.

4.3.1 Le rapport à l'environnement

L'évolution du rapport que les producteurs entretiennent avec leur environnement constitue l'un des impacts les plus importants de l'intervention d'Agrocel sur le réseau de producteurs du district de Rapar. On peut supposer que les formations sur la santé et l'agriculture biologique organisées par l'entreprise pour les producteurs y sont pour beaucoup. Les producteurs sont davantage conscients des mérites de l'agriculture biologique sur la faune, la flore et leur propre santé : auparavant, ils pulvérisaient des pesticides chimiques sur leurs

plans de coton en avançant, et de ce fait, en en avalant une partie ; aujourd'hui, ils ne pulvérisent plus que certains pesticides en reculant, ou, dans le cas de producteurs certifiés biologiques, plus aucun pesticide chimique. Leurs terres ont retrouvé un certain équilibre et filtrent l'eau plus facilement, ce qui nécessite un apport moins élevé en eau et en intrants. Les producteurs utilisent les ressources de la nature pour éviter les invasions d'insectes et nourrir leurs terres. Aussi, leurs conditions de vie, en général, se sont améliorées. Certains producteurs redécouvrent leur environnement ainsi que certains oiseaux qui, à cause d'un abus de produits chimiques utilisés dans le passé, de la pollution des eaux et des sols, avaient disparu de la région. Les producteurs reconnaissent vivre des changements importants au niveau de leur santé : nombreux sont ceux qui ne font plus appel aux médecins, l'un d'eux ayant d'ailleurs dû quitter les lieux parce qu'il n'avait plus suffisamment de patients. Les producteurs utilisent davantage de plantes médicinales de la région selon les conseils des employés d'Agrocel. Depuis l'insertion d'Agrocel dans le district de Rapar, la plupart des producteurs sont conscients des méfaits de la nicotine et fument moins qu'auparavant.

Puisqu'ils privilégient la rotation des cultures depuis leur conversion à l'agriculture biologique, Agrocel insiste pour qu'ils consacrent une partie de leur production à la culture vivrière, afin de préserver leur sécurité alimentaire. Toutes les fermes visitées consacraient une partie de leur culture à la production de légumes et d'épices.

D: He was discussing the frequency of rainfall, the quantity of water is becoming lower lower lower... due to deforestation. Previously there was good forestation. For rain very good. Take for example in this state, Junagar district, due to forest, lots of rainfall. Here you can find the whole desert (3:31).

D: Eagle... he is talking about eagle... in previous there is so much eagle bird. They are just wipe out.

A: Due to pesticides?

D: Due to pesticide. Due to benzo henza chloride.

D: What happened was that the livestock cows, bullock buffalo, a person from the village is responsible for transporting dead livestock to the graveyard. Birds will come for eating at the graveyard. But due to residue in the body[of the livestock], [the eagles] are killed (Extrait de l'entrevue de goupe, le 29/11/07).

4.3.2 La relation des producteurs à leur travail

Depuis la certification équitable, et plus particulièrement depuis la visite de représentants d'organisations de commerce équitable, d'organisations de transformation du coton et de chercheurs, les producteurs réalisent ce qui est fait avec leur coton, c'est-à-dire le tissage et la création de vêtements et d'articles de maison. Certains producteurs ne savaient pas que le coton était utilisé à ces fins et n'éprouvaient pas le besoin d'en savoir davantage. De nombreuses familles ont reçu un vêtement ou une pièce de tissu fait de coton provenant de leurs terres, et en retirent une certaine fierté.

Les producteurs connaissent aujourd'hui de meilleures conditions de travail et une meilleure qualité de vie, et ce, grâce à l'agriculture biologique. Dans un premier temps parce que les producteurs certifiés biologique n'ont eu aucune difficulté à devenir équitable et donc à toucher la prime équitable, mais aussi parce que grâce aux méthodes d'agriculture biologique, la qualité du coton produite est excellente et la production relativement importante. Ceci a été possible grâce aux nombreuses formations gratuites offertes par Agrocel sur l'agriculture biologique et la production de coton en général.

Toutefois, il faut préciser ici que les producteurs ne cultivent plus que des variétés de coton à longue fibre, car de par leur résistance sont les plus demandées sur le marché, au détriment de la variété locale à fibre courte. Certains producteurs s'en offusquent et souhaiteraient que les demandes pour cette variété se fassent plus nombreuses. La variété locale est tout à fait adaptée au climat de Kutch et se cultive plus facilement.



Figure 4. 8 Champ de coton



Figure 4. 9 Coton-graine

4.3.3 L'unité des producteurs de coton membres de l'organisation

L'organisation regroupe des membres de communautés et religions différentes qui refusaient auparavant de communiquer sur la base de leur différence. Aujourd'hui, même si les producteurs ont toujours des idées préconçues sur leurs voisins, ils leur parlent, échangent des idées et organisent parfois des déjeuners ensemble.

A: What are, how are your relationships with the farmers around you?

G: They also leave it... after in committee they have good relationship with each other because they have to go to the committee meetings... they have good relationships they are united. She says last time there was a lunch party with the farmers.

A: So its completely new? There was no party like that before?

G: No.

A: First lunch party.

G: They get more benefit (13:18).

Au niveau politique, les producteurs sont ravis d'avoir leur mot à dire et de prendre des décisions par voie démocratique. Pour des raisons culturelles, les femmes indiennes de la région visitée prennent rarement la parole en groupe lorsque leurs époux sont présents. Par ailleurs, seuls les chefs de famille assistent aux réunions des comités de villages. Ainsi, les femmes sont souvent exclues des discussions. L'organisation va prochainement mettre en place un comité réservé aux femmes, afin de leur permettre de communiquer entre elles sans aucune inhibition.

Cette unité est visible entre les membres de l'organisation, mais pas entre tous les producteurs de coton travaillant avec Agrocel. On peut donc attribuer l'existence de ces nouveaux liens entre producteurs au commerce équitable.

4.3.4 L'éducation et le rapport à la communauté

En plus de cette unité nouvelle, on peut attribuer au commerce équitable l'idée d'encourager la mise en place de projets de développement avec la prime équitable. Si certains d'entre eux bénéficient seulement aux membres, tels que la création d'un atelier de couture, la plupart de ces projets, tels que les projets d'irrigation, l'installation de réservoirs d'eau, la rénovation des écoles, le reboisement de champs avoisinants profitent non seulement aux producteurs et à leurs familles, mais à la communauté entière.

Aussi, avec le commerce équitable, on remarque un accès plus facile à l'éducation autant pour les enfants que pour les adultes, et ce, pour les producteurs et leurs communautés. Tous

semblent d'ailleurs satisfaits de ce changement. La rénovation de certaines écoles et les dons offerts par les ONG voisines tels que des ordinateurs, des livres, des jeux, un laboratoire de chimie et d'astronomie, un jardin de plantes médicinales profitent également à tous, les enfants ayant une grande influence sur leurs parents, notamment dans leur vision de l'environnement.

A: So is it all about the premium or are there other ways it is helping to sustain them?

G: Not only premium, but they get more production. They also get less expense. Organic and fair trade both. They also get some guidance. And children put in school, before they not in school, but today all farmers children in school.

A: Do you think its because of fair trade?

G: Oh yeah. All the farmers have their children in school now.

A: What other benefits have you seen? Like in education... are there other things you have seen?

G: They also use water management. In the past they use long channel for irrigation, but today small crop... so today less water used for more area. Now they also ready to use drip and sprinkler, but no money (Entretien avec Rangpura Gordanbhai, le 20/12/07).



Figure 4. 10 Un producteur de coton vient s'abreuver à l'école de Padampar.



Figure 4.11 Les logos d'Agrocel et du commerce équitable sont apposés au dessus d'une benne à compost.

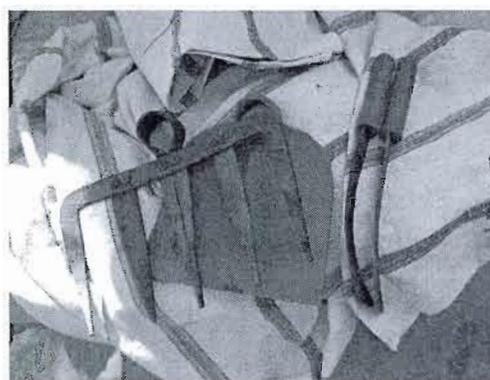


Figure 4.12 Outils offerts à chaque famille membre dans le cadre d'un versement de la prime équitable.

4.3.5 Le prix minimum équitable

Comme l'indique la citation précédente, le prix minimum équitable, cumulé à la prime biologique, ne permet pas aux familles membres de faire de grandes économies. Cependant, celles-ci peuvent désormais se nourrir, envoyer leurs enfants à l'école, investir plus facilement dans l'achat d'intrants biologiques et éviter de placer leurs terres en hypothèque, ce qui enlève une pression importante sur les chefs de famille. Avant l'octroi par FLO d'un prix minimum équitable, Agrocel s'engageait à verser aux producteurs un prix similaire, dans le sens où celui-ci était supérieur au prix offert en moyenne par le gouvernement du Gujarat et par les commerçants locaux. Le prix minimum équitable n'est donc pas une révolution pour les membres de l'organisation, mais se veut supérieur aux prix offerts par les commerçants locaux. Pourtant, comme nous l'indiquions plus haut, le prix minimum

équitable n'est pas juste pour les producteurs interrogés, si l'on prend en considération le temps de travail passé dans les champs par les producteurs et les difficultés rencontrées dans la pratique de techniques écologiques. De ce fait, le juste prix nous apparaît à la fois comme un impact et une limite du commerce équitable dans le cas de l'organisation étudiée.

Conclusion et pistes d'avenir

Pour Rangpura Gordanbhai, la crise du coton se manifeste dans l'État du Gujarat de deux façons : dans un premier temps par la dépendance des producteurs à la mousson, et dans un deuxième temps dans le prix élevé des intrants et la difficulté des producteurs de coton à obtenir des prêts à faible intérêt lorsque nécessaire. Toutefois, selon eux, il est moindrement question du suicide des producteurs de coton dans le Gujarat, par rapport à d'autres États indiens, car les producteurs gujaratis détiennent en moyenne des terres plus importantes.

G: The suicide is not in Gujarat, not like other state. It is not a problem in Gujarat. There are problems here, because farming is dependant on rain mostly. And rain is not regularly good. So there are a lot of problems. Expenses are regular, like seed, fertilizer, pesticides, plowing. Expenses are the same, but with rain it changes production. So everything depends on the rain. So they, for some expense regular, like feeding, children education, kitchen expense, but most of the problem goes to fodder for animal. Mostly farmer have problem, but mostly it is animal problem. The farmers dont have quantity of food to feed animals. So most of the problem is animals. Animals die (Entretien avec Rangpura Gordanbhai, première partie, le 20/12/07).

A: So what is the difference in this state, why are there less problems than in other states?

G: Because Kutch area is a big area, and most farmers have more land. In 2 or 3 years are good they will get good production, so they store it. There are many NGOs here as well and government gives some subsidy on product. It is not a problem like the suicides.

A: So a small farm here is still much bigger than a small farm in other states?

G: Yes (Entretien avec Rangpura Gordanbhai, seconde partie le 20/12/07).

Ceci ne signifie pas que les producteurs gujaratis soient vraiment plus avantagés économiquement que les producteurs d'autres États, mais ils ont en général au moins les moyens d'éviter d'en venir à penser au suicide. La mise en place de l'organisation a permis en ce sens d'améliorer un peu plus la position de certains des plus désavantagés de l'État. À ce niveau, les résultats suscités par la création de l'organisation *Agrocel Pure and Fair Cotton Growers' Association* sont positifs et permettent à Saleish Patel et Rangpura Gordanbhai d'envisager la création future de projets similaires afin de contribuer à

l'amélioration des conditions de vie d'un plus grand nombre de producteurs, aussi bien dans le secteur du coton que dans d'autres secteurs agricoles, et ce, dans plusieurs États de l'Inde.

A: What plans do you have for the future?

G: Now we are working with 5000 people – this is the future.

S: In the future he will be working with 5000.

G: Now we are starting work in different districts.

A: Fair trade only with cotton or with other products?

G: No, now we are going in grain like wheat, millet, gram, this types. Mostly important crop, like castor... We also want not only for fair trade, but other markets also. Because uh local trader is more here... So today we purchase small, but all farmer are ready, if we purchase, they will all come here. Because we not give more money, not more rate, but our business is proper – not any sort of cheating. This is our good will. Farmer trust (Entretien avec Rangpura Gordanbhai, le 20/12/07).

Les résultats observés aujourd'hui semblent correspondre à ce qui était attendu par les responsables de la branche coton d'Agrocel, c'est-à-dire une rémunération plus importante pour les producteurs, la mise en place de projets de développement et l'adoption par les membres de l'organisation de pratiques agricoles écologiques voire biologiques. Bien sûr, il reste encore beaucoup à accomplir, au niveau démocratique, organisationnel et technique. L'infrastructure des villages, les réseaux de communication, de transport et d'eau potable doivent être améliorés. Mais les impacts générés jusqu'à présent sont encourageants et bénéficient pour la plupart à toute la communauté.

Cependant, les producteurs ne saisissent pas tous d'où ces changements sont issus, ne distinguent pas toujours le commerce équitable de l'agriculture biologique, et tendent à attribuer les changements entraînés par la certification équitable à l'entreprise Agrocel, ou à l'adoption de pratiques issues de l'agriculture biologique. Au niveau de l'opérationnalisation des critères du commerce équitable, les producteurs interrogés considèrent essentiellement l'interdiction de faire travailler les enfants, l'absence d'exploitation qui caractérise désormais leur relation à la production de coton, la mise en place du comité décisionnel de l'association et l'octroi du prix et de la prime équitables dans les temps et sur place. Ils ne saisissent pas les ambitions politiques du commerce équitable et considèrent la certification équitable d'un point de vue essentiellement économique, bien qu'ils soient satisfaits des projets de développement créés et du matériel reçu grâce à la prime équitable. D'après nos entretiens, nous avons également saisi le développement d'un meilleur rapport des producteurs à leur travail comme une avancée attribuable au commerce équitable. Toutefois, en ce qui concerne

l'augmentation de la production et l'amélioration de la qualité du coton cultivé par l'ensemble des producteurs de l'association, nous considérons l'agriculture biologique comme un facteur de changement davantage que le commerce équitable. Le commerce équitable encourage toutefois l'adoption de pratiques agricoles écologiques et s'avère être une excellente transition vers des pratiques biologiques pour les producteurs qui acquièrent la certification équitable avant d'obtenir la certification biologique.

Comme nous l'avons vu au travers des sections précédentes de ce chapitre, tous les principes inscrits dans le discours du commerce équitable ne s'appliquent pas ou s'appliquent difficilement en pratique. Tel est le cas particulier du préfinancement et du juste prix. Dans le cas du préfinancement, l'association et l'entreprise Agrocel ne disposent pas encore des fonds suffisants à l'attribution de prêt systématique à chaque famille. L'entreprise fait pourtant tout son possible, par l'intermédiaire de Rangpura Gordanbhai, pour améliorer les relations entre les producteurs et la banque de Baroda, au risque de s'impliquer personnellement entre les deux acteurs. Ainsi, les producteurs les plus fiables sont recommandés en priorité au directeur de la banque pour une demande de prêts ou empruntent directement une petite somme d'argent à Agrocel. Les autres sont encouragés à se regrouper pour représenter un producteur à la fois auprès de la banque et ainsi développer une relation de solidarité et de confiance entre eux.

Le nombre de membres de l'organisation est largement supérieur à ce qui était escompté, et ceci ne fait que commencer. Les producteurs se montrent d'ailleurs optimistes à l'idée d'accueillir davantage de membres dans leur organisation et font la promotion des pratiques encouragées par Agrocel auprès de producteurs conventionnels.

D'après Saleish Patel, la demande en coton équitable est présentement à la hausse, ce qui l'amène à penser, comme Rangpura Gordanbhai, que l'organisation comptera à l'avenir d'avantage de membres. Aussi, Saleish Patel nous a appris que certains des fournisseurs qui s'approvisionnaient en coton auprès d'Agrocel faisaient confiance à l'entreprise au niveau des pratiques qu'elle encourage auprès des producteurs et en venaient à considérer la certification équitable comme dispendieuse et superflue.

A: So do companies contact you looking to buy fair trade cotton?

S: in India at present it is a very good... because after certification there is not the cotton availability... because very small quantity, and very good market. Even some buyers we have from Sweden, she is asking us "I don't want any certified product from you. I trust you. Please show me where the cotton comes from". Because our project is totally transparent. Many people want cotton without certification because there is huge money... charges for certification... (Entretien avec Saleish Patel, le 16/12/07).

Nous réalisons ainsi que si Agrocel est une entreprise responsable capable de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des petits producteurs, elle représente un vecteur de changement social, environnemental et économique depuis déjà une dizaine d'années et n'a pas attendu la parution de l'initiative coton du commerce équitable pour se pencher sur les problèmes rencontrés par les petits producteurs de coton. Le commerce équitable représente donc une initiative qui s'insère dans la philosophie de l'entreprise. Nous n'écartons pas néanmoins la possibilité que la popularité du mouvement équitable ait influencé des entreprises comme Agrocel à devenir plus responsables.

Rappelons que le changement a pris place en trois phases : tout d'abord l'arrivée d'Agrocel dans la région, qui a permis aux producteurs un accès facile à toutes sortes d'intrants, des conseils et une assistance technique gratuite. Ensuite, l'agriculture biologique, qui a donné aux producteurs les moyens d'accroître leur production et leur qualité de vie au niveau santé, économie et environnement. Finalement, le commerce équitable qui a favorisé une structure démocratique, une prime et des projets communautaires, et permis la fondation officielle de l'association, ce qui a eu pour effet de souder les membres de l'organisation en une entité nouvelle.

CHAPITRE V

ANALYSE DES ENTREVUES

Introduction

Dans le chapitre précédent, nous présentons le fonctionnement de *Agrocel Pure and Fair Cotton Grower's Association* à partir des résultats de notre observation participante et de nos entretiens menés dans la région de Kutch, dans le Gujarat. L'objectif de cet exposé était de brosser un portrait de l'organisation et du contexte qui l'a vu naître le plus précisément possible afin d'en faciliter la compréhension. En vue de le compléter, nous révélons à présent la seconde partie de nos résultats, c'est-à-dire l'analyse des entretiens que nous avons effectués auprès des producteurs membres de l'organisation. Pour ce faire, nous avons tout d'abord attribué une série de codes à chacune de ces entretiens. Après avoir raffiné et épuré celle-ci, ce qui a constitué l'étape de la codification ouverte, nous avons sélectionné les codes les plus fréquents et pertinents à nos questions de recherche pour les classer par thèmes : les familles de codes. Il s'agit de l'étape de la codification sélective. Dans le présent chapitre, nous présentons dans un premier temps les familles sélectionnées et le discours général issu de nos entretiens. Puis, dans un deuxième temps, nous précisons le contenu de ces familles et la façon dont les thèmes retenus sont articulés.

Avant d'entrer dans la présentation des familles sélectionnées et du discours général issu de nos entretiens, nous souhaitons rappeler que les citations présentées à travers ce chapitre dans le but d'appuyer notre analyse sont tirées des entretiens que nous avons eus avec 18 producteurs de coton membres de *Agrocel Pure and Fair Cotton Grower's Association*. Nous précisons que le déroulement de chacun de ces entretiens, en plus d'inclure notre présence, celle de notre conjoint et celle du répondant, incluait également celle d'un ou de deux chargé(s) de projet de l'entreprise Agrocel, d'un traducteur et de la famille et parfois des amis ou voisins du producteur interrogé. Ainsi, plusieurs personnes ont été amenées à intervenir au fil de nos discussions avec nos répondants. Les chargés de projet de l'entreprise Agrocel et

notre traducteur parlant anglais, nous avons fréquemment pu avoir deux traductions des réponses offertes par les producteurs. Aussi, il arrivait souvent que les chargés de projet, en plus de traduire ou traduire à nouveau les propos de nos répondants, les complétaient. Nous avons trouvé à propos de présenter ces ajouts dans notre analyse pour deux raisons. Dans un premier temps, ils confirment les dires de nos répondants ou nous permettent de mieux en saisir la nature et la portée. Dans un deuxième temps, ils ne s'opposent pas au discours des producteurs, et permettent à celui-ci de dominer la présente analyse. Pour permettre au lecteur de différencier les propos des producteurs de ceux des chargés de projet, nous avons présenté ces derniers en caractère gras.

5.1 Présentation des familles de codes

La codification sélective de nos entrevues nous a permis d'obtenir 126 codes. Parmi ceux-ci, 15 codes ont été retenus pour la présente analyse, dont 13 parmi les 25 plus fréquents, et deux moins fréquents, mais jugés d'une grande pertinence en rapport à notre question de recherche. Ces 15 codes ont été regroupés sous six thèmes, ou familles de codes. Le tableau 5.1 présente les 15 codes retenus ainsi que leur fréquence. Le tableau 5.2 présente ensuite la justification du choix de ces codes. Le tableau 5.3, enfin, présente la fréquence des 15 codes retenus pour chacun des producteurs interrogés et nous permet donc de connaître l'importance de chacun de ces codes par répondant. Nous remarquons ainsi que les répondants 6 et 7 n'utilisent que peu de codes, ce qui s'explique par le fait que ces deux acteurs ne sont pas aussi impliqués dans la gestion de l'organisation que les autres : le répondant 7 est une femme de la communauté Rajput, et le répondant 6 venait à peine d'intégrer l'organisation lorsque nous l'avons interrogé. Nous expliquerons en quoi ces deux conditions limitent le discours des acteurs au fil de notre analyse.

Tableau 5.1 Les 15 codes retenus pour notre analyse et leur fréquence

Codes	Fréquence
Agrocel	88
Producteurs	75
Agriculture biologique	71
Commerce équitable	70
Agriculture conventionnelle	57
Comité	55
Financement	46
Irrigation	44
Culture du coton	39
Prix	34
Information/Communication	28
Consommateurs	25
Gestion de l'organisation	20
Marché	14
ONG	11

Tableau 5.2 Justification du choix des 15 codes retenus pour l'analyse

Codes	Fréquence	Justification
Agrocel	88	Retenu pour l'analyse
Producteurs	75	Retenu pour l'analyse
Agriculture biologique	71	Retenu pour l'analyse
Commerce équitable	70	Retenu pour l'analyse
Agriculture conventionnelle	57	Retenu pour l'analyse
Pratiques agricoles écologiques	57	Non retenu mais traité dans l'analyse du code « Agriculture biologique » et du code « Commerce équitable »
Comité	55	Retenu pour l'analyse
Financement	46	Retenu pour l'analyse
Avantages financiers	45	Non retenu mais traité dans l'analyse du code « Agriculture biologique » et du code « Commerce équitable »
Intrants biologiques	44	Non retenu mais traité dans l'analyse du code « Agriculture biologique » et du code « Financement »
Irrigation	44	Retenu pour l'analyse
Culture du coton	39	Retenu pour l'analyse
Défis	35	Non retenu mais traité dans l'analyse du code « Culture du coton » et du code « Financement »
Médiation	35	Non retenu mais traité dans l'analyse du code « Agrocel »
Prix	34	Retenu pour l'analyse
Intrants chimiques	31	Non retenu mais traité dans l'analyse du code « Agriculture conventionnelle »
Equipement et infrastructures	30	Non retenu mais traité dans l'analyse du code « Commerce équitable »
Information/communication	28	Retenu pour l'analyse
Difficultés financières	28	Non retenu mais traité dans l'analyse du code « Financement »
Education	27	Non retenu mais traité dans le chapitre IV, section 4.3.4
Economie	27	Non retenu mais traité dans l'analyse du code « Agriculture biologique »
Avantages rendement	26	Non retenu mais traité dans l'analyse du code « Agriculture biologique »
Consommateurs	25	Retenu pour l'analyse
Utilisation de la prime équitable	24	Non retenu mais traité dans l'analyse du code « Commerce équitable »
Coton	24	Non retenu mais traité dans l'analyse du code « Culture du coton »
Acheteur	22	Non retenu mais traité dans l'analyse du code « Agrocel »
Relations entre producteurs	22	Non retenu mais traité dans l'analyse du code « Comité »
Gestion de l'organisation	20	Retenu pour l'analyse
Marché	14	Code moins fréquent mais retenu pour sa pertinence
ONG	11	Code moins fréquent mais retenu pour sa pertinence

Tableau 5. 3 Fréquence des codes retenus pour chacun des producteurs interrogés

Entrevues	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	T o t a l	
Codes																				
Agrocel	7	8	3	2	8	1	1	3	3	2	5	9	5	4	7	8	6	6		88
Producteurs	7	3	6	3	9	2	1	5	1	2	4	5	7	3	5	5	3	4		75
Agriculture biologique	11	6	3	2	4	1	2	1	3	2	5	4	3	2	7	5	4	6		71
Commerce équitable	8	4	6	4	6	2	1	3	1	3	4	7	8	1	3	3	3	3		70
Agriculture conventionnelle	5	5	2	2	6	1	2	1	2	4	1	3	3	4	4	7	1	4		57
Comité	4	1	7	2	4	2	1	5	1	0	3	5	3	3	4	4	4	2		55
Financement	8	4	0	2	5	2	1	2	2	1	2	5	3	2	1	2	2	2		46
Irrigation	4	2	3	2	3	1	0	0	3	1	3	7	4	4	1	2	2	2		44
Culture du coton	4	3	1	0	2	1	1	0	1	0	3	4	3	3	2	4	2	5		39
Prix	2	2	1	0	4	0	0	1	0	2	2	8	2	0	1	5	2	2		34
Information/ Communication	1	0	2	1	1	1	0	2	0	0	2	4	1	1	1	4	5	2		28
Consommateurs	0	0	1	0	4	0	0	2	3	3	2	3	2	2	1	1	0	1		25
Gestion de l'organisation	1	1	5	0	0	1	1	2	1	2	1	2	2	0	1	0	2	0		20
Marché	0	0	0	1	1	0	0	1	0	1	3	2	0	0	1	2	1	1		14
ONG	2	0	0	1	0	1	0	0	0	0	2	1	0	0	2	2	0	0		11
Total	64	39	40	22	57	16	11	28	21	21	42	68	49	29	40	46	40	30		
Nombre de «0»	2	4	3	4	2	3	6	3	4	4	0	0	2	4	0	1	2	2		

Après avoir été sélectionnés selon leur fréquence et leur pertinence à nos questions de recherche, les 15 codes retenus pour notre analyse ont été regroupés dans 6 familles de codes : « Acteurs immédiats », « Acteurs distants », « Culture du coton », « Certifications », « Enjeux économiques » et « Enjeux organisationnels ». Le tableau 5.3 en présente le contenu, et les sections suivantes de ce chapitre constituent l'analyse de chacune de ces familles, et de chacun de ces codes, en fonction des codes qui y sont le plus fréquemment associés ou/et qui y sont pertinents.

Tableau 5. 4 Familles de codes et leurs codes racines

Familles de codes	Codes racines
Acteurs immédiats	Agrocel Producteurs Comité
Acteurs distants	ONG Consommateurs
Culture du coton	Culture du coton Agriculture conventionnelle Irrigation
Certifications	Commerce équitable Agriculture biologique
Enjeux économiques	Financement Prix Marché
Enjeux organisationnels	Gestion de l'organisation Information/Communication

5.2 Présentation de la famille « Acteurs immédiats »

La famille « Acteurs immédiats » est formée des codes « Agrocel », « Producteurs » et « Comité ». Il s'agit des acteurs avec lesquels nos répondants envisagent leur condition de producteurs de coton. Il s'agit plus précisément des acteurs présents à leurs côtés sur une base journalière, hebdomadaire ou mensuelle.

Tableau 5. 5 Codes de la famille « Acteurs immédiats » et leur fréquence

Codes	Fréquence
Agrocel	88
Producteurs	75
Comité	55

5.2.1 Présentation du code « Agrocel »

Nous avons utilisé le code « Agrocel » lorsque nos répondants parlaient de l'entreprise Agrocel et/ou de ses chargés de projet sur le terrain, ou y faisaient référence. Il s'agit du plus fréquent des codes utilisés, lié à 103 autres codes. Ce code est analysé ici en fonction des codes qui y sont le plus souvent associés :

Producteurs (30 citations sur 75)	Acheteur (22 citations sur 22)
Agriculture biologique (26 citations sur 71)	Assistance technique (19 citations sur 20)
Agriculture conventionnelle (26 citations sur 57)	Fournisseur (15 citations sur 15)
Commerce équitable (19 citations sur 70)	Confiance (6 citations sur 8)
Pratiques agricoles écologiques (17 citations sur 57)	

L'amélioration des conditions de vie des producteurs est au centre de la mission d'Agrocel depuis plus de 10 ans. À ses débuts auprès des producteurs à Rapar, Agrocel limitait ses activités à la vente d'intrants chimiques et de semences, à la diffusion d'information sur les pratiques d'agriculture écologique et à la mise en place de projets communautaires :

A: So Agrocel is working here for a long time?

D: Yeah. 17 years. [...] With the starting of Agrocel, Agrocel is very well concerned with farmers. From starting, their advice to farmers, use of insecticide less (1:20).

A: When did they start to work with Agrocel?

S: They are not fully into Agrocel, they do by their own; but at certain times when they need fertilizers or information they go to Agrocel and G., they know him since 10 years, but at that time he was into the dams and how to preserve the water (5:39).

Aujourd'hui, Agrocel accompagne les producteurs dans toutes les étapes de la production de coton jusqu'à la vente finale. À leurs yeux, Agrocel est un partenaire à part entière :

D: They start to grow the seed, then after germination, after 30 days or 40 days they will do one weeding, then say another after 10 days, and then it will go for interculturing by bullock, then it will spray bio, if the population is there, they will first inform to us that this pest is present, then Agrocel will start by recommend some bio-insecticide, they will come here during critical stage and spray this bio-insecticide. And then after these activities, the time has come for picking. Our staff again come, for advising something like clean picking, clean storage house, etc. and simply pick and store, their produce in a storage house. Then they will inform to us that it is ready for purchase within a week or seven to ten days (1:79).

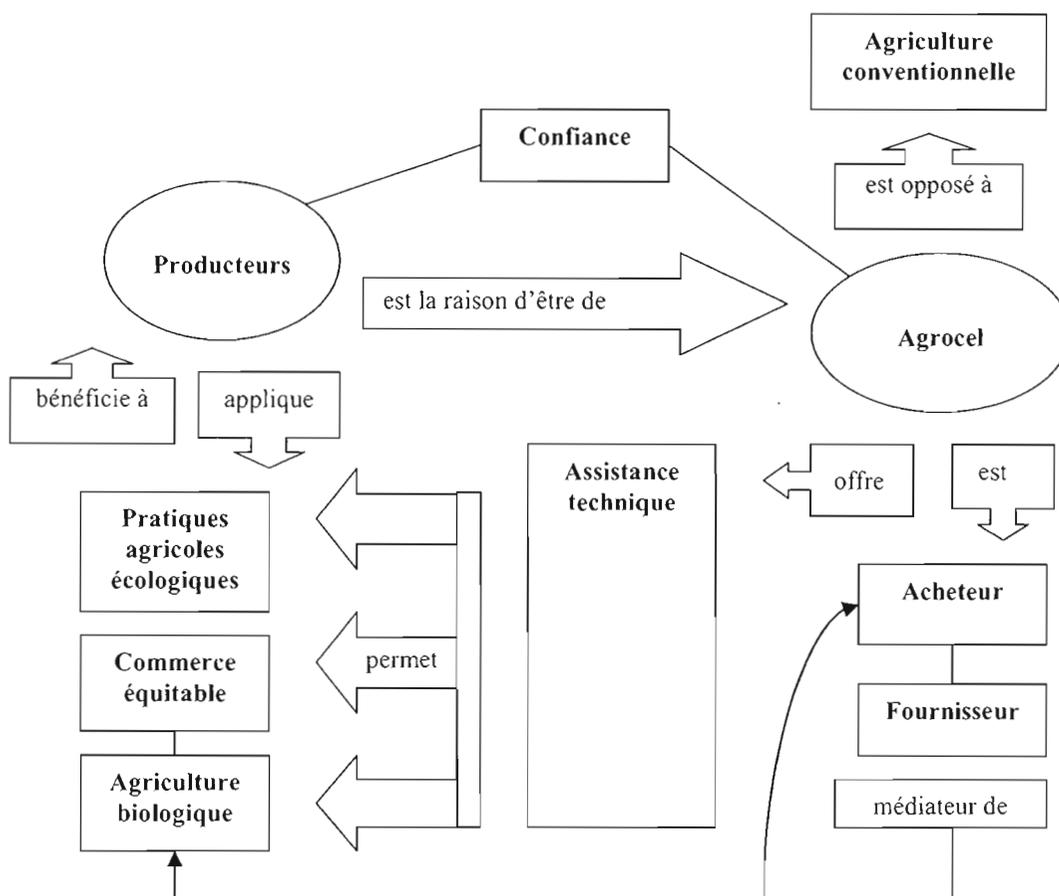


Figure 5. 1 Réseau du code «Agrocel»

En tant que partenaire, Agrocel met tout en œuvre pour venir en aide aux producteurs lorsque nécessaire, par exemple en prêtant de petites sommes d'argent aux producteurs dans le besoin qui en font la demande, ou encore en mobilisant les ressources nécessaires à la réparation d'infrastructures et d'équipement indispensables au bon travail des producteurs et de la communauté.

D: Agrocel provides the agricultural inputs, but if some money he wants, he can borrow from people from Agrocel, but if needed. He does not need it, but if needed (4:40).

D: One village has some problems with drinking water... But he helped them... Gave them contact and made new well [speaking about G.] (1:70).

Aucune obligation ne lie les producteurs à Agrocel. Ces derniers sont libres de vendre leur production à l'acheteur de leur choix. Pourtant, c'est à Agrocel que les producteurs de coton équitables choisissent le plus souvent de vendre leur récolte. Les producteurs expliquent leur préférence pour Agrocel par quatre facteurs : dans un premier temps, les membres d'Agrocel se rendent directement chez les producteurs pour procéder à la cueillette du coton, ce qui leur évite de se rendre en ville pour chercher un acheteur au risque de rentrer bredouilles aux frais d'un déplacement dispendieux. Dans un second temps, Agrocel offre un meilleur prix (le prix équitable, la prime biologique et la prime équitable) que les commerçants locaux. Dans un troisième temps, Agrocel est un acheteur sérieux qui leur fournira un paiement dans les temps. Enfin, Agrocel offre aux producteurs un soutien après vente, c'est-à-dire des conseils et des outils qui leur permettront d'améliorer leurs pratiques pour la prochaine récolte :

Ar: When they collect the cotton, they just make some arrangement like this, all farmers come here in this farm, with their cotton, and G. comes here and weighs the cotton, and buy from here [...]. Before organics, before the committee, traders come to them, or they were going to traders, and they just differ the quality saying oh, it is low quality, it is bad, I will not give you so much money, and they had to sell for 200 or 300 rupees. Now, G. buys the same quality the same rate. It is a good benefit he says [...].

Ar: Sometimes the traders cheat them in weighing, but there is no feel of cheating with G. and Agrocel [...], they are doing their work you know (16:17).

A: Was it easy to sell your cotton for a good price before?

Ar: Before, with chemical fertilization, they gave their cotton to any kind of businessman near the village, and now they are selling only to Agrocel, because they don't have to find somebody else. But they also sell to Agrocel, not only because of that, but also for their help, not only the buying, and because they help with seeds, they are giving the guidance, the instruments (15:12).

Comme le montrent les citations précédentes, les producteurs apprécient les conseils et l'assistance que les membres d'Agrocel leur offrent sur demande. De ce fait, Agrocel n'est pas un simple partenaire financier, l'organisation est un guide accompagnateur qui leur permet d'améliorer leurs pratiques, de réduire leurs coûts de production et de vivre dans de meilleures conditions. Le code « Assistance technique » renvoie au terme *guidance* utilisé par les producteurs et qui réfère au soutien qu'Agrocel leur prodigue.

A: Is there a secret recipe to have a good crop?

Ar: There is no secret, but the help of NGOs and Agrocel. The guidance is the main secret.

A: What kind of guidance?

Ar: How to grow, to cut *copass* [cotton], to collect it, not in jute bags, but in the cotton bags given by Agrocel, organic fertilization (15:28).

En pratique, les membres d'Agrocel rendent visite à chaque producteur au moins deux fois par mois pour les approvisionner en intrants écologiques et les orienter sur les problèmes auxquels ils pourraient être confrontés, tels qu'une invasion d'insectes nuisibles. Ceci s'avère bénéfique pour les producteurs qui n'ont pratiquement plus à se rendre en ville pour s'approvisionner en intrants.

G: Our inspectors come every 15 days, so they take them and supply them. Guidance also and the kind of pesticide to use (10:21).

G: This a main benefit for farmers, they don't have to go to Rapar, they just have to call to have organic fertilizer, otherwise they would have to make arrangements with other villages. Now a jeep comes and gives the fertilizer (16:14).

La relation qu'entretiennent les producteurs avec Agrocel se cristallise autour des pratiques agricoles écologiques dont l'entreprise fait la promotion depuis son arrivée dans la région. Ces pratiques font référence à la rotation des cultures, à l'utilisation de fertilisants écologiques ou encore à la mise en place de systèmes de contrôle des invasions d'insectes nuisibles. Elles peuvent viser une utilisation limitée d'intrants chimiques, comme dans le cas des principes environnementaux du commerce équitable, ou l'utilisation exclusive d'intrants écologiques, comme dans le cas de l'agriculture biologique. L'ambition d'Agrocel, sous cet angle, est d'amener tous les producteurs de la région à réduire graduellement leur utilisation d'intrants chimiques pour ultimement être capables d'obtenir la certification biologique, puis la certification équitable. Les producteurs attribuent leurs connaissances en la matière à

Agrocel et comme nous le verrons plus loin, les mérites qui y sont associés, dont notamment un rendement plus important et une meilleure qualité.

D: The birds will come here for watering and they will go for the collection of the larva and they control insects naturally.

A: This is one of the techniques to get rid of the nasty bugs... Who gave you this idea?

D: Agrocel. They also use traps. They trap the male adults of the insects to control the population. They never use chemicals. In place of chemicals, they use local products.

A: Can we see? What kind?

D: Cow urine, neem, bay leaf, thorn. It gives very good control in all pests.

A: And did he get all the techniques from Agrocel, or was he using some of them before?

D: Yes, Agrocel (3:35).

D: With the starting of Agrocel, Agrocel is very well concerned with farmers. From starting, their advice to farmers, use of insecticide less. Because IPM - integrated pest management - want to apply all - like bird stand, biological method, some chemicals which aren't harmful to beneficial insects. After accepting IPM he will come near organic. Now IPM is just one step behind organic. It was the concept that is like organic but includes more use of chemicals and insecticides (1:20).

C'est en appliquant les pratiques d'agriculture écologique que les producteurs, peu à peu, ont cessé d'utiliser des intrants chimiques, au point de satisfaire aux critères de l'agriculture biologique. Les producteurs attribuent à Agrocel l'initiative de la certification biologique et les techniques qui y sont attachées. Ils font donc très souvent référence à l'agriculture biologique et à ses principes lorsqu'ils parlent d'Agrocel.

D: Before Agrocel, he was doing conventional farming, he used different pesticides. After the contact of Agrocel, he gradually stopped to use chemicals, fertilizers and pesticides. And nowadays it is organic (2:3).

A: How did he hear about Agrocel?

Ar: As we came you know, he did not know they were coming, and G. came and called all the farmers, come to the temple, there is a meeting of farmers, so everybody came to know that G. works with Agrocel, and they explained them about organics.

A: What did he think first?

Ar: The first meeting, he was not interested in G., he was confused, will it work or not? After he tried on one land, and he got good results, so now they have completely the organics (15:13).

Les producteurs et les chargés de projet d'Agrocel parlent également du commerce équitable lorsqu'ils font référence à Agrocel, que ce soit au niveau du prix offert par Agrocel, ou en général des avantages suscités par leur association avec Agrocel. Nous expliquons cette relation par le fait qu'Agrocel est le *promoting body* de l'association de producteurs

équitable, et est l'entité qui a fait la promotion du commerce équitable pour la première fois auprès des producteurs. Comme dans le cas de l'agriculture biologique, Agrocel est un médiateur auprès des producteurs.

A: Do you think it is a good thing that many more farmers want to join organics and FT?

G: Definitely, he says it is a very good thing, because before organics, they sell to any businessman, there was nothing after it, but now they are selling to Agrocel. They got good support after the selling. They are giving instruments, guidance, bags, all these things. Before that it was only you are selling and you are getting money. So nowadays, they selling to Agrocel, and they are having support afterwards, that is a good thing. And you can see the production! (15 :15).

Finalement, au fil des ans, le chargé de projet sur le terrain d'Agrocel (G.) a acquis une grande confiance auprès des producteurs, notamment parce que ses recommandations auprès des producteurs se sont toujours avérées conséquentes. De ce fait, Agrocel bénéficie aujourd'hui d'une image positive et est souvent synonyme de nouvelles idées, d'amélioration des pratiques et des conditions de vie des producteurs.

Ar: She says she knows G. and he is a good person, she trusts him. Other persons come, and say we are coming from G. office, then we trust them (13:7).

Ar: First he did not trust G., and then he decided to take the risk and used organic fertilization for four months, and got good results, so he trusted G., he is a good man, and it is going to be good for the future (14:7).

5.2.2 Présentation du code « Producteurs »

Le code « Producteurs » est utilisé lorsque nos répondants font référence à leur condition de producteurs. Ce code est analysé en fonction des codes qui caractérisent le mieux selon nous leur travail, leurs potentiels problèmes, et le moyen par lequel ils envisagent d'y pallier. Étant donné que nos répondants constituent à eux seuls le code « Producteurs », nous avons choisi d'analyser les codes les plus fréquents relativement à leur condition dans l'ensemble de l'analyse au lieu de nous restreindre à la corrélation du code « Producteurs » avec d'autres codes. Bien entendu, il s'agit d'une exception que nous ne reproduirons pas dans la suite de notre analyse. Les codes sélectionnés sont les suivants :

Irrigation (44)	Agriculture (17)
Difficultés financières (28)	Aspirations (13)

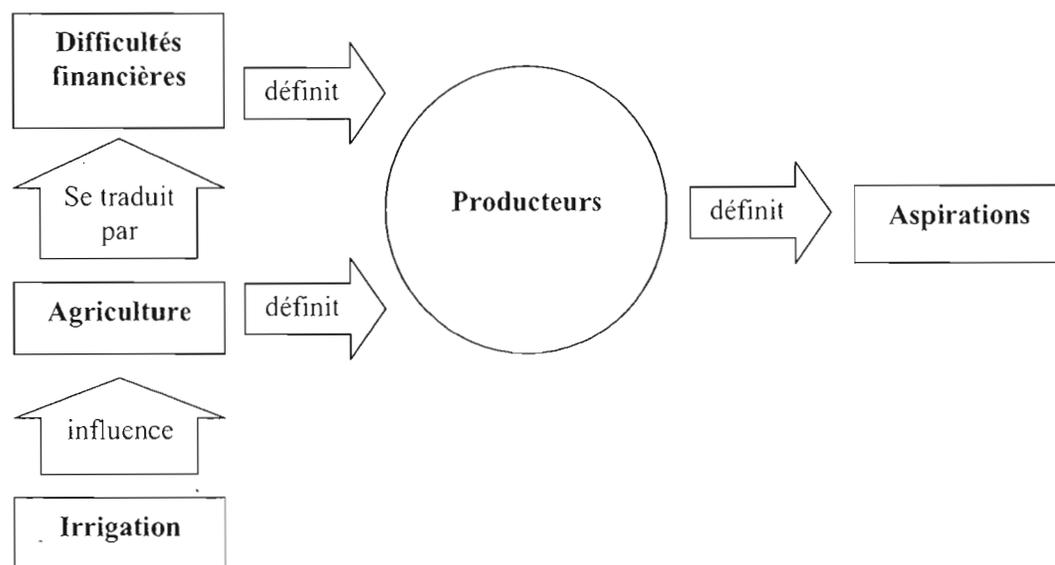


Figure 5. 2 Réseau du code « Producteurs »

Comme le montre la figure 5.2, les producteurs s'identifient avant tout comme des agriculteurs, une condition héritée pour beaucoup de plusieurs générations. Pour tous les producteurs, l'agriculture représente la principale source de revenu et de subsistance de la famille, qu'il s'agisse de vendre le produit de leur labour, ou d'en consommer une partie. Tous les producteurs cultivent en effet des légumes, céréales ou légumineuses qu'ils destinent principalement à leur usage, et à la vente, en cas de surplus.

Lorsque les épouses ou les filles de producteurs ne travaillent pas dans le champ, elles confectionnent des articles de broderie qui s'ajouteront à leur trousseau de mariage ou à celui de leurs filles. Les fils aînés des producteurs ont souvent quitté le domicile parental pour aller occuper un emploi en ville et contribuer au revenu familial. Toutefois, certains d'entre eux sont attendus pour prendre la relève après que leurs parents soient décédés ou incapables de continuer à travailler.

S: Yes, she says she knows about farming, she works hard in the field, what we grow we sell, that is how we are living (7:7).

S: Since childhood, from mother and father, this [farming] is our main job she says and if we don't do this, we die.

A: Outside of farming do they have other sources of income? [...]

S: She has two sons and four daughters, all are into the fields and they just do that, but later on I asked if they do something else, for example embroidery, are you selling that, and she said no, that is our traditional work and we make it, but for our own use. During, when her daughter gets married, she herself, and the family makes gifts from embroidery, there is no trade in embroidery, but her elder son is in Mumbai and he works in a shop he owns there.

A: Ok. Why did he go to the city?

S: To help the family [...] (7:6).

Mais l'agriculture, pour les producteurs interrogés, est un défi de tous les jours, qui, conjuguée à la sécheresse, et à la chute des prix du coton, leur principale culture de subsistance, leur impose de sérieuses restrictions budgétaires et les oblige à emprunter de l'argent auprès des institutions financières locales (nous en parlerons plus loin dans l'analyse de la famille « Financement ») et à envoyer, comme nous venons de le voir, leurs aînés en ville pour chercher un emploi et contribuer au revenu familial.

S: Labour work is hard, we do not have a lot of electricity, we have charges, the production is costly, and today, the cotton market gives 20/22 rupees/kg, so it is not sufficient for farmers, the cotton rate is very high, the production is very expensive. We expect high rates, not only for us, but for all (10:27).

G: The main problem is water, irrigation water

O: Yeah, it seems to be tough here

G: So it is no possible to irrigate regularly the field, scarcity, it needs money for the production (1:77).

Ainsi, lorsque interrogés, la plupart des producteurs aspirent à davantage de moyens pour améliorer leur système d'irrigation. Les parents aspirent à ce que leurs enfants fassent des études afin d'échapper à la condition d'agriculteur.

A: Has it always been this way with your father and grandfathers? Did they rely mainly on cotton?

G: Only on cotton. Now he is thinking that his son will be educated well and go in another place.

A: Is it ok or?

G: He said my great grand father, grand father and father were in the field in cotton, I want my son out of the field.

A: Why?

G: Because of the low rainfall, sometimes, there is no rain for three years sometimes, the family is dependent on agriculture, it is very hard... (12:12).

Si l'un des producteurs interrogés souhaite simplement vivre dans des conditions décentes et cultiver des produits sains pour sa famille :

D: He dont want a high... high production. He want to get a healthy produce. With no chemicals.

A: For his family and to sell too?

D: Yeah... [shows green gram]... He grows this just for his family for their own consumption... Organic... (1:29).

La plupart d'entre eux aspirent à une production plus importante. Pour y parvenir, certains d'entre eux achèteraient des terres s'ils en avaient les moyens.

A: Would they like to have a bigger farm in the future?

Ar: Yeah, it is business you know, year by year they want to produce more (17:30).

O: Are you able to get more land? Do you want more land?

D: Yeah he's like but there is the problem of money.

D [translates wife]: You give us money then we will purchase the land (2:30).

5.2.3 Présentation du code « Comité »

80 codes sont liés au code « Comité ». Ce code fait référence au comité décisionnel de l'organisation et à ses sous-comités. Lorsque les producteurs font référence à l'organisation, c'est pour en invoquer la structure décisionnelle, et utilisent le code « Comité ». Dans cette perspective, nous analyserons le code « Comité » à la lumière des codes suivants :

« Relation entre producteurs » (18/22)	« Information/Communication » (10/28)
« Gestion de l'organisation » (14/20)	« Pratiques agricoles écologiques » (7/57)
« Agrocel » (13/88)	« Utilisation de la prime équitable » (7/24)
« Commerce équitable » (11/70)	« Relation hommes /femmes » (7/10)

Les rencontres entre producteurs membres de l'organisation ont tout d'abord été organisées par Agrocel, puisque l'entreprise est responsable de l'adhésion des producteurs à l'organisation. De ce fait, les producteurs associent les rencontres et souvent les accomplissements du comité à l'organisation Agrocel : tel est le cas de la création de classes pour adultes, initiées à la fois par Agrocel, mais aussi par le comité. Cette association, pour les producteurs, est souvent dépeinte avec optimisme.

G: They always attend the meetings held by the committee. He did not miss one meeting.

A: Does he remember the first time he went to a meeting?

G: The first he attended was organized by Agrocel.

A: How was it?

G: The first meeting was very faithful, they listened to all the talks from them, and they were thinking that it was going to be nice in the future. So it was really exciting.

A: Have the meetings changed since then?

G: One thing changed, on the first meeting they were only 10 or 15 farmers, nowadays they are 30 to 40.

A: And what about the discussions?

G: Nowadays they are discussing on how to recharge the well, how to make a compost pit, how to make a small lake, so because they have the good money of premium, they are working on it (15:17).

A: Did he go to school?

D: [rires]. No, but now Agrocel is starting education for adult people.

A: That's very good. Does he think it is easier to go to school now than 20 years ago?

D: Previously, you see the situation, there will be no facility of school like in the present, so many are very uneducated, but they want to educate their children (2:9).

La mission du comité est de représenter le commerce équitable auprès des producteurs. Il fonctionne dans un premier temps comme centre de décisions en ce qui a trait à l'utilisation de la prime équitable. C'est en effet en faisant référence à l'utilisation de la prime équitable que les producteurs en viennent à parler du comité, car c'est par le comité que les producteurs trouvent le plus souvent une réponse à leurs problèmes et à leurs besoins. La prime équitable est en ce sens plus concrète que le comité en tant que tel. Celle-ci est utilisée principalement pour améliorer l'accès à l'éducation de leurs enfants, le système d'irrigation entre les villages et pour acheter des intrants biologiques, de l'équipement et des outils.

S: So in the committee they talk to each other and they decide who is in need of tools, farming tools, some other help, fertilizers, manure, organic manure. They talk whatever they want, they decide which person is in need. So they talk, they talk to these people and they get (8:14).

A: Did you address problems of irrigation and others to the committee?

G: He addressed the problem of irrigation, because they need a small lake; other people too.

A: And what did the committee say?

G: They say, the premium is in three or four months, so there, during the general meeting in Buthakiya, we will arrange 30 well charging, 30 compost pits, 2 check dams and some help, 10 000 rupees for school development. 10 farmers only agreed on recharging well, because money is limited (14:16).

A: What have they done with the premium?

G: They put the premium in school for children like uniforms, school bags, tree plantation in school garden, they also arrange some budget for prizes for the sports day, on Independence day on the 26th of January.

A: What would they like to do with the premium next year? I know it is in a long time, but any ideas?

Ar: First for the children, for education, then for the organic fertilization (16:23).

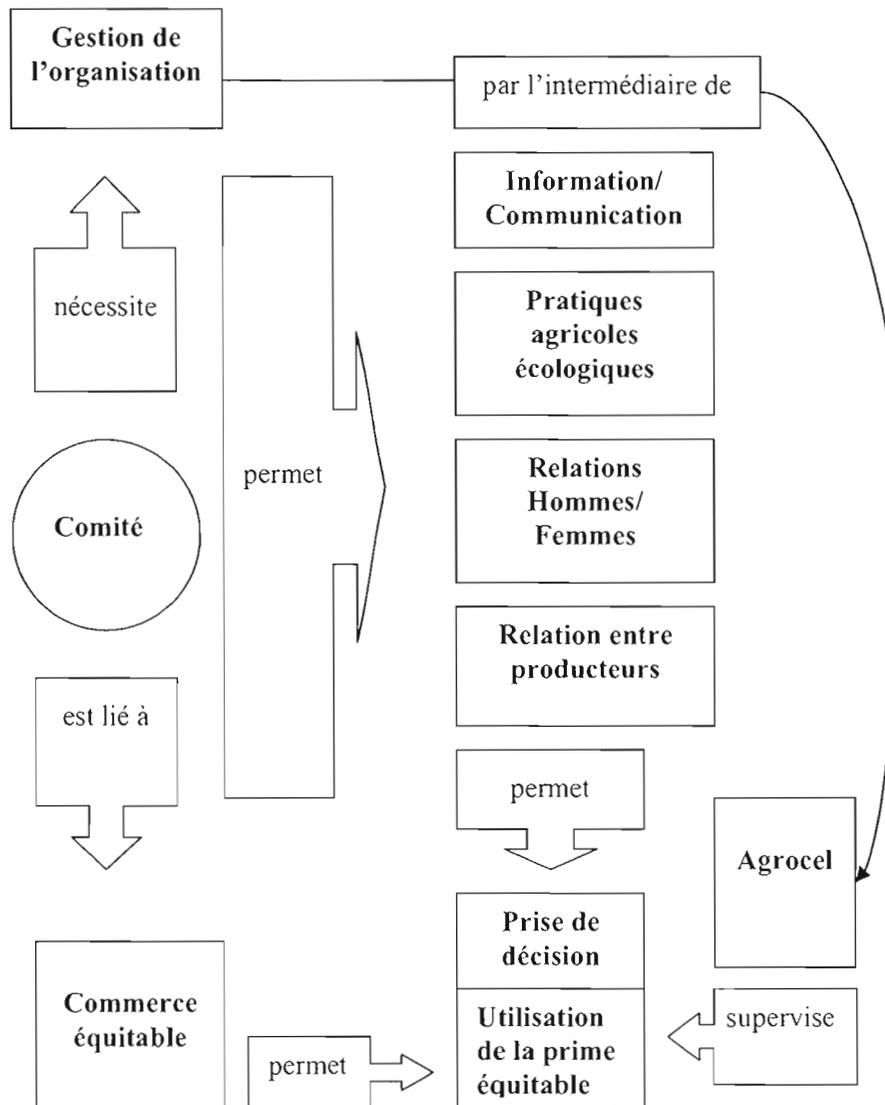


Figure 5.3 Réseau du code « Comité »

Le comité procède également à la diffusion d'information sur le commerce équitable et ses principes :

D: He is firstly go to the meetings, to learn what fair trade is and the merits of fair trade (4:2).

Finalement, le comité fait la promotion de pratiques agricoles écologiques auprès des producteurs non certifiés biologique de manière à ce qu'ils satisfassent aux critères du commerce équitable. Ce faisant, ces producteurs acquièrent rapidement de nouveaux bénéfices du fait de la diminution, voire de l'abandon d'intrants chimiques. Ils adoptent également de nouveaux réflexes, fruit de l'enseignement des membres du comité et des membres d'Agrocel.

A: What does she think about the committee?

G: She says, in meetings, lots of guidance for agriculture mostly given (13:27).

A: What about the accomplishments of the committee? Can he be more specific on what the committee managed to achieve?

G: The committee suggested them to not use any chemicals at all and to not make children work in the field. And they say how to use the water (15:26).

De manière générale, c'est à travers leurs activités au sein du comité et des sous-comités que les producteurs envisagent leur participation à la gestion de l'organisation. Ainsi, les membres élus du comité sont les principaux gestionnaires de l'organisation, avec Agrocel, alors que les producteurs membres des sous-comités participent en prenant part aux prises de décision concernant la façon dont la prime équitable doit être utilisée.

Le comité repose sur la participation des producteurs présents aux rencontres, sur le principe de la démocratie.

A: Have there been any disagreements between farmers? When you are having your meetings what would be the biggest disagreement?

D: No disagreements.

A: None? How is that possible? Everyone agrees? Is there someone in charge?

D (answers direct): The reason I am telling you. There is one committee. They will take a decision and it is final.

A: How do you create the committee?

D: First of all the farmer are together for meeting. Then according to opinion of all farmers they decide who is the president, vice president...

O: There has never been a disagreement?

D (answers direct): It's a democratic way (1:72).

De l'avis de tous nos répondants, les producteurs entretiennent de meilleures relations depuis la création du comité. C'est en effet la première fois qu'ils se réunissent sur une base régulière et doivent s'accorder sur des décisions communes.

A: Before the creation of the committee, did he use to meet with other farmers to discuss about problems, or was there something to replace the committee?

S: No, before they never used to meet together, they never had any meetings.

A: Does he enjoy, what does he think about it?

S: Yeah, before they never had any meetings, but now they are a group, they get together.

A: Does he feel stronger as a member of a group?

S: Yes, it is different now, they have something.

A: Do farmers used to be members of other unions before?

S: No, they did not have anybody, any NGO or any trust to work as they are doing now (6:13).

S'ils ne s'adressaient la parole auparavant que pour des raisons pratiques, ou s'ignoraient sur la base de préjugés, ils expliquent aujourd'hui avoir développé des liens d'amitié et de solidarité avec leurs voisins. Agrocel, dans son rôle de médiation du comité a également contribué à cette amélioration :

S: Before they joined the committee, sometimes the farmers were fighting for electricity and all these things; after the joined the committee, G came and explained them 'don't fight, you are united, you will have good benefits', they are very happy and when they see on the road, the smile at each other.

G: In this village there are some problems, before the committee, they did not sit and talk, but today, all farmers get in one room and take breakfast, tea, they also go to the temple together. There are changes today (14:10).

A: [...] Can you ask them if they feel fair trade has helped, other than just money?

S: Yeah, there was an accident in the village. It was a poor family and they had a problem. The lady was pregnant and it was difficult, so they had to go to Ahmedabad. So for that, they decided in the committee, all together, to help her. So that is in the fair trade, the committee that they decided to help her (8:4).

Ainsi, les producteurs considèrent aujourd'hui appartenir à un groupe qui leur donne davantage de pouvoir, qui leur permet de s'exprimer sur les sujets qui leur tiennent à cœur et qui leur permet d'acquérir davantage de moyens, en termes de pression, d'aide, ou d'équipement. Pour ces raisons, nos répondants expriment une grande satisfaction à l'idée d'être membres du comité.

D: He said that to make the union, it is very good (3:28).

A: Do your meetings with the fair trade association give you leverage, or more power, to fix, or improve that?

S: They can get together and they have a power. If they get together they will listen to them, their problems, but they haven't done it yet. They just have meetings for smaller problems. He says we have a power and if we have something to say everybody will get together and they will listen (5:31).

Finalement, si le comité a permis l'amélioration des relations entre les producteurs, il a également permis un rapprochement entre les hommes et les femmes sur le plan de l'accès à la prise de décision et de l'implication à la gestion de l'organisation.

A: Since there is a committee do you think women can express themselves more?

S: Few of them were visiting before Agrocel, farming meetings and or for the village itself, but now since they are into Agrocel they are having meetings regularly and womens are coming and they are also questioning (8:4).

Ces relations ne sont néanmoins pas encore équilibrées, comme en atteste le témoignage de plusieurs épouses de producteurs. Comme l'explique G., même si les femmes s'expriment facilement dans le cadre familial, elles n'osent généralement pas prendre la parole devant d'autres hommes que leurs époux pour des raisons culturelles. C'est pourquoi Agrocel envisage de créer un comité décisionnel consacré aux femmes.

A: If the meeting was accessible to women, would she like to go?

Ar: Culture is like that, women are very shy, the culture here is not women and men together, it is side by side.

A: But she speaks to her husband and when he goes to the committee, he is telling her ideas! [quelques minutes auparavant, l'épouse du producteur interrogé prenait ouvertement la parole pour donner son point de vue sur la façon dont la prime devait être dépensée].

G: When the farmer comes home, he gives the family a summary of the meeting, yes.

Ar: G. says that he wants the women to be together until there is a better understanding of the culture.

G: Now we are ready to have a women society, because then we arrange all meetings because men come but women do not come, so separately we will arrange this. For the general meetings and annual meetings, lots of women come, but this is the Rajput community, they don't come (17:13).

5.2.4 Conclusion de la famille «Acteurs immédiats»

Les producteurs, le comité décisionnel de l'organisation et Agrocel sont les acteurs auxquels les producteurs font le plus souvent référence, et sont à cet effet des acteurs immédiats, c'est-à-dire que c'est avec eux que les producteurs interagissent le plus régulièrement. Dans cette

relation, les producteurs, définis par leur rapport à l'agriculture et les difficultés qui en découlent, sont la raison d'être d'Agrocel et du comité.

Le comité, grâce auquel les producteurs entretiennent de meilleures relations et décident de la façon dont sera utilisée la prime équitable, est promu par l'organisation Agrocel. Ainsi, aux yeux des producteurs, le comité est une initiative d'Agrocel, ce qui, de par les bénéfices engendrés, du fait de la promotion par le comité de pratiques écologiques renforce le lien de confiance établi entre Agrocel et les producteurs.

5.3 Présentation de la famille « Acteurs distants »

Cette famille est formée des codes « Consommateurs » et « ONG ». Il s'agit des acteurs avec lesquels les producteurs interagissent depuis leur entrée dans l'organisation de producteurs équitables, mais sans réellement le savoir, dans le cas des consommateurs, ou sur une base moins fréquente que dans le cas des acteurs immédiats, en ce qui concerne les ONG. Ces acteurs sont importants dans l'idéologie du commerce équitable, puisque FLO, l'une des entités mentionnées dans le code «ONG» est l'organisation de labellisation avec lesquels les producteurs devront traiter lorsqu'ils auront gagné en indépendance, et qu'ils n'auront plus à passer par Agrocel pour vendre leur production aux organisations équitables. Les consommateurs, toujours dans l'idéologie du commerce équitable, constituent une entité clé vis-à-vis des producteurs, parce qu'ils permettent de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie en achetant des produits équitables. Cette famille s'intitule « Acteurs distants » parce que les producteurs mentionnent peu ces deux acteurs, et comme nous allons le voir, ont développé une conception différente de celle présente dans le discours institutionnel du commerce équitable.

C'est la raison pour laquelle, malgré la fréquence relativement faible de ces codes, nous avons jugé pertinent d'en faire une famille et de l'analyser.

Tableau 5. 6 Codes de la famille « Acteurs distants » et leur fréquence

Codes	Fréquence
Consommateurs	25
ONG	11

5.3.1 Présentation du code « Consommateurs »

Le code « Consommateurs » a été utilisé lorsque les producteurs évoquaient la destination de leur coton après cueillette par Agrocél, et lorsqu'ils adressaient, après que nous leur ayons demandé, un message aux consommateurs canadiens. Ce code renvoie donc à l'importance que les producteurs attribuent aux connaissances relatives à la distribution de leur coton sur une chaîne de production et à l'image qu'ils se font des consommateurs. Ce code est lié à 64 codes. Nous l'analyserons à la lumière des codes suivants :

« Producteurs » (12/75)	« Commerce équitable » (8/70)
« Coton » (11/24)	« Marché » (8/13)
« Prix » (9/34)	« Financement » (6/46)
« Équipement et infrastructures » (9/30)	

Depuis la création de l'association, tous les producteurs interrogés ont reçu au moins une pièce de tissu fabriqué à partir de leur coton. C'est la première fois qu'ils sont en mesure de voir ce qui est fait à partir du fruit de leur labeur. Pour la plupart, il s'agit de constater que leur coton est de bonne qualité, et de réaliser que les consommateurs le constateront également.

A: Have you had the occasion to see what is made with your cotton?

G: They have seen the collection bags and the material [un doti]. It is good quality, good cotton.

A: First time he could see what was made with his cotton?

G: Yes, first time (14:20).

Ainsi, les producteurs interrogés considèrent désormais qu'il est de leur devoir d'offrir un coton de bonne qualité aux consommateurs.

S: We use our cotton crop to make more money, so we give quality, it is our responsibility for Fair trade consumers (10:12).

Mais pour d'autres, il s'agit tout d'abord d'apprendre que le coton est utilisé principalement pour être tissé et transformé en textile, et que la plupart de leurs vêtements sont faits de coton.

S: The old man has said interesting things about FT

A: What did he say?

S: He said [...] they did not know at all that cotton was used to make clothes. So now, they know from their cotton this kind of fabric is being made and also somebody told them that the cotton they have now controls the temperature, and in winter they wear it because it is warm, and it is healthy (9:5).

Toutefois, la plupart des producteurs ne semblent prêter aucune importance à la destination finale de leur coton brut ou des tissus créés à partir de celui-ci. Ils ne cherchent pas à savoir quels pays ou quelles entreprises s'intéressent au produit de leur labeur.

A: Does he know where the cotton he grows go? Does he know what is made with it?

S: As they are into the fair trade, they are giving their cotton to Agroccl and they say them that it goes out somewhere, in one of the big NGO or trusts, but out of India.

S: They don't know, they give it to them and it goes out (5:48).

De même, les producteurs interrogés ne semblent pas se poser de question sur le prix attribué au Nord pour une pièce de tissu faite de coton équitable. Néanmoins, ils expliquent que leur coton est de bonne qualité et cultivé au prix de nombreux efforts, et que ceci pourrait expliquer un prix supérieur au coton conventionnel.

A: Can you explain, that in Canada when I buy a fair trade t-shirt it costs much more than a normal t-shirt, why do they think I should buy it?

S: He says that maybe it is costly because it has less production, and because it has high quality. That's why. Better quality. It is costly because of that. But if you feel it is costly, well he don't answer, but he says it is nice quality and less production (5:40).

Ainsi, la relation qu'entretiennent les producteurs avec les consommateurs est avant tout une relation commerciale dans laquelle les producteurs cultivent un produit de qualité en vue d'obtenir un revenu décent. Les producteurs, en règle générale, souhaitent faire savoir aux consommateurs qu'ils sont satisfaits du commerce équitable, puisque de nombreux changements positifs se sont produits depuis leur adhésion à l'association.

G: They say, there are many benefits in joining FT, so say about the benefits, like, more rate, transport (in the past, local traders in the village, they had to bring them cotton with bullock carts, so lots of time, and no lots of money. Today, they come to Agroccl, we come to their farm, and regular payment, so say FT is very helpful to us (10:11).

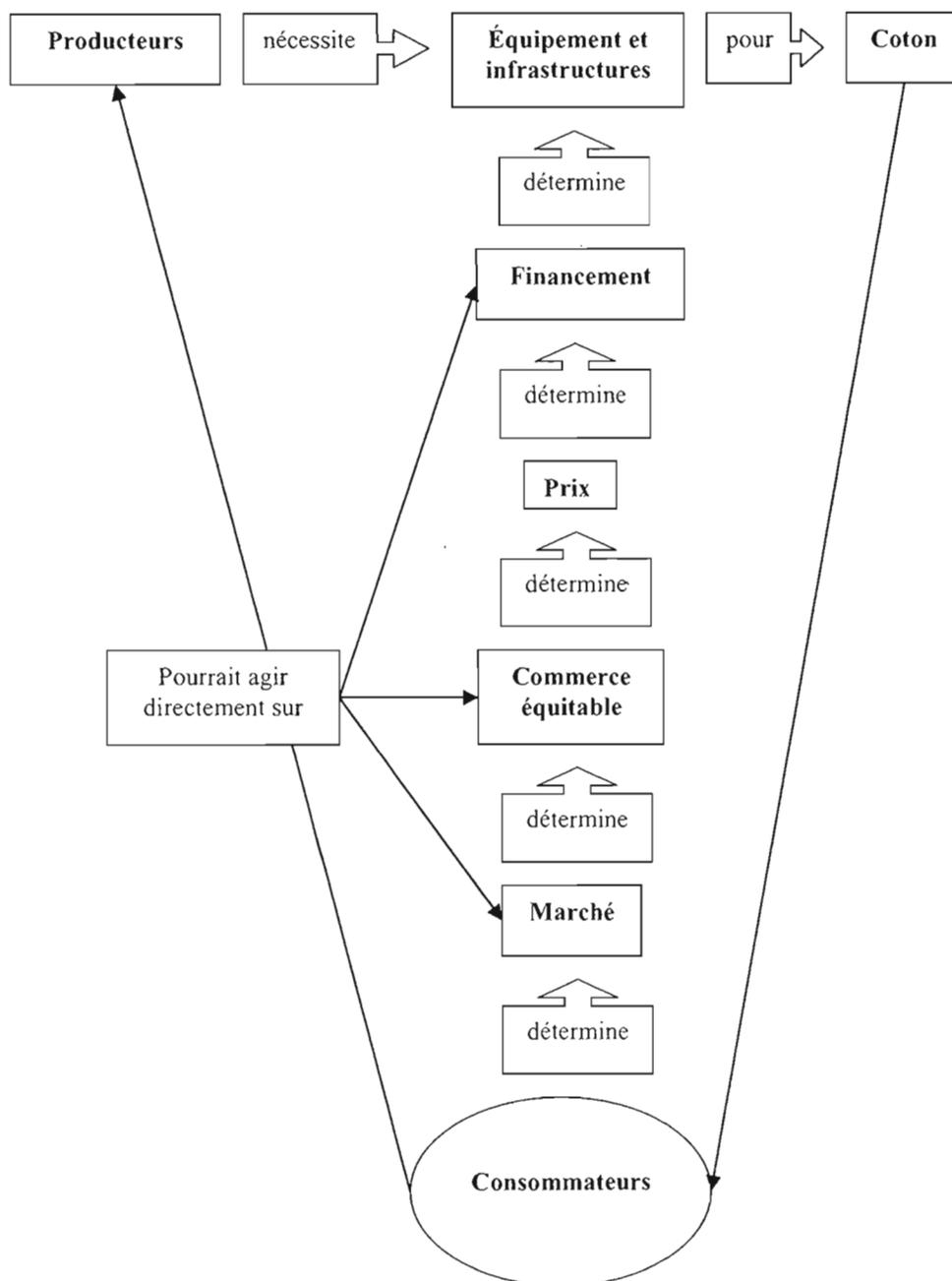


Figure 5.4 Réseau du code «Consommateurs»

Toutefois, aux yeux des producteurs, le prix reçu en contrepartie des efforts déployés est supérieur au prix reçu pour du coton conventionnel, mais il ne suffit pas.

G: Labour work is hard, we do not have a lot of electricity, we have charges, the production is costly, and today, the cotton market gives 20/22 Rupees/kg, so it is not sufficient for farmers, the cotton rate is very high, the production is very expensive. We expect high rates, not only for us, but for all.

A: What kind of crop do you have?

G: They have many other crops also like mustard, wheat, cumin, cluster, but all are the same because expenses are very high, and the market is down, so they request a better market! (10:13).

Ainsi, ils souhaiteraient que la demande en coton équitable soit plus importante, afin d'avoir un meilleur prix, et demeurent mécontents du fait que le commerce équitable n'ait développé aucun marché pour le coton local à fibre courte, moins contraignant à cultiver car parfaitement adapté au climat local. Ils pensent que les consommateurs pourraient permettre la création de ce marché en en faisant la demande.

G: He says there should be a market for the short staple cotton.

A: What are the advantages of this kind of cotton?

G: Short staple cotton is very natural for this land, and this environment, and there is no problem of worm, pesticide, second pest, and it grows easily, no expense, it also grows with the rain.

A: Oh, so it does not need any irrigation system.

G: No, and many farmers would like to grow short staple cotton.

A: And there is a very little market for it? Nobody wants it?

G: The thickness is more, we have tried, but today the demand is not on thickness, second, the short staple is not so easy to stretch [...]. This is original cotton, this is good for body (heat), it is not synthetic.

Ar: The main thing you have to tell there, please buy the organic cotton (15:19).

Les producteurs interrogés sont nombreux à saisir l'influence de la demande des consommateurs sur le marché équitable. Ainsi, selon certains d'entre eux, les consommateurs pourraient acheter davantage de coton équitable afin de faire augmenter le prix qui leur sera attribué pour leur travail :

Ar: The only message is please buy FT cotton so it is more demanded and there is a higher rate (16:31).

Mais d'autres, plus nombreux, estiment que si les consommateurs veulent réellement leur venir en aide, ils devraient exercer une pression sur les organisations de commerce équitable de manière à faire augmenter le prix équitable. Nous soulignons ici que les producteurs font

un lien entre les organisations de commerce équitable et des consommateurs, qu'il s'agisse de culture ou de proximité physique. Finalement, certains producteurs considèrent que les consommateurs, dans l'idée de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie, pourraient directement leur offrir ce dont ils ont besoin, c'est-à-dire des prêts à faible taux d'intérêt, et du financement pour un meilleur accès à l'équipement et aux infrastructures. Ainsi, nous présumons que ces producteurs considèrent d'une certaine manière le commerce équitable comme un intermédiaire sur la chaîne producteur/consommateur :

S: The only thing they need is more prices, better price, better, rate, they are getting 850 rupees, so if they come to know somebody has better prices than FT, they will go with it. [...] S: He says what Canadians do, they can talk to organizations, and they can do better price, let's say 5, 10% more than what they are getting, in general, for every farmer. And also, he was just joking, if they could open a bank on each *taluka*, that gives loans, that would be much helpful. Between these two things, better price or they can give a loan at low interest (5:32).

G: They also say they want some facilities for home and animals. [rires]. They say about agricultural expenses, because expenses are very more for irrigation, because water is very deep. They need to do some counter bounding [borders to guide the water in the field] and a well recharging, and sometimes they work on night and they need some light. This is our story for them, we are really hard workers (9:9).

A: Would you have a special message.... Give us a message from you to tell to other students and people in Canada.

G: He wants drip irrigation and a school near the house, so that his children can have a good education (12:13).

5.3.2 Présentation du code «ONG»

Le code «ONG» a été utilisé lorsque nos répondants mentionnent leur interaction avec des organisations non gouvernementales. Si ce code est le moins cité de tous les codes sélectionnés, nous estimons qu'il s'avère pertinent à notre question de recherche, dans le rapport que les producteurs entretiennent avec l'extérieur. Ce code est lié à 54 codes. Nous analyserons ce code à la lumière des codes suivants :

Aide (6/12) FLO (3/3)	Financement (3/46) Sutri Panjapur (2/8)
--------------------------	--

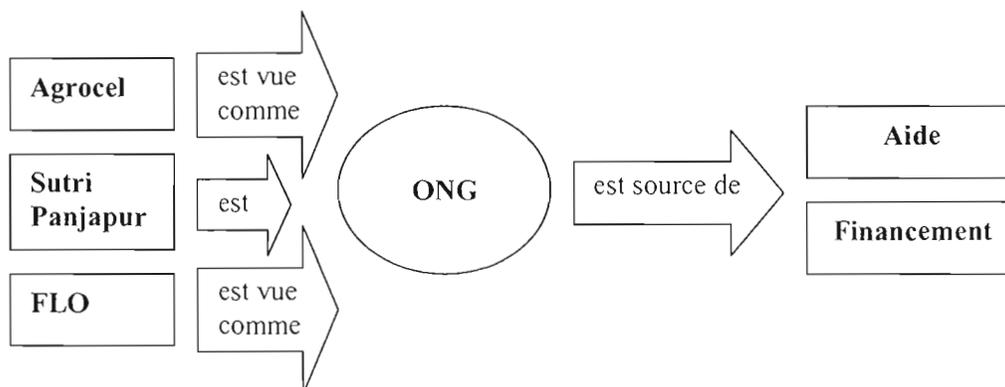


Figure 5. 5 Réseau du code «ONG»

Les producteurs ayant utilisé le code «ONG» ont tendance à considérer les ONG dans un premier temps comme une source d'aide morale, technique ou pratique, dans une relation de partenariat. Dans cette conception, Agrocel apparaît aux yeux des producteurs comme une référence. Le comité décisionnel de l'organisation satisfait également à cette définition, bien que les producteurs ne l'identifient pas comme une ONG.

Ar: If they have any problem, they discuss in the committee with the members, the NGO organizations if they have any (16:19).

A: Is there a secret recipe to have a good crop?

G: There is no secret, but the help of NGOs and Agrocel. The guidance is the main secret (15:9).

A: Do farmers used to be members of other unions before?

S: No, they did not have anybody, any NGO or any trust to work as they are doing now (6:13).

L'ONG Sutri Panjapur est également souvent citée par nos répondants. Il s'agit d'une organisation de la région qui offre du compost gratuitement aux producteurs qui en font la demande. Cette ONG semble apporter une aide précieuse à nos répondants.

S: They have different kinds of organic fertilization, made by an NGO in the area. The name is Sutri panjapur. They are making compost with the patty from the cows and give it to farmers, they don't sell it (11:7).

Les ONG sont également perçues comme une source de financement permettant aux producteurs d'obtenir de l'équipement et des infrastructures. Les ONG sont en effet très

présentes dans la région, à cause de la sécheresse, des tremblements de terre, et de la renommée des broderies faites à la main.

D: He is telling that please you help to give more help for the foreign organisations, he is telling that Agrocel is giving us, but they need more funds to irrigate farming (1:51).

A: What do they think about the school?

Ar: Good conditions, with the funds for the earthquake, they have a good school, facilities, good education (16:30).

L'organisation FLO, par contre n'entre dans aucune de ces deux conceptions. Lorsque nous demandions à nos répondants quels étaient leurs rapports avec l'organisation FLO (*Fair Trade Labelling Organisations*), nous n'obtenions aucune réponse, ce qui nous laisse penser que les producteurs rencontrés ne connaissent pas l'organisation. Selon le chargé de projet d'Agrocel, FLO intervient néanmoins fréquemment sur le terrain pour inspecter, offrir de l'information, de l'équipement et de la formation aux producteurs. Nous pensons que les membres de FLO doivent être toujours accompagnés des membres d'Agrocel lors de leurs visites sur le terrain, et que les producteurs attribuent les actions menées par FLO aux membres d'Agrocel.

A: What is the relationship between FLO and the farmers?

G: FLO is FT certification they come here, inspectors, they meet farmers, give information like quality, quantity, land, animals, children, labour, all types of information, and they say, labour is important in agriculture, they give extra facilities, many type of help is necessary. Environment is also important, so tree plantations, they also give some animals... Sometimes inspections, they check if they really get the premium and other things. They help in training.

A: Is it mainly checking or...Because you are giving most of the practical advice right? And FLO helps also with training and that?

G: Training also, but only for committee (11:33).

5.3.3 Conclusion de la famille «Acteurs distants»

Les consommateurs et les ONG sont perçus par nos répondants comme des acteurs distants, c'est-à-dire qu'ils sont moins présents auprès des producteurs que les acteurs immédiats. Les deux acteurs de la famille «Acteurs distants» sont envisagés comme une source d'aide et de financement. Dans le cas des consommateurs, les producteurs ont noué une relation nouvelle avec le coton qu'ils cultivent, sans toutefois chercher à en savoir davantage sur sa destination

finale. Pour les producteurs, la relation producteurs/consommateurs vantée par les promoteurs du commerce équitable est donc une relation virtuelle parce que les producteurs ne connaissent pas et ne cherchent pas à connaître les consommateurs. L'analyse du code «Consommateurs» nous a permis de comprendre que les producteurs reconnaissent recevoir des bénéfices du commerce équitable, mais que le prix offert par celui-ci est encore en deçà de ce qui est nécessaire. Aussi, certains producteurs remettent en question le commerce équitable dans son rôle d'intermédiaire entre eux et les consommateurs. En ce sens, ils ne saisissent pas la notion de partenaire commercial supposée exister entre eux et les consommateurs. Pour nos répondants, afin d'améliorer les conditions de vie des producteurs, les consommateurs pourraient leur envoyer directement le financement nécessaire à l'achat d'équipement, d'infrastructures et d'intrants biologiques. Dans le cas des ONG, connues par les producteurs comme étant une source de financement depuis plusieurs années, l'organisation FLO demeure méconnue auprès des producteurs, et demeure moins significative que d'autres ONG telles que Sutri Panjapur. Nous expliquons ce phénomène par le fait que l'entreprise Agrocél demeure un intermédiaire important entre les producteurs et les organisations «distantes». Finalement, nous comprenons les consommateurs et les ONG (ou, dans le cas de Agrocél et de FLO, les organisations comprises comme des ONG) comme des entités pouvant potentiellement financer les producteurs et leur venir en aide dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Dans cette relation, les producteurs se considèrent comme des victimes récipiendaires de dons bien mérités.

5.4 Présentation de la famille «Culture du coton»

La famille «Culture du coton» est formée des codes «Culture du coton», «Agriculture conventionnelle» et «Irrigation». Il s'agit des codes utilisés par les producteurs lorsqu'ils font référence à la culture du coton, aux défis que leur posent les méthodes d'agriculture conventionnelle et leur dépendance à la mousson pour irriguer leurs champs. Ces codes sont importants aux yeux des producteurs parce que c'est à travers eux qu'ils expriment la nature des changements engendrés par les certifications biologique et équitable.

Tableau 5.7 Codes de la famille «Culture du coton» et leur fréquence

Codes	Fréquence
Culture du coton	39
Agriculture conventionnelle	57
Irrigation	44

5.4.1 Présentation du code «Culture du coton»

Le code «Culture du coton» est lié à 51 codes. Il a été utilisé lorsque les producteurs parlent des raisons qui les encouragent à cultiver du coton, et expliquent ce que représente à leurs yeux la culture de coton en termes financiers et de défis. Nous analysons ce code à la lumière des codes suivants :

«Culture vivrière» (9/16) «Financement» (8/46) «Irrigation» (8/44) «Revenu additionnel» (7/15) «Revenu» (6/9)	«Intrants biologiques» (6/44) «Héritage» (5/8) «Agrocel» (4/88) «Avantages financiers» (4/45)
---	--

Plusieurs des producteurs interrogés cultivent du coton parce que leurs parents et grands-parents en cultivaient déjà. Le coton est ici perçu comme un héritage:

- O: How many years have these fields been growing cotton?
D: Since so many years... so many years... from the times of their father's father...
O: All cotton? So it's been what... over a hundred years?
D: Yeah.. I think maybe 40-50 years (1:90).

Mais d'autres expliquent avoir commencé à cultiver du coton parce que celui-ci s'avérait rentable sur le plan financier :

- A: For how long does he grow cotton?
G: Last 15 years.
A: And his family grew cotton too before?
G: His family grew another grain, like millet.
A: Why did he decide to grow cotton?
G: Because there are good economic benefits (15:2).

Plus précisément, plusieurs des producteurs interrogés cultivent du coton depuis qu'Agrocel offre des conseils et des intrants biologiques aux producteurs. Depuis le début de ce

partenariat, les producteurs n'ont pas cessé d'utiliser ce type d'intrants. Cependant, nombre d'entre eux ont cessé de cultiver la variété de coton locale à fibre courte, et ont décidé de cultiver une variété à fibre longue, plus en demande sur le marché.

A: How did they decide to grow cotton?

G: She says, in start, the land was not good, but they prepared the land, they had some fertile soil, organic manure, so the soil was really good and they started. Because cotton needs good soil, so they prepared it. They also buy organic manure outside the village (13:25).

For how long do they grow cotton?

G: They grow cotton for the last 25 years.

A: 25 years! So her family or maybe her husband's family was here before?

G: Before 10 years, they grew cotton, but this cotton is short staple. Since the last 10 years they grow the long staple (17:31).

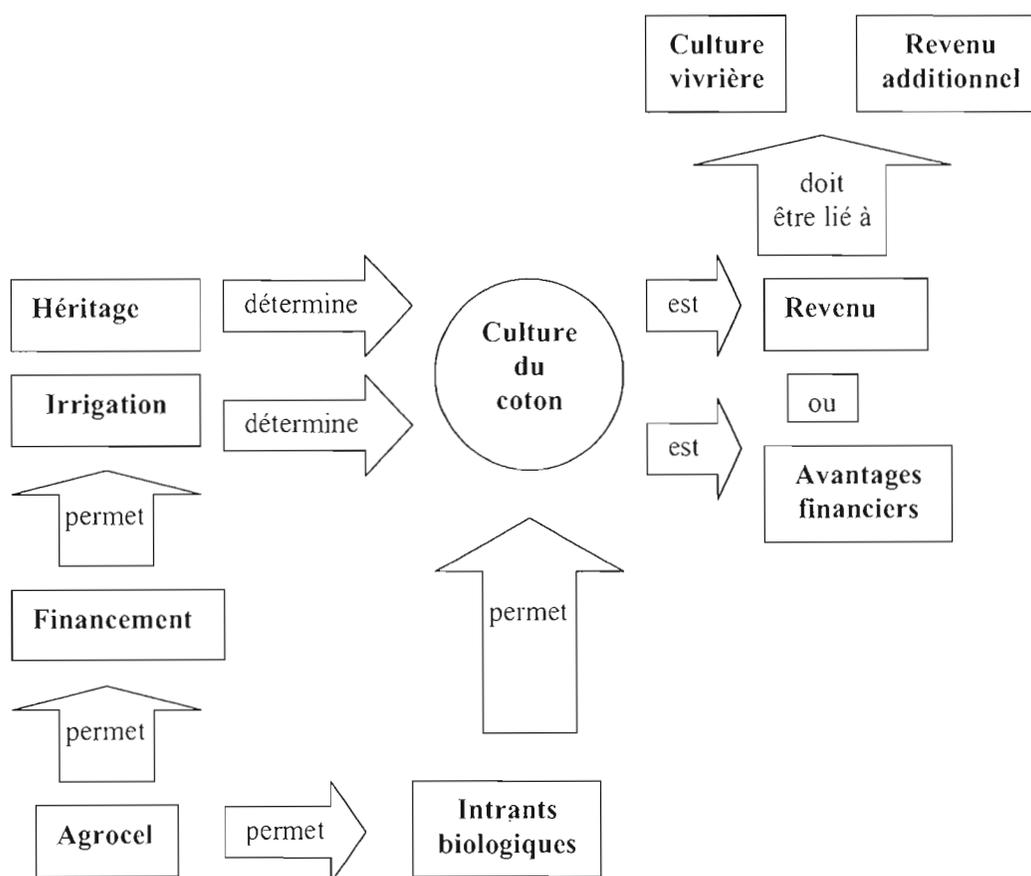


Figure 5. 6 Réseau du code «Culture du coton»

Finalement, plusieurs des producteurs interrogés cultivent du coton, ou davantage de coton depuis qu'ils ont accès à un système d'irrigation et ne dépendent plus autant de la mousson pour irriguer leurs champs. En effet, l'irrigation s'avère particulièrement dispendieuse. Nous sommes d'avis que l'utilisation d'intrants biologiques associée à des pratiques agricoles écologiques permet aussi aux producteurs de l'organisation de réduire leur consommation d'eau dans l'irrigation de leurs terres.

S: They are growing cotton because it has good rates, and also they have enough water nowadays, a long back they did not have so much water and cotton needs a lot of water. But since 7 years, they are getting more well water because they are having electricity, otherwise they used to have wells, and in the wells through the pumps not so much water at that time, but with electricity and bore wells they are getting more water (5:37).

Pourtant, la plupart d'entre eux cultivent également des céréales, des légumes et des légumineuses à la fois pour permettre à leur famille de se nourrir, mais aussi pour assurer un revenu additionnel au ménage. Le coton s'avère peut-être rentable par rapport à d'autres cultures, mais il demeure insuffisant comme unique source de revenu.

G: He said, here, we only have enough food with cotton (12:33).

5.4.2 Présentation du code «Agriculture conventionnelle»

Le code «Agriculture conventionnelle» a été utilisé lorsque les producteurs faisaient référence au mode d'agriculture pratiqué avant d'utiliser des intrants biologiques sur une base régulière et d'amorcer un partenariat avec Agrocel. Ce code est lié à 80 codes. Nous l'analysons à la lumière des codes suivants :

«Intrants chimiques» (29/31)	«Commerçants locaux» (18/18)
«Agrocel» (26/88)	«Prix» (10/34)
«Agriculture biologique» (24/71)	«Problèmes de santé» (6/6)
«Dégradation de l'environnement» (18/18)	

L'agriculture conventionnelle est basée principalement sur l'utilisation d'intrants chimiques. Si ce type d'agriculture ne demande pas beaucoup d'effort, en comparaison avec l'agriculture biologique, les intrants sur lesquels ses pratiques se cristallisent ont pour effet, avec le temps, de dégrader l'environnement et par conséquent d'influer en ce sens sur la quantité et la qualité du coton cultivé.

S: He says it is like smoking or chewing tobacco, the lands also gets some habits to have chemical fertilizers. In a way, the crop is so good, but slowly slowly, it damages.

G: He is saying about chemical fertilizers and other chemicals, so he is saying about the damage, it becomes salty faster, so production low (9:7).

D: Before organic farming, the cotton was brown due to the spraying of chemicals (4:6).

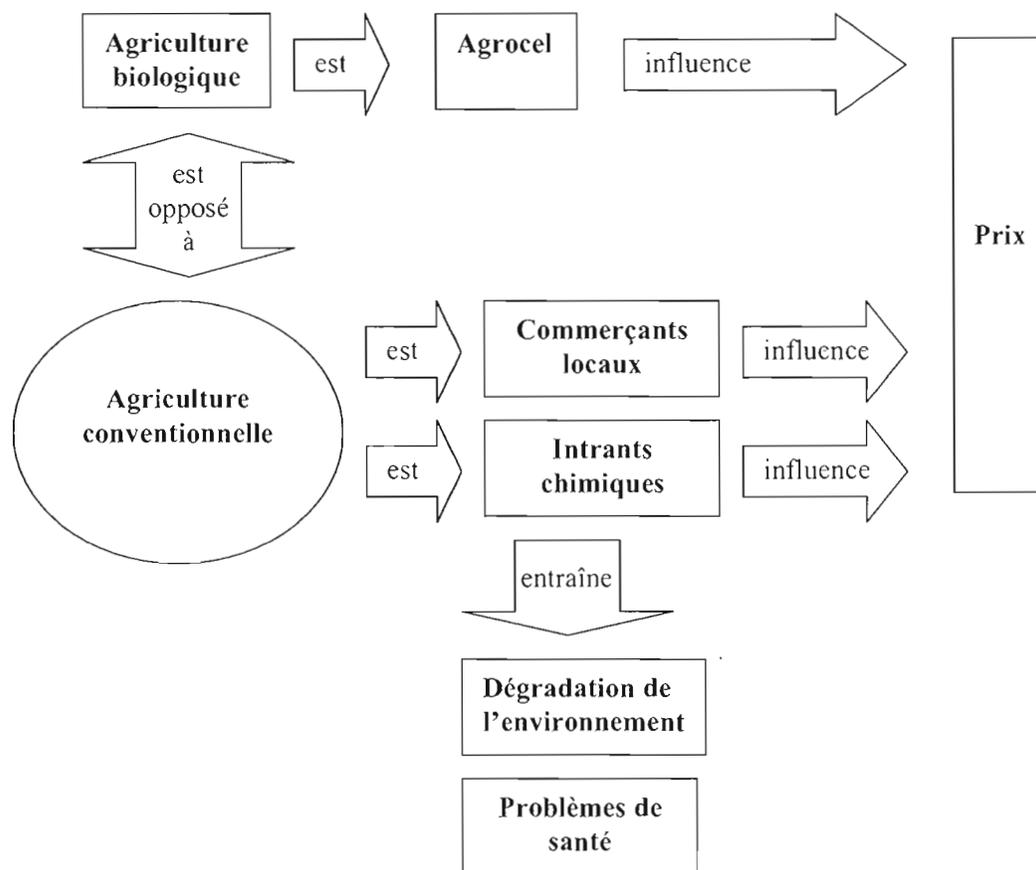


Figure 5. 7 Réseau du code «Agriculture conventionnelle»

Par ailleurs, le coût des intrants chimiques se trouve être très élevé comparativement à celui des intrants biologiques. En modifiant leurs pratiques pour être en phase avec les critères de l'agriculture biologique, les producteurs interrogés ont donc réduit leurs coûts de production et économisé une importante somme d'argent.

G: Before organics, he used to spend about 10 000 rupees on chemicals to buy fertilizers.
 A: It is huge! Rires. And now, you saved 10 000 rupees, and there is more production.
 G: Definitely, now they are not spoiling the land, because of the chemicals (15:24).

G: They say when they use chemicals in the field, they have expense, more expense, but today they use no chemicals, so all expense stopped and they use only local pesticides like neem bays. They also save some money from chemical fertilizers, because it is very costly, they save some money, this is the benefit; they also prepare some medicine, herbal pesticide, made from neem (10:10).

L'agriculture conventionnelle est toujours dépeinte par les producteurs comme étant accompagnée du commerce conventionnel, c'est-à-dire des commerçants locaux. En plus de devoir aller à leur rencontre au prix de déplacements dispendieux pour vendre leur récolte, les producteurs ne recevaient que rarement un prix satisfaisant dans les délais espérés.

A: What were the main difficulties before joining Agrocel?
 Ar: Before organic agriculture, they had to go to traders, nowadays, Agrocel comes to the farm, that is a good benefit. They get higher benefits (17:24).

A: Can you tell us about fair trade?
 D: Yes, I am asking.
 D: Previously, local traders were cheating with him, in a weight point of you, money point of view, in a payment point of view, they were very exploited by traders (3:6).

A: [...] Where did she sell cotton before?
 G: To local traders near the village, at Bhimasar; but the rate was less.
 A: Do you have an idea in bad times and bad conditions, what was a bad price?
 G: She says, before 5 years, they got 400, 450 rupees for 40kg.
 A: And today?
 G: Today the rate is 900 rupees for 40kg (13:9).

Aussi, de nombreux producteurs ont mentionné avoir connu des problèmes de santé lorsqu'ils utilisaient des intrants chimiques. Ces problèmes de santé engendraient des coûts supplémentaires pour les producteurs malades.

Ar: They went to the nearest dispensary, because of the chemical fertilization because of headaches, all this, the only problem was with the spraying of chemical pesticides, no one wanted to listen to them, so they went to the dispensary. And they had to pay the doctor if they have disease or injury from the chemical pesticides (16:19).

Enfin, si Agrocel offre aujourd'hui aux producteurs une assistance technique et sert de médiateur entre les producteurs et les certifications biologique et équitable, il y a quelques

années, lorsque les producteurs pratiquaient exclusivement les pratiques de l'agriculture conventionnelle, aucun de ces services ne leur était proposé.

A: Do you think it is a good thing that many more farmers want to join organics and FT?
 G: Definitely, he says it is a very good thing, because before organics, they sell to any businessman, there was nothing after it, but now they are selling to Agrocel. They got good support after the selling. They are giving instruments, guidance, bags, all these things. Before that it was only you are selling and you are getting money. So nowadays, they selling to Agrocel, and they are having support afterwards, that is a good thing. And you can see the production! (15:15).

Ar: Sometimes the traders cheat them in weighing, but there is no feel of cheating with G. and Agrocel. He can see all the process out there. All labours were weighing the cotton in picking, from the farmers, not from the organization, they are not afraid of cheating, they are doing their work you know (16:17).

Toutefois, depuis leur collaboration régulière avec l'entreprise Agrocel, nos répondants semblent considérer l'agriculture conventionnelle comme une pratique du passé. Aujourd'hui, Agrocel promet le respect de l'environnement auprès des producteurs, leur offre des conseils et de l'assistance technique afin de les aider à graduellement cesser d'utiliser des intrants chimiques pour ultimement obtenir les certifications biologique et équitable.

D: Before Agrocel, he was doing conventional farming, he used different pesticides. After the contact of Agrocel, he gradually stopped to use chemicals, fertilizers and pesticides. And nowadays it is organic (2:3).

La transition entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique n'a pas du être évidente, car bien souvent, avant d'amorcer un partenariat avec Agrocel, les producteurs ne voyaient pas de lien entre l'utilisation d'intrants chimiques et la dégradation de l'environnement.

S: G. came and informed about organic fertilization. They collected all farmers here (all farmers of the area) and had a meeting to tell farmers to use organic cotton (the benefits of organics), because organic fertilization is going to help you, it will help for quality and quantity, it is the way he came to know organic fertilization. He said before we did not know and chemical fertilization was spoiling the land (14:18).

Mais à présent, ils considèrent que les produits biologiques sont plus sains que les produits conventionnels, que les coûts de production qui y sont attachés sont moindres, qu'ils demandent moins d'effort et génèrent un meilleur prix. En d'autres termes, les producteurs ne

souhaitent pas revenir aux méthodes de l'agriculture conventionnelle, perçues comme étant totalement opposées à celles de l'agriculture biologique.

A: And what is the difference between what he was doing before and now?

S: In organics he says it is good for health, they don't have to spend as much money as they used to spend with conventional farming, the labour work is less in organics and they get better prices for organic crops (6:12).

S: I asked her the difference between chemical fertilizer and organic fertilizer, and she says we are getting good crops, it does not affect the land, if they use fertilizers, chemicals, it gives a bad land (7:5).

5.4.3 Présentation du code «Irrigation»

Le code «Irrigation» est lié à 73 codes. Il a été utilisé lorsque les producteurs faisaient référence à l'irrigation de leurs champs de coton. Ce code constitue l'une des préoccupations majeures de nos répondants. Pour en saisir la portée, nous l'analyserons à la lumière des codes suivants :

«Défis» (18/35)	«Culture du coton» (8/39)
«Sécheresse» (13/13)	«Agrocel» (8/88)
« Difficultés financières» (9/28)	«Agriculture biologique» (8/71)
«Financement» (9/46)	«Comité» (7/55)

La sécheresse est un défi important auquel les producteurs doivent faire face en permanence. Elle engendre de nombreux problèmes, notamment au niveau de l'irrigation des terres, et de l'accès des producteurs, de leurs familles et de leur bétail à l'eau potable.

A: Was the drought difficult for them?

D: Crops will not be successfully grow, at the time of drought. Water is not available for the livestock... That is major problem (2:32).

A: Can you describe the cycle, how often do you have good water and how often do you have bad water?

G: 2 years it is good, and 2 years it is hard, last years were very good, but last year there was no rain.

A: Does he think the production is going to be good this year?

G: He cannot say anything! (12:32).

Pour l'un des producteurs interrogés, la saison des pluies est dorénavant plus courte à cause de la déforestation. Ce lien de cause à effet est intéressant parce qu'il montre que notre répondant envisage désormais l'environnement en relation avec la fréquence des pluies.

D: Due to drought, to lower rain fall. Due to drought, lower rain fall, as you know the deforestation is going.

A: So is deforestation responsible for lower water? Or?

D: He was discussing the frequency of rainfall, the quantity of water is becoming lower lower lower... due to deforestation. Previously there was good forestation. For rain very good. Take for example this state, Junagar district, due to forest, lots of rainfall. Here you can find the whole desert.

A: How long is the rain season?

D: 3-4 months. Starting from May/June (3:31).

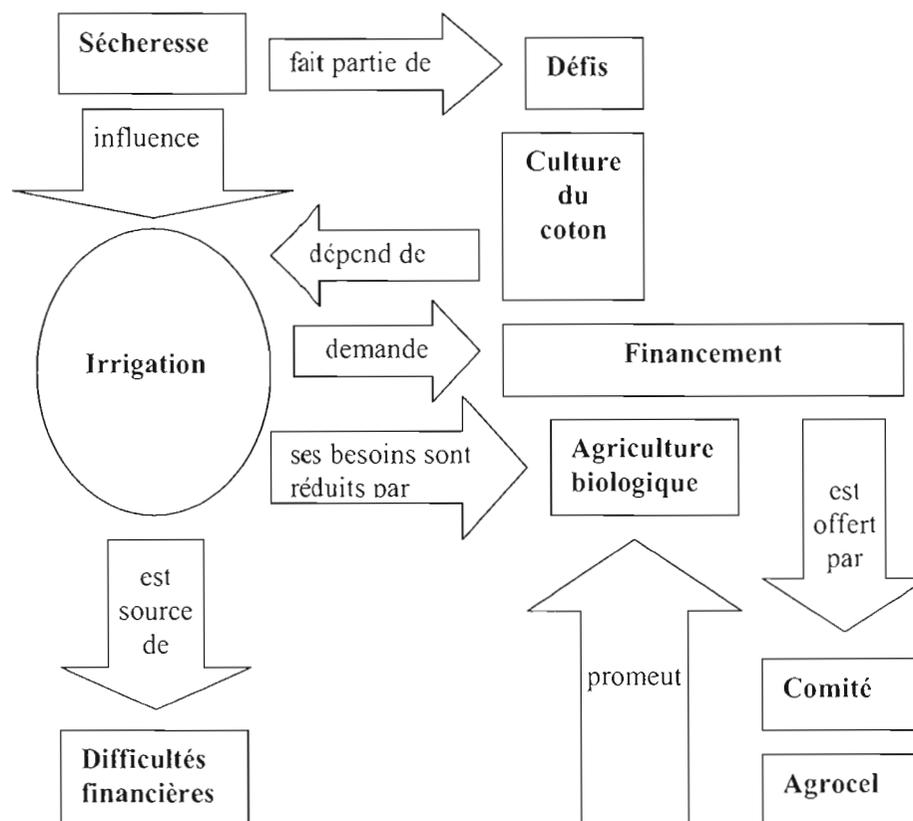


Figure 5. 8 Réseau du code «Irrigation»

Les producteurs de coton de la région de Kutch dépendent des pluies pour irriguer leurs champs. Durant la saison des pluies, ils récoltent l'eau de pluie dans des puits ou dans des bassins prévus à cet effet. Lorsque leurs réserves d'eau de pluie sont épuisées, ils doivent creuser des puits pour atteindre l'eau des nappes phréatiques, salée et de moins bonne qualité que l'eau de pluie. Le rendement de coton des producteurs dépend donc du système utilisé et de la quantité d'eau disponible.

A: What percentage of money comes from cotton compared to other crops?

S: It depends on the rain if there is good rainfall then they grow something else. It is much better. But rains are not regular so they have to depend on the ground water and with that they grow cotton. So cotton at the moment is better (5:19).

A: Where do they get drinking water right now?

G: They have to go to the village, there is a pipeline there. They need a pond for irrigation. He says they have collected water in the rainy season and they gave it to plants, it is very good water for them, the water from pipelines or the soil is not so good that the one they collect from rain.

A: Is it because you get salt water when you go deep in the pond?

G: Yes, and good quality of water is necessary for a good production.

A: And this water you say is coming from a pipeline from the town or?

G: From borewell. 335 feet, very deep.

A: And how long do you use that well, have you had to dig new ones?

G: He is using it for the last 3 years; before they were using an open well (14:12).

L'adoption de pratiques agricoles écologiques, et de manière générale, l'adhésion des producteurs aux principes de l'agriculture biologique, leur ont permis d'accroître la porosité des sols, ce qui influe sur la conservation et la filtration de l'eau par ceux-ci. Ainsi, les sols agrémentés de compost et autres fertilisants et engrais naturels nécessitent moins d'eau, ce qui permet aux producteurs y travaillant de faire des économies d'eau et de percevoir l'irrigation comme un défi moins important que ce qu'il était lorsqu'ils pratiquaient une agriculture conventionnelle.

G: When they were using chemical fertilizers, the soil was really hard, but today, they are using FIM and the soil is very soft, it absorbs water better, good conditions (10:9).

G: They need less water and they have more quality with organics (13:7).

Toutefois, les producteurs interrogés sont nombreux à percevoir l'irrigation comme un facteur important d'augmentation de leurs coûts de production.

G: They also say they want some facilities for home and animals. [Rires]. They say about agricultural expenses, because expenses are very more for irrigation, because water is very deep. They need to do some counter bounding (borders to guide the water in the field) and a well recharging, and sometimes they work on night and they need some light. This is our story for them, we are really hard workers (9:9).

Afin d'irriguer leurs champs, ils doivent chercher un financement, parfois auprès des banques, sous forme de prêt. Ainsi, nombreux sont ceux qui espèrent que leurs enfants parviendront à échapper à la condition de producteur de coton.

G: He said my great grand father, grand father and father were in the field in cotton, I want my son out of the field.

A: Why?

G: Because of the low rainfall, sometimes, there is no rain for three years sometimes, the family is dependent on agriculture, it is very hard.... He says 1 litre of diesel is 8 rupees, they are getting the same price, they are getting the same price than the product, today it is 40 rupees the litre, same price than product (12:12).

A: Have you ever had to take loans, to borrow money from other people?

G: They take a loan from the bank.

A: Why?

G: In Rapar, they have one for the well and the engine, for a pumping facility (14:14).

Agrocel dispose d'un budget spécifique à l'irrigation des champs des producteurs avec lesquels elle travaille. Toutefois, pour certains d'entre eux, celui-ci n'est pas suffisant, et ils souhaiteraient recevoir davantage d'aide de l'extérieur afin de mieux irriguer leurs champs et d'accroître leur production. Pour Agrocel, les producteurs doivent être patients, car d'ici quelques années, tous les producteurs auront accès à un bon système d'irrigation.

D: The government helps Agrocel. For example there is a scheme that gives 50% discount for drip irrigation (2:41).

A: And are there some problems with drought, or even with low rainfall? Are you okay with the well?

G: They have sufficient for irrigation. They have problem, like today with bore well is run 5-6 year, then they dig another one. So today is another one.

A: They dig a new one or just make it deeper?

G: New well.

A: Are they doing anything to refill it, are they using ways to refill the wells in the rain season? Well recharging?

G: They apply us, and 21 other farmers ready to do recharge bore well. And also one application for check dam. Because fair trade is since last 1 year. this is first benefit. So not much benefit we have given him. After few year, two year, three year we give good facility (13:16).

D: He is telling that please you help to give more help for the foreign organisations, he is telling that Agrocel is giving us, but they need more funds to irrigate farming (1:51).

Afin de remédier aux défis suscités par la sécheresse sur le plan de l'irrigation, les producteurs font également appel au comité décisionnel de l'organisation. Même si le comité ne dispose pas de fonds suffisants à la mise en place d'un système d'irrigation goutte à goutte pour tous les producteurs, il est parvenu à améliorer l'accès à l'irrigation de tous les producteurs en demande. De ce fait, les producteurs sont en mesure de réduire leurs dépenses liées à l'irrigation de leurs champs. En effet, le comité prévoit chaque année un fond destiné à l'amélioration de l'accès à l'irrigation pour ses membres.

A: Did you address problems of irrigation and others to the committee?

G: He addressed the problem of irrigation, because they need a small lake; other people too.

A: And what did the committee say?

G: They say, the premium is in three or four months, so there, during the general meeting in Buthakiya, we will arrange 30 well charging, 30 compost pits, 2 check dams and some help, 10000rupees for school development. 10 farmers only agreed on recharging well, because money is limited (14:16).

A: What would be the changes with drip irrigation?

G: He said that if the drip irrigation is there, he will have enough water, the water he needs, because with another irrigation, the land gets very wet and very heavy, with drip irrigation, the land gets enough water, the water it needs. It will give 50% more quantity if there is 50% more water..

A: Waouh! Is this one of the things you are working on with the committee?

G: They inform the committee, but the committee does not have enough money to provide drip irrigation, because the committee has started before, but now other people have joined the committee and the committee has good money nowadays, but in the future they will have so many farmers and not enough money, so in the future he will try drip irrigation in the committee (12:4).

5.4.4 Conclusion de la famille «Culture du coton»

Les producteurs interrogés ont pour la plupart commencé à cultiver du coton parce que leurs parents en cultivaient déjà. Pour ce faire, nombre d'entre eux ont adopté leurs pratiques et utilisé des intrants chimiques, ce qui avec le temps, s'est avéré néfaste pour l'environnement

et pour la capacité des sols à filtrer l'eau de pluie. Incidemment, la qualité et le rendement des plans de coton ont diminué, ce qui a forcé les producteurs à cultiver d'autres produits agricoles afin de solidifier leurs revenus. Avec l'arrivée d'Agrocel, ces producteurs ont peu à peu abandonné l'utilisation d'intrants chimiques pour suivre les principes de l'agriculture biologique. Non seulement ils ont pu économiser sur le prix des intrants chimiques, mais les sols se sont également régénérés de manière à pouvoir filtrer l'eau plus facilement. De ce fait, les producteurs n'ont plus eu besoin d'autant d'eau pour irriguer leurs champs, ce qui s'avère être un avantage important dans une région qui doit faire face à la sécheresse une bonne partie de l'année, et lorsqu'il s'agit de cultiver du coton, une plante très gourmande en eau. Aussi, la mise en place du comité décisionnel de l'association a créé un fond d'urgence annuel afin de venir en aide aux producteurs les plus touchés par la sécheresse. Ce fond a jusqu'ici été utilisé de manière à améliorer l'accès à l'irrigation de tous les producteurs en demande, et incidemment de leurs communautés. Pourtant, selon la plupart de nos répondants, le financement associé à l'accès à l'irrigation ne suffit pas. Ainsi, alors que certains producteurs ont décidé de planter du coton parce que celui-ci était devenu rentable, du fait des relativement faibles coûts de production qu'il nécessite, d'autres doivent encore demander des prêts auprès de prêteurs locaux et d'institutions bancaires et compter sur la production de légumes, céréales et légumineuses pour nourrir leurs familles parce que la vente de coton ne leur permet que de couvrir leurs coûts de production.

5.5 Présentation de la famille «Certifications»

La famille «Certifications» comprend les codes «Commerce équitable» et «Agriculture biologique». Il s'agit des codes que les producteurs utilisaient pour référer directement (en utilisant les termes exacts) ou indirectement (par exemple au niveau des impacts engendrés) au commerce équitable ou à l'agriculture biologique.

Tableau 5. 8 Codes de la famille « Certifications» et leur fréquence

Codes	Fréquence
Commerce équitable	70
Agriculture biologique	71

5.5.1 Présentation du code «Commerce équitable»

Le code «Commerce équitable» est lié à 96 codes. Il a été utilisé par les producteurs lorsqu'ils parlaient ou faisaient référence au commerce équitable. Nous soulignons que les producteurs interrogés utilisaient le terme *ethical trade* pour faire allusion au commerce équitable.

D: Mainly it is ethical trade...

A: That's how you translate it into gujarati?

D: Yeah... mainly it is ethical trade with no exploitation of labor... and then its main aspect is to make strong economic condition of the farmer. It is also in social way, because they get premium, and since they follow organic they will also sustain the environmental condition (2:19).

Nous analysons ce code à la lumière des codes suivants :

«Information/communication» (28/28)	«Comité» (11/55)
«Agriculture biologique» (26/71)	«Prime équitable» (10/15)
«Prix» (20/34)	«Équipement et infrastructures» (10/30)
«Agrocel» (19/88)	«Exploitation» (7/9)
«Avantages financiers» (19/45)	«Aide» (4/12)
«Producteurs» (17/75)	«Travail des enfants (3/5)
«Pratiques agricoles écologiques» (12/57)	

Tous nos répondants en viennent à parler d'agriculture biologique lorsque nous leur demandions d'évoquer ce que le commerce équitable représentait à leurs yeux. Pour plusieurs, les deux certifications aspirent aux mêmes résultats, alors que pour d'autres, elles ne font qu'une. Rares sont ceux qui différencient les deux certifications.

A: What does he think about FT? first, what is it, and then what does he think about it?

S: Instead of FT, he was saying about organic farming and the fact they don't have to use fertilizers, he did not answer properly...

A: It is ok. It is a good answer (9:13).

A: What is FT to him?

G: He does not know the word FT, but he knows the word organic (12:27).

A: Can you tell us a little bit about the difference between fair trade and organic farming? How long have you been organic? And how long fair trade?

S: Fair trade they might not be knowing...

A: Oh they might, ask them.

S: He says not so much difference between fair trade and the organic. As in organic they used to get the natural fertilizers and they use the same in fair trade (5:38).

A: Yeah he knows about fair trade.

A: How is it different from organic?

S: He doesn't have any differences in between. It comes from the same root. *Sabjukete* means lively farming, and fair trade and ethical also, it is the same he says. Both are carried out by Mr G. He keeps on giving them information about it (5:43).

Comme le montre cette dernière citation, le plus souvent, les producteurs interrogés ont pris connaissance de l'existence et de la possibilité d'entrer dans le marché équitable par l'entremise d'Agrocel. L'entreprise joue en ce sens un rôle d'intermédiaire et de médiateur entre le comité et les producteurs. L'entreprise présentait alors le commerce équitable comme un moyen d'accroître le revenu des producteurs, mais aussi comme une façon de pratiquer une agriculture sans exploitation.

A: Is it Mr G. who told him about fair trade? What did he say to him?

D: He came here, taking him with him, makes him contact other farmers and make one union, that is the association. They are also helping Gordhenbhai for management.

A: And what did Mr Gordhenbhai said about fair trade? He said it is being in a union?

D: No no no. It is without exploitation (3:11).

Toutefois, certains producteurs tendent à confondre la mission d'Agrocel et celle du commerce équitable et à voir le commerce équitable comme une initiative développée par l'entreprise :

A: Since there is a committee do you think women can express themselves more?

S: Few of them were visiting before Agrocel, farming meetings and or for the village itself, but now since they are into Agrocel they are having meetings regularly and womens are coming and they are also questioning (8:4).

Ainsi, la plupart des producteurs interrogés considèrent que le commerce équitable est par définition une collecte à domicile, une assistance technique sur demande, et, nous présumons, une certification gratuite.

G: They say, there are many benefits in joining FT, so say about the benefits, like, more rate, transport (in the past, local traders in the village, they had to bring them cotton with bullock carts, so lots of time, and no lots of money). Today, they come to Agrocel, we come to their farm, and regular payment, so say FT is very helpful to us (10:11).

Tous les producteurs sans exception soulignent les avantages financiers générés depuis leur adhésion à l'association. La plupart d'entre eux ont d'ailleurs accepté de tenter l'aventure équitable dans l'idée d'accroître leurs revenus, davantage que pour la philosophie du commerce équitable; c'est le cas de nombreux producteurs de coton biologique.

S: It is much better, it is good [fair trade]. They get much of knowledge out of FT and they are paid very well (6:4).

G: Organic farmers want the premium, there are people joining because they get good money and premium also. They don't know about FT actually, they know about organics (12:6).

Les avantages financiers évoqués par nos répondants sont parfois explicités en termes de «prix», parfois en termes de «prime». Au niveau du prix, nos répondants s'accordent pour avoir perçu une augmentation de la somme reçue en échange de leur récolte par kg. Cumulée à la prime biologique, cette somme permet un revenu plus conséquent que ce que percevaient les producteurs en appliquant les principes de l'agriculture conventionnelle. Toutefois, certains déplorent le fait que celle-ci ne puisse couvrir que leurs coûts de production.

S: Through the fair trade they are able to get 5% increase. They are getting two bags fertilizer, its not really enough. Sometimes they get that kind of instrument. They need more (5:29).

S: The only thing they need is more prices, better price, better, rate, they are getting 850 rupees, so if they come to know somebody has better prices than FT, they will go with it.

A: [rires] Yeah.

S: But they don't know anybody.

A: But the idea is that FT is the best right now. [after a break]. But how else someone in Canada could help small farmers?

S: He says what Canadians do, they can talk to organizations, and they can do better price, let's say 5, 10% more than what they are getting, in general, for every farmer (5:32).

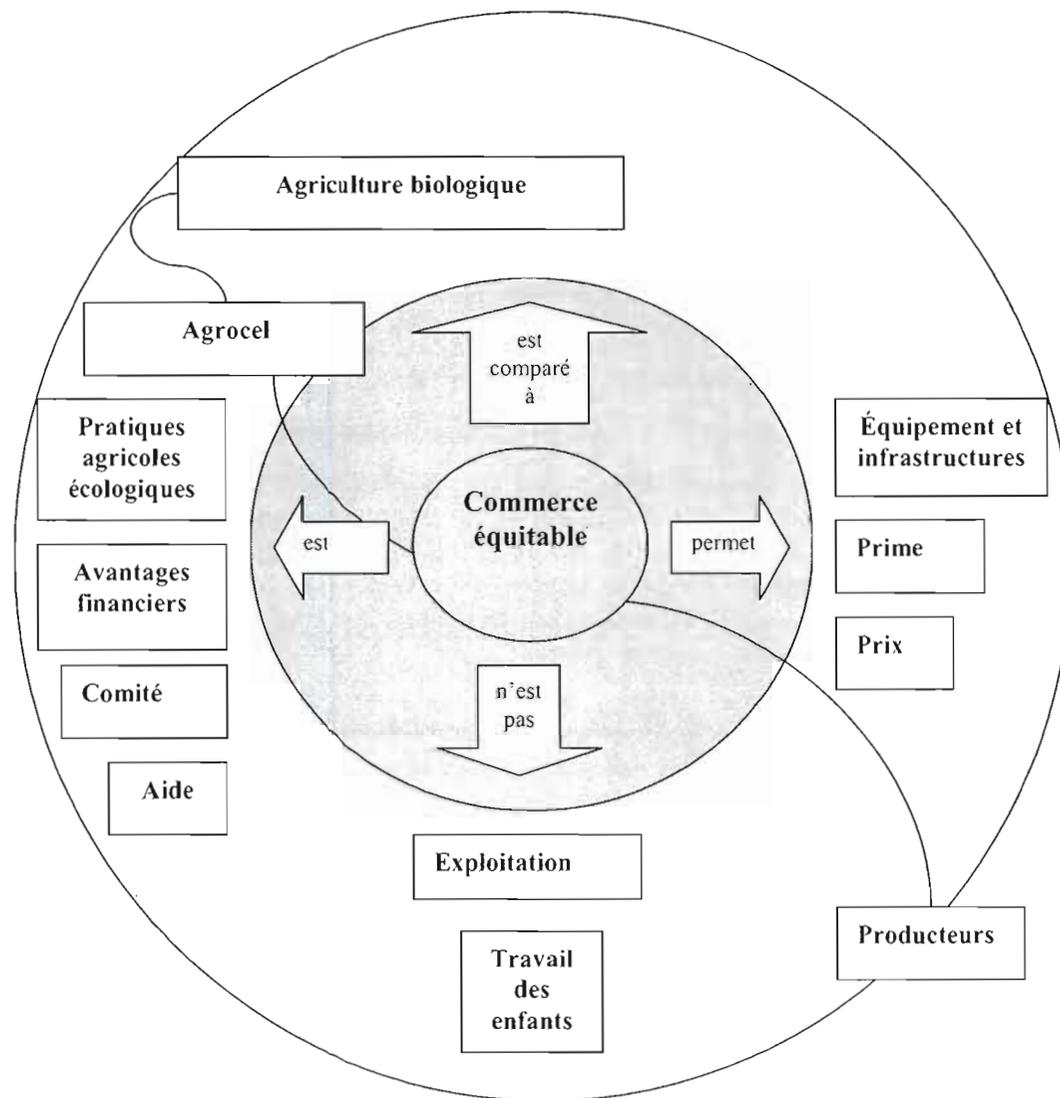


Figure 5. 9 Réseau du code «Commerce équitable»

Les producteurs interrogés reconnaissent également avoir perçu une augmentation de leurs revenus en termes de prime :

A: Do you feel that FT helps to protect small farms?

S: Yes, it gives good price and 8% premium including 4% premium they use in farming kits and 4% cash goes in the families (8:11).

A: [...] What about FT? What is it to him?

Ar: One benefit is that he got more money per kg for FT cotton, that is a good thing.

A: Any other benefits?

Ar: They have the premium, so from the premium money, they got the support, instruments, collection bags. [G. is speaking: **they also got organic fertilization**], yes organic fertilization, and quality seeds.

A: [...] Are there other things that should be better to be fair? To improve FT?

Ar: Good money, good facilities, that is FT. **And sufficient labor charges also [G].**

A: Is FT fair for you?

Ar: Yes it is for the moment (15:16).

Toutefois, comme pour le prix, certains producteurs estiment que la prime équitable n'est pas encore suffisante pour leur permettre de vivre dans des conditions décentes:

A: When we go back we are going to present what we have learnt here, about FT. Is there a message or something you would like us to tell?

G: They say they want more premium, they also want to, more premium for the land, for fertilizers, counter banding, water facilities (11:33).

G: But the premium, more premium seems to be a fair way to him (12:15).

Les producteurs interrogés, qu'ils fassent ou non la différence entre l'agriculture biologique, Agrocel et le commerce équitable, et qu'ils souhaitent ou non percevoir un revenu plus important, sont satisfaits de leur adhésion au commerce équitable, car il s'agit d'une façon de servir la communauté, de regrouper les producteurs, et d'échapper aux inconvénients liés à l'agriculture conventionnelle :

D: Due to FT, the social, environmental and economic aspects are fulfilled, they have opened some sewing classes, now he is going to open classes for embroidery (3:37).

A: What do they think about FT?

Ar: It is the best way to help farming with FT, the best way because there is no cheating, good benefits and facilities given by them.

A: Is not there another way to make it even better?

Ar: Nowadays, it is the best she said (17:33).

Pour de nombreux producteurs, particulièrement pour ceux qui ont adhéré au commerce équitable sans être passés par la certification biologique, l'impact du commerce équitable s'exprime en termes de formation et de promotion des pratiques agricoles écologiques.

A: What has been the impact of FT in his life?

D: The main experience is that the soil fertility is improved due to the incorporation of FIM every year by adopting FT standards, main benefit; and second, he gets premium (4:14).

A: What is FT for her?

G: It is working carefully, it is labor work also, they are very careful for [contamination] clean cotton, so today all the stock is clean [supposing at the beginning, it was not so easy to avoid contamination]. They are very careful with the leaves, they do not let leaves, this work is very careful [she insists on the attention she gives to her work]. So labor skills also were developed (13:5).

Comme nous le mentionnions dans l'analyse du code «Comité», les producteurs interrogés comprennent le commerce équitable uniquement en termes concrets, c'est-à-dire dans leur relation au comité décisionnel de l'association. Ainsi, le comité représente un moyen de leur faire prendre connaissance des principes du commerce équitable.

A: Let's speak about FT. What is FT to you?

G: It is the committee, they get instruments, torch, helpful instruments to them (14:9).

A: Why do they have fair trade meetings?

D: He is firstly go to the meetings, to learn what fair trade is and the merits of fair trade (4:2).

Le commerce équitable est également compris en termes matériels, C'est-à-dire en termes d'accès à l'équipement et à l'infrastructure :

She also says, we joined with FT and Agrocel and we get many agriculture tools; they also get one urine collection pot, they also get some cotton like this, so Agrocel also supplies some cotton clothes, containers for the picking, for contamination free cotton. They also get some facility for the family, like one torch for the field when they work on night, they also get some vessels, various types of help (13:3).

Mais au-delà des avantages financiers et de sa similarité avec l'agriculture biologique en termes de principes, lorsqu'il s'agit de définir le commerce équitable, les producteurs interrogés évoquent trois points essentiels qui reflètent à la fois la façon dont ils vivent le commerce équitable, mais aussi la façon dont le concept leur a été présenté par l'entreprise Agrocel. Le commerce équitable est ainsi défini comme une façon d'aider les producteurs à pratiquer l'agriculture sans exploitation, avec interdiction de faire travailler les enfants. Qualifié de «ethical trade», le commerce équitable s'oppose aussi au commerce conventionnel auquel les producteurs associent souvent la duperie.

A: And does he notice a difference between organics and fair trade? What is fair trade to him?

D [après une longue discussion]: In organics, it is farming without any chemicals, but in the case of fair trade it is not this, it is ethical trade plus no labour child, plus highest wages for labour... (2:37).

A: Can you tell us about fair trade?

D: yes, I am asking.

D: Previously, local traders were cheating with him, in a weight point of you, money point of view, in a payment point of view, they were very exploited by traders.

D: He says fair trade is ethical trade (3:6).

S: If small farmers need loans, they know that FT will help them, they know they are helping the small farmers, and until now they are not in need, but in case they will be in need they will ask (6:13).

A: What do they think about FT?

Ar: It is the best way to help farming with FT, the best way because there is no cheating, good benefits and facilities given by them.

A: Is not there another way to make it even better?

Ar: Nowadays, it is the best she said (17:33).

5.5.2 Présentation du code «Agriculture biologique»

Le code «Agriculture biologique» a été utilisé lorsque les producteurs faisaient référence à l'agriculture biologique. Ce code est lié à 89 codes. Nous analysons ce code à la lumière des codes suivants :

«Agrocel» (26/88)	«Assistance technique» (11/20)
«Commerce équitable» (26/70)	«Intrants biologiques» (11/44)
«Agriculture conventionnelle» (24/57)	«Protection de l'environnement» (9/16)
«Avantages rendement» (19/26)	«Avantages qualité» (9/15)
«Avantages financiers» (15/45)	«Irrigation» (8/44)
«Économie» (14/27)	«Absence d'intrants chimiques» (8/11)
«Intrants chimiques» (14/31)	«Effort» (5/17)
«Producteurs» (12/75)	«Santé» (4/11)

Le code «Agrocel» et le code «Assistance technique» apparaissent très souvent aux côtés du code «Agriculture biologique», parce que l'entreprise Agrocel, il y a environ 5 ans, a joué un rôle de médiateur entre les producteurs et l'agriculture biologique. Pour les accompagner dans la certification biologique, Agrocel a offert une assistance technique aux producteurs intéressés, comprenant des conseils, une formation technique et des visites fréquentes. Souvent, Agrocel recommandait aux producteurs de réduire la quantité d'intrants chimiques

utilisés pour graduellement cesser de les utiliser. Peu à peu, les producteurs ont pu apprécier certains avantages dont nous discuterons dans les sections à venir. Ces bénéfices sont souvent attribués à Agrocel.

Pourtant, avant de connaître un franc succès auprès des producteurs de l'association, l'agriculture biologique suscitait la crainte chez nombre d'entre eux. Ceci peut être expliqué par le fait que les employés d'Agrocel étaient alors connus seulement en tant que fournisseurs d'intrants chimiques.

A: Do you think it is a good thing that many more farmers want to join organics and FT?
 G: Definitely, he says it is a very good thing, because before organics, they sell to any businessman, there was nothing after it, but now they are selling to Agrocel. They got good support after the selling. They are giving instruments, guidance, bags, all these things. Before that it was only you are selling and you are getting money. So nowadays, they selling to Agrocel, and they are having support afterwards, that is a good thing. And you can see the production! (15:15).

A: How did they hear about organics?

Ar: G. and his NGO organization informed him about organics, explained them the benefits of organics.

A: What did he think first?

Ar: First they were quite afraid of the organic cotton, only two farmers joined G., and now there are so many farmers who are joining.

G: Before 3 years there was one meeting, with about 25 farmers present in the meeting, but only 2 farmers joined for organic farming, but today they all join FT and are ready to join organics also.

Ar: They were afraid because G. noted all their names and their serial number kind of, you know every farmer has a kind of serial number, and G. noted this and the farm number you can say, and they were already afraid, thinking what will they do with our names and numbers, they were very afraid, will it work or not, but they tried, and they got good money and good results, so now all farmers want to join, oh this is really good, you should also join! Now, when G. comes, they will all be together and it will be new ideas! Now they have a good price, it is less expensive and they have a good production (16:8).

Si le code «Commerce» équitable renvoie très souvent au code «Agriculture biologique» parce que les producteurs considèrent que le commerce équitable est similaire à l'agriculture biologique ou n'y voient aucune différence, le code «Agriculture biologique» ne renvoie pas directement au code «Commerce équitable». Ceci peut être expliqué par le fait que la plupart des producteurs connaissent l'agriculture biologique, mais ne connaissent pas le commerce équitable, même s'ils sont membres de l'organisation. Cette appartenance découle des

avantages financiers générés par le prix et la prime équitable. Aussi, les producteurs membres de l'association choisissent très souvent de dépenser une partie de la prime équitable dans l'achat d'intrants biologiques et d'équipement permettant les pratiques d'agriculture biologique.

A: Organic and fair trade. There are standards to respect and things like that. Is it really hard to follow the criteria?

D: He is telling it is easy for them.

A: Yes. For organic or fair trade?

D: Both. Because the pretenses are the same (1:65).

G: Organic farmers want the premium, there are people joining because they get good money and premium also. They don't know about FT actually, they know about organics (12:6).

A: What is FT to him?

G: He does not know the word FT, but he knows the word organic (12:27).

A: Yeah, ok... What would they like to do with the premium this year?

Ar: Mostly they spend on children education, organic fertilizers and organics.

[...] In the next few days, they are going to have a compost pit. They also want to use a urine collection platform for everybody. Because cow urine is really useful for the field (17:27).

Tous les producteurs interrogés ont comparé l'agriculture biologique à l'agriculture conventionnelle. Ainsi, les intrants chimiques sur lesquels cette dernière centre ses pratiques sont vivement critiqués pour leur impact négatif sur l'environnement et sur la qualité et la quantité du coton cultivé, et leur coût élevé. Les intrants biologiques, en comparaison, sont vus comme une alternative efficace à la dégradation de l'environnement engendrée par l'utilisation d'intrants chimiques.

D: He has produced good quality of cotton after applying organic and FT standards, better quality in color. Before organic farming, the cotton was brown due to the spraying of chemicals (4:6).

D: I asked her the difference between chemical fertilizer and organic fertilizer, and she says we are getting good crops, it does not affect the land, if they use fertilizers, chemicals, it gives a bad land (7:5).

De même, tous les producteurs sont unanimes sur le fait que l'agriculture biologique leur a permis d'accroître leur revenu, que se soit grâce à la prime biologique, et/ou grâce aux économies réalisées par l'abandon des intrants chimiques, et/ou grâce au fait que les pratiques

agricoles biologiques permettent après une certaine période une augmentation du rendement de coton.

A: Is it cheaper to be organic?

G: Definitely it is cheaper, because the chemicals are so expensive. And now they are using organics, cow dung and all this, it is cheaper.

A: To get an idea, how much did he use to spend on chemicals before? How much money did he use to spend before organics, on chemicals?

G: Before organics, he used to spend about 10 000 rupees on chemicals to buy fertilizers.

A: It is huge! Rires. And now, you saved 10 000 rupees, and there is more production.

G: Definitely, now they are not spoiling the land, because of the chemicals (15:24).

Tous les producteurs interrogés ont souligné une amélioration au niveau de la qualité et de la quantité du coton cultivé depuis qu'ils suivent les principes de l'agriculture biologique et les conseils d'Agrocel. L'accroissement du rendement de coton produit entraîne dans ce cas des avantages financiers certains, comme évoqué précédemment.

A: So what have been the main benefits from organics?

Ar: Higher production, higher prices, and expense too, it is less expense with no chemicals, nowadays it is less expensive and more production. They also need less water than when they were using the chemical fertilizers, they save water. They buy vermicompost from Agrocel, they also use some bacterial culture and get some information about the benefits of bacterial culture. Agrocel provides organic pesticides (17:4).

L'Agriculture biologique, à travers les pratiques agricoles écologiques qu'elle promeut est perçue comme un moyen de respecter l'environnement. Il s'agit aussi d'une façon pour les sols de récupérer certaines de leurs capacités d'absorption de l'eau et de leurs nutriments essentiels. Mais l'agriculture biologique est avant tout une agriculture pratiquée sans intrants chimiques. L'unique limite de l'agriculture biologique réside dans la difficulté sporadique qu'éprouvent les producteurs à s'approvisionner en intrants biologiques.

D: After organic farming he got so many merits, like, improving their economic conditions, their environmental conditions and socially also. There is some watering facility especially for birds, so you see (he is showing us a water reservoir for birds in the tree next to us). In this tree (3:34).

A: So he learnt how to grow cotton from his father?

G: Yes, from his father.

A: So I imagine he has seen some difference though time?!

G: They are growing organic cotton, they don't use any chemical.

A: hum hum.

G: The soil is fertile when they don't use chemical fertilizers. They use cattle fertilizers.

A: Is it only advantages or is it difficult sometimes?

G: They don't have problems because they don't use chemicals. Sometimes, they have to face problems to get the organic fertilizers. They use cattle fertilizers, and sometimes they have to go to... It is a house of cattles, there are buffalos there, so they buy the fertilizer, but it is far (11:38).

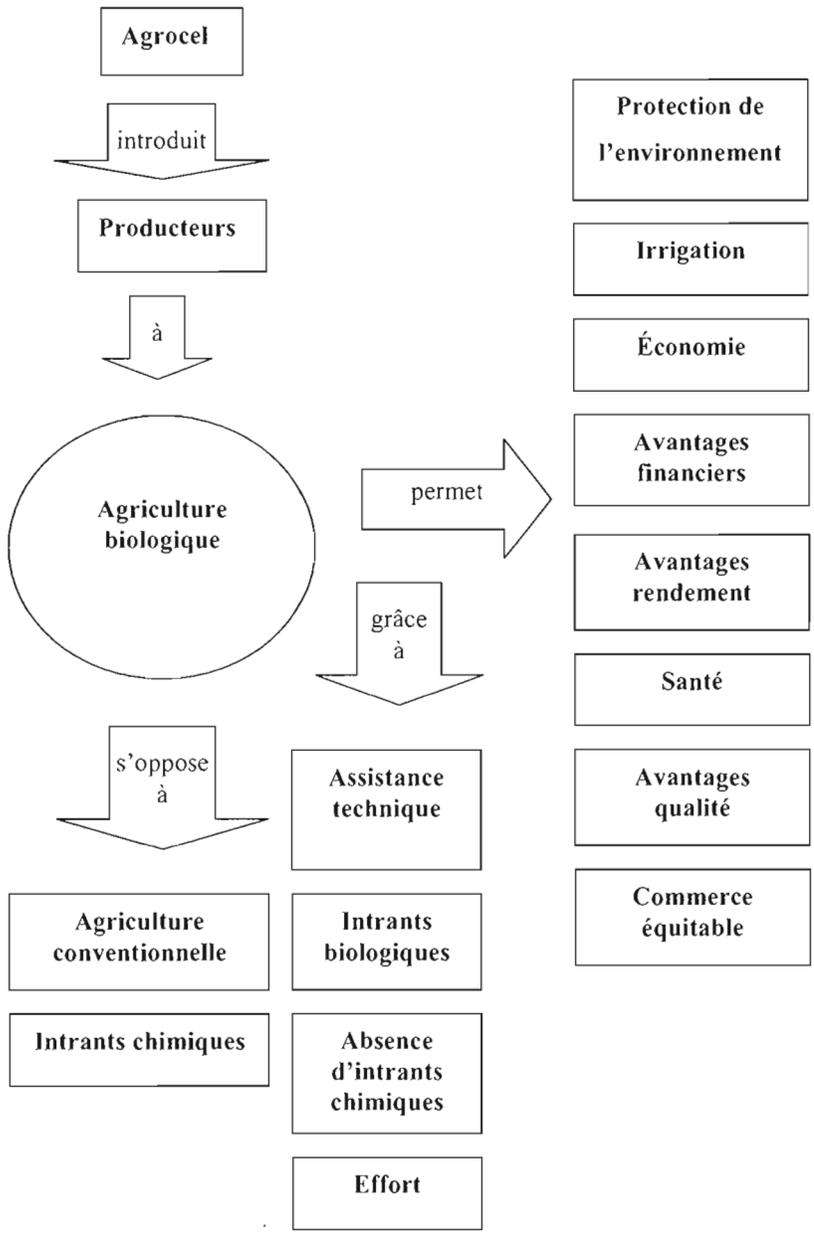


Figure 5. 10 Réseau du code «Agriculture biologique»

Comme nous l'avons vu dans l'analyse de la famille «Culture du coton», la culture du coton requiert la capacité des producteurs à récolter, stocker et faire circuler l'eau de pluie récoltée durant la mousson. Grâce aux principes de l'agriculture biologique, à l'utilisation d'intrants biologiques et au terme mis par les producteurs à l'utilisation d'intrants chimiques, les producteurs expliquent que leurs terres ont acquis une meilleure capacité d'absorption et de filtration de l'eau, et ainsi nécessitent une irrigation moins importante qu'auparavant, ce qui réduit considérablement leurs coûts de production.

G: They had water problems before organics, there was not good irrigation in the field, and the soil was salty, and after they used organics, they had irrigation and a good production also (14:17).

A: What are the main changes they have noticed?

Ar: With the organic fertilization, they don't have to use the chemical fertilization, and it makes the land very hard with the chemicals, today they are using only organic fertilization, it makes the land very soft, that needs less water, gives a good production, from the chemical fertilization they have to go to the market to sell, now with organic cotton, the people come to buy to our farm (16:7).

Ainsi, tous les producteurs s'entendent sur le fait que l'agriculture biologique leur a été très bénéfique. Si certains prétendent même avoir réduit leur temps de travail du fait de l'adoption des techniques de l'agriculture biologique, d'autres, au contraire, expliquent que les bénéfices de l'agriculture biologique sont consécutifs à de nombreux efforts de leur part. La plupart des producteurs n'ont ainsi pas constaté de changement dans leur rendement avant un certain temps. La période de transition a dans ce cas été souvent difficile. D'autres au contraire, ont pu apprécier une évolution positive très tôt dans leur processus d'adoption des principes de l'agriculture biologique. Nous expliquons ce phénomène par le fait que tous les producteurs n'avaient pas, dès le départ, des terres saines.

A: How did he adapt to organics? From conventional to organics? Was it easy or not so much?

D: Somewhat difficult because it is a starting year, there was misproduction.

A: And now, would he say the production is good?

D: Yes, it is good.

A: Does it take more efforts to produce organically? Are you working harder?

D: Yes, more efforts

A: Why does it take more efforts, what is it that is more intensive? Why is conventional easier?

D: It is easy to produce conventional cotton because if there is a pest problem, then just, they will spray the chemicals. But in case of organic farming, they have to continue spray, but in this area, there is less problems of pest, variety is good (4:18).

A: And what is the difference between what he was doing before and now?

S: In organics he says it is good for health, they don't have to spend as much money as they used to spend with conventional farming, the labour work is less in organics and they get better prices for organic crops.

A: The labour work is less?

S: Less yes.

A: In average, how many hours does he work compared to before?

S: It is 2 to 3 hours less than in conventional farming. In that they have always to be careful to put fertilizers, and that saves the time (6:12).

Finalemment, certains des producteurs interrogés ont pris goût aux produits cultivés de manière biologique et considèrent l'agriculture biologique comme un choix de vie.

D: He dont want a high... High production. He want to get a healthy produce. With no chemicals.

A: For his family and to sell too?

D: Yeah... [shows green gram] He grows this just for his family for their own consumption... Organic... (1:29).

G: They say when they use some chemical fertilizers, the vegetables are not tasty, but today it is tasty.

A: Oh, it is coming back?!

G: When they were using chemical fertilizers, the soil was really hard, but today, they are using FIM and the soil is very soft, it absorbs water better, good conditions (10:9).

5.5.3 Conclusion de la famille «Certifications»

Les certifications biologique et équitable ont été présentées par Agrocel aux producteurs. Néanmoins, c'est parce que les résultats générés par la première sont nombreux que les producteurs choisissent généralement de chercher à obtenir la seconde. Dans un premier temps parce qu'ils ont établi une relation de confiance avec Agrocel dans l'adaptation des pratiques biologiques, mais aussi parce que les critères de l'agriculture biologique sont plus contraignants que ceux du commerce équitable, réduits pour beaucoup à l'interdiction du travail des enfants. Ainsi, les pratiques agricoles écologiques mises de l'avant par les deux certifications amènent généralement des avantages financiers, une amélioration du rendement et de la qualité du coton cultivé, en plus de permettre aux sols de retrouver une capacité de

filtration de l'eau suffisante afin de permettre une absorption des nutriments provenant des intrants biologiques, et la réduction des quantités d'eau nécessaires à l'irrigation des plants de coton. Toutefois, certains producteurs ne sont pas encore tout à fait satisfaits du prix obtenu en contrepartie de leur récolte. La prime équitable permet certainement d'acheter de l'équipement et d'améliorer les infrastructures en place, mais le prix permet juste de couvrir les coûts de production des producteurs. C'est ce que nous investiguons dans la prochaine section.

5.6 Présentation de la famille «Enjeux économiques»

La famille «Enjeux économiques» regroupe les codes «Financement», «Prix» et «Marché». Il s'agit des codes utilisés par les producteurs pour évoquer leurs difficultés financières, la réponse de la certification équitable à cet égard et ses limites.

Tableau 5. 9 Codes de la famille «Enjeux économiques» et leur fréquence

Codes	Fréquence
Financement	46
Prix	34
Marché	14

5.6.1 Présentation du code «Financement»

Le code financement a été utilisé par nos répondants lorsqu'ils font référence à leurs sources de financement et à leurs besoins à cet égard. Ce code est lié à 81 codes. Nous l'analysons à la lumière des codes suivants :

«Difficultés financières» (28/28)	«Agrocel» (10/88)
«Accès au crédit» (14/14)	«Irrigation» (9/44)
«Revenu additionnel» (13/15)	«Culture du coton» (8/39)

Les producteurs interrogés vivent principalement de la culture du coton. Toutefois, la plupart d'entre eux expliquent qu'il s'agit d'un travail difficile, particulièrement parce qu'ils

dépendent de la mousson pour irriguer leurs champs et que le revenu obtenu pour leur récolte leur permet juste de couvrir leurs coûts de production.

A: Has it always been this way with your father and grandfathers? Did they rely mainly on cotton?

G: Only on cotton. Now he is thinking that his son will be educated well and go in another place.

A: Is it ok or?

G: He said my great grand father, grand father and father were in the field in cotton, I want my son out of the field.

A: Why?

G: Because of the low rainfall, sometimes, there is no rain for three years sometimes, the family is dependent on agriculture, it is very hard.... He says 1 litre of diesel is 8 rupees, they are getting the same price, they are getting the same price than the product, today it is 40 rupees the litre, same price than product (12 :12).

Ainsi, la plupart des producteurs interrogés expliquent avoir des difficultés financières et expriment le besoin de recevoir un revenu plus important pour vivre dans des conditions décentes.

A: Does he have a plan right now? Something he would like to do?

G: They don't have enough money to save! There is a marriage all the time and they buy things for the land, so there is not enough (12:17).

A: What are some challenges facing small farmers in Gujarat?

S: The small farmers are always in need of money, and again the same thing, if farmers could get the loans (8:7).

Un financement plus important serait utilisé, selon nos répondants, principalement dans la mise en place d'infrastructures permettant un système d'irrigation plus efficace, l'irrigation étant le domaine dans lequel la plupart des producteurs dépensent la majeure partie de leur revenu.

G: [...] They say about agricultural expenses, because expenses are very more for irrigation, because water is very deep. They need to do some counter bounding [borders to guide the water in the field] and a well recharging, and sometimes they work on night and they need some light. This is our story for them, we are really hard workers (9:9).

G: He is saying a main problem for us is that the water level is less, and we have only 8 hours of electricity a day, so the electricity only in night time, it is very cold, so they request better irrigation system. They want some help in their project because they have no money (11:33).

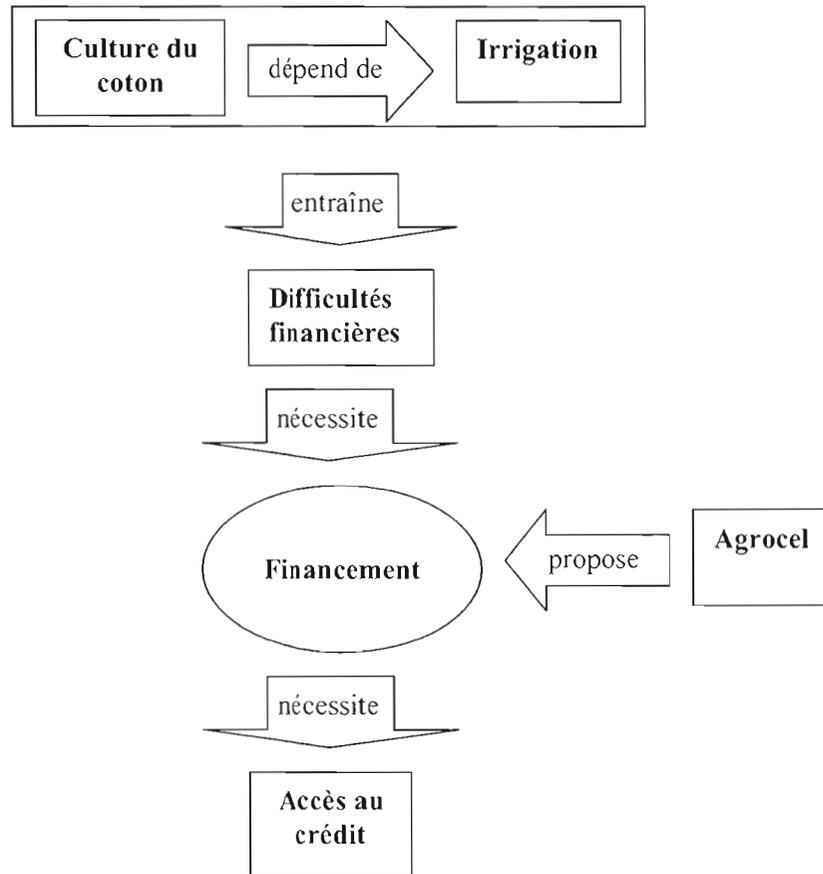


Figure 5. 11 Réseau du code « Financement »

C'est la raison pour laquelle nombre d'entre eux cultivent d'autres produits, à la fois pour nourrir les membres de leur famille, mais aussi, en cas de surplus, pour obtenir un revenu additionnel. Certains des producteurs interrogés reçoivent également de l'aide de leurs fils aînés travaillant en ville.

D: They [the committee] arrange seminars for horticulture crops, to grow fruit crops for additional income. This is the meeting, the attendants from the meetings, the village, the total number of farmers was 108 (3:25).

D: His two boys is in farming. They want to send one to big city. Mumbai.

O: What kind of work there? What does he want to do?

D: Construction. Labour.

O: How come? Why?

D: To get additional income.

O: And you think there is more money in Mumbai, in construction than in working here?

D: If farmer has 5 acre of land, and they have 3 children, so when they grow.. Their children grow... Their income may not be sufficient... (1:40).

Certains de nos répondants disent faire appel à Agrocel de temps à autre, soit pour emprunter une petite somme d'argent, soit pour recevoir de l'aide en termes d'équipement et d'infrastructures. Toutefois, Agrocel ne dispose pas des ressources suffisantes pour venir en aide à tous les agriculteurs :

D: He is telling that please you help to give more help for the foreign organizations, he is telling that Agrocel is giving us, but they need more funds to irrigate farming (1:41).

Ainsi, la plupart des producteurs dans le besoin font appel à des prêteurs privés. Cependant, les taux d'intérêt demandés par les prêteurs privés sont très élevés, et les producteurs éprouvent de nouvelles difficultés à les rembourser, devant parfois leur verser leur revenu au complet. Si les producteurs tendent à faire une demande de prêt auprès de ces acteurs plutôt qu'auprès des banques, c'est parce que celles-ci sont réputées pour demander également des taux d'intérêt élevés, mais aussi parce qu'elles sont synonymes de bureaucratie et de perte de temps. Nous tenons à souligner que certains producteurs ne sont pas en mesure de rembourser leurs emprunts, ce qui leur confère une image négative que les banques utilisent pour leur refuser de nouveaux emprunts.

A: If you need to borrow money do you have access to credit? Do you ever need to?

S: They get, they are able to get the money on interest, but the rate is too high. When they are in need they have to get the money and they pay high interest.

A: From whom? Agrocel?

S: Private lenders. In the bank they said it's too complicated and lengthy lots of paperwork to get the loan. So it is better, easier to get the private lender. But then they have to pay huge interest.

A: Do they have to do that often, do they borrow often?

S: No he doesn't.

A: What about the other farmers here?

S: One of them has.

A: And usually from private places?

S: Yes the bank is too much paperwork he says, but he has loans from private.

A: Does Agrocel help with that at all?

S: If someone really needs 1000 rupees or a little more they can get that from Agrocel. Not for everybody, but to some people they do lend small amounts.

A: Have any farmers been forced to sell land?

S: There are several people who used to do farming, and they were not successful and they sold their land and started working as laborers (5:27).

A: Does it help to get access to loans?

G: She does not need a loan. **But loans are a big problem for Bhimasar village. And now, may I say very openly, Bhimasar village area is a Rajput community, this community is the type to try to get, but they never replace.**

A: Ok!

G: **So, when we go to the cooperative for a group of farmers, we say they need a loan for help, the cooperatives and banks they say Bhimasar village is not a good village, in other villages, they really work hard and replace the loans, here no (13:13).**

5.6.2 Présentation du code « Prix »

Le code « Prix » a été utilisé lorsque les répondants parlaient du prix qu'ils peuvent toucher par kg de coton, qu'il s'agisse du prix conventionnel ou équitable. Ce code est lié à 81 codes.

Il a été analysé à la lumière des codes suivants :

« Commerce équitable » (20/70)	« Commerçants locaux » (9/18)
« Avantages financiers » (17/45)	« Consommateurs » (9/25)
« Agrocel » (16/88)	« Limites (7/19)

Pour la plupart des producteurs interrogés, le prix fixé par FLO pour le coton graine a deux avantages: dans un premier temps, il est attribué aux producteurs ayant produit un coton de qualité dans des conditions difficiles; dans un deuxième temps, il s'agit d'un prix fixe à tous les producteurs ayant produit un coton de qualité. Ainsi, plus le rendement produit est important, plus le revenu du producteur augmente :

A: Can you explain, that in Canada when I buy a fair trade t-shirt it costs much more than a normal t-shirt, why do they think I should buy it?

S: He says that maybe it is costly because it has less production, and because it has high quality. Thats why. Better quality. It is costly because of that. But if you feel it is costly, well he dont answer, but he says it is nice quality and less production (5:40).

G: [...] Our price is fixed, it is FT. Some farmers are good, some are bad, like in other areas, they fight for weight, they spray some water on night time... We do not purchase those farmers, but they are so many. Our farmers write an agreement, if quality is good, Agrocel purchase, if quality is not good, Agrocel does not purchase. So farmers say why you don/t purchase? Well, it is quality (11:20).

A: Does he think it is a good thing that many more farmers want to join?

G: That is a good thing, because the farmers are united. And also all the farmers get fixed rates, otherwise some people have some good benefits and some are not (12:8).

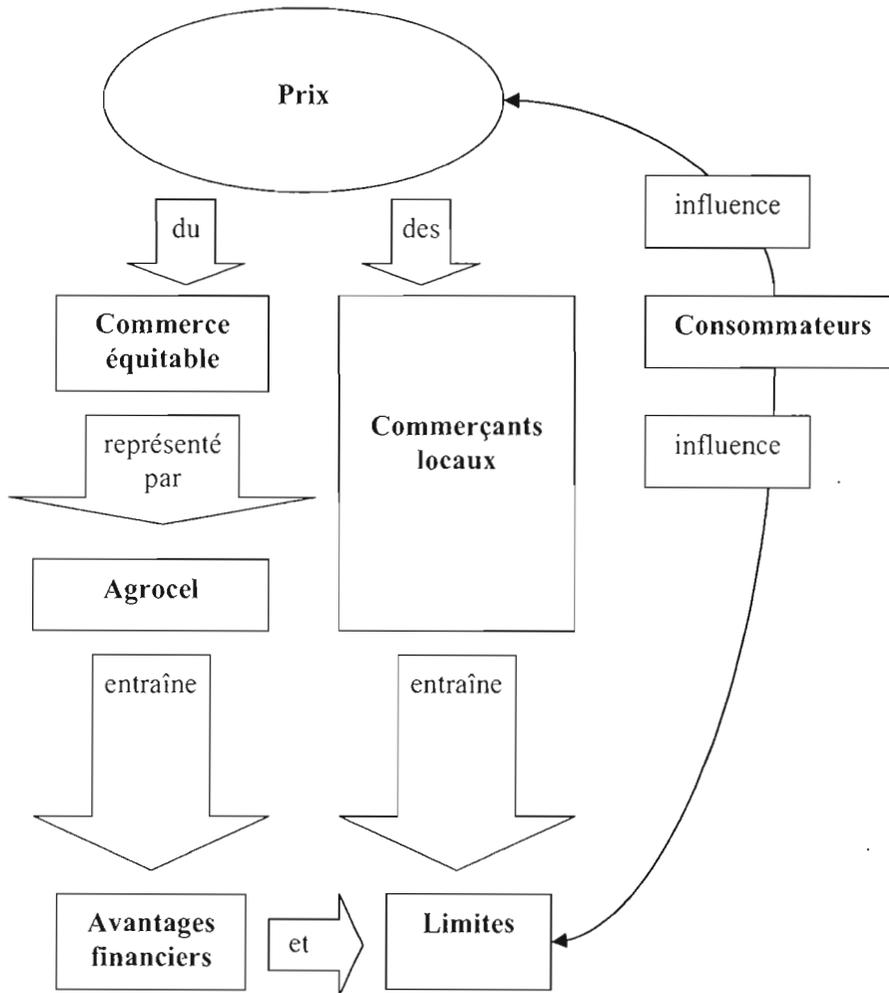


Figure 5. 12 Réseau du code « Prix »

Ce prix s'accompagne également d'avantages tels que la cueillette du coton à domicile et un paiement dans les temps, avantages que n'offrent pas les commerçants locaux, auxquels les producteurs interrogés font toujours référence lorsqu'il s'agit d'évoquer le changement de pratiques amené par Agrocel. Toutefois, nous soulignons que les producteurs tendent à associer ces avantages à Agrocel, et au commerce équitable et donc à envisager la certification à la lumière de ces éléments.

A: [...]Where did she sell cotton before?

G: To local traders near the village, at Bhimasar; but the rate was less.

A: Do you have an idea in bad times and bad conditions, what was a bad price?

G: She says, before 5 years, they got 400, 450 rupees for 40kg.

A: And today?

G: Today the rate is 900 rupees for 40kg (13:9).

A: What do they think about FT?

Ar: They are getting good price with the FT, and G. buys in their farm, otherwise they have to go to the nearest village and they would have to do bargaining; nowadays they have a good price and they come to here to take the cotton; that is a good reason to have FT.

A: Is it difficult sometimes to be FT?

Ar: No no no, it is the easiest way to do farming; FT helps for farming. They say the transportation is expensive, they have to go to the market, and now they are saving this money for transportation

They have to collect and store in one place in their farm and when Gordanbai comes they take, otherwise, they have to put so many bags on the tractor, and then they have to bargain with the traders. It is very nice G. comes and Agrocel gives them the money (18:11).

Pour en revenir au prix équitable, certains producteurs constatent une nette amélioration en comparaison du prix obtenu auparavant avec les commerçants locaux et expriment leur satisfaction. Le prix équitable apparaît ainsi comme le principal point positif du commerce équitable.

A: Do you feel that FT helps to protect small farms?

S: Yes, it gives good price and 8% premium including 4% premium they use in farming kits and 4% cash goes in the families (8:11).

A: [...] What about FT? What is it to him?

Ar: One benefit is that he got more money per kg, for FT cotton, that is a good thing.

A: Any other benefits?

Ar: They have the premium, so from the premium money, they got the support, instruments, collection bags. [G. is speaking]: **they also got organic fertilization**, yes organic fertilization, and quality seeds.

A: In Canada, what we mean by FT is, the trade but also good labor conditions, fair conditions, and at the end a good price, are there other things that should be better to be fair? To improve FT?

Ar: Good money, good facilities, that is FT. And sufficient labor charges also (G).

A: Is FT fair for you?

Ar: Yes it is for the moment (15:16).

D'autres producteurs expliquent que le prix équitable est supérieur au prix obtenu avec les commerçants locaux, mais soulignent que le prix équitable leur permet à peine de couvrir leurs coûts de production et ne leur permet pas de réaliser des économies pour concrètement améliorer leurs conditions de vie. Le commerce équitable leur permet toutefois de vivre dans des conditions minimales.

S: The rate comes in the month of January and it stays for a month. It goes up and down but not so much. Last year it was 851 rupees per 40kg.

A: Is it a good price?

S: They feel that the prices are lower and if it is if it can be a little higher it would be much better because once in a year they grow cotton so it has to be a little more. In the bazaar in the market they get a little less than what they do from Agrocél, but it is still less (5:17).

A: Well one of the ways we might help is that many people buy fair trade thinking more money goes to the small farmer... what do they think about this?

S: Through the fair trade they are able to get 5% increase. As they are getting... they are getting two bags fertilizer, its not really enough. Sometimes they get that kind of instrument. They need more (5:29).

La plupart des producteurs interrogés aimeraient ainsi que le prix équitable pour le coton graine augmente. Pour eux, c'est aux consommateurs d'amener ce changement, soit en s'adressant aux organisations de commerce équitable, soit en achetant davantage de produits faits de coton équitable.

A: [...] But how else someone in Canada could help small farmers?

S: He says what Canadians do, they can talk to organizations, and they can do better price, let's say 5, 10% more than what they are getting, in general, for every farmer. And also, he was just joking, if they could open a bank on each taluka, that gives loans, that would be much helpful. Between these two things, better price or they can give a loan at low interest (5:32).

G: And buy organic cotton, it will increase the rate, and we will have the supply! (12:13).

5.6.3 Présentation du code « Marché »

Le code « Marché » a été attribué lorsque les producteurs interrogés parlaient du marché du coton, équitable, biologique ou conventionnel. Ce code est lié à 50 codes. Nous l'analysons à la lumière des codes suivants :

« Consommateurs » (9/25)	« Prix » (6/34)
« Variété de coton » (8/8)	« Commerce équitable » (5/70)

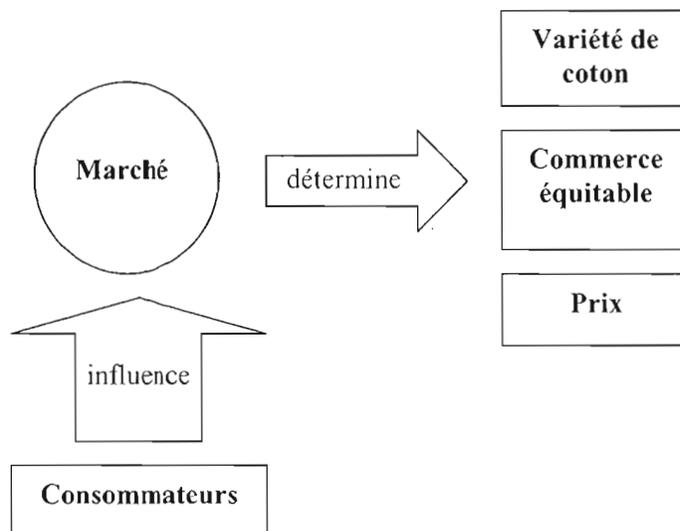


Figure 5. 13 Réseau du code « Marché »

Les producteurs interrogés expliquent que leur partenariat avec Agrocél et leur adhésion aux certifications biologiques et équitable coïncident avec le fait d'avoir arrêté ou limité leur production de coton à fibre courte, pourtant adaptée au climat local, pour produire une variété de coton à fibre longue, davantage demandée, mais nécessitant des soins plus intensifs de la part des producteurs.

A: For how long do they grow cotton?

G: They grow cotton for the last 25 years.

A: 25 years! So her family or maybe her husband's family was here before?

G: Before 10 years, they grew cotton, but this cotton is short staple. Since the last 10 years they grow the long staple (17:31).

Certains d'entre eux souhaiteraient pouvoir cultiver à nouveau cette variété locale et expliquent que le marché n'y est pas favorable. Étant donné qu'ils ont accepté de cultiver une nouvelle variété de coton et d'adopter les contraintes qui l'accompagnent, ils espèrent au moins être capables d'en obtenir un bon prix.

- G: He says there should be a market for the short staple cotton.
 A: What are the advantages of this kind of cotton?
 G: Short staple cotton is very natural for this land, and this environment, and there is no problem of worm, pesticide, second pest, and it grows easily, no expense, it also grows with the rain
 A: Oh, so it does not need any irrigation.
 G: **No, and many farmers would like to grow short staple cotton.**
 A: And there is a very little market for it? Nobody wants it?
 G: **The thickness is more, we have tried, but today the demand is not on thickness, second, the short staple is not so easy to stretch.** This is short staple cotton [he is showing us]
 A: Ok, this is short staple!
 G: This is original cotton, this is good for body (heat), it is not synthetic.
 A: The main thing you have to tell there, please buy the organic cotton (15:19)

À cause de la sécheresse caractéristique de la région de Kutch et des besoins élevés en eau des plants de coton, les producteurs interrogés dépensent une partie importante de leur revenu dans l'irrigation de leurs champs. Ainsi, ils éprouvent pour la plupart des difficultés financières ou ne parviennent qu'à couvrir leurs coûts de production. Le prix offert par FLO pour du coton équitable est supérieur au prix offert par les commerçants locaux pour du coton conventionnel. Toutefois, il ne suffit pas:

- G: Labour work is hard, we do not have a lot of electricity, we have charges, the production is costly, and today, the cotton market gives 20/22/kg, so it is not sufficient for farmers, the cotton rate is very high, the production is very expensive. We expect high rates, not only for us, but for all.
 A: What kind of crop do you have?
 G: They have many other crops also like mustard, wheat, cumin, cluster, but all are the same because expenses are very high, and the market is down, so they request a better market! (10:13).

Ainsi, si un meilleur prix leur était proposé, ils n'hésiteraient pas à quitter le commerce équitable pour l'obtenir.

- S: The only thing they need is more prices, better price, better, rate, they are getting 850 rupees, so if they come to know somebody has better prices than FT, they will go with it.
 A: rires. Yeah
 S: But they don't know anybody (5:32).

Toutefois, cela ne signifie pas que les producteurs de l'association, en vue de maintenir leur certification équitable et de s'assurer l'obtention du prix équitable respectent des critères dont ils ne partagent pas la philosophie. Avec un meilleur prix, les producteurs interrogés

expliquent qu'ils aimeraient investir dans un meilleur système d'irrigation et dans l'achat d'intrants biologiques.

G: They say they want more premium, they also want to, more premium for the land, for fertilizers, counter banding, water facilities.

A: We can't get more premium, but we will do our best to promote FT.

G: They also want high rates from cotton.

A: Do you speak about it to FLO when they come here? What do they say?

G: It is not our matter, it is a market matter. We have tried, but it is the market (11:33).

Le seul changement potentiel de prix en la faveur des producteurs réside pour la plupart de nos répondants dans la demande des consommateurs. Les producteurs souhaitent que les consommateurs influent sur la demande de coton équitable, ou sur la demande de variétés de coton à fibre courte locales, plus faciles et moins dispendieuses à entretenir.

A: Ok, let's ask it, can you tell him that we will be doing presentations in schools...message...Canada? A personal message from them?

Ar: The only message is please buy FT cotton so it is more demanded and there is a higher rate (16:31).

5.6.4 Conclusion de la famille « Enjeux économiques »

A cause de la sécheresse caractéristique de la région de Kutch et des besoins élevés en eau des plants de coton, les producteurs interrogés dépensent une partie importante de leur revenu dans l'irrigation de leurs champs. Ainsi, ils éprouvent pour la plupart des difficultés financières ou ne parviennent qu'à couvrir leurs coûts de production. Le prix offert par FLO pour du coton équitable est supérieur au prix offert par les commerçants locaux pour du coton conventionnel. Toutefois, il ne suffit pas. Les producteurs souhaitent que les consommateurs influent sur la demande de coton équitable, ou sur la demande de variétés de coton à fibre courte locales, plus faciles et moins dispendieuses à entretenir.

5.7 Présentation de la famille « Enjeux organisationnels »

La famille « Enjeux organisationnels » inclut les codes « Gestion de l'organisation » (20) et « Information/Communication » (28). Il s'agit des codes utilisés par nos répondants pour faire référence au fonctionnement de l'association de commerce équitable, à la façon dont

sont transmis l'information et les savoirs relatifs à la gestion de l'association entre Agrocel et ses producteurs membres.

Tableau 5. 10 Codes de la famille « Enjeux organisationnels » et leur fréquence

Codes	Fréquence
Gestion de l'organisation	20
Information/Communication	28

5.7.1 Présentation du code « Gestion de l'organisation »

Le code « Gestion de l'organisation » est lié à 64 codes. Il est utilisé lorsque les producteurs font référence à leur participation à la gestion de l'association de commerce équitable. Tous les producteurs sauf un, dont l'épouse est vice-présidente du comité, entendent leur participation à la gestion de l'association à travers leur position de membre au comité ou sous-comités décisionnel(s) de l'association. C'est pourquoi nous avons analysé ce code à la lumière des codes suivants :

« Comité » (14/55)	« Agrocel » (6/88)
« Relations hommes/femmes » (10/10)	« Sentiment d'appartenance » (5/6)
« Relations entre producteurs » (7/22)	

L'association est gérée officiellement par ses membres, c'est-à-dire les membres élus du comité décisionnel. Toutefois, en pratique, Agrocel demeure son principal gestionnaire. Lorsqu'il s'agit de parler de la gestion de l'organisation, les producteurs membres du comité décisionnel mentionnent donc très souvent Agrocel.

A: Is it Mr G. who told him about fair trade? What did he say to him?

D: He came here, taking him with him, makes him contact other farmers and make one union, that is the association. They are also helping G. for management (3.11).

Néanmoins, lorsqu'il s'agit d'évoquer leur participation à la gestion de l'organisation, c'est au Comité décisionnel de l'organisation que la plupart des producteurs font allusion. Seuls les membres élus du comité ont évoqué le nom de l'association et connaissent la nature exacte des discussions élaborées lors des réunions du comité. Lors de notre discussion avec le

producteur dont les propos ont été cités ci-dessous, sa femme, vice-présidente du comité général était également présente pour étoffer ses réponses.

A: How is he involved in Fair trade?

D: Agrocel Pure and Fair Growers Association, this is the name of the union [in repeating what the producer just said].

A: So he is involved in being a member of the association?

D: Yes, and his wife is a member of the association, vice president in committee (3:7).

Prendre part aux décisions des sous-comités de façon régulière, et à celles du comité général une fois par an, constitue l'essentiel de la participation des producteurs membres de l'association.

G: They attend the meetings in the society, and they discuss about their work, like the pond they are making, about the fertilization, how to get it, how much money it will buy, they are discussing about that.

A: How often are the meetings, you said it was once a month?

G: Yes, once a month. During summertime, it is 2 months, 3 months, it is not fixed, but generally, during the cotton season, it happens once a month.

A: Do you have time to go as much as you can, do you like to go often? When do you go?

G: Every meeting, because the meetings are mostly here!

A: Oh yeah, so! But why are they mostly here?

G: Because this is the middle area for all farmers. And they have certain facilities also, when there is a meeting, they have some seating arrangements here, plus tea, coffee, it is good for organizational purposes (11:28).

La plupart des producteurs participent à la gestion de l'organisation essentiellement à travers leur participation aux comités décisionnels de l'organisation, et ne se soucient pas d'en savoir davantage sur le commerce équitable, le respect de ses principes et la gestion de l'organisation. Toutefois, la mise en place du comité décisionnel constitue selon nous l'étape essentielle à une potentielle implication future. Essentiellement parce qu'elle permet l'amélioration des relations entre les producteurs et l'émergence d'un sentiment d'appartenance pour plusieurs d'entre eux.

G: [...] We expect high rates, not only for us, but for all (10:13).

A: Are you happy with FT? With the meetings, do you feel stronger?

S: Before, they did not understand and they did not have meetings all together, but now they can raise some problems and they have some power (8:6).

A: Before the creation of the committee, did he use to meet with other farmers to discuss about problems, or was there something to replace the committee?

S: No, before they never used to meet together, they never had any meetings.

A: Does he enjoy, what does he think about it?

S: Yeah, before they never had any meetings, but now they are a group, they get together.

A: Does he feel stronger as a member of a group?

S: Yes, it is different now, they have something.

A: Do farmers used to be members of other unions before?

S: No, they did not have anybody, any NGO or any trust to work as they are doing now (6:13).

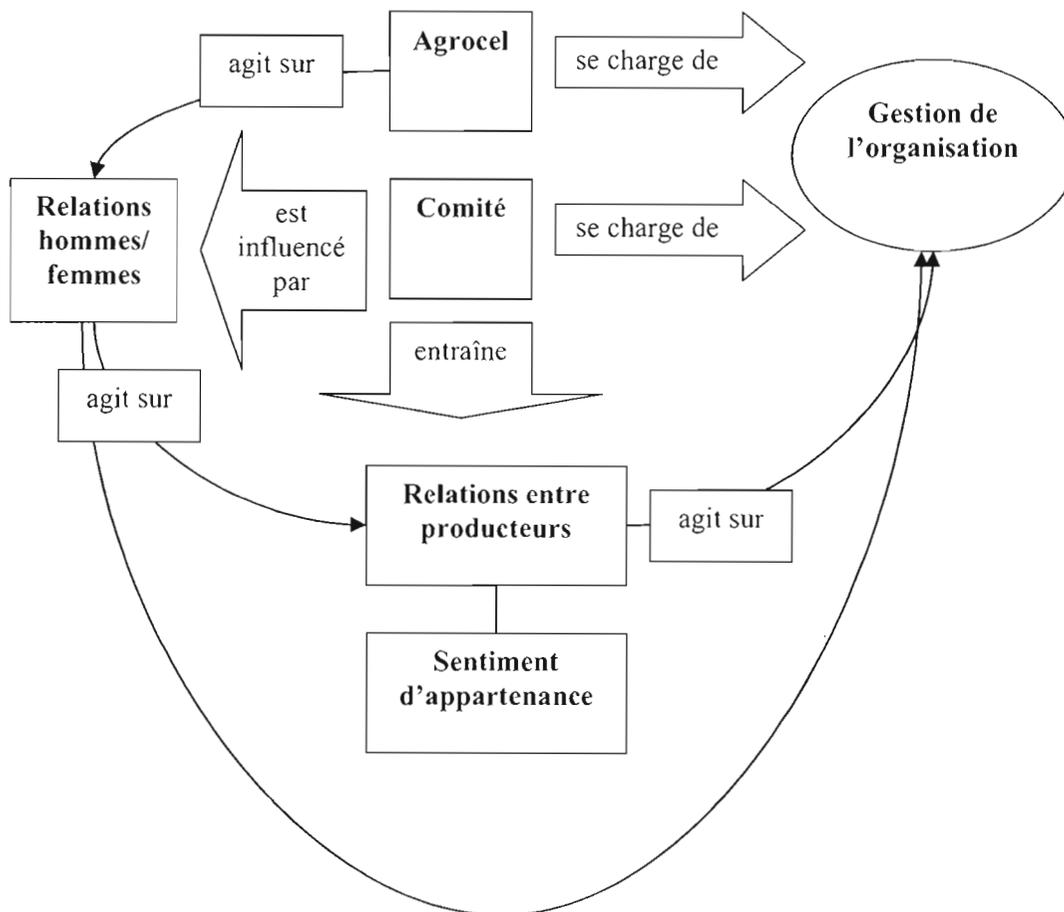


Figure 5. 14 Réseau du code « Gestion de l'organisation »

Les épouses des producteurs interrogés s'intéressent aujourd'hui davantage à la vie communautaire. Certaines d'entre elles font même partie du comité général de l'organisation.

Cependant, si le comité décisionnel est composé d'hommes et de femmes, les sous-comités sont réservés aux chefs de famille, c'est-à-dire le plus souvent les hommes et leurs fils aînés. Dépendamment de la communauté dont proviennent les producteurs, les femmes n'y participent que rarement et n'éprouvent pas toujours la nécessité d'y assister. Parfois, elles ne souhaitent pas y assister parce qu'elles ne saisissent pas le contenu des discussions ; parfois, elles aimeraient y assister mais sont trop timides pour oser prendre la parole devant d'autres hommes que leur époux. Dans tous les cas, lorsqu'il s'agit de décider de la façon dont la prime équitable sera dépensée, elles influencent leurs époux et leurs choix sont mis de l'avant. Selon G., un comité réservé aux femmes sera bientôt mis en place pour encourager leur participation à la prise de décisions touchant l'organisation.

A: Does she know about the FT committee?

S: She knows that FT meetings are held, but she has not visited.

A: Would she like to go?

S: She went once, there was a meeting going on, and thought she should go and feels what is going on. But she did not understand what was going on (7:5).

A: If the meeting was accessible to women, would she like to go?

Ar: Culture is like that, women are very shy, the culture here is not women and men together, it is side by side.

A: But she speaks to her husband and when he goes to the committee, he is telling her ideas! [quelques minutes auparavant, l'épouse du producteur interrogé prenait ouvertement la parole pour donner son point de vue sur la façon dont la prime devait être dépensée].

G: When the farmer comes home, he gives the family a summary of the meeting, yes.

Ar: G. says that he wants the women to be together until there is a better understanding of the culture.

G: Now we are ready to have a women society, because then we arrange all meetings because men come but women do not come, so separately we will arrange this. For the general meetings and annual meetings, lots of women come, but this is the Rajput community, they don't come (17:13).

5.7.2 Présentation du code « Information/Communication »

Le code « Information/Communication » a été utilisé pour faire référence à la communication entre les acteurs de notre analyse et à l'information diffusée de l'un à l'autre. Ce code renvoie donc à un processus, mais aussi à un contenu. Si ce code est lié à 71 codes, nous l'analysons à la lumière des codes suivants :

Producteurs (16/75) Agrocel (14/88) Commerce équitable (14/70)	Diffusion (13/13) Comité (10/55)
--	-------------------------------------

Comme le montre la figure 5.15, Agrocel et le comité décisionnel de l'association sont les principales sources d'information sur le commerce équitable auprès des producteurs. L'information communiquée par Agrocel porte sur le commerce équitable et les pratiques de l'agriculture biologique.

A: Yeah he knows about fair trade.

A: How is it different from organic?

S: He doesn't have any differences in between. It comes from the same root. *Sabjukete* means lively farming, and fair trade and ethical also, it is the same he says. Both are carried out by Mr G. He keeps on giving them information about it (5:43).

A: Can you ask if they used to meet with farmers before the committee?

Ar: No, all independant; nowadays, they, G. connects them for information, one by one (17:8).

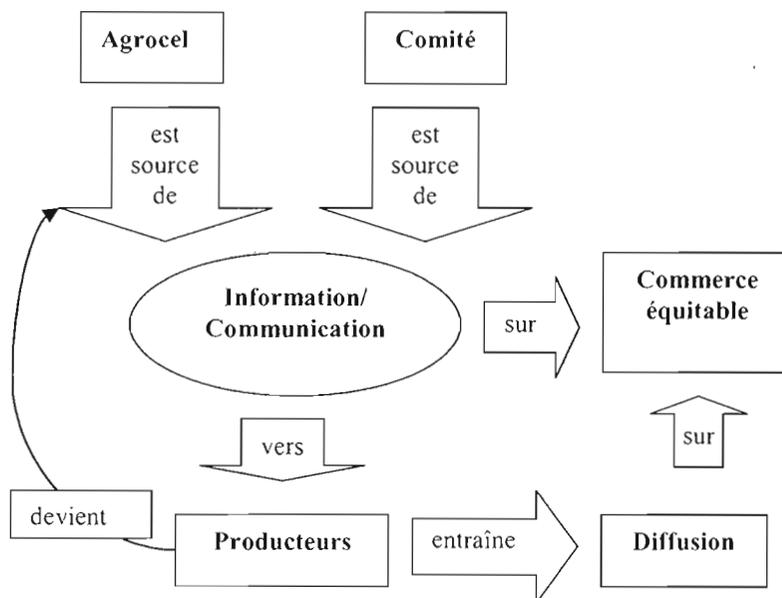


Figure 5. 15 Réseau du code « Information/Communication »

Le comité décisionnel, pour sa part, représente une source importante d'information pour les producteurs, particulièrement en ce qui concerne le commerce équitable, car c'est lors des

réunions du comité que ceux-ci décident de l'utilisation de la prime équitable, de la façon dont elle peut être utilisée, et proposent leurs idées.

A: And what does he think about FT? What is it for him, and does he think it is a good thing?

S: It is much better, it is good. They get much of knowledge out of FT and they are paid very well (6:4).

A: What would be the changes with drip irrigation?

G: He said that if the drip irrigation is there, he will have enough water, the water he needs, because with another irrigation, the land gets very wet and very heavy, with drip irrigation, the land gets enough water, the water it needs. It will give 50% more quantity if there is 50% more water.

A: Waouh! Is this one of the things you are working on with the committee?

G: They inform the committee, but the committee does not have enough money to provide drip irrigation, because the committee has started before, but now other people have joined the committee and the committee has good money nowadays, but in the future they will have so many farmers and not enough money, so in the future he will try drip irrigation in the committee (12:4).

Depuis la création du comité, les producteurs ressentent le désir d'être informés et d'en savoir davantage sur le commerce équitable et les décisions prises lors des réunions. C'est le cas des chefs de famille qui assistent régulièrement aux réunions du comité, mais aussi celui de leurs épouses qui s'intéressent de plus en plus à ce nouveau type de rencontres. Toutefois, dans la plupart des cas, lorsque les producteurs interrogés cherchent à en savoir davantage sur le commerce équitable, ils cherchent en fait à en apprendre davantage sur les discussions émanant du comité, les conseils relatifs à de meilleures pratiques agricoles écologiques et de la façon dont la prime équitable est dépensée.

A: When one person goes to the meetings, this person comes back and tells everybody, or everybody goes?

Ar: Only men in the family like him go to the meetings and come back to tell all of them.

A: And for training programs, it is the same?

Ar: Yeah, same (16:24).

A: Since there is a committee do you think women can express themselves more?

S: Few of them were visiting before Agrocel, farming meetings and or for the village itself, but now since they are into Agrocel they are having meetings regularly and womens are comming and they are also questioning (8:4).

Mais le comité sert également de médiateur entre les producteurs et les organisations ou personnes liées au commerce équitable. Les producteurs envisagent la visite de personnes

externes comme une façon de leur faire connaître leurs activités et d'améliorer leurs pratiques.

S: To make the committee stronger, first thing he asked the money again, and he was saying that if somebody comes, for example you are here, you will get information and you can say other people also and you can improve the committee (8:9).

Enfin, si les producteurs éprouvaient de la méfiance vis-à-vis de l'agriculture biologique, le développement de liens de confiance avec Agrocel a facilité leur adhésion au commerce équitable. Ainsi, lorsqu'ils différencient le commerce équitable de l'agriculture biologique, ils recommandent aujourd'hui facilement la certification équitable et biologique à d'autres producteurs non certifiés.

G: Now saying that they are working with Agrocel, nearby other villages farmers come to him and ask him, "oh you are working with Agrocel, is there any benefit to working with them?" they are explaining to him we have good facilities, good social works, good school all this... and they have good price good premium. Now they are also joining. They are asking one by one (12:20).

A: Would you recommend other people to be organic?

Ar: They are telling every farmer that it is a good thing, just do it, and now, more and more farmers come to join organics and the committee (15:14)

.5.7.3 Conclusion de la famille « Enjeux organisationnels »

Les enjeux organisationnels pressentis à travers l'analyse des codes « Gestion de l'organisation » et « Information/Communication » renvoient essentiellement à l'intérêt que portent les producteurs pour leur organisation. Rares sont les producteurs ayant mentionné directement l'organisation *Agrocel Pure and Fair Cotton Grower's Association*. S'ils n'envisagent leur participation à la gestion de l'association qu'à travers leur présence aux réunions du comité et des sous-comités, ils cherchent, au niveau de l'information et de la communication, à en savoir davantage sur le comité, les discussions qui y sont développées et les moyens de l'utiliser à leur avantage. Ainsi, plusieurs d'entre eux ressentent un sentiment d'appartenance envers l'association et n'hésitent pas à en vanter les mérites auprès de producteurs non certifiés. En outre, si tous les producteurs ne se sentent pas impliqués dans la gestion de l'organisation, l'amélioration de leurs relations grâce à la mise en place du comité nous permet de penser qu'une implication plus poussée pourrait survenir dans le futur. Nous

soulignons enfin que les membres élus du comité décisionnel, accompagnés des employés d'Agrocel, ont pour rôle la gestion de l'organisation et que cette fonction n'incombe pas aux producteurs électeurs. Il était donc prévisible que tous les producteurs de l'organisation ne soient pas impliqués au même degré dans la gestion de l'organisation.

Conclusion

L'analyse systématique du discours des producteurs membres de *Agrocel Pure and Fair Cotton Grower's Association* nous a permis de connaître les thèmes qui suscitent chez eux un fort intérêt. Six thèmes, ou familles de codes ont ainsi été identifiées : « Acteurs immédiats », « Acteurs distants », « Culture du coton », « Certifications », « Enjeux économiques » et « Enjeux organisationnels ». Un regard global sur l'ensemble de ces familles et la façon dont elles s'articulent nous amène à formuler plusieurs constats sur la vision que les producteurs ont développée à l'égard du commerce équitable, du fonctionnement de l'organisation et de l'arrimage du discours et de la pratique du commerce équitable.

Dans un premier temps, nous constatons que les producteurs interrogés attribuent l'initiative des certifications biologique et équitable à l'entreprise Agrocel. Si tous connaissent l'agriculture biologique et considèrent avoir amélioré le rendement et la qualité du coton produit depuis qu'ils en ont adopté les pratiques, rares sont ceux qui connaissent le commerce équitable. La plupart d'entre eux ne connaissent le commerce équitable que par le comité décisionnel de l'association et par le prix et la prime équitable, principale raison pour laquelle nombre d'entre eux ont d'ailleurs accepté de chercher à obtenir la certification équitable. Aussi, si nous présentions dans le chapitre précédent la relation que les organisations de commerce équitable entretiennent avec les producteurs de l'organisation comme une relation de partenariat, il ressort de l'analyse de nos entrevues que les producteurs ne connaissent pas l'organisation FLO. Les producteurs interrogés ont tendance à attribuer davantage d'importance à d'autres organisations, plus présentes et plus concrètes en termes des bénéfices qu'elles entraînent sur une base régulière. Nous expliquons ceci également par le fait que les émissaires de FLO sont pressentis comme des visiteurs ou des inspecteurs et ne sont pas présentés par Agrocel comme des membres de l'organisation FLO. L'influence de FLO est pourtant présente, notamment au niveau des pratiques employées par les

producteurs. Aussi, ces derniers se sentent davantage épaulés et éprouvent une grande satisfaction à l'idée de recevoir des visiteurs intéressés par leur travail.

D'un point de vue pratique, nous estimons que la prime équitable permet aux producteurs d'avoir accès à de l'équipement et d'améliorer leurs infrastructures. Néanmoins, le prix équitable, même si supérieur au prix touché auparavant pour du coton conventionnel auprès des commerçants locaux, ne permet aux producteurs que de couvrir leurs coûts de production, de nourrir leurs familles et de payer les frais de scolarité de leurs enfants. Le juste prix promu dans le discours du commerce équitable, s'il permet une amélioration des conditions de vie des producteurs interrogés, n'est pas encore équitable, surtout si l'on considère le temps passé par les producteurs dans leurs champs de coton, et les difficultés qu'ils peuvent y rencontrer avec l'adoption de pratiques écologiques, voire biologiques. Le prix minimum du commerce équitable est donc juste en théorie, mais limité en pratique.

De manière plus pragmatique, nous estimons que la mise en place du comité, de par l'amélioration des relations entre les producteurs qu'elle a engendrée, constitue la contribution essentielle du commerce équitable à l'amélioration de leurs conditions de vie. Depuis leur insertion dans le réseau équitable, les producteurs prennent également conscience de l'existence des consommateurs et des possibilités d'utilisation de leur coton. Les producteurs de l'organisation saisissent la notion de partenaire commercial en ce qui concerne leur relation avec Agrocél, parfois avec des organisations de commerce équitable, lorsque celles-ci leur présentent des produits dérivés de leur coton, mais n'y incluent pas particulièrement le consommateur. Les producteurs ne connaissent d'ailleurs pas les consommateurs, à l'exception du fait que ceux-ci disposent de moyens financiers supérieurs aux leurs, et qu'ils viennent probablement du Nord. La relation producteur/consommateur vantée par les promoteurs du commerce équitable est donc une relation tout au plus virtuelle en ce qui concerne les producteurs.

Pour l'essentiel, les principes du commerce équitable doivent être jumelés aux principes de l'agriculture biologique afin de permettre une amélioration substantielle des conditions de vie des producteurs. Dans le cas étudié, l'entreprise Agrocél insiste auprès des producteurs équitables pour que ceux-ci adoptent les pratiques de l'agriculture biologique plutôt que de continuer à utiliser certains intrants chimiques. De cette façon, les producteurs équitables

réduisent leurs coûts de production et peuvent, si désiré, obtenir la certification biologique. Pour les producteurs interrogés, les pratiques agricoles écologiques et biologiques constituent le principal changement rencontré depuis la naissance du partenariat qui les lie à Agrocel. Si certains de nos répondants se disent prêts à renoncer à la certification équitable dans le cas où une meilleure opportunité se présentait, ce serait dans l'unique objectif d'accroître leurs revenus afin de pouvoir s'offrir davantage d'intrants biologiques et améliorer leurs pratiques. Les producteurs interrogés partagent donc les principes de l'agriculture biologique et ceux du commerce équitable dans la mesure où ceux-ci se réduisent à l'absence d'exploitation, l'interdiction de faire travailler les enfants et l'encouragement de pratiques agricoles écologiques. Nos répondants se montrent également satisfaits de la réalisation de projets de développement et semblent optimistes pour le futur. Toutefois, même si les certifications discutées permettent d'accroître le revenu des producteurs, elles ne leur permettent pas de réaliser des économies substantielles. La seule culture de coton ne génère donc pas un revenu suffisant à la survie des familles des producteurs interrogés, et ceux-ci doivent compter sur d'autres sources de revenu.

Le rôle de l'entreprise Agrocel est crucial dans la transition des producteurs vers le biologique, mais nous considérons que ceux-ci dépendent fortement d'Agrocel. D'ailleurs, les producteurs interrogés amalgament souvent les services offerts par l'entreprise aux critères du commerce équitable. Ce qui nous amène à douter de la capacité d'autonomisation de l'organisation dans un avenir proche, et du danger encouru par cette dernière si Agrocel décidait d'abandonner ses producteurs, ou si le marché du coton équitable atteignait saturation. Néanmoins, dans pareille situation, ces derniers auraient au moins l'avantage d'avoir un comité décisionnel en place, d'avoir cessé toute utilisation d'intrants chimiques et d'avoir intégré des connaissances en matière d'agriculture biologique.

Comme l'analyse du code « Acteurs distants » l'a fait ressortir, cette relation de dépendance est ancrée dans la conception que les producteurs ont développé vis-à-vis de l'aide extérieure, c'est-à-dire une aide bien méritée étant donné leur condition fragile. Néanmoins, si le commerce équitable apparaît comme une aide bénéfique, il se différencie du schéma conventionnel reconnu d'aide au développement en constituant un filtre à l'aide offerte par les consommateurs. Le commerce équitable est donc saisi dans la continuité des initiatives

d'aide au développement promues dans la région depuis plusieurs années, mais est compris comme un intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs, davantage qu'un vecteur de rapprochement entre les deux acteurs. Peut-être que le commerce équitable, de par la latitude qu'il offre aux producteurs dans les décisions qui ont trait à leur développement, est en train de remettre en question cette conception auprès des producteurs, et leur permettra ultimement de se voir non plus comme des récipiendaires passifs, mais comme des acteurs de changement, voire du mouvement équitable.

Finalement, nous notons que les producteurs n'évoquent jamais leur gouvernement ou la façon dont il pourrait influencer leurs conditions de vie. Soit les producteurs ne pensent pas que celui-ci puisse influencer leurs conditions de vie, soit ils considèrent qu'il n'est pas en mesure de le faire. Nous sommes d'avis que les producteurs de l'organisation, suite à des discussions informelles auprès de certains d'entre eux, n'entrevoient pas leur gouvernement comme un moteur de changement. Avant de pouvoir élaborer un discours politique à partir de leurs revendications et l'adresser à leur gouvernement, nous estimons que les producteurs de l'organisation étudiée doivent dans un premier temps considérer leur gouvernement comme tel.

CHAPITRE VI

LE COMMERCE ÉQUITABLE COMME RÉPONSE À LA CRISE DU COTON EN INDE?

Après avoir présenté nos résultats de recherche dans les deux chapitres précédents, nous souhaitons à présent discuter de leurs implications vis-à-vis de notre question et sous question de recherche. C'est donc dans ce dernier chapitre, à travers une brève synthèse de nos résultats, que nous répondrons spécifiquement aux questions que nous avons soulevées à la fin de notre cadre théorique. Nous structurons notre réflexion en deux points essentiels: dans un premier temps, nous nous attacherons à voir de quelle manière *Agrocel Pure and Fair Cotton Growers' Association* se pose comme une alternative à la crise du coton vécue par les producteurs indiens. Puis, dans un deuxième temps, nous verrons en quoi le commerce équitable peut constituer un vecteur d'émancipation et de politisation des producteurs du Sud. Nous proposerons alors une définition du type de développement promu par le commerce équitable dans un contexte de projet de contrat de production.

6.1. L'association comme alternative à la crise du coton en Inde

La crise mondiale du coton, caractérisée par une surproduction à l'échelle planétaire, la diminution de la demande et la baisse du cours du coton-graine est exacerbée en Inde par une profonde insécurité alimentaire, l'utilisation abusive d'intrants chimiques, la corruption quasi généralisée des acheteurs de coton, une aide gouvernementale limitée, un accès limité au crédit à faible taux d'intérêt, la limitation du nombre de semences de qualité disponibles à bas coût et la promotion de semences de type OGM. Dans la région de Kutch, où nous avons mené notre étude de terrain, les producteurs de coton doivent également compter sur la mousson pour irriguer leurs champs dans un climat semi-désertique. En vue de remédier à cette conjoncture difficile qui touche plusieurs milliers de personnes, il n'existe que peu d'initiatives. L'une d'entre elles propose de rendre au commerce un visage humain en offrant

aux producteurs désavantagés par les règles commerciales conventionnelles actuelles des conditions d'échange plus justes d'un point de vue économique, social et environnemental. Il s'agit du commerce équitable. En 2005, sous les recommandations et la supervision de l'entreprise indienne Agrocél, un groupe de petits producteurs certifiés biologiques fondent *Agrocél Pure and Fair Cotton Growers' Association*, organisation de commerce équitable régie par les critères du commerce équitable destinés aux organisations de producteurs dans le cadre de projets de contrat de production.

En janvier 2007, comme nous le mentionnions dans le chapitre IV, les effets de la crise du coton évoqués ci haut semblaient s'être amenuisés, et les conditions de vie des producteurs interrogés améliorées sur plusieurs aspects. Nous discuterons dans un premier temps de la façon dont ces effets ont été atténués pour les producteurs membres de l'organisation, pour ensuite présenter la façon dont le commerce équitable y a contribué.

6.1.1 Agrocél comme réponse à la crise du coton en Inde

L'amélioration des conditions de vie des producteurs interrogés ne découle pas entièrement de l'adhésion des producteurs à l'association, elle résulte en partie du soutien et de l'assistance technique qu'Agrocél voue aux producteurs depuis une dizaine d'années et de leurs efforts pour respecter les principes de l'agriculture biologique. Aussi, nous soulignons que si certains des impacts observés sur l'amélioration des conditions de vie des producteurs interrogés nous apparaissent durables, c'est-à-dire que leurs effets sont susceptibles de se prolonger au-delà du partenariat qu'Agrocél entretient avec les membres de l'organisation, d'autres, au contraire, dépendent de cette association et méritent que nous nous y attardions. De cette façon, nous estimons que l'amenuisement des effets de la crise du coton chez les producteurs de l'organisation étudiée est avant tout conjoncturel et pour le moment tributaire du soutien d'Agrocél, du maintien des pratiques de l'agriculture biologique par les producteurs et de la demande des consommateurs en faveur du coton biologique et équitable.

6.1.1.1 Des impacts durables en réponse à la crise du coton

Au niveau des impacts que nous qualifions de durables, nous retenons essentiellement la diminution des coûts de production des producteurs et l'introduction d'une sécurité alimentaire.

En ce qui concerne la diminution des coûts de production, les producteurs interrogés ont effectivement pu réaliser des économies importantes du fait d'avoir limité ou cessé toute utilisation d'intrants chimiques, de l'accès facilité à coût raisonnable à des intrants biologiques et à des semences de qualité auprès d'Agrocel. L'adoption de pratiques agricoles écologiques, voire biologiques - dans le cas des producteurs ayant acquis la certification biologique - a permis avec le temps une régénération de la faune et de la flore dans la région et une meilleure absorption des sols en eau et en nutriments, ce qui s'est traduit pour les producteurs concernés par une production plus importante et de meilleure qualité, et par une réduction des dépenses liées à l'irrigation de leurs champs. Nous soulignons ici que ces impacts ont été rendus possibles grâce à la promotion effectuée par Agrocel auprès des producteurs sur l'agriculture biologique et le soutien que l'entreprise leur a prodigué dans leur transition vers des pratiques agricoles écologiques, davantage que par l'adhésion de ceux-ci à l'organisation. En fait, comme nous l'expliquions précédemment, les premiers membres de l'organisation étaient un groupe de producteurs biologiques convaincus de l'appui d'Agrocel à leur égard et des bénéfices de l'agriculture biologique. Une fois certifiés biologiques, ces derniers ont accepté de fonder l'association de manière à pouvoir obtenir la certification équitable. Ensuite, de par les nouveaux avantages amenés par cette adhésion, ces derniers ont fait la promotion de l'association et des pratiques de l'agriculture biologique auprès des producteurs avoisinants. Peu à peu, le nombre de membres de l'association a gagné en importance pour s'élever aujourd'hui à plus de 500 familles. Nous considérons la diminution des coûts de production des producteurs équitables comme un impact durable, car dans le cas peu probable où Agrocel déciderait d'interrompre son partenariat avec l'association, les producteurs tendraient à perpétuer les pratiques agricoles écologiques et biologiques apprises jusqu'à présent. Certains producteurs ont révélé que si un meilleur prix que le prix équitable leur était offert, ils n'hésiteraient pas à se détacher du mouvement équitable ; mais ce serait dans le but de pouvoir s'offrir des intrants biologiques lorsque nécessaire, afin de perpétuer l'enseignement appris jusqu'ici.

En ce qui a trait à l'introduction de la sécurité alimentaire, nous tenons à préciser que tous nos répondants, en plus de cultiver du coton, produisent des fruits, légumes, céréales ou légumineuses. Si la plupart d'entre eux en ont décidé ainsi en vue d'accroître la fertilité des sols dans le cadre d'une rotation des cultures, sous les conseils d'Agrocel et du comité

décisionnel de l'association (la production de cultures autres que le coton étant l'un des critères de progrès du commerce équitable pour le coton graine), l'absence d'un revenu suffisant généré uniquement par la culture de coton, même équitable, les encourage également à consommer une partie de ces récoltes et d'en vendre l'excédent pour obtenir un revenu additionnel. Dans les deux cas, l'entreprise Agrocél est responsable de ce changement. Nous considérons cet impact comme un impact durable car nous pensons que les producteurs continueront, par nécessité, à cultiver des produits alimentaires. À moins que les revenus générés par la culture de coton soient suffisamment satisfaisants pour que les producteurs ne se consacrent qu'à celle-ci.

6.1.1.2 Des impacts conjoncturels en réponse à la crise du coton

Nous qualifions de conjoncturel l'amenuisement des éléments caractéristiques de la crise du coton amené par l'adhésion des membres à l'association. Ces éléments sont la diminution du soutien gouvernemental, la baisse du cours du coton graine, l'accès limité des producteurs au crédit à faible taux d'intérêt, la corruption généralisée des acheteurs de coton et la surproduction mondiale de coton.

Les effets de la diminution du soutien du gouvernement, de la baisse du cours du coton graine et de l'accès réduit des producteurs au crédit à faible taux d'intérêt se sont estompés du fait de l'augmentation du revenu perçu par les producteurs depuis l'acquisition des certifications biologique et équitable. Désormais, le prix biologique et le prix équitable permettent aux producteurs certifiés d'être mieux rémunérés pour leur travail et d'avoir recours à des emprunts moins importants pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Nous nuancions toutefois cet avantage par le fait que le revenu des producteurs leur suffit à peine à couvrir leurs coûts de production, sans leur permettre de réaliser des économies substantielles. Nous remettons ainsi en question le juste prix promu par le commerce équitable. Si nos répondants se disent satisfaits de l'augmentation de leur revenu, la plupart d'entre eux expliquent qu'en contrepartie d'un redoublement d'efforts de leur part et d'une meilleure qualité du coton cultivé, ce prix n'est pas encore équitable. Nous reviendrons sur la question du juste prix dans la prochaine section.

Par ailleurs, certains d'entre eux expriment leur mécontentement du fait que les certifications nouvellement acquises ne leur permettent pas de cultiver des variétés locales de coton à fibre

courte, moins contraignantes à produire dans leur région. Nous précisons à ce sujet que si les producteurs de l'association ont désormais accès à des semences de qualité à prix raisonnable, la gamme proposée par Agrocél les conditionne à produire des variétés à fibre longue. Bien que ce changement n'encourage pas les producteurs à cultiver des semences parfaitement adaptées à leur environnement local, ce que nous trouvons dommage étant donné la perte de biodiversité rencontrée aujourd'hui dans la région, et l'engagement avoué des certifications biologique et équitable à cet effet, nous estimons qu'il va de l'intérêt des producteurs de préférer des semences plus en demande sur le marché mondial afin de s'assurer un revenu en tout temps. Aussi, les certifications biologique et équitable s'opposent à la culture de semences de type OGM. La menace OGM ne plane donc plus sur les producteurs, tant que ceux-ci sont engagés auprès de ces certifications.

C'est la raison pour laquelle nous considérons qu'en vue de continuer à percevoir les primes biologique et équitable et le prix équitable, les producteurs de l'association dépendent aujourd'hui de la demande des consommateurs et doivent se plier à leurs attentes en matière de qualité et de variété. Si cette demande est actuellement à la hausse, rien ne nous permet de penser qu'elle sera tout aussi importante dans dix ans, lorsque l'association aura intégré des centaines de nouveaux membres. L'augmentation du revenu des producteurs constitue ainsi un moyen de faire face à la crise du coton indienne, mais ne peut en aucun cas être perçue comme un acquis.

Il en va de même en ce qui concerne les services offerts par Agrocél, c'est-à-dire les conseils, l'assistance technique, la récolte du coton et l'approvisionnement d'intrants biologiques à domicile en tant que réponse à la corruption de la plupart des acheteurs de coton locaux. Si ces avantages permettent aux producteurs rencontrés de ne plus dépendre de ces derniers, d'améliorer leurs pratiques, de recevoir un paiement plus juste, dans les temps, et de réaliser des économies du fait de la gratuité des services à domicile prodigués par l'entreprise, nous émettons une réserve quant à la pérennité de ces bénéfices dans l'avenir de l'organisation (à l'exception de l'intégration des pratiques agricoles écologiques). Nombre des membres interrogés considèrent que ces bénéfices sont directement imputables au commerce équitable. D'une certaine façon, ces pratiques sont attribuables au mouvement puisque en tant que *promoting body*, Agrocél a le devoir de soutenir les membres de l'organisation dans la production et la vente de leur coton. Le soutien accru dont l'entreprise fait preuve auprès des

membres de l'organisation constitue sa façon d'ériger pour eux des conditions d'échange plus justes et selon nous, une initiative louable. Cependant, une fois autonome, l'organisation ne sera peut-être pas en mesure de prodiguer à ses membres les mêmes services; aussi, les critères du commerce équitable destinés aux organisations de producteurs n'invoquent pas ces services comme une nécessité. C'est la raison pour laquelle la présence d'Agrocel et la demande des consommateurs nous semblent constituer les éléments essentiels à la continuité de ces pratiques en tant que réponse à la corruption des acheteurs de coton locaux.

Enfin, les avantages dont nous venons de discuter ont amené nos répondants à produire du, ou davantage de coton. Si la plupart d'entre eux sont parvenus à accroître leur production du fait de l'adoption de pratiques agricoles écologiques (dans le cas du commerce équitable) ou biologiques (dans le cas des producteurs certifiés biologiques), d'autres ont délibérément choisi de cultiver du coton après avoir cessé d'en produire à cause de la dégradation de leurs terres, des coûts de production élevés et du faible revenu obtenu en contrepartie de leur récolte. Nous présumons que la culture de coton, associée aux certifications biologique et équitable s'avère plus rentable que la culture d'autres produits non certifiés. Toutefois, loin de répondre à la crise du coton, ce phénomène tend à l'exacerber puisqu'il contribue à la surproduction de coton à l'échelle mondiale. Aussi, pour revenir sur ce que nous disions plus haut et le compléter, la production de coton biologique et/ou équitable influence certainement les pratiques agricoles des producteurs positivement, mais ne constitue qu'un remède ponctuel à la crise du coton d'un point de vue global, tant que la demande des consommateurs en coton biologique ou équitable ne sera pas assurée et stabilisée.

6.1.2 Le commerce équitable comme réponse à la crise du coton

S'il nous paraît prématuré de parler de l'impact du commerce équitable sur l'amélioration des conditions de vie des producteurs après seulement un an et demi d'adhésion à l'organisation, nous avons pu remarquer, lors de notre étude de terrain, ce qui était et ce qui n'était pas attribuable au commerce équitable dans les changements vécus par les producteurs depuis leur partenariat avec Agrocel. Aussi, nous avons su noter quels principes du commerce équitable étaient susceptibles d'amener un changement ou s'avéraient inopérants auprès des membres de l'organisation.

6.1.2.1 La pertinence des principes du commerce équitable pour le coton graine

Face à la crise du coton indienne, les principes du commerce équitable destinés aux producteurs dans le cadre de projets de contrat de production nous semblent pertinents. La plupart des producteurs de coton indiens passent l'essentiel de leur vie dans leurs villages et n'entrent que rarement en contact avec le monde extérieur. Aussi, rares sont ceux qui parlent anglais ou une autre langue que leur dialecte régional. De ce fait, prendre connaissance des certifications alternatives, amorcer et entretenir un dialogue avec des organismes certificateurs et respecter des critères fondamentalement opposés aux pratiques qu'ils ont toujours reconnues comme les meilleures pourrait, pour nombre d'entre eux, relever de l'impossible. Le cas de *Agrocel Pure and Fair Cotton Growers' Association* ne fait pas exception : sans Agrocel, les producteurs auraient difficilement intégré le marché biologique, et l'organisation n'aurait certainement pas vu le jour. Le concept de *Promoting body* nous paraît ainsi extrêmement pertinent à la mission du commerce équitable visant l'amélioration des conditions de vie des plus démunis. Grâce au soutien d'Agrocel, les producteurs interrogés ont non seulement fondé une organisation gérée démocratiquement, mais ils ont aussi acquis des conditions d'échange plus justes et adopté des pratiques agricoles écologiques, voire biologiques. Selon nos répondants, en comparaison des principes de l'agriculture biologique et des efforts requis pour les respecter, les principes du commerce équitable destinés aux producteurs dans le cadre de projets de contrat de production sont facilement applicables et ne contraignent aucunement les producteurs. Le commerce équitable est d'ailleurs compris par plusieurs comme la meilleure façon de les aider à produire du coton. Ainsi, même si la plupart des producteurs interrogés retiennent essentiellement de ces principes la non exploitation et l'interdiction de faire travailler les enfants, tous sont respectés. Néanmoins, les producteurs rencontrés, pour la plupart, considèrent que la certification équitable est similaire à la certification biologique. La seule différence entre les deux certifications reposerait dans l'existence du comité décisionnel de l'association et de la nécessité de respecter les deux critères précédemment cités. Nous attribuons cette confusion au fait qu'Agrocel, le médiateur de ces deux certifications auprès des producteurs promeut des pratiques plus respectueuses des hommes et de l'environnement depuis une dizaine d'années, et que les principes qui sont à la base de la mission d'Agrocel

sont similaires aux principes du commerce équitable, à l'exception du principe requérant le regroupement des producteurs en une association.

D'après ce que nous avons observé, en matière de développement social, les producteurs sont regroupés en organisation démocratique, laquelle contribue, sous la supervision d'Agrocel au développement social et économique de ses membres et de leurs communautés. Aucune discrimination relative à l'entrée de nouveaux membres dans l'organisation n'a été relevée, et les relations entre producteurs et entre hommes et femmes ont même été améliorées du fait de la mise en place de l'organisation et de son comité décisionnel. Tous les producteurs membres sont des petits producteurs selon les moyennes de l'État du Gujarat, c'est-à-dire que la superficie de leurs terres ne dépasse pas 17 acres. Au chapitre du développement économique, Agrocel administre la prime et le prix équitable de façon transparente, tant pour les producteurs que pour FLO. Les termes de l'échange sont également facilités pour les membres de l'association puisque Agrocel se charge des questions de transport et incarne pour tous nos répondants la confiance. En ce qui concerne le développement environnemental, du fait de la promotion faite par Agrocel des pratiques d'agriculture biologique, les producteurs font de la gestion de l'environnement une partie intégrante de la gestion de leurs fermes. Certains des producteurs rencontrés utilisent les intrants chimiques autorisés dans les critères environnementaux du commerce équitable, mais la plupart d'entre eux n'utilisent que des intrants biologiques et ont d'ailleurs acquis la certification biologique. De manière générale, les producteurs interrogés comprennent mieux la relation existant entre l'environnement et les intrants chimiques et biologiques depuis leur partenariat avec Agrocel.

En ce qui concerne les exigences de progrès spécifiques au coton graine, exigences que nous avons présentées au chapitre II, c'est-à-dire la représentation égale des femmes et des hommes au sein de l'organisation, et la production d'autres cultures que le coton, nous avons observé que l'organisation, par l'intermédiaire d'Agrocel, avait déjà entrepris des démarches pour faire de ces critères de progrès des critères respectés par les membres de l'organisation. Le comité décisionnel de l'organisation comprend des hommes et des femmes, et les épouses de producteurs tendent à s'impliquer, de manière formelle ou informelle, dans la prise de décisions relatives à la façon de dépenser la prime équitable et à apprécier les conseils prodigués par les membres élus de l'organisation en ce qui a trait à l'amélioration des

pratiques agricoles. Seule la présence des chefs de famille est requise lors de la tenue des réunions de sous-comités. Cependant, un sous-comité réservé aux femmes devrait voir le jour afin de faciliter leur prise de parole et leur implication au sein de l'organisation. Le critère de progrès visant l'attribution du paiement du prix équitable aux femmes plutôt qu'aux hommes n'est pas encore appliqué, mais nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'un prérequis à davantage de participation de la part des femmes.

Concernant la production d'autres cultures que le coton, nous avons déjà mentionné que les producteurs cultivaient tous des légumes, des céréales ou des épices afin de s'assurer un revenu supplémentaire, de nourrir leurs familles, et d'améliorer la qualité des sols cultivables. Si Agrocel a encouragé l'opérationnalisation de ce principe auprès des producteurs de l'association, nous notons qu'il faisait déjà partie intégrante des pratiques de la plupart des producteurs, ces derniers ne parvenant pas à obtenir un revenu suffisant de la seule vente du coton.

Finalement, nous avons observé que trois des principes du commerce équitable n'étaient pas opérationnels sur le terrain. La première limite constatée réside dans ce que FLO considère être le prix minimum équitable, c'est-à-dire une « rémunération juste qui n'est pas seulement le salaire minimum mais un salaire qui permet à la personne qui le touche de vivre convenablement » (FINE, 2001, traduction libre). Pour les producteurs interrogés, en effet, si le prix minimum équitable s'avère supérieur au prix conventionnel, il suffit tout juste à couvrir leurs coûts de production sans leur permettre de réaliser des économies substantielles. De même pour la prime équitable qui permet l'achat d'outils et d'intrants biologiques, et la mise en place de projets communautaires, tels que des bassins d'irrigation, mais en trop faibles quantités par rapport aux besoins des producteurs. En d'autres termes, la production de coton, même biologique et équitable, ne suffit pas encore à ce que les producteurs puissent épargner ou au moins, éviter de s'endetter. De ce fait, si l'on offrait aux producteurs un meilleur prix, quitte à ce qu'ils doivent délaisser la certification équitable, plusieurs d'entre eux n'hésiteraient pas une minute. Toutefois, avec la différence de revenu perçue, ces derniers achèteraient des intrants biologiques et participeraient au financement d'équipement et d'infrastructures. Par conséquent, si les producteurs interrogés avouent considérer le commerce équitable principalement pour son prix relativement supérieur au prix conventionnel, ils ne s'opposent aucunement aux principes que le mouvement met de l'avant,

telles que l'agriculture écologique et la réalisation de projets de développement communautaires.

La seconde limite que nous avons observée réside dans la relation producteur/consommateur vantée par les promoteurs du commerce équitable. Selon FINE, et d'après le discours que tient FLO, les producteurs et les consommateurs, en plus d'acquérir certains bénéfices du commerce équitable, c'est-à-dire un meilleur prix et une prime équitable pour les producteurs et un produit de qualité cultivé dans des conditions correctes pour les consommateurs, participent à la mise en place d'un commerce équitable sans que l'un ne dicte ses règles à l'autre et sans que l'échange entre l'un et l'autre ne soit fait sur une base charitable. En d'autres termes, le commerce équitable, de par la diminution du nombre d'intermédiaires présents sur la chaîne de distribution d'un produit équitable doit théoriquement rapprocher les producteurs des consommateurs.

En pratique cependant, nous avons observé que les producteurs ne savent rien des consommateurs et ne cherchent pas à en savoir davantage à leur sujet. Ils comprennent qu'ils doivent leur offrir un produit de qualité, mais ne les considèrent pas comme des partenaires commerciaux.

Enfin, la troisième limite que nous avons observée réside dans le principe de préfinancement visant à ce que les producteurs soient rémunérés en avance afin d'éviter l'endettement. En pratique, les producteurs sont payés dans les temps à un prix fixe, ce qui constitue une avancée notable si l'on considère les termes de l'échange pratiqués par les commerçants locaux. Toutefois, actuellement, les producteurs de l'association ne sont pas rémunérés en avance, et doivent avoir recours au prêt. Celui-ci est aujourd'hui plus accessible, grâce aux démarches que l'entreprise Agrocél effectue auprès de la banque locale. Parfois même, Agrocél accorde un prêt sans intérêt aux producteurs méritants qui ont déjà pu dans le passé emprunter et rembourser les sommes empruntées. Les producteurs qui nécessitent un prêt, mais qui sont considérés comme des clients à risque doivent être accompagnés, par l'intermédiaire d'Agrocél, d'une dizaine de producteurs qui se portent garants de son remboursement. Dans ce cas, la banque se montre plus conciliante, parce que le producteur emprunteur devra faire face à une dizaine de producteurs mécontents dans le cas d'un non remboursement. Jusqu'à présent, cette stratégie s'avère efficace et permet aux producteurs

« mauvais payeurs » de redorer leur image auprès de la banque et des producteurs qui se sont portés garants de son remboursement.

6.1.2.2 L'innovation du commerce équitable face à la crise du coton

Comme nous l'indiquions plus tôt, les principes du commerce équitable relatifs à l'économie et à l'environnement sont appliqués par les producteurs depuis leur partenariat avec Agrocél, et non depuis la création de l'organisation. Sur ces deux aspects, même si le commerce équitable renforce le partenariat entre les producteurs de l'organisation et l'entreprise Agrocél, le commerce équitable ne révolutionne pas le mode de vie des producteurs. Ces principes contribuent davantage à encourager des pratiques agricoles écologiques et la discussion entre les membres de l'association. Ainsi, le commerce équitable permet aux producteurs de pouvoir aisément acquérir la certification biologique après avoir obtenu la certification équitable, et à remédier aux conditions économiques difficiles auxquelles ils font face grâce à une amélioration des termes de l'échange, tant qu'il existe une demande des consommateurs en faveur du coton biologique et équitable. Conjugée à la légère augmentation du revenu des producteurs générée par le prix «équitable» dont nous avons discuté plus tôt, la dépendance des producteurs vis-à-vis des consommateurs fait du commerce équitable une réponse conjoncturelle à la crise du coton, mais toutefois positive en termes d'amélioration ponctuelle des termes de l'échange, de prime au développement et de mobilisation sociale. C'est dans cette dernière perspective que nous envisageons l'innovation du commerce équitable par rapport à la crise du coton telle que vécue par les producteurs indiens.

Si la création d'une organisation de type démocratique constitue le pré requis essentiel à l'obtention de la certification équitable pour les petits producteurs du Sud, cette condition n'a rien d'évident dans le contexte indien, particulièrement dans les régions qui sont souvent le théâtre de violents affrontements culturels et religieux. C'est le cas du Gujarat, à la frontière pakistanaise, où le mouvement nationaliste hindou a acquis depuis plusieurs années un pouvoir politique sans précédent comparativement aux autres États du pays. En 2002, il soutenait officieusement l'un des génocides religieux les plus importants du nord de l'Inde de ces dernières années : plus de 2000 hommes, femmes et enfants de confession musulmane y

ont perdu la vie, et plus de 100 000 personnes ont été déplacées. Depuis, les minorités religieuses du Gujarat tendent à se faire moins visibles.

Selon nos répondants, membres et chargés de projet confondus, la création de l'association constitue une première pour les producteurs de coton du district de Rapar. Jamais auparavant ils ne s'étaient réunis pour discuter de leurs difficultés et des moyens d'y remédier. Si la prime équitable constitue un premier incitatif au regroupement des membres, en permettant la création d'infrastructures dans les écoles et l'amélioration des réseaux d'irrigation, les conseils et l'information prodigués par les membres élus du comité en constituent un second. Ainsi, peu à peu, indirectement, les producteurs en apprennent davantage sur le commerce équitable. Aussi, alors que la plupart d'entre eux ignoraient leurs voisins sur la base de préjugés religieux ou culturels, et que les hommes et les femmes n'interagissaient que dans le cadre familial, tous sont aujourd'hui amenés à participer aux prises de décision du comité. Bien que les hommes participent davantage aux prises de décision de l'association que les femmes, ces dernières se montrent intéressées à en savoir davantage sur le comité et sont aujourd'hui nettement plus présentes aux rencontres organisées par l'association qu'auparavant. Les producteurs que nous avons interrogés semblent apprécier ce nouveau type d'échange, organisent ensemble des activités, et s'entraident lorsque nécessaire. Selon certains des producteurs interrogés et nos impressions, les membres de l'association disposent désormais de nouveaux moyens, en termes d'information et de communication, d'équipement et d'infrastructure.

6.2. Le commerce équitable comme outil du développement

Comme nous venons de le voir, le commerce équitable ne répond que partiellement à la crise du coton et risque même de l'exacerber en encourageant sa surproduction, le rôle d'exportateur de matières premières des pays du Sud et leur dépendance envers ce que Amin appelle le centre, c'est-à-dire les pays dits « développés ».

Nous ne saurions cependant critiquer trop vivement la culture de coton en Inde, étant donné qu'elle supporte en partie l'économie du pays. Mais nous avons vu que celle-ci poursuivait un modèle de modernisation qui favorise un accroissement continu des rendements au détriment des agriculteurs et de leur environnement. Aussi, il est avéré que le coton indien se destine de plus en plus à l'exportation internationale, aux dépens de l'industrie textile locale

qui voit s'élever le prix du coton. Enfin, comme nous l'avons montré dans le chapitre I, la conjoncture économique actuelle incite les producteurs à favoriser des cultures de rente, telles que le coton, ce qui tend à réduire la sécurité alimentaire du pays et à accroître sa dépendance alimentaire envers l'extérieur. Étant donné que les ressources générées de la production de coton ne sont pas redistribuées de façon égale au sein de la population indienne, l'accès aux céréales importées ne devient accessible qu'à ceux disposant des moyens les plus importants, et l'écart entre les grands propriétaires terriens et les producteurs marginalisés s'amplifie.

6.2.1 Des impacts positifs dans une logique caritative

Sous cet angle, même si ses impacts vis-à-vis de la crise du coton nous semblent limités, nous attribuons au commerce équitable le mérite d'avoir participé à l'amélioration des conditions de vie des producteurs membres de l'association. Depuis qu'ils reçoivent des conseils de l'entreprise requis et adhèrent aux principes de l'agriculture biologique et équitable, les producteurs de l'association ont vécu certains changements, qui, même sans répondre directement à la crise du coton, nous semblent significatifs.

Comme nous l'avons vu dans la première section de ce chapitre, le premier type de changement vécu par les producteurs dans leur partenariat avec Agroccl et leur adhésion aux pratiques de l'agriculture biologique et à l'association réside dans l'adoption de pratiques agricoles écologiques, voire biologiques. Avec l'adoption de ces pratiques, les producteurs interrogés ont observé plusieurs changements positifs, tels qu'une production plus importante et une meilleure qualité des plants de coton cultivés. Mais ils ont aussi développé une relation nouvelle avec leur environnement grâce à une plus grande compréhension de l'impact humain sur la nature, et des liens existant entre le climat, la mousson, la faune, la flore et l'apport d'intrants chimiques et biologiques.

Dans un deuxième temps, depuis leur adhésion à l'association, les producteurs interrogés constatent une amélioration des termes de l'échange, en contraste avec la relation qu'ils entretenaient auparavant avec les commerçants locaux. Non seulement une rémunération basée sur un prix fixe dans les délais est aujourd'hui possible, mais l'acheteur peut également s'avérer être une source de conseils pour les producteurs en leur offrant un soutien après vente. En d'autres termes, même s'ils maintiennent une certaine réserve, les producteurs de

l'association ont espoir d'un avenir meilleur, et ceci se reflète dans les relations qu'ils entretiennent entre eux, désormais davantage basées sur l'honnêteté et l'entraide.

Le troisième changement que nous avons observé dans le discours des producteurs depuis leur adhésion à l'association réside dans leur rapport au produit cultivé, le coton, et dans leur relation aux consommateurs. Tous les producteurs rencontrés ont reçu au moins une pièce de tissu réalisée avec le coton de l'association. Ainsi, en plus de prendre connaissance des fonctionnalités du coton, notamment son rôle dans l'industrie textile, ils sont nombreux à reconnaître la qualité de leur coton et en retirent une certaine fierté.

Rares sont les producteurs qui cherchent à connaître la destination finale de leur coton et le prix qui lui sera attribué. Comme nous le disions plus tôt, les producteurs ne connaissent pas les consommateurs et ne cherchent pas à en savoir davantage à leur sujet. Dans la perception qu'ils se font des consommateurs, ces derniers sont compris comme des personnes du Nord disposant d'un pouvoir d'achat élevé, et en tant qu'acteurs distants, ne sont pas compris comme des partenaires commerciaux. Nous estimons que les producteurs ont commencé à réaliser la présence des consommateurs et à développer cette conception à leur égard depuis qu'ils ont commencé à interagir avec les chercheurs et visiteurs intrigués par le fonctionnement de l'association.

Comme nous l'exprimions précédemment, ces changements, tout comme ceux dont nous avons discuté tout au long de la section précédente ne sont pas uniquement imputables au commerce équitable. Ainsi, nous sommes d'avis que pour être mis en pratique et fonctionnel dans le contexte indien, le commerce équitable doit être soutenu par une entreprise locale en qui les producteurs ont confiance, et qui promeut des pratiques agricoles écologiques, voire biologiques. À cet effet, nous espérons à travers la présentation de nos résultats être parvenus à démontrer la nécessité du soutien de l'entreprise Agrocel à l'intégration des producteurs de l'association au mouvement équitable, à l'acquisition de la certification équitable par l'association, à l'adoption des principes du commerce équitable par les producteurs et à l'amélioration des conditions de vie de ces derniers. Mais surtout, nous espérons avoir su montrer que l'entreprise Agrocel a permis de faire des principes du commerce équitable un ensemble de pratiques adaptées aux producteurs de l'association davantage que de simples normes à respecter. Par exemple, la notion d'équité qui se résume dans les principes de FLO

au prix minimum, à la prime équitable et au statut démocratique des organisations de producteurs, prend un sens plus inclusif sur le terrain par l'entremise d'Agrocel, c'est-à-dire que l'équité y devient l'un des aboutissements du commerce équitable grâce auquel les producteurs seront en mesure de gérer l'association.

Néanmoins, bien que les producteurs comme les chargés de projet d'Agrocel se montrent satisfaits de ce partenariat, les producteurs de l'association sont actuellement dépendants du soutien de l'entreprise, ce qui nous amène à nous questionner sur l'autonomisation de l'association et ses perspectives à long terme advenant qu'Agrocel doive quitter la région. De même à l'inverse, si Agrocel choisit de demeurer auprès des producteurs, ce qui est tout à fait plausible étant donné que ces derniers sont la raison d'être de l'entreprise et que celle-ci bénéficie de ce partenariat en tant qu'acheteur et fournisseur. Dans les deux cas, si Agrocel permet une médiation indispensable entre les organisations de commerce équitable et les producteurs de l'association, nous sommes d'avis qu'elle constitue en même temps un frein à leur autonomisation en les maintenant dans une relation d'assistance.

En conséquence, les producteurs de l'association tendent à comprendre le commerce équitable soit comme une initiative de la dite entreprise, soit comme un soutien économique provenant de l'étranger dans une logique caritative. Nous avons observé qu'à l'exception de l'un des membres élus du comité, les producteurs détenant la certification équitable ne saisissent pas le fonctionnement de base du commerce équitable, la notion de partenariat commercial dans la relation producteur/consommateur, et les ambitions sociales qui se cachent derrière l'idée de la prime équitable. De même, rares sont ceux qui prétendent appartenir au mouvement, même si tel est le cas, alors que vis-à-vis de la certification biologique, il n'y a aucune ambiguïté. À titre d'exemple, seulement deux des producteurs interrogés ont fait référence à l'association par son nom.

Pourtant, même s'ils ne saisissent pas les aspirations du commerce équitable, les producteurs que nous avons interrogés font souvent référence au comité décisionnel de l'association, au prix et à la prime équitable. Plus précisément, selon nos résultats, le commerce équitable est associé par nos répondants à un ensemble de pratiques définies, et à une certification initiée par l'entreprise Agrocel. Les producteurs associent à l'agriculture biologique la cause de leurs plus grands efforts, et tendent à envisager leur adhésion à l'association uniquement du

point de vue des avantages qu'elle permet de générer, c'est-à-dire des avantages de type économique. En ce sens, le commerce équitable tend à être vu en termes d'aide au développement et les producteurs à se percevoir comme des bénéficiaires méritants, dans le prolongement des actions caritatives émanant de diverses ONG depuis plusieurs années en réponse aux catastrophes naturelles qui touchent la région. Ceci est illustré dans le discours de nos répondants lorsqu'ils en viennent à évoquer leur relation avec les organisations de commerce équitable et les consommateurs.

Comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, les consommateurs et les ONG sont des acteurs distants très liés au financement des producteurs mais dont ces derniers ignorent tout ou presque. Lorsque nous leur demandions quel message ils souhaitaient nous voir adresser de leur part aux consommateurs, et de manière plus précise aux canadiens, nous notions deux types de réponse, qui dans les deux cas, renvoyaient à la position de puissance des consommateurs par rapport à la leur : la principale revendication de leur part résidait dans l'accroissement de leur revenu compte tenu des coûts de production élevés et des efforts encourus depuis leur adhésion aux principes de l'agriculture biologique.

Certains souhaitaient leur faire savoir que le commerce équitable leur permettait d'améliorer leurs conditions de vie et nous pressaient de leur demander d'acheter davantage de coton équitable et biologique parce que ce geste allait naturellement provoquer l'augmentation de leur revenu.

D'autres cependant, considèrent que les consommateurs peuvent directement faire accroître ce revenu soit en s'adressant aux organisations de commerce équitable pour réclamer un accroissement du prix du coton graine au kg, soit en leur envoyant directement de l'équipement, du financement, ou en ouvrant des banques à faible taux d'intérêt. Dans cette dernière conception, le commerce équitable constitue même un frein à l'aide que les consommateurs pourraient verser aux producteurs, car il absorbe l'aide offerte des consommateurs aux producteurs. Ainsi, c'est bien avec le commerce équitable que les producteurs ont commencé à développer une relation avec les consommateurs, mais il ne s'agit pour le moment que d'une relation commerciale, pressentie non pas sur la base d'un partenariat, mais sur la base d'un échange de nature caritative.

Les producteurs reconnaissent qu'ils s'engagent auprès des consommateurs pour leur offrir un coton de qualité en contrepartie duquel ils recevront un revenu plus élevé. Cependant, ils ne saisissent pas le fait que les consommateurs, en achetant un produit équitable, cherchent peut-être à contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie. Pour certains des producteurs interrogés, si telle était leur intention, les consommateurs pourraient leur faire parvenir directement de l'équipement et ouvrir des banques à faible taux d'intérêt. Contrairement à ce que laissent penser les promoteurs du commerce équitable, la relation producteur/consommateur vantée par le mouvement est une relation plus étroite que dans le cas du commerce conventionnel, uniquement du fait de la réduction du nombre des intermédiaires présents sur la chaîne de distribution du produit.

Dans le chapitre II, au vu des conclusions de Johnson (1998), nous nous demandons si le commerce équitable se limitait en pratique à réduire les effets d'une crise pour ensuite se réduire à un marché sur lequel les producteurs pourraient compter lorsque les cours mondiaux seraient trop bas. Comme nous l'avons démontré jusqu'ici, le commerce équitable ne constitue pas à lui seul la réponse à la crise du coton vécue par les producteurs indiens. Selon nos résultats, le commerce équitable permet une amélioration des conditions de vie des producteurs de coton en proie à la crise du coton, mais à la condition que les pratiques qu'il encourage soient jumelées aux pratiques de l'agriculture biologique et complétées par l'intervention d'un intervenant spécialisé tel qu'Agrocel. Aussi, même dans ce cas de figure, le commerce équitable ne permet pas de répondre de manière durable à la crise du coton, car il encourage la surproduction de coton à l'échelle mondiale, repose sur une demande des consommateurs que nous jugeons instable à long terme, et offre un prix qui, aux dires des producteurs interrogés, s'avère tout juste supérieur au prix conventionnel. Toutefois, si, comme nous le précisons plus tôt, l'idée d'un revenu plus élevé constitue le principal incitatif dans l'adhésion des producteurs à l'association, et l'un de ses bénéfices les plus importants du point de vue des producteurs, ces derniers adhèrent aux principes qu'il met de l'avant, à savoir des pratiques agricoles écologiques, la non exploitation, la transparence et l'interdiction de faire travailler les enfants. En parallèle, nous tenons l'équité, et plus généralement l'amélioration des relations entre les producteurs grâce à la mise en place du comité décisionnel de l'association comme une, si ce n'est la réussite du commerce équitable.

6.2.2 Le commerce équitable comme vecteur d'émancipation et de politisation

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous sommes interrogée sur le potentiel du commerce équitable à répondre à la crise du coton, puis au type de développement qu'il promouvait en pratique. Nous sommes arrivés à la conclusion que sa capacité à émanciper et politiser ou non les producteurs qu'il soutient de manière à ce qu'il puissent faire face à leurs gouvernements pour leur demander de se préoccuper davantage de leurs agriculteurs et de leur environnement était cruciale au succès de sa mission et à sa pérennité en tant qu'alternative politique et économique. Lorsque nous nous sommes posé cette question pour la première fois, nous envisagions une réponse positive comme le signe d'un équilibre entre les prétentions politiques et économiques du mouvement équitable et la possibilité de constituer une alternative efficace et surtout durable au système commercial conventionnel.

Nous envisagions une réponse négative comme le signe de la primauté des aspirations économiques du mouvement sur ses prétentions politiques, et ainsi le mouvement équitable, à l'instar de ce que déplorent Reynolds et Long (2007), comme une niche de marché susceptible de se résumer à un meilleur prix pour les producteurs et à l'apposition d'un logo sur un produit pour qu'il soit facilement reconnaissable pour les consommateurs.

Nos résultats nous dirigent toutefois vers une troisième voie, à savoir l'élaboration d'une politisation informelle des producteurs par leur regroupement au sein d'une organisation démocratique, dans un contexte de crise économique. Nous avons mis en évidence les possibles et nécessaires retombées de cette première mobilisation, et qui dépassent, comme nous l'avons vu, la simple définition du commerce équitable en termes d'économie ou de politique. La mise en place d'une organisation de producteurs dans le cadre d'un projet de contrat de production permet avant tout à ceux-ci de réaliser que le changement est possible.

Cette politisation demeure informelle du fait que le commerce équitable n'est pas compris en termes d'opposition au commerce conventionnel, mais davantage comme une initiative caritative, ou comme l'initiative d'Agrocel, en termes de marché. De même, la plupart des producteurs envisagent uniquement leur participation à la gestion de l'organisation dans leur participation aux prises de décisions ayant trait à la façon de dépenser la prime équitable. Ainsi, nous sommes d'avis que les producteurs interrogés ne se considèrent pas comme des acteurs de changement, mais comme les témoins d'un changement. Nous supposons

néanmoins qu'avec le temps, les producteurs distingueront plus systématiquement la contribution du commerce équitable de celle de l'entreprise Agrocél, et réaliseront la diversité des changements encourus depuis leur adhésion à l'association ainsi que les possibles améliorations à venir. Sous cet angle, lorsque l'organisation aura gagné en autonomie, le commerce équitable sera peut-être ultimement compris dans la perspective de la mission qu'il met de l'avant, c'est-à-dire contribuer à la mise en place d'un développement durable. Car aussi longtemps que les producteurs ne se considèrent pas comme des membres à part entière de *Agrocél Pure and Fair Cotton Grower's Association*, et que l'organisation dépend de l'entreprise Agrocél, nous pensons que le commerce équitable ne constituera pour eux qu'une réponse ponctuelle aux difficultés qui les affectent, et qu'ils ne seront pas en mesure de s'émanciper du commerce conventionnel ou de porter leurs revendications devant leurs gouvernements. De même, aussi longtemps que les producteurs de l'organisation ne se considéreront pas comme des acteurs de changement, nous pensons qu'ils ne seront pas en mesure d'envisager leur gouvernement comme un moteur de changement.

Cet état de fait nous ramène à un nouveau constat. Si le commerce équitable est né de l'initiative d'organisations de producteurs politisés au Mexique, puis en Amérique du Sud, pour finalement étendre sa toile sur tous les continents, nous soulignons que le contexte culturel d'un pays influe considérablement sur sa mise en application et sa pertinence. En Inde, et certainement ailleurs, les producteurs les plus marginalisés ne sont pas nécessairement politisés et de ce fait, ne disposent pas des moyens suffisants à l'intégration au mouvement équitable. Nous pensons en ce sens que le concept de projet de contrat de production représente une avancée de taille.

Nous avons observé néanmoins que l'accompagnement des producteurs dans la mise en place d'une organisation équitable et le respect des critères du commerce équitable peut constituer un frein à l'autonomisation et à l'émancipation de cette organisation. Toutefois, étant donné le succès de cette dernière dans le regroupement des producteurs, nous estimons que le concept de projet de contrat de production est une réussite. Car c'est bien parce qu'ils ont confiance envers l'entreprise Agrocél que les producteurs de l'organisation ont choisi d'intégrer le mouvement équitable.

Ainsi, nous soutenons que si la réelle ambition du commerce équitable est d'améliorer les conditions de vie des petits producteurs défavorisés par le système commercial international,

le commerce équitable compris dans le cadre de projet de contrat de production est efficace. Sous cet angle, peu importe qu'il soit compris par les producteurs comme une initiative caritative ou comme une alternative au commerce conventionnel.

Cependant, dans le discours qu'en font ses promoteurs, le commerce équitable prétend non seulement répondre au slogan *Trade not Aid*, en s'opposant à la logique caritative promue par les programmes de développement de l'après-guerre, mais il affirme également contribuer au développement durable en intégrant de façon équilibrée des considérations d'ordre social, économique, et environnemental et en faisant de l'équité son fer de lance. Sur ces points, notre étude de cas démontre que le commerce équitable ne rencontre que partiellement ses objectifs. D'une part, il ne répond pas au slogan *Trade not Aid* mais plutôt à celui de *Trade and Aid*, et d'autre part, il n'intègre pas de façon équilibrée les considérations d'ordre social, économique et environnemental auxquelles il prétend pourtant adhérer, à moins d'être accompagné des principes de l'agriculture biologique et du soutien d'Agrocel. D'où le questionnement : le commerce équitable, en Inde, vecteur de quel développement ?

6.2.3 Le commerce équitable, vecteur de quel développement?

Dans la visée du développement durable avancée par Gendron et Revéret, si l'humain est perçu comme la visée du développement, l'économie et le respect de l'environnement en constituent respectivement le moyen et la condition, en faisant de l'équité à la fois le but, le moyen et la condition. Mais selon les auteurs, davantage qu'une série de critères à appliquer pour en constater les effets, le développement durable constitue surtout un appel à la durabilité, et donc au changement social, économique et écologique. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'il peut être pensé en termes de manœuvres et de choix dans les contraintes qui caractérisent la structure internationale actuelle, dans notre cas la crise du coton dans l'ajustement structurel indien.

Comme nous l'avons montré tout au long de ce chapitre, le commerce équitable ne répond que partiellement à la crise du coton en Inde et en accentue même les effets en encourageant sa surproduction à l'échelle mondiale. De plus, il ne peut fonctionner sans l'appui d'une entreprise locale et les principes de l'agriculture biologique, et risque d'entraîner une dépendance des producteurs pour cette entreprise et de ralentir à la fois son autonomisation et les avancées que le mouvement cherche à mettre de l'avant.

Ces limites placent le commerce équitable dans la lignée de l'approche des besoins essentiels et du développement participatif, mais le maintiennent dans une logique de développement imposée du Nord au Sud : les organisations de commerce équitable dictent les règles du commerce équitable à Agrocel, qui les dicte ensuite aux producteurs. Ces derniers décident finalement d'utiliser la prime équitable selon leurs besoins, mais toujours selon les conseils d'Agrocel. Ainsi, à prime abord, dans le cas étudié, le commerce équitable ne saurait constituer un modèle de développement durable.

Toutefois, à la lumière des bénéfices qu'il a su engendrer auprès des producteurs interrogés (notamment une plus grande équité à travers la mise en place de l'association et une nouvelle lueur d'espoir chez les producteurs rencontrés) et des améliorations qu'il vise au niveau économique et environnemental, nous estimons que le commerce équitable a su replacer l'humain au centre du développement pour amener un changement positif dans les pratiques actuelles. Si le commerce équitable ne constitue pas un modèle de développement durable à proprement parler, puisqu'il n'offre qu'une réponse ponctuelle à la crise du coton, et maintient le rôle d'exportateur de matières premières des pays du Sud et donc leur dépendance envers les pays du Nord, il incarne le potentiel de transformation du développement durable et nous montre que l'effet des contraintes qui caractérisent l'ordre international actuel peut être réduit, voire transformé.

Ainsi, dans le cadre de projets de contrat de production, nous sommes d'avis que la compréhension que les producteurs se font du commerce équitable constitue l'un des plus grands défis du mouvement, parce qu'elle conditionne en quelque sorte le développement promu par celui-ci, et ses retombées à long terme. Que penser d'un mouvement qui invoque une relation d'équité entre deux partenaires commerciaux mais dont l'un d'eux, le producteur, n'envisage en réalité son rapport au partenariat commercial que dans une logique de charité ou de seule opportunité économique, et ne saisit pas les ambitions politiques qui le portent?

Dans le cas du coton indien, il semble que le contexte de l'ajustement structurel ne soit pas la seule entrave à la mise en pratique d'un développement durable : dans le cas du commerce équitable, le type d'aide octroyé aux pays du Sud depuis l'après-guerre conditionne également la compréhension du mouvement et ultimement la mise en place d'un

développement durable. Si le commerce équitable est perçu comme une initiative de développement de type caritatif, il court le risque de devenir inopérant à long terme, dans la mesure où les producteurs visés demeurent des témoins de changement et non des acteurs de changement. Aussi, pour éviter d'entraîner une dépendance chez les producteurs qu'il cherche à outiller et ainsi constituer une initiative durable, plus que louable, le commerce équitable doit être saisi dans son potentiel d'innovation et son rôle différencié de celui d'Agrocel. Dans ce cas de figure seulement, les producteurs seront en mesure de se détacher d'une logique de charité, de réaliser leur implication dans l'association et de permettre au commerce équitable de dépasser son statut de slogan.

CONCLUSION

Notre travail de recherche touche ici à sa fin. Il fut l'occasion de discuter des conditions d'émergence d'un développement durable dans un contexte d'ajustement structurel, et plus précisément de voir comment le commerce équitable, mouvement qui se revendique du développement durable, pouvait constituer une réponse à la crise du coton en Inde.

Dans notre premier chapitre, nous avons tout d'abord présenté les principales théories du développement, du développement au développement durable. Nous avons établi que le concept de développement durable, tout en s'inscrivant dans la lignée des théories sur le développement d'après-guerre, incluait pour la première fois des préoccupations sociales, économiques et environnementales, susceptibles de rééquilibrer les aspirations et les besoins des hommes, au Nord comme au Sud. En suivant le raisonnement de Bélem (2006), nous avons toutefois posé l'émergence d'un développement durable dans les pays sous ajustement structurel comme un défi, compte tenu des objectifs essentiellement économiques que ces pays ont adopté. Afin d'illustrer nos propos, nous avons exposé la façon dont était pratiquée en Inde, pays sous ajustement structurel, la production de coton, secteur crucial à l'économie du pays. Après avoir dressé un bilan historique de la production de coton en Inde et exposé ses conséquences sociales, économiques et environnementales, nous avons vu que le secteur cotonnier indien était sujet à une crise sans précédent. Nous avons alors présenté la nécessité d'encourager au sein de cette activité des pratiques plus soucieuses des hommes et de leur environnement et conclu que seules des propositions alternatives jusque là inaudibles pouvaient y parvenir pour faire du secteur cotonnier indien un secteur plus durable.

Dans notre second chapitre, nous avons posé le mouvement du commerce équitable comme une réponse potentielle à la crise du coton indienne. Non seulement le commerce équitable s'oppose aux règles actuelles du commerce conventionnel et propose de redonner au commerce un visage humain, en cherchant à améliorer les termes de l'échange entre les producteurs marginalisés du Sud et les consommateurs du Nord, mais il se revendique du développement durable en prétendant contribuer à long terme à l'amélioration des conditions de vie des producteurs du Sud. En regardant plus attentivement la façon dont le mouvement

entrevoie son partenariat avec les producteurs du Sud, c'est-à-dire en nous penchant sur les critères du commerce équitable destinés aux organisations de producteurs, nous nous sommes aperçue que seuls les producteurs disposant de moyens financiers, organisationnels et opérationnels pouvaient réellement bénéficier du commerce équitable. En 2005 cependant, la responsable du fonctionnement de la filière labellisée du commerce équitable, l'organisation FLO, a lancé une série de critères destinés aux organisations de producteurs sous projet de contrat de production, c'est-à-dire des critères destinés à des organisations de producteurs insérées dans le réseau équitable par l'intermédiaire d'une organisation externe qui s'engage à accompagner les producteurs jusqu'à ce qu'ils soient autonomes. Dans le contexte indien où les producteurs de coton sont pour la plupart marginalisés au point de ne pas être en mesure de prendre connaissance de nouvelles opportunités commerciales, et de se plier aux critères requis pour y adhérer, cette série de critères nous a semblé pertinente. Puis, nous nous sommes intéressée à la façon dont le commerce équitable prévoyait de répondre à la crise du coton, et à l'instar de Johnson (1998), nous nous sommes demandée si le mouvement ne constituait en fait qu'une réponse ponctuelle à la crise du coton et si ses prétentions politiques de renversement du système commercial conventionnel s'estompaient sous le poids de ses aspirations économiques. Nous avons alors établi que pour être capable de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des producteurs marginalisés à long terme, le commerce équitable devait permettre aux producteurs du Sud de s'émanciper du système commercial conventionnel et de porter leurs revendications auprès de leur gouvernement de manière à ce que ce dernier se préoccupe davantage de ses agriculteurs et de leur environnement. En d'autres termes, nous avons posé les producteurs du Sud insérés dans le mouvement du commerce équitable comme les promoteurs du développement durable dans un contexte d'ajustement structurel.

Trois questions ont émergé de notre raisonnement et nous ont guidé dans la suite de ce travail : Le commerce équitable constitue-t-il une solution à la crise du coton en Inde ? Le concept de projet de contrat de production permet-il aux producteurs marginalisés d'intégrer le mouvement équitable et de respecter ses critères ? Dans le cadre de projets de contrat de production, le commerce équitable permet-il d'émanciper du commerce conventionnel les producteurs qui en adoptent la certification, voire de s'y opposer en développant des revendications en faveur d'un commerce plus juste auprès de leur gouvernement ?

Afin de répondre à ces questions qui s'inscrivent dans une perspective constructiviste et nous ont amenée à adopter une démarche de type qualitatif, nous avons choisi d'utiliser l'étude de cas comme stratégie de recherche compréhensive (Yin, 2003). Plus précisément, nous avons opté pour l'étude d'un cas, c'est-à-dire celui d'une organisation indienne de producteurs de coton sous projet de contrat de production. Après avoir expliqué la pertinence de l'étude de cas et le choix du cas sélectionné, nous avons présenté notre stratégie de collecte de données, à savoir l'observation participante et la tenue d'entrevues auprès des producteurs de l'organisation et de ses chargés de projet. Nous avons précisé que notre stratégie de collecte de données s'appuyait sur une grille de collecte de données particulière. Puis, nous avons décrit le déroulement de notre séjour en Inde et la façon dont nous prévoyions d'analyser les données obtenues, soit la réalisation d'une monographie de l'organisation étudiée et l'analyse du discours des producteurs interrogés. Tout au long de ce troisième chapitre, nous avons exposé la façon dont nous allions nous assurer de la validité de notre recherche. De manière générale, la méthodologie que nous avions l'intention d'adopter durant notre étude de terrain a été suivie. Toutefois, si nous envisageons d'effectuer une observation participante prolongée au sein de l'organisation, nous avons dû sur le terrain nous limiter à trois séjours auprès des producteurs de l'organisation. Nous avons cependant eu l'impression d'avoir été acceptée et appréciée en tant que chercheur sur le terrain, et que les réponses générées par nos répondants étaient directes et non biaisées. Le fait de ne pas parler couramment le Gujarati, langue parlée par les producteurs de l'organisation, nous amène toutefois à penser que les propos de ces derniers n'ont pas été saisis dans tout leur potentiel. Si nous avons réussi à compenser cet inconvénient en préservant les témoignages de toutes les personnes présentes lors de chacune de nos entrevues, nous soutenons que dans le cadre d'une nouvelle recherche dans la région, il s'avèrerait essentiel de recourir à un véritable traducteur.

C'est dans les chapitres IV et V de ce mémoire que nous avons présenté nos résultats de recherche. Le chapitre IV présentait la monographie de l'organisation étudiée et le chapitre V le discours des producteurs interrogés. Il ressort de ces deux chapitres que le commerce équitable constitue en effet une réponse ponctuelle à la crise du coton vécue par les producteurs de l'organisation étudiée, surtout si l'on tient compte de l'instabilité à long terme du marché de coton équitable. Aussi, alors que la production de coton en Inde est vouée principalement à servir les besoins de l'industrie textile du pays, le commerce équitable tend

à encourager le rôle d'exportateur de l'Inde en coton vers les pays du Nord, ce qui accentue la relation de dépendance de l'Inde envers ces pays.

Le commerce équitable constitue également une réponse limitée à la crise du coton en Inde du fait de l'iniquité du prix dit équitable que le mouvement met de l'avant. Le commerce équitable propose en effet un prix dit équitable aux producteurs de coton, mais il s'avère que celui-ci, même si supérieur au prix conventionnel, leur suffit à peine à couvrir leurs coûts de production, sans les aider à réaliser des économies substantielles. De même, la prime équitable offerte à l'organisation par kg de coton est jugée par nos répondants comme insuffisante, particulièrement si l'on considère le temps et les efforts nécessaires à la production de coton dans le respect de l'environnement. Nous remettons également en question le principe de préfinancement avancé par le commerce équitable, car si les producteurs rencontrés ont davantage accès au crédit qu'auparavant lorsqu'ils cultivaient du coton de manière conventionnelle, ils n'ont pas accès à un paiement en avance qui puisse leur éviter de s'endetter.

Finalement, la relation producteur/consommateur vantée par les promoteurs du mouvement demeure en pratique une relation tout au plus virtuelle dans laquelle les producteurs ne cherchent pas à en savoir davantage sur les consommateurs de leur coton. Si la plupart de nos répondants considèrent que si ces derniers souhaitent réellement leur venir en aide, ils pourraient faire augmenter le prix équitable, d'autres sont d'avis que les consommateurs pourraient leur offrir directement les outils et les prêts dont ils ont besoin. Pour ces répondants, le commerce équitable est compris comme un frein à l'aide des consommateurs : leur rapport aux consommateurs est ainsi compris dans une logique caritative.

Aussi, nous avons établi que les impacts engendrés par les pratiques de l'agriculture biologique et le soutien d'un groupe porteur étaient aux yeux de nos répondants plus conséquents que ceux du commerce équitable. Par ailleurs, si nos répondants connaissent le terme « agriculture biologique », ils ne connaissent pas toujours le terme « commerce équitable ». Les producteurs interrogés ne saisissent pas la notion de partenariat commercial lorsqu'il s'agit de leur relation avec les consommateurs, mais la saisissent lorsqu'il s'agit de leur groupe porteur. Compte tenu du fait que le groupe porteur de l'association promeut des pratiques qu'il qualifie de durables et d'équitables depuis une dizaine d'années, incluant

l'attribution d'un prix supérieur au prix conventionnel, la promotion de pratiques agricoles écologiques voire biologiques et le soutien aux producteurs, la plupart des producteurs interrogés considèrent le commerce équitable comme une initiative de leur groupe porteur. Ils en apprécient les avantages mais les attribuent, pour la plupart, à leur groupe porteur.

La principale innovation du commerce équitable, dans ce constat, réside dans sa probable influence sur des entreprises comme Agrocél, groupe porteur de l'organisation étudiée, et dans le premier principe du mouvement, à savoir le regroupement des producteurs en une organisation de type démocratique. Il s'agit selon nous à la fois d'une innovation majeure dans l'amélioration des conditions de vie des producteurs interrogés, parce que ceux-ci ont développé entre eux de meilleures relations, mais il s'agit aussi du moyen par lequel l'organisation sera en mesure de gagner son autonomie. Actuellement, l'organisation étudiée est dépendante de son groupe porteur et les producteurs qui y en sont membres se voient comme des témoins de changement et non comme des acteurs de changement.

Si le concept de contrat de projet de production nous semble très pertinent à la mission du commerce équitable, il constitue en même temps un frein à l'autonomisation des producteurs de l'organisation qu'il soutient et donc au développement de leurs revendications. Le commerce équitable, dans le cadre de projets de contrat de production, s'adresse donc aux producteurs marginalisés du Sud, mais ne leur permet pas d'envisager leur développement comme ils l'entendent. En ce sens, le commerce équitable promu par cette relation relève davantage d'un modèle de développement participatif, que sur celui d'un développement durable.

La mise en place d'un développement durable dans un contexte d'ajustement structurel ne se heurte donc pas seulement à la primauté des objectifs économiques d'un pays sur ses objectifs sociaux et environnementaux. Dans le cas étudié, nos répondants tendent à ne pas comprendre le potentiel de changement du développement durable; c'est le cas des producteurs considérant le commerce équitable dans une logique caritative. Selon nous, cette incompréhension limite l'émergence d'un développement durable dans un contexte d'ajustement structurel. Le commerce équitable a l'avantage de montrer aux producteurs de l'organisation étudiée que le commerce peut reposer sur la transparence, que l'agriculture peut être pratiquée dans des conditions plus respectueuses de l'environnement, et ainsi leur

redonner espoir. Mais pour que le mouvement équitable dépasse son statut de slogan et fasse de ses aspirations politiques un vecteur de changement économique plus global, il doit encourager les producteurs à devenir des acteurs de changement davantage que des témoins de changement.

Nous souhaitons conclure sur quelques recommandations pour le mouvement équitable issues de nos réflexions. Dans un premier temps, si le mouvement équitable souhaite bénéficier comme il le prétend aux producteurs marginalisés du Sud, davantage qu'à des producteurs disposant déjà de moyens financiers, opérationnels et organisationnels, il doit d'une part se faire connaître d'eux, et d'une autre faciliter leur insertion en son sein. Le concept de projet de contrat de production nous semble en ce sens extrêmement pertinent, et devrait selon nous être attaché à d'autres produits que le coton et le riz, dans d'autres pays que l'Inde et le Pakistan.

Dans un deuxième temps, nous avons constaté que les pratiques promues par l'agriculture biologique permettaient dans le cas étudié de réduire les coûts de production des producteurs interrogés, de réduire leurs problèmes de santé, d'accroître leurs rendements de coton, de toucher une prime, d'améliorer la qualité des sols, de réduire leurs besoins d'irrigation et d'encourager la régénération de la faune et de la flore. Nous considérons que le mouvement équitable, particulièrement dans le cas du coton, bénéficie aux petits producteurs en encourageant ce type de pratiques. Toutefois, comme nous l'avons montré dans nos résultats, si les pratiques agricoles biologiques semblent faciles à adopter, elles nécessitent en fait de nombreux efforts de la part des producteurs impliqués, particulièrement lorsque ces derniers cherchent à les appliquer sur des sols peu fertiles, à la suite d'une utilisation intensive d'intrants chimiques. Ainsi, nous considérons à nouveau le concept de projet de contrat de production, dans le soutien aux producteurs qu'il met de l'avant. L'agriculture biologique, ou du moins des pratiques agricoles écologiques, devraient selon nous être promues par le mouvement équitable, non seulement dans les critères qui régissent l'ensemble des produits agricoles équitables, mais aussi dans le travail de sensibilisation que le mouvement effectue auprès des instances internationales, et ce, au Nord comme au Sud. Car pour assurer la pérennité des changements qu'il met de l'avant et sa survie, nous sommes d'avis que le commerce équitable ne devrait pas reposer sur la seule demande des consommateurs au Nord. Ainsi, nous estimons que les producteurs du Sud devraient être davantage inclus dans les

décisions qui les affectent et devenir parties prenantes du mouvement équitable. Dans le cas des producteurs ayant intégré le mouvement par l'intermédiaire d'un groupe porteur, il reste un long travail à effectuer afin que ces derniers réalisent que le commerce équitable constitue davantage qu'une meilleure opportunité commerciale et qu'il dispose d'un potentiel de changement des règles commerciales conventionnelles. Mais en règle générale, les organisations de commerce équitable au Nord devraient davantage s'impliquer auprès des organisations de commerce équitable au Sud, afin que ces dernières puissent à leur tour apporter leur soutien aux organisations de producteurs et militer auprès de leurs gouvernements pour un changement des pratiques agricoles actuelles. Ce faisant, le mouvement équitable dépasserait son statut de slogan pour devenir un véritable mouvement de transformation.

APPENDICE A
LISTE DE CODES TRIÉS PAR FRÉQUENCE

Code-Filter: All

HU: producteur18.doc
File: [C:\Documents and Settings\Alice F\Bureau\producteurs\producteur18.doc.hpr5]
Edited by: Super
Date/Time: 10/12/08 12:31:42

Agrocel
Producteurs
Agriculture biologique
Commerce équitable
Agriculture conventionnelle
Pratiques agricoles écologiques
Comité
Financement
Avantages financiers
Intrants biologiques
Irrigation
Culture de coton
Défis
Médiation
Prix
Intrants chimiques
Équipement et infrastructures
Information/communication
Difficultés financières
Éducation
Économie
Avantages rendement
Consommateurs
Utilisation de la prime équitable
Coton
Acheteur
Relations entre producteurs
Gestion de l'organisation
Assistance technique
Limites
Prise de décision
Satisfaction
Dégradation de l'environnement
Commerçants locaux

Agriculture
Effort
Formation technique
Protection de l'environnement
Culture vivrière
Connaissances
Fournisseur
Revenu additionnel
Avantages qualité
Prime équitable
Semences
Accès au crédit
Message aux consommateurs
Projets futurs
Marché
Diffusion
Aspirations
Insuffisance
Eau potable
Qualité
Sécheresse
Information
Famille
Rendement
Aide
Unité
Absence d'intrants chimiques
ONG
Santé
Transport du coton
Gouvernement
Relations hommes/femmes
Rotation des cultures
Réponse
Critères du commerce équitable
Exploitation
Revenu
Païement
Dépenses
Main d'oeuvre
Environnement
Confiance
Héritage
APFCGA
Variété de coton
Solidarité
Membership
Faible rendement
Problèmes de santé
Similarités
Participation à la gestion de l'organisation

Tissage du coton APFCGO
Sentiment d'appartenance
Critères de l'agriculture biologique
Banques
Travail des enfants
Commerce conventionnel
Irrigation goutte à goutte
Soins de santé
Electricité
Ethical trade
Confusion
Pouvoir
pratiques agricoles conventionnelles
Méfiance
Volonté de s'informer
Nécessité
Dignité
Prêteurs privés
Développement durable
Plantes médicinales
Vente libre
Finalité
FLO
Tremblements de terre
Achat de terres
Complémentarité
Démocratie
Participation à un syndicat
Prime biologique
Reconnaissance
Respect de la hiérarchie
Visiteur affilié au commerce équitable
Travail de construction
Vision à long terme
Rapar
Sentiment d'injustice
Service après vente
Emplois dans le district
IPM
Fabrication de charbon
Assurance

RÉFÉRENCES

- Acharya, S. 2006. « Agricultural Marketing and Rural Credit for Strengthening Indian Agriculture ». New Dehli : Asian Development Bank. INRM Policy Brief n° 3, 21 p.
- Agrocel. S.d. *Site Internet d'Agrocel*. En ligne : <<http://www.agrocel.co.in/index.htm>>. Consulté le 12 avril 2007.
- Allard-Poesi F. et al. 1999. « Analyses de représentations et de discours ». In *Méthodes de recherche en management*, sous la dir. de R.-A. Thiéart, p. 449-475. Paris: Dunod.
- Amin, S. 1988. *L'échange inégal et la loi de la valeur*. Paris : Anthropos-Economica, 248p.
- Artisans du Monde. « Les origines du commerce équitable en Europe et dans le monde ». En ligne. <<http://www.artisansdumonde.org/histoire-commerce-equitable.htm>>. Consulté le 5 septembre 2008.
- Assidon, E. 2002. *Les théories économiques du développement*, 3e éd. Coll. « Repères » n° 108. Paris : La Découverte, 123 p.
- Audebrand, L-K. 2004. "The social representation of fair trade in a business student population". In *Contesting Citizenship and Civil Society in a Divided World*, ISTR Sixth International Conference: Toronto, Canada / July 11-14, 2004.
- Bailey, C-A. 2007. *A Guide to Qualitative Field Research*. Thousand Oaks, Calif.: Sage Publications, Pine Forge Press, 2e éd., 214 p.
- Bardin, L. 2003. « L'analyse de contenu et de la forme des communications ». In *Les méthodes des sciences humaines*, sous la dir. de Moscovici, S. et F. Buschini, p. 243-270. Paris : Presses Universitaires de France.
- Baumard, P., et J. Ibert. 1999. « Quelles approches avec quelles données? ». In *Méthodes de recherche en management*, sous la dir. de R.-A. Thiéart, p. 81-103. Paris : Dunod.
- Bélem, G. 2006. « Le développement durable en Afrique : un processus sous contraintes. Expérience de l'industrie minière malienne ». *Vertigo - La revue en sciences de l'environnement*, vol. 17, n° 2, 14 p.
- Bernard, H.R. 2002. *Research methods in anthropology: Qualitative and quantitative approaches*. 3e éd. Walnut Creek, Californie: AltaMira Press.
- Bisaillon, V. 2008. « Commerce équitable et développement durable : le cas d'une organisation de producteurs de café au Mexique ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 436p.

Böhm, A. 2004. "Theoretical Coding: Text Analysis in Grounded Theory". In *A Companion to Qualitative Research*, sous la direction de Flick et al., p. 270-275. Thousand Oaks, Calif.: Sage Publications.

Boquérat, G. 1997. *Les avatars du non-alignement : L'Inde et les politiques d'aide américaine et soviétique de l'indépendance à la conférence de Tachkent (1947-1966)*. Paris : Série Internationale 50, Université de Paris I- Panthéon Sorbonne, 294 p.

Bowen, B. 2001. « Let's go Fair », *Mémento du commerce équitable 2001*, EFTA, Gand, p. 22-45.

Buccolo, E. 2000. *Le commerce équitable*. Coll. Les notes de l'institut Karl Polanyi. Arles, France : Impatiences démocratiques, 46p.

Canfin, P. 2006. « Petite histoire de la consommation citoyenne ». *Alternatives Économiques*, Pratique n° 26, Novembre 2006, p.7-9.

Carpio, C.E. et O.A. Ramirez. 2002. "Production Response of Cotton in India, Pakistan and Australia". Referred paper presented at the annual meetings of the Southern Agricultural Economics Association, Orlando, Florida, February 3-6, 2002.

Chandra, R. 1992. *Industrialization and development in the third world*. London et New York: Routledge, 124 p.

Chaudhury, B. 2001. Les réformes économiques indiennes. Éléments de bilan. Paris : *Revue Tiers Monde* n°165, janvier-mars 2001.

Choudhary, B et G. Laroia. 2001. « Technological developments and cotton production in India and China ». *Current Science*, vol. 80, n°. 8, avril 2001.

Combat Monsanto. 2008a. « L'impossible cohabitation entre le modèle agricole indien et la culture d'OGM ». En ligne : http://www.combat-monsanto.org/spip.php?article107&var_recherche=inde%20coton%20bt. Consulté le 10 juillet 2008.

Combat Monsanto. 2008b. «L'installation de Monsanto en Inde ». En ligne : <http://www.combat-monsanto.org/spip.php?article106> >. Consulté le 14 janvier 2009.

Comeliau, C. et I. Sachs. 1988. *Histoire, culture, styles de développement: Brésil et Inde, Esquisse de comparaison*. Paris : Unesco Central l'Harmattan, 197 p.

Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement. 1989. *Notre avenir à tous*. 2e éd. Éditions du Fleuve/Les Publications du Québec. 432p.

Contandriopoulos, A-P. et al. 2005. *Savoir préparer une recherche : La définir, la structurer, la financer*. Montréal, les presses de l'Université de Montréal, 197p.

Cotton Corporation of India. « Mission technology cotton ». En ligne : <http://www.cotcorp.gov.in/technology.asp>. Consulté le 20 août 2008.

Del Pozo, E. 1996. « Réforme agraire et révolution verte: L'impossible synthèse indienne ». En ligne : <http://base.d-p-h.info/es/fiches/premierdph/fiche-premierdph-5173.html>. Consulté le 20 août 2008.

De Solages, O. 1992. *Réussites et déconvenues du développement dans le tiers-monde: Esquisse de l'histoire d'un mal-développement*. Paris: L'Harmattan, 623 p.

De Walt, K.M et B.R. De Walt. 2002. *Participant Observation: A guide for fieldworkers*. AltaMira Press, 284p.

Diaz Pedregal, V. « Le commerce équitable : un des maillons du développement durable ? », *Développement durable et territoire*, Dossier n°5 : Économie plurielle, responsabilité sociale et développement durable, mis en ligne le 10 janvier 2006. En ligne : <http://developpementdurable.revues.org/document1644.html>. Consulté le 3 octobre 2008.

Dussault, P.N. 1976. « Review ». *Canadian Journal of African Studies*, vol. 10, n° 1, p. 157-159.

Duveen, G. 2001. "Introduction: the Power of Ideas". In G. Duveen (Ed). *Social representation : Studies in social psychology*. London : Polity Press.

ECIFM, the University of Reading. "Integrated systems". En ligne: http://www.ecifm.rdg.ac.uk/integrated_crop_management.htm. Consulté le 5 janvier 2009.

Economic Times (auteur inconnu). 2008. "Area under Bt cotton cultivation up 39%: study". *Economic Times, (India Times)* 31 janvier 2007. En ligne: <http://economictimes.indiatimes.com/articleshowarchive.cms?msid=1547515>. Consulté le 20 août 2008.

EFTA. 2001. « Mémento du commerce équitable 2001 ». En ligne. <http://www.european-fairtrade-association.org/Efta/yb.php>. Consulté le 20 août 2008.

EFTA. S.d. *Site Internet de l'EFTA*. En ligne. <http://www.europcan-fair-tradeassociation.org/>. Consulté le 15 août 2008.

Esteve, G. 1992. « Development ». In *The development dictionary: a guide to power as knowledge*, sous la dir. de Wolfgang Sachs, p. 6-23. London and New Jersey: Zed books.

Eurocoop. «Historique des coopératives de consommateurs». En ligne : <http://www.eurocoop.org/cooperatives/fr/history/default.asp>. Consulté le 3 octobre 2008.

Fair Trade Federation. S.d. *Site Internet de la FTF*. En ligne : <http://www.fairtradefederation.org/>. Consulté le 2 septembre 2008.

Fair Trade Forum India. S.d. *Site Internet de la FTF-I*. En ligne : <<http://www.fairtradeforum.org/>>. Consulté le 10 janvier 2009.

Fair Trade Foundation. 2005. «Redressing a global imbalance: the case of fair trade certified cotton». 12 p. En ligne: <http://www.fairtrade.org.uk/includes/documents/cm_docs/2008/t/the_case_for_fairtrade_certified_cotton.pdf>. Consulté le 10 septembre 2008.

Fair Trade Hub. «A history of fair trade». En ligne: <<http://www.fair-trade-hub.com/>>. Consulté le 3 octobre 2008.

Fair Trade Original. «47 years of Fair Trade Original». En ligne: <<http://www.fairtrade.nl/656/History/>>. Consulté le 10 septembre 2008.

FAO. Département économique et social. «L'accord sur l'agriculture, bilan de sa mise en oeuvre en Inde». En ligne : <<http://www.fao.org/docrep/008/y4632f/y4632f1c.htm>>. Consulté le 20 août 2008.

Favreau, L. 2004. «Théories et stratégies de développement au Sud : itinéraire de 1960 à aujourd'hui». Cahier de la CRDC, Série recherches, n° 32, UQO, Gatineau, 29p.

FINE. S.d. *Site Internet de FINE*.

En ligne. <<http://www.fairtrade-advocacy.org/index.php>>. Consulté le 29 juillet 2008.

FINE. 2001. «Fair Trade definition and principles». En ligne: <<http://www.fairtradeadvocacy.org/documents/FAIRTRADEDEFINITIONnewlayout2.pdf>>. Consulté le 5 août 2008.

Flick et al (Eds). 2004. *A Companion to Qualitative Research*. Thousand Oaks, Calif.: Sage Publications, 448p.

FLO. S.d. *Site Internet de FLO*. En ligne : <<http://www.fairtrade.net/>>. Consulté le 5 septembre 2008.

FLO. 2005. «Fairtrade Standards for Contract Production projects». En ligne : <http://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/Contract_Production_standards.pdf>. Consulté le 10 septembre 2008.

FLO. 2007. « Standards génériques pour les organisations de petits producteurs ». En ligne.

<http://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/Generic_Fairtrade_Standard_SF_March_2007_FR.pdf>. Consulté le 10 septembre 2008.

FLO. 2007. « Rapport annuel FLO 2006/2007 ». En ligne :

<http://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/Final_FLO_AR_2007_03.pdf>. Consulté le 18 mai 2008.

Frank, A-G. 1972. *Capitalisme et sous développement en Amérique latine*. Paris: F. Maspero, 302 p.

Gaia Conceptions. 2008. « Organic Cotton Farming un India ». En ligne : <http://www.gaiaconceptions.com/designer_travel_cotton_Indi...>. Consulté le 20 août 2008.

Gagnon, Y-C. 2005. *L'étude de cas comme méthode de recherche*. Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 128p.

Gendron, C. et J-P. Revéret. 2000. «Le développement durable». *Économies et Sociétés*, Série F « Développement, croissance et progrès», n° 37, 14 p.

Gendron, C. 2001. «Émergence de nouveaux mouvements sociaux économiques». *Revue Pour*, vol. 172, p. 175-181.

Gendron, C. 2004. « Le commerce équitable : un nouveau mouvement social économique au cœur d'une autre mondialisation ». Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités. Série Comparaisons internationales, n° 19, 31p.

Gendron, C. 2006. *Le développement durable comme compromis*. PUQ, 276 p.

Gendron, C. et al. 2009. *Voyages au pays du commerce équitable*. Sous la direction de Gendron, C. Éditions Écosociété.

Godard, O. 1994. « Le développement durable. Paysage intellectuel ». *Natures – Sciences-Sociétés*, vol. 2, n° 4, octobre, p. 309-322.

GRAIN. 2007. "Bt Cotton - the facts behind the hype". *Seedling*. En ligne: <<http://www.grain.org/seedling/?id=457>>. Consulté le 10 juillet 2008.

Grandhi, V, S. et A. Crawford. 2007. « Price volatility in the Cotton Yarn Industry : Lessons from India ». Institut international du développement durable. En ligne: <http://www.iisd.org/pdf/2007/trade_price_case_cottonyarn.pdf>. Consulté le 5 janvier 2009.

Gulati, A. "Trade Liberalization and Food Security". In *WTO Agreement and Indian Agriculture*, sous la dir. de Anwarul Hoda, p. 35-64. Dehli: Social Science Press.

Hermanns, H. 2004. "Interviewing as an Activity". In *A Companion to Qualitative Research*, sous la dir. de Flick et al., p. 209-213. Thousand Oaks, Calif: Sage Publications.

Heuze, G. 2001. Les conséquences sociales de la libéralisation en Inde. Paris : *Revue Tiers Monde* n°165, janvier-mars 2001.

Hoda, A. 2002. *WTO Agreement and Indian Agriculture*. Dehli : Social Science Press, 236 p.

IFAT. S.d. *Site Internet de l'IFAT*. En ligne : <<http://www.ifat.org/index.php?lang=fr>>. Consulté le 17 septembre 2008.

India one step. 2008. "India's Export-Import Policy". En ligne : <http://www.indiaonestep.com/indiaseximpolicy.htm>. Consulté le 20 août 2008.

Indian Export Import Portal. «India's export import policy 2007/2008». En ligne : <http://exim.indiamart.com/indian-exim-policy/exim-policy-2003-highlights.html>. Consulté le 9 juillet 2008.

Johnson, P. 1998. « Le commerce équitable face au défis du marché global. Le cas du café au Mexique ». En ligne : <http://www.tradeobservatory.org/library.cfm?refID=23967>. Consulté le 5 janvier 2009.

Johnson, P. 2003. *Commerce équitable : propositions pour des échanges solidaires au service du développement durable*. Coll. « Cahiers de propositions pour le XXIème siècle », n° 9. Paris : Charles Léopold Mayer, 182 p.

Khabra, K-N. 2000. "The Indian Economy 1998-2000. In Alternative Economic Survey 1998-2000: Two Years of Market Fundamentalism". Dehli: Rainbow Publishers Limited.

Kocken, Marlike. 2003. "Fifty years of Fair trade. A brief history of the Fair trade movement". En ligne : http://www.fair-trade-hub.com/supportfiles/brief_history_of_fair_trade.pdf. Consulté le 12 juillet 2005.

Lecomte, T. 2004. *Le commerce équitable*. Coll. Pratique. Paris: Eyrolles, 191p.

Le Velly, R. 2004. « Le commerce équitable : des échanges marchands contre le marché et dans le marché ». Thèse de Doctorat, Nantes, Université de Nantes, 328 p.

Le Velly, R. 2006. «Le commerce équitable : des échanges marchands contre et dans le marché». *Revue Française de Sociologie*, vol. 47, n° 2, p. 319-340.

Lévy, B. 1991. *L'économie indienne : stratégie de développement*. Paris : L'Harmattan, 283 p.

Littrell, M.A., et M.A. Dickson. 1999. *Social Responsibility in the Global Market - Fair Trade of Cultural Products*, London, New York: Sage, 218 p.

Low, W., et E. Davenport. 2005. « Postcards from the Edge ». *Sustainable Development*, n° 13, p. 143-153.

Landy, F. 2001. "La libéralisation économique en Inde : inflexion ou rupture?", *Revue Tiers Monde*, t. XLII, n°165, janvier-mars, pp. 9-16.

Laperrière, A. 1992. « L'observation directe ». In *Recherche sociale : De la Problématique à la Collecte des Données*, 2^{ème} édition, sous la dir. De Benoît Gauthier, p. 251-273. Sainte Foy : Presses de l'Université du Québec.

- Malservisi, M. et I. Faubert-Mailloux. 2000. *Le commerce équitable*. Cahier n° 006-112. Montréal : Chaire de coopération Guy-Bernier, 28 p.
- McHattie, B, J. 2000. «Threats posed by globalization and responses by rural social movements: case of the Karnataka Rajya Raitha Sangha in South India». Thèse de maîtrise, Ottawa, Université de Guelph, 223 p.
- Nahavandi, F. 2005. *Du développement à la globalisation : Histoire d'une stigmatisation*. Bruxelles : Emile Bruylant.
- Naik, G. et T. Chaturvedi. 2002. « Challenges to Indian Agriculture on the WTO Era ». In *WTO Agreement and Indian Agriculture*, sous la dir. de Anwarul Hoda, p. 193-221. Delhi: Social Science Press.
- Niredesha. 2007. *Cartes de l'Inde et du Gujarat tirées et adaptées de*. En ligne : http://www.nirdesha.com/english/images/nirdesha_writcup_gujarat.png. Consulté le 3 octobre 2008.
- Open Collections Program. 2005. *National Consumers League*. En ligne: <http://ocp.hul.harvard.edu/www/organizations-ncl.html>. Consulté le 14 décembre 2008.
- Oxfam. S.d. « A short history of Oxfam ». En ligne. http://www.oxfam.org.uk/about_us/history/history2.htm. Consulté le 3 octobre 2008.
- Oxfam Solidarité. S.d. *Site Internet d'Oxfam Solidarité*. En ligne : <http://www.oxfamsol.be/fr/>. Consulté le 10 septembre 2008.
- Paringaux, R-P. 2002. « Souveraineté alimentaire menacée : L'agriculture indienne à l'épreuve de l'OMC ». *Le Monde Diplomatique* (Paris), septembre 2002, 5p.
- Parmentier, S. et O. Bailly. 2005. *Coton : Des vies sur le fil*. Gand, Belgique : Oxfam-Magasins du monde, 152 p.
- PFCE. « Les systèmes de garantie du commerce équitable ». En ligne : <http://www.commerceequitable.org/garantie/>. Consulté le 2 septembre 2008.
- Pires, A.P. 1997. « De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales ». In *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, sous la dir. de J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires, p. 3-54. Montréal : G. Morin.
- Poitevin, G. et R. Rairkar. 1985. *Inde : Le Développement, une impasse ?* Collection de l'Acid, Paris : l'Harmattan, 247 p.
- Qayum, A., et K.. Sakkhari. 2005. *Bt cotton in Andhra Pradesh*. Hyderabad: Deccan Development Society.

Rahnema, M. 1992. "Participation". In *The development dictionary: a guide to power as knowledge*, sous la dir. de Wolfgang Sachs, p. 116-131. London and New Jersey: Zed books.

Ramos, D.H. 2004. "End Imperialist Globalization! Onward the Peasant's Struggle for Genuine Agrarian Reform and National Industrialization!". *Asia Pacific research Network*, S.d. En ligne: < <http://www.aprnet.org/index.php/conferences-a-workshop/43-bandung-in-the-21st-century/191-paper-end-imperialist-globalization-onward-the-peasants-struggle-for-genuine-agrarian-reform-and-national-industrialization.html>>. Consulté le 10 juillet 2008.

Raynolds, L.T., et M.A. Long. 2007. « Fair/Alternative Trade: historical and empirical dimensions ». In *Fair Trade / The challenges of transforming globalization*, sous la dir. de Raynolds, L.T., D.L. Murray et J. Wilkinson, p. 15-32. New York : Routledge.

Rist, G. 2001. *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Sciences Po (Les presses), 2e éd., 442 p.

Robin, M-M. 2008. *Le monde selon Monsanto: De la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien*. Paris : La Découverte, collection cahiers libres, 372p.

Rochdale Society of Equitable Pioneers. 1844. "*Laws and Objects of the Rochdale Society of Equitable Pioneers*". En ligne : <http://archive.co434op.ac.uk/downloadFiles/rochdale_Pioneers_Rules_1844.pdf>. Consulté le 20 août 2008.

Sachs, W. 1992. *The development dictionary: a guide to knowledge as power*. London and New Jersey: Zed books Ltd, 305 p.

Sahai, S. 2006. « Sowing trouble: India's 'second green revolution' ». *Science and development network*, mai 2006. En ligne: <<http://www.scidev.net/en/opinions/sowing-trouble-indias-second-green-revolution.html>>. Consulté le 20 août 2008.

Sainath, P. 2007. « Vague de suicides et crise de l'agriculture ». *Manière de Voir* (Paris), août-septembre 2007, n° 94, 4 p.

Savoie-Zajc, L. 2003. « L'entrevue semi-dirigée ». In *Recherche en sciences sociales: de la problématique à la collecte des données*, 4e éd, sous la dir. de B. Gauthier, p. 293-316. Ste-Foy: Presses de l'Université du Québec.

SERRV. S.d. « About Us ». En ligne: <http://www.serrv.org/about/index.php?category_id=1317>. Consulté le 10 septembre 2008.

Shiva, V. 2000a. "The Threat to Third World farmers". In *The Ecologist Report, The World Bank, IMF and WTO, Their Policies Exposed. The Ecologist*, September 2000, p. 40-43.

Shiva, V. et al. 2000. *Seeds of Suicide : The Ecological and Human Costs of Globalisation of Agriculture*. New Delhi: Research Foundation for Science, Technology and Ecology, 159 p.

- Shiva, V. 2004a. "The suicide Economy of Corporate Globalization". En ligne: <<http://www.countercurrents.org/glo-shiva050404.htm>>. Consulté le 20 août 2008.
- Shiva, V. 2004b. "To India's Finance Minister". *Counter Currents*. En ligne: <<http://www.countercurrents.org/eco-shiva020704.htm>>. Consulté le 20 août 2008.
- So, Alvin Y. 1990. *Social Change and development: Modernization, Dependency, and World-System Theories*. London: Sage Publications, 282 p.
- Ten Thousand Villages. S.d. "About Ten Thousand Villages". En ligne. <<http://tenthousandvillages.com/aboutus/history.asp>>. Consulté le 3 octobre 2008.
- Tremblay, S. 1999. *Du concept de développement au concept de l'après développement : trajectoire et repères théoriques*. Collection "Travaux et études en développement régional" Université du Québec à Chicoutimi Décembre 1999, 52 p.
- Varghese, A. 2005. "Bank-moneylender linkage as an alternative to bank competition in rural credit markets". *Oxford Economic Papers*, vol 57, n°2, p. 315-335.
- Veit, P. 1997. *Commerce équitable entre l'Europe et le Tiers Monde*. En ligne. <<http://www.globenet.org/horizon-local/astm/as68eq.html>>. Consulté le 4 septembre 2008.
- Wikimedia. Carte de Kutch, adaptée de. En ligne : <http://commons.wikimedia.org/wiki/Image:Map_GujDist_Kuchchh.png>. Consulté le 3 octobre 2008.
- Yin, R.K. 2003. *Case study research : design and methods*, 3e éd. Thousand Oaks, Calif.: Sage Publications, 181 p.
- Zaccaï, E. 2002. *Le développement durable: dynamique et constitution d'un projet*. Bruxelles: Écopolis, 358 p.